

LE MONDE diplomatique

N° 416 35^e année NOVEMBRE 1988

L'Algérie SOUS le choc (Pages 12 et 13.)

36 pages - 15 F... Abonnements : voir tarif page 2

Publication mensuelle - 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09



cipant, sur un plan national, régional et international, à l'accomplissement de son rôle.

Bien que la Commission des droits de l'homme prépare, depuis 1981, une déclaration affirmant la nécessité de protéger notamment des droits de l'homme...

- (1) Cf. les préambules de la Déclaration... (2) L'ONU (1975) et l'ONU (1975)...

PLANETE

Par CLAUDE JULIEN

Notre principale tâche est de profiter des changements en cours pour essayer d'influer sur les événements afin d'établir un monde sûr, plus humain, à l'abri du danger.

MANFRED WORNER, ancien ministre ouest-allemand de la défense, secrétaire général de l'OTAN (1).

DANS quel type de société voulez-vous vivre ? Dans une société libre, prospère, résolue à corriger inlassablement les injustices, capable d'offrir à chacun de bonnes chances de mettre en valeur ses dons personnels, de s'épanouir au service de la communauté humaine ?

Ainsi, les facilités qu'assurait un marché captif - l'ancien empire colonial - ont longtemps volé aux gouvernements et à beaucoup de chefs d'entreprise l'appât de la compétition industrielle qui allait frapper de plein fouet. Une méconnaissance des courants d'échange a fait échouer la relance socialiste de 1981 : la stimulation de la demande interne a gonflé les importations et déséquilibré la balance commerciale.

Dans les discours électoraux, ces grands problèmes sont, au mieux, vaguement évoqués par une rapide référence à la « contrainte externe », allusion sibylline aux réalités mondiales qui déterminent pourtant la prospérité de chaque pays, sa plus ou moins grande aptitude à assurer un minimum d'équité sociale, à garantir aux citoyens une élémentaire égalité des chances.

Les organisations syndicales en seront-elles surprises ? Toujours est-il que leurs revendications et mouvements de grève - infirmières, gardiens de prison, enseignants, fonctionnaires - lancés début octobre, ne constituent, consciemment ou non, une réponse à une politique étrangère qui ne permet pas de satisfaire les aspirations d'importantes couches de la population.

Le niveau de vie de l'ouvrier et de l'instuteur, du postier ou du cultivateur, se joue dans la gigantesque partie de bras de fer engagée entre pays voisins ou fort éloignés, sûrs de leur puissance ou doutant de leur survie, vastes ou réduits à une minuscule tâche sur les planisphères.

Chaque nation poursuit un objectif prioritaire, fin traditionnelle de toute politique étrangère : assurer sa sécurité. Essentiellement confiée, pendant des siècles, à la force de ses armées, cette sécurité nationale repose désormais sur une stratégie globale qui, en une délicate combinaison sujette à de changeantes dosages, allie avec plus ou moins de bonheur ses composantes militaire et économique, mais aussi écologique et sociale : que deviendrait la sécurité d'un pays économiquement prospère et militairement fort en cas de détérioration aggravée de la couche d'ozone, ou devant l'afflux massif de populations fuyant leur pays d'origine pour échapper à un massacre, à un cataclysme, à la famine ?



JEAN LURCAT Le Chant du monde

La défense des libertés, des intérêts, du mode de vie de chaque citoyen se situe au point d'intersection des grands axes de la politique nationale et des lignes de force d'une nouvelle configuration mondiale en pleine mutation.



MILITAIRE d'abord. De la massue de Cromagnon au missile nucléaire électronique programmé, l'homme ne cesse de perfectionner les armes par lesquelles il compte assurer sa sécurité. En 1981, dans le monde entier, environ 500 000 savants et ingénieurs de haut niveau travaillaient dans les laboratoires de recherche scientifique à des fins militaires.

(1) Newsweek, 10 octobre 1988.

DE L'ÉCOLE A L'UNIVERSITÉ

L'injustice toujours recommencée

L'Europe des marchands est-elle en train de saper la culture de l'Europe ? Sous la pression du marché du travail, écoles et universités semblent avoir désormais pour principale mission de satisfaire les besoins à court terme des entreprises.

Ces jeunes qui, il y a deux ans, en France, criaient dans la rue leur refus de la sélection et leur soif de solidarité, n'y songeaient peut-être point, mais la régression de la culture dans l'enseignement est une nouvelle injustice faite à la jeunesse.

Par GÉRARD COURTOIS

« TOUTS les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte. Ils ne doivent trouver d'autre limitation que leurs aptitudes. L'enseignement doit donc offrir à tous d'équales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture. L'introduction de la « justice à l'école » par la démocratisation de l'enseignement mettra chacun à la place que lui assignent ses aptitudes, pour le plus grand bien de tous. La diversification des fonctions sera commandée non plus par la fortune ou la classe sociale mais par la capacité à remplir la fonction. »

mentaire gratuit et obligatoire. - accès aux études supérieures ouvert en pleine égalité à tous, en fonction du mérite.

Ce texte de référence devient, surtout en France, la Bible de tous ceux qui souhaitent démocratiser l'enseignement et donner aux enfants de toute origine des chances égales d'accéder à la culture, aux savoirs et aux compétences. Bref, de tous ceux qui veulent dans l'éducation un puissant levier de transformation de la société.

Vaste programme qui allait conduire aux profondes mutations des années 60 (allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, création des collèges d'enseignement secondaire, CES), des années 70 (création du collège unique) et des années 80. La perspective, maintenant admise de tous côtés ou presque, d'amener quatre jeunes Français sur cinq au niveau du baccalauréat ne rejoint-elle pas, à quarante ans de distance, l'allongement de la scolarité jusqu'à dix-huit ans que préconisait le plan Langevin-Wallon ?

(Lire la suite page 20.)

En vente le 10 novembre :

LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

Manière de voir n°3

DANS CE NUMÉRO : Incertaine mutation

Les grands affrontements économiques et la prolifération des armes couvrent toute la planète. L'environnement est menacé, comme la sécurité et le mode de vie de chacun. Une page se tourne. Et dans ce lent ébranlement des vieilles idées Claude Julien voit se dégager « les lignes de force d'une nouvelle configuration mondiale » (pages 1, 6 et 7).

LE LIBÉRALISME SANS LA DÉMOCRATIE

Tant de richesses, et tant de misère : Michel Beaud s'interroge alors sur « Les causes de la pauvreté des nations et des hommes », mais aussi sur les moyens d'y remédier (pages 10 et 11). Les pays producteurs de pétrole avaient cru pouvoir construire des économies prospères : aujourd'hui, les prix se sont effondrés (Le pétrole sous l'empire du marché, pages 29 à 32) ; engagé dans une réforme libérale, le régime algérien écrase dans le sang la révolte d'une génération sacrifiée (L'Algérie sous le choc, pages 12 et 13).

UN CHOIX POUR L'EUROPE

Une Europe plus autonome, attentive à recenser ses intérêts, peut influer sur le nouveau cours. Mais les forces de changement sont affaiblies (La Mortelle démission du syndicalisme, page 9). Contre l'intérêt des citoyens, l'esprit des affaires façonne l'ordre juridique et fiscal du futur grand marché (pages 22 et 23). En France même, il dicte sa loi au système d'enseignement (L'École et à l'Université, l'injustice toujours recommencée, pages 1, 20 et 21).

NOUVEAU « DEAL » ?

Mais huit ans de réajustement ont brutalement frappé la société américaine, où cependant des initiatives locales redynamisent l'économie pour donner place à une nouvelle « société de partenariat » (pages 4 et 5). Une sorte de nouveau deal, qui s'approprierait à réparer les dégâts du capitalisme global ?

M 2136 - 416 - 15,00 F



3792136015009 04160

Voir le sommaire détaillé page 36.

Arabies magazine cover with headlines: PALESTINE UN AN DE PIERRES, ANDRÉE CHEDID : MON ORIENT, JE LE PORTE EN MOI, IRAK PARIS VA-T-IL RATER LE COCHE ?, MONDE ARABE LE PARAPLUIE MILITAIRE EGYPTIEN

Le numéro de novembre d'Arabies le mensuel du monde arabe et de la francophonie. En vente en kiosques et en librairies. Abonnement : 300 F - 250 F étudiant. 78, rue Joffre, 75017 Paris.

Le Parolier de Gabriel Kolko... LES 20 et 21 : LES INÉGALITÉS QUI SAPENT LA DÉMOCRATIE... LES 22 : L'ÉPIQUE : Batailles culturelles et ajustements... LES 23 à 26 : Chronique, vingt-trois siècles d'histoire... LES 27 : L'émigration française et immigration : Les enfants de l'émigration, par Jean-Michel Ollé... LES 28 : Une étrange mesure de vain... par Claude Julien... LES 29 : Le Centre ou l'éternel défi... par Claude Julien... LES 30 et 31 : LES LIVRES DU MOIS : Nous, le peuple... par Yves Florence... Le Centre... par Jean-Michel Ollé... Les années de l'émigration... par Tom Wolfe...

« Dans la jungle du grand marché »

M. Paul Collowald, ancien directeur général de l'information du Parlement européen, nous écrit à propos de l'article de Bernard Cassen, « Dans la jungle du grand marché », publié dans notre numéro de septembre dernier.

J'apporte aussi de l'eau à votre moulin lorsque vous notez très justement que « la libre circulation des capitaux et des personnes peut donner son essor à une Europe marchande qui jamais ne suffira à définir une identité européenne ».

Nous sommes bien au cœur d'un débat fondamental et passionnant. Faut-il alors donner la priorité aux problèmes « concrets » (chômage, inflation, monnaie européenne, défense, etc.) ou appeler l'attention sur les problèmes « institutionnels » (vote à la majorité, rôle de la Commission, pouvoir du Parlement européen, etc.) ?

Faux problème, car vous ne ferez pas de « marché unique » (normes, fiscalité, etc.), vous ne réduirez pas les inégalités sociales ou régionales, vous ne créerez pas la monnaie européenne

L'antimilitarisme : une utopie positive ?

L'article de Dominique Vidal « L'objection de conscience, marginale et pourtant révélatrice », paru dans notre numéro d'août 1988, a suscité cette lettre de M. René Cruse, de Genève :

Personnellement je suis antimilitariste comme d'autres sont psychiatres, pour soigner les déviances mentales de la société. Mais je le suis aussi pour des raisons politiques claires, sachant que la finalité première des armées est de dynamiser les usines d'armements et par voie de conséquence le trafic des armes, source de revenus considérables réalisés sur le dos de ceux qui en sont les victimes.

Ce n'est qu'au second degré, et encore, qu'interviennent les concepts écoulés de « défense nationale » ou de « dissuasion » fausement présentés comme vérités premières.

Pourquoi « écoulés » ? Tout simplement parce qu'à l'ère atomique il n'y a plus aucun « sanctuaire » inviolable, ne serait-ce qu'en raison de l'existence des centrales nucléaires et de la sophistication des technologies de pointe qui fragilisent le tout en multipliant les chances d'erreurs et d'accidents. Certes, je ne crois pas à la suppression de l'armée dans quelque pays que ce soit. Mais je me bats pour cette utopie comme Don Quichotte, pour ne pas désespérer de la vie.

sans politique, sans promouvoir « l'amorce du gouvernement européen » qu'évoquait Jacques Delors il y a quelques mois dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg.

Prenez une image en partant de ce double constat : les Français sont en majorité pour l'Europe et on les a réconciliés avec l'entreprise. Je suis sûr que des milliers de travailleurs, ingénieurs, cadres, étudiants, comprendraient facilement qu'une entreprise, pour exister et prospérer, doit être dirigée ! Mais qu'en est-il pour « l'entreprise Europe » ? Où est le management de l'Europe ? C'est bien l'imbriication de l'économique, du social, du politique, qui est posée en même temps que les finalités de la construction européenne.

Est-ce que cette prise de conscience est favorisée par les médias ? Est-ce que les partis politiques s'orientent vers juin 1989 avec un programme comportant des options de cette nature, ou bien ces élections européennes vont-elles être, à nouveau, un baromètre pour la politique intérieure ?

« Quand les catholiques inquiétaient l'Amérique »

A propos de l'article de Philippe Vidélier « Quand les catholiques inquiétaient l'Amérique » (Le Monde diplomatique, juin 1988), cette remarque de M. Stéphane Marsalain, étudiant québécois :

L'Histoire montre bien que l'immigration et la citoyenneté au dix-neuvième siècle étaient déjà à l'origine de polémiques. Toutefois, il est regrettable que vous n'ayez parlé que des immigrants catholiques européens puisque, au dix-neuvième siècle, un grand nombre de catholiques nord-américains ont immigré aux Etats-Unis : les Québécois. En effet, la conquête britannique avait enlevé à ce peuple, connaissant alors un taux de croissance démographique très fort, la liberté de s'établir où leur culture et leur langue prédominaient. Cette immigration amena en Nouvelle-Angleterre des villages catholiques tel Lowell, lieu de naissance de l'écrivain Jack Kerouac.

Maintenant il y a plus de Franco-Américains (Américains d'origine québécoise) qu'il n'y a de Québécois. Il s'agit donc d'une diaspora que le melting-pot a bien vite assimilée. C'est bien amicalement que je voulais vous faire part de cette facette de l'histoire du Québec.

COURRIER DES LECTEURS



« Le Monde diplomatique » en cour d'appel

L'appel du jugement du tribunal de Paris condamnant le Monde diplomatique pour injure publique et diffamation, sur plainte déposée par l'Institut de la désinformation, sera plaidé devant la cour d'appel à l'audience du 11 janvier 1989. L'audience du 21 septembre dernier a été de pure forme, pour éviter la prescription.

Le procès avait pour origine, rappelons-le, un article de Claude Julien intitulé : « L'art de la désinformation », paru dans le Monde diplomatique de mai 1987.

Dépassionner le débat proche-oriental

A propos de l'article d'Alain Chambon, « Proche-Orient : du conflit à la paix par l'internationalisation » (Le Monde diplomatique, juin 1988), M. Pierre Cohen, de Lima, nous écrit :

Alain Chambon a le mérite de dépassionner le débat, de poser objectivement les données réelles du problème, de s'interdire de porter des jugements trop schématiques et de voter aux géométries le coupable (comme de bien entendu, Israël ! - ce pelé, ce galeux, dont nous vient tout le mal ».

Alain Chambon tient un langage de vérité. Il nous dit en quelque sorte ceci : Finie la langue de bois, finies les chamailleries : les deux frères ennemis sont condamnés aujourd'hui à s'entendre. Les solutions anciennes sont sans issue : trouvons-en d'autres, plus audacieuses, plus portées d'espoir. Seule une solution fédérale peut aujourd'hui assurer définitivement la paix et la stabilité à tous les Etats de la région. Voilà un langage de bon sens (...). Le phénomène des implantations juives dans les territoires occupés présenté par l'OLP comme une annexion, voire une judaïsation de ces territoires, ne se pose plus de la même manière aujourd'hui, car il n'est que le pendant d'un autre phénomène, celui de la désarabisation ou de la déjudaïsation de toute la contrée nord d'Israël, en particulier, la Galilée, où les Arabes israéliens constituent pour ainsi dire un Etat dans l'Etat. Il en est de même des Palestiniens des territoires occupés qui, venant travailler tous les jours en Israël, s'insèrent de plus en plus insidieusement dans l'infrastructure de l'économie israélienne. L'OLP, comme d'ailleurs le gouvernement israélien, observe un silence pudique sur ce phénomène nou-

veau et ce pour des motivations différentes.

S'adressant aux Israéliens, Alain Chambon ne manque pas de leur rappeler les « renouements douloureux » auxquels ils devraient consentir s'ils veulent s'insérer un jour, d'une façon harmonieuse, dans l'ensemble proche-oriental, obtenir leur reconnaissance et assurer définitivement leur sécurité. Le Grand Israël envisagé par Begin, Shamir et d'autres ne peut pas être, leur dit-il, à juste titre, la copie conforme de la Palestine, version OLP...

« Munich ou l'illusion de la paix »

A la suite de l'article de René Bayssière « Munich ou l'illusion de la paix », paru dans le numéro de septembre 1988, M^{me} Pascale Casbi et M. Pascal Fleury, de Thonon-les-Bains, nous écrivent :

Il y eut un avant-propos à Munich, dont peu argumentent. 7 juillet 1938 : l'annexion de l'Autriche est déjà acceptée par nos nations « démocratiques ». Reste le problème juif. Sur lequel se pencheront trente-deux pays. Une « conférence » avait pour but d'apporter une solution à la douloureuse situation des juifs allemands et autrichiens. Le lieu choisi à cet effet fut Evian-les-Bains.

La conférence fut un échec. Et l'Europe vendit « ses juifs ».

Cinquante ans plus tard, des hommes et des femmes se sont souvenus. L'événement de cette commémoration ne fut pas médiatique puisque cette page d'histoire ne figure pas dans les manuels scolaires. Un dossier complet a été constitué et déposé au Centre de documentation juive et contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris.

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.

En réponse à cet appel nous avons reçu, à la fin du mois d'octobre 1988, la somme de 61 312 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par M^{me} Claire Bristet, M^{me} Jacques Chonchal, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouvé, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc., auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. 171 abonnements ont déjà été établis : 97 en Afrique et au Proche-Orient, 62 en Amérique latine, 11 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :

M. ou M^{me}
 n° rue
 à Code postal
 Lecteur du Monde diplomatique depuis ans, verse par
 chèque bancaire chèque postal
 la somme de :
 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.
 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
 343 F pour un abonnement en Asie.
 ou de 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.
 (Chèques libellés à l'ordre du Monde diplomatique et adressés au Monde diplomatique, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

Inter-Livres

Commandez tous LIVRES ou DISQUES français de votre choix, disponibles chez les éditeurs, en joignant la valeur approximative (minimum 150 F) ou équivalent en toutes devises convertibles.

● DÉTAXE de 7 % sur le PRIX IMPOSÉ EN FRANCE pour les livres
 ● REMISE de 10 % sur les disques et cassettes
 ● Frais réels de port en recommandé (préciser AVION ou SURFACE).

VOTRE LIBRAIRIE A DOMICILE

14, Place de Rungis - 75013 PARIS Téléphone: 45-88-44-45

...COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL... ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...

LE MONDE diplomatique

- Vous bénéficiez d'un tarif spécial
- Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro
- Vous pouvez recevoir directement chez vous LE MONDE DIPLOMATIQUE dans le monde entier

Pour vous abonner, renvoyez le coupon ci-dessous ou par MINTEL 36.15 LEMONDE puis ABO

Je m'abonne pour 1 AN 6 MOIS

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL LOCALITÉ PAYS

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement en francs (ou en devises négociables en France)

LE MONDE diplomatique 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

TARIF ABONNEMENTS	1 AN	6 MOIS
	12 numéros	6 numéros
France, Andorre, Monaco	182 F	90 F
Étudiants (joindre photocopie de la carte)	120 F	70 F
ÉTRANGER		
VOIE NORMALE (toutes destinations)	225 F	125 F
VOIE AÉRIENNE		
● Europe, Pays du Maghreb	250 F	138 F
● Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient	271 F	148 F
● St-Pierre-et-Miquelon Sp85000 Dom		
● Amérique du Nord/Sud		
● Comores, Madagascar, Tom	313 F	169 F
● Asie, Australie, Océanie	343 F	184 F

ÉDITIONS A. PEDONE

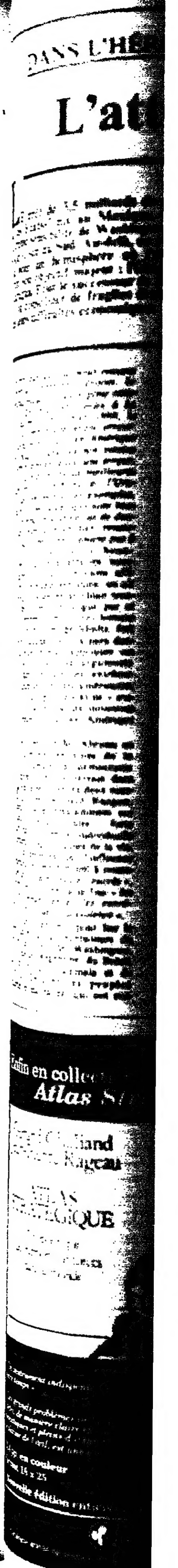
13, rue Soufflot, 75005 PARIS

DROIT DE L'ESPACE, aspects récents
 sous la direction de J. DUTHEIL DE LA ROCHÈRE
 Un volume de 370 p. Mai 1988 260 F

ÉTUDES DE DROIT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
INTERVENTIONS PUBLIQUES ET DROIT COMMUNAUTAIRE
 sous la direction de J. DUTHEIL DE LA ROCHÈRE
 Un volume de 188 p. Mai 1988 100 F

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
 sous la direction de J. Charpentier.
 Un volume de 178 p. - Octobre 1988 120 F

Tél : 43-54-05-97



Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

الشرق الأوسط

DANS L'HÉRITAGE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

L'attente de l'Amérique latine

LE prêt de 3,5 milliards de dollars accordé en catastrophe par les États-Unis au Mexique, le 19 octobre dernier, montre l'extrême sensibilité de Washington aux risques de déstabilisation de son voisin du Sud. Au-delà, on y verra la signe d'un intérêt soutenu pour un hémisphère où l'actuelle administration n'a pas atteint son objectif majeur : l'élimination du régime sandiniste au Nicaragua. Pour le successeur de M. Reagan, l'alternative est simple : ou consolider de fragiles démocraties, ou les laisser s'enliser dans leurs difficultés économiques.

Par FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

Je crois que, dès que nous cessons d'exercer des pressions fortes, le Nicaragua évolue vers un régime communiste. En refusant l'aide à la Contra au mois de février 1988, le Congrès a commis une grave erreur. Dire que notre politique en Amérique centrale nous a coupés de nos voisins latino-américains est aussi une erreur.

Je crois que, dès que nous cessons d'exercer des pressions fortes, le Nicaragua évolue vers un régime communiste. En refusant l'aide à la Contra au mois de février 1988, le Congrès a commis une grave erreur.

voyé les généraux dans leurs casernes. Ce que les États-Unis ont fait, lorsqu'ils ont senti le vent tourner, c'est lâcher les dictatures et tenter d'obtenir que la transition lise le moins possible leurs intérêts.

Voilà ce qu'ils recherchent en ce moment au Chili, après avoir longtemps ménagé le général Augusto Pinochet, et au Paraguay, où le général Alfredo Stroessner n'a eu que fort récemment à se plaindre des activités de l'ambassadeur américain.

Les « Latinos » dans la campagne

Le paradoxe veut qu'en même temps jamais les électeurs de souche hispanique - ils sont quelque 20 millions à vivre aujourd'hui, plutôt mal, aux États-Unis, et nombre d'entre eux aspirent à occuper des postes de responsabilité dans les affaires publiques - n'avaient été autant courtisés.

Le premier s'est surtout efforcé de rassurer le lobby anticastro de Floride, inquiet devant les marques récentes d'un certain dégel entre La Havane et Washington, en lui promettant que jamais, au grand jamais, il ne rétablirait les relations avec Cuba.

Le second, d'une autre sensibilité de par ses origines et sa propre expérience, a plaidé pour une politique de concertation à l'égard du Sud. « Pendant l'été 1954, j'ai eu l'occasion de vivre chez une merveilleuse famille à Lima, au Pérou, et d'étudier dans la plus ancienne université de notre hémisphère. Là, j'ai appris à apprécier et à respecter le peuple latino-américain, son histoire et sa culture. [...] Chaque fois que nous sommes intervenus en Amérique latine, nous l'avons fait au nom de la démocratie et de la liberté. Et presque toujours ce que nous avons apporté, c'est la tyrannie et non pas la liberté. [...] L'aide à la Contra doit cesser. Ce que nous faisons en Amérique centrale est une violation du droit des États-Unis et du droit international. »

D'immenses efforts ont été déployés, en revanche, pour déloger les sandinistes et promouvoir au Salvador une hypothétique « troisième voie » défendue par le président Napoleon Duarte : depuis 1980, les pays, « alliés » de la région ont reçu 6 milliards de dollars en assistance militaire et économique. L'échec est évident et les faits parlent d'eux-mêmes, comme le soulignait un journal modéré (3). La Contra a abandonné ses prétentions à maintenir une présence en territoire nicaraguayen. L'insurrection révolutionnaire au Salvador se poursuit avec la même intensité, tandis que les exactions commises par les Escadrons de la mort se multiplient. Dans la région, pendant la dernière décennie, le revenu par tête d'habitant a chuté de 25 %.

Économies dévastées par la guerre, populations déplacées, appauvries. Aspiration désespérée à la paix.

Mais l'opinion publique américaine ne sait moins là-dessus que sur les crises supposées du général Manuel Antonio Noriega, l'« homme fort » du Panama. A lui seul, en excellente tête de Turc, il a occupé plus d'espace dans une campagne électorale menée à coups de « révélations » que les questions de fond préoccupant des millions de Latino-Américains.

Paroles courtoises, prononcées devant le City Club de Chicago, le 17 décembre 1987. Mais par la suite, tout en maintenant cette position de manière plus discrète, M. Dukakis jugea prudent de choisir un colistier ultraconservateur, partisan, lui, de l'aide à la Contra : le sénateur Lloyd Bentsen, dont les vues sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, concordent avec celles du républicain George Bush. Ce dernier avait lui-même placé à sa droite un « faucon » de la plus belle espèce, M. Dan Quayle.

De tels choix en disent long sur l'Amérique telle qu'elle apparaît après huit ans de réaganisme : conservatrice, soucieuse de rester forte et préoccupée de régler ses problèmes intérieurs, au premier rang desquels la drogue. Là, qu'il s'agisse du discours démocrate ou républicain, point de réflexion sur le mécontentement des pays latino-américains, aux yeux desquels la drogue a été trop souvent, ces dernières années, un prétexte aux ingérences dans leurs affaires internes. Personne n'a remis en cause le « Drug Abuse Act » (1986), qui a causé de vives tensions avec le Mexique, le Panama, la Bolivie, la Colombie, les Bahamas, parce que cette loi lie étroitement l'aide américaine à la vérification des efforts entrepris localement pour lutter contre producteurs et trafiquants.

Point de réflexion non plus sur les termes inégaux de l'échange, alors que les prix des principaux produits latino-américains d'exportation sont en chute libre et que pour certains - le sucre par exemple - les quotas d'entrée sur le marché américain ont été brutalement réduits.

Point de réflexion, enfin, sur le lien entre dette et démocratie. Celle-ci est pourtant bien plus strictement compromise à long terme par l'endettement que par une « menace communiste » qui a obsédé le président Reagan au point de lui faire négliger tout le reste.

« Les politiques adoptées à l'égard de l'Amérique latine ont été si manifestement erronées (demonstrably wrong) qu'à des degrés divers des changements devront marquer la prochaine administration », estime M. Wayne Smith, l'un des meilleurs spécialistes de ces questions. Fonctionnaire du département d'État pendant vingt-cinq ans, il a démissionné en 1982, alors qu'il dirigeait la section des intérêts américains à La Havane, en raison de profondes divergences avec la philosophie qui guidait alors la Maison Blanche. Il enseigne aujourd'hui à la prestigieuse Johns Hopkins University School of Advanced International Studies (SAIS), à Washington.

Dans la capitale fédérale, tout près de la Chambre des représentants, des instituts tels que l'International Center for Development Policy, le Washington Office of Latin America et le Policy Alternatives for the Caribbean and Central America travaillent, chacun à sa manière, auprès de la classe politique et de l'opinion publique pour mieux faire connaître les réalités latino-américaines.

Qu'attend l'Amérique latine ? D'abord le respect des principes d'autodétermination et de souveraineté. Le cas du Panama est à cet égard exemplaire. Dès le commencement de la crise, en juillet 1987, une résolution de l'Organisation des États américains (OEA), parrainée par dix pays - Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela, - exigeait la mise en œuvre complète des traités



ARRESTATION D'UN IMMIGRANT CLANDESTIN MEXICAIN À LA FRONTIÈRE

Torrijos-Carter, prévoyant la restitution du canal aux Panaméens (4). Plus tard, en mars 1988, les membres du Système économique latino-américain (SELA) élevèrent une vigoureuse protestation contre les sanctions économiques et financières appliquées par les États-Unis à l'encontre d'un petit pays dont l'intérêt stratégique est exceptionnel. L'attitude de Washington, outre ses forteresses, était jugée dangereuse.

Dangereuse, aussi, la manière de s'attaquer aux conflits centra-méricains. D'où la formation du groupe de Contadora (1983) et du « groupe d'appui » (1986), l'adoption du plan Arias et des accords d'Esquipulas (1987) en vue d'une recherche de solutions négociées pour parvenir à la paix. Que veut l'Amérique latine ? Toujours plus d'autonomie sur le plan politique. On l'a bien senti en décembre 1987, lors du sommet d'Acapulco, quand le groupe des Huit - Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela (5) - s'est réuni en dehors de l'OEA. On l'a encore mieux senti à Quito, capitale de l'Équateur, le 10 août 1988, à l'occasion de la passation des pouvoirs entre le président conservateur Leon Febres Cordero et le social-démocrate Rodrigo Borgia Caballos (6).

Invité pour la première fois à ce genre de cérémonie, le président Fidel Castro a reçu un chaleureux accueil, tant de la part de la population que des nombreux chefs d'État présents, toutes idéologies confondues. Cela sous l'œil chagrin du secrétaire d'État George Shultz.

Que souhaite l'Amérique latine ? Que s'engage une concertation multilatérale sur les grands défis à relever : la consolidation des libertés reconquises,

la croissance économique - la Banque interaméricaine de développement, par exemple, est bloquée depuis deux ans par un contentieux entre ses actionnaires du Nord et du Sud, - des solutions à long terme pour le règlement de la dette, une paix durable en Amérique centrale.

Mais le dialogue devra s'instaurer sur un pied d'égalité.

C'est la condition pour que les États-Unis rétablissent un climat d'entente avec leurs alliés traditionnels, qui aujourd'hui regardent avec insistance du côté de l'Asie et de l'Europe, tant de l'Ouest que de l'Est.

(1) Cf. par exemple, Carla Anne Robbins, « Central America: the Grand Bet », US News and World Report, 6 juin 1988, et « The Central America Mess », éditorial du Washington Post, 20 juin 1988.

(2) Voir Elliott Abrams, « The Reagan Policy for Latin America has Worked », The New York Times, 28 juillet 1988.

(3) Voir Robert Graham, « When Ideology Holds Sway », Financial Times, 8 août 1988.

(4) Voir Françoise Barthélémy, « Panama plus nationaliste que jamais », Le Monde diplomatique, septembre 1987, et Jean Laplanche, « La croisade de Washington contre le général Noriega », Le Monde diplomatique, avril 1988.

(5) L'accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie fut adopté le 28 novembre 1987. Inquiets du poids de la dette, les participants résolurent de se rencontrer une fois l'an, dans le cadre d'un mécanisme permanent de consultation et de concertation politique.

(6) Voir « El encuentro de Quito », El País, 12 août 1988, et Jaime Galarza-Zavala, « La démocratie prend la relève en Équateur », Le Monde diplomatique, septembre 1988.

Enfin en collection de poche le célèbre Atlas Stratégique

Gérard Chaliand Jean-Pierre Rageau

ATLAS STRATEGIQUE

Géopolitique des rapports de forces dans le monde



Un instrument indispensable à la compréhension des phénomènes de notre temps. Hélène Carrère d'Encausse

Les grands problèmes de la politique mondiale y sont tous présents en cartes, de manière claire et vivante. Chaliand et Rageau sont à la fois didactiques et pleins d'imagination. Ce livre, conçu pour la recherche et le plaisir de lire, est une véritable œuvre d'art. Stanley Hoffmann

224 pp., en couleur Format 18 x 25

79FF

Nouvelle édition entièrement remise à jour et augmentée



ÉDITIONS COMPLEXE

Le débat proche-oriental

Le débat du Moyen-Orient : du régionalisme à l'internationalisme, de la paix à la guerre, de la solution arabe à la solution israélienne.

Munich ou l'absence de la paix

A la suite de l'annonce de la conférence de Munich sur la paix en septembre 1988, M. Pascal Fleury, de l'Institut de la Paix de la Sorbonne, nous écrit :

Il y eut un avant-projet de l'annexion de l'Australie par les États-Unis. Reste le problème juif. Une conférence ayant pour thème la solution à la question des juifs allemands et la répartition des territoires de la région. Le Congrès a commis une grave erreur. Dire que notre politique en Amérique centrale nous a coupés de nos voisins latino-américains est aussi une erreur.

LEURS SOLIDAIRES

Un appel à des fonds pour soutenir nos amis dans les pays du tiers monde. Une liste de donateurs et de bénéficiaires.

IONS A. PEDON

13, rue Soufflot, 75005 PARIS

DRIT DE L'ESPACE, aspects récents

Direction de J. DUTHEIL DE LA ROCHE

INTERVENTIONS PUBLIQUES ET DROIT COMMUNAUTAIRE

Direction de J. DUTHEIL DE LA ROCHE

TECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Direction de J. Charpentier

UN FOISONNEMENT D'EXPERIENCES

Les prémices d'une société

LE néolibéralisme reaganien laissera au nouveau président américain la mission quasi impossible de combler les gigantesques déficits budgétaire et commercial. Mais il aura, par contrecoup, provoqué le réveil des Etats. Démocrates ou républicains, de nombreux gouverneurs prennent directement en main des dossiers laissés en friche à Washington : revitalisation du tissu industriel, recherche de la compétitivité, création d'emplois, etc. Autant d'expériences qui, un jour, pourraient fournir la matière d'un grand dessein.

Par PIERRE DOMMERGUES

Rien n'aurait-il changé dans la perception que les Américains ont de leur place dans le monde ? Le diagnostic, la vision, les programmes des partis seraient-ils parfaitement interchangeables ? Ou, au contraire, peut-on entrevoir - au-delà du discours-spectacle - les frémissements d'une conscience nouvelle confrontée aux nouvelles réalités ?

Même si les républicains clament que l'Amérique est la nation la plus puissante du monde (« le prochain siècle, plus encore que celui que nous vivons, sera américain », affirmait le candidat Bush dans son discours de La Nouvelle-Orléans) ; même si les démocrates évitent leur catastrophisme coutumier (« certes le monde est-il en train de changer, précisait le gouverneur Dukakis devant les étudiants de l'université de Tufts en 1987, mais l'ère de la suprématie industrielle de l'Amérique est loin d'être révolue »), chacun sait que rien n'est plus comme avant. Les rapports officiels, comme les recherches universitaires et les études des fondations, convergent dans leurs analyses et souvent dans leurs recommandations. Le ton est donné par

le titre du rapport *A Nation at Risk* (« Une nation en danger ») (1), remis au président Reagan, à l'automne 1983, sur l'enseignement primaire et secondaire aux Etats-Unis.

Ces thèses sont diversement prises en compte par les partis ou les courants à l'intérieur de chacun d'eux, mais elles correspondent bel et bien à des réalités vécues dans la quotidienneté et l'ambiguïté par la majorité des Américains : les produits importés sont certes moins chers, mieux finis et toujours plus nombreux ; mais les Japonais ne sont-ils pas en train d'acheter l'Amérique ?

Quels sont les signes d'inquiétude les plus visibles ? Le salaire moyen des travailleurs américains a fléchi de 17 % depuis 1973 et, selon une étude du service des statistiques du ministère du travail des Etats-Unis, les revenus moyens de l'ouvrier ouest-allemand sont de 20 % supérieurs à ceux de son homologue américain. Quant au niveau de vie moyen, il aurait nettement fléchi, au cours des dix dernières années, si le nombre des foyers à double salaire n'avait très fortement augmenté. Autres sujets d'inquiétude, le déficit commercial (qui se creuse à partir de 1983 pour atteindre 174 milliards en

1986, 160 milliards en 1987 et sans doute encore 140 milliards environ en 1988, le déficit budgétaire (qui s'est massivement accru au cours des deux administrations Reagan), la concurrence internationale, la globalisation de l'économie, etc.

Face à ce défi, les Etats élaborent des stratégies individuelles adaptées à leurs spécificités. En Pennsylvanie, le gouverneur républicain Richard Thornburgh crée un modèle de développement économique à la fois global et décentralisé. En Arizona, le gouverneur Bruce Babbitt (démocrate) fonde sa stratégie sur la protection de l'environnement (en l'occurrence l'eau) qu'il réussit à associer à la croissance, et sur le remodelage des services sociaux. En Arkansas, le gouverneur Bill Clinton (qui fut l'un des candidats démocrates aux primaires présidentielles) fait le pari de l'intelligence en concentrant sa politique économique sur le renforcement de l'enseignement primaire et secondaire (un budget en augmentation de plus de 40 % en deux ans). Au Michigan, l'objectif du gouverneur Blanchard (démocrate) est de créer l'usine du futur. Dans l'Ohio, le gouverneur Celeste (démocrate) opte pour une audacieuse politique de transferts technologiques en faveur des petites et moyennes industries (PMI). A New York, le gouverneur Cuomo (démocrate) expérimente des programmes qui visent à enrichir le tissu économique local à partir d'une politique originale de logements sociaux. Au Massachusetts, le gouverneur Dukakis centre ses actions sur la redistribution de la croissance économique, entraînant les sous-ensembles régionaux défavorisés dans la spirale du « miracle » d'un Etat où le taux de chômage passe de 12 % en 1975 à moins de 4 % en 1985. Véritables leaders de l'Etat, les gouverneurs concentrent les pouvoirs d'initiative et d'exécution. Leurs seules limites sont les assemblées locales qui, notamment, votent les budgets.

Les gouverneurs n'euvent pas en ordre dispersé. Regroupés dans la puissante Association nationale des gouverneurs (National Governors' Association), ils utilisent l'expertise des consultants les plus expérimentés dans les pratiques de revitalisation régionale ; ils comparent et évaluent leurs expériences ; ils constituent un véritable think-tank, qui est en train de donner naissance à une nouvelle philosophie économique et sociale. Les premières conclusions sont publiées



« APRES MOI, LE DELUGE ! »
Caricature parue dans l'International Herald Tribune (30 septembre 1988)

dans deux brochures surtitrées *Making America Work* (« Comment mettre l'Amérique au travail »), *Jobs, Growth and Competitiveness* (« Emplois, croissance et concurrence ») (2), qui proposent une stratégie économique décentralisée. *Bringing Down the Barriers* (« Briser les barrières ») jette les bases d'un programme social permanent aux plus défavorisés de s'insérer dans le tissu économique. Leurs remarques sont d'autant plus importantes que l'association regroupe les gouverneurs des deux partis et que les conclusions sont moins le résultat d'un compromis négocié que le produit original d'un consensus « post-partisan » reflétant plus un équilibre entre des sensibilités individuelles qu'entre des positions idéologiques préexistantes.

programme ou une nouvelle agence fédérale pour le résoudre. Si le problème n'est pas résolu, il convient d'accroître les subventions et le personnel... Si le problème persiste, il est recommandé de le faire étudier par une fondation ou de le confier à une autre agence... »

L'antithèse se développe dès la seconde moitié des années 70 : c'est le gouvernement qui devient le problème et le secteur privé la solution. Le président Carter avait perçu le besoin d'élaborer une solution de rechange à la politique économique caricaturale du président Johnson. Mais, incapable de concevoir un nouveau projet, il s'était contenté, sous l'influence de Patrick Caddell, son spécialiste des sondages, de proposer un nouveau style fondé sur un pilotage à vue effectué à partir des attentes des électeurs. En 1980, M. Reagan l'emporte grâce non pas à un programme positif, adapté aux réalités économiques nouvelles, mais à un programme négatif qui s'inscrit contre les déformations du libéralisme des précédentes années. Ses propositions - réduction d'impôts, dérégulation, diminution des dépenses sociales et augmentation des dépenses militaires - correspondent à une partie de l'attente des électeurs. Une large majorité approuve la politique présidentielle, mais 60 % des personnes interrogées considèrent néanmoins que le président Reagan est incapable de conduire l'Amérique vers l'avenir.

La synthèse en train de naître au niveau des Etats redessine les contours du problème et de la solution. Le problème, c'est la place des Etats-Unis dans un nouveau mode économique, politique, culturel et social régi par la communication immédiate et l'internationalisation du marché. La solution,

Créer un « environnement d'opportunités économiques »

POUR créer un « environnement d'opportunités économiques » (*Framework for Economic Opportunity*), les gouverneurs proposent un programme en quatre points qui doit être mis en place sous la responsabilité de chaque Etat :

1) **Améliorer la productivité des travailleurs.** C'est-à-dire établir un pont entre l'école et le marché, accroître le nombre et la qualité des scientifiques et des ingénieurs, encourager le secteur privé à investir dans une formation qui développe les compétences générales, redéfinir les programmes de formation, élaborer des programmes qui améliorent la connaissance des problèmes internationaux.

2) **Créer des lieux de travail compétitifs.** Le rôle des Etats est de stimuler le développement technologique en encourageant les liaisons entre la recherche et l'industrie ; d'accroître le rythme des transferts technologiques en disséminant l'information en direction des PMI ; d'encourager la coopération entre employeurs et employés ainsi que la participation des salariés aux décisions ; de promouvoir les exportations en aidant les entreprises à identifier et élargir les marchés internationaux ; d'aider les entrepreneurs, en particulier les PMI, à coordonner l'aide financière et technique.

3) **Soutenir les collectivités locales motivées (responsive communities),** car c'est le leadership local - public et privé - qui fait la différence entre une zone qui stagne et celle qui décolle. Le rôle de l'Etat est d'encourager la diversification locale par des investissements en infrastructures à la carte ; de soutenir la création de parcs publics qui valorisent les ressources historiques et culturelles ; d'identifier les ressources de l'Etat susceptibles d'accroître les potentialités locales ; de développer la capacité des collectivités à répondre, elles-mêmes, aux problèmes économiques et sociaux, y compris aux licenciements.

4) **Mettre en place un programme d'action fédéral** autour des axes suivants : création d'un environnement économique national à la fois stable et juste (en clair, un budget fédéral équilibré) et d'un cadre financier interna-

tional stable (un dollar stabilisé) ; établissement de relations commerciales plus « équitables » (la nouvelle loi sur le commerce, signée par le président Reagan en août dernier, répond en partie à cette attente) ; redéfinition des rôles respectifs du gouvernement fédéral et des Etats. D'un côté, les gouverneurs sont plus que jamais soucieux de préserver, voire d'accroître, leurs prérogatives politiques, économiques et sociales ; mais, de l'autre, ils considèrent que la lutte pour la compétitivité des Etats-Unis implique un nouveau partenariat avec le gouvernement fédéral.

En ce qui concerne le volet social, le message est double : d'une part, il est possible de réduire le gâchis de ressources humaines, et c'est au gouverneur qu'il appartient de prendre l'initiative ; d'autre part, l'insertion sociale, et, d'une façon plus générale, la réussite des programmes sociaux, dépendent de l'établissement d'un contrat fondé sur des droits et des devoirs réciproques. Chaque citoyen a le droit d'exiger de son Etat une politique sociale plus audacieuse, mais, en contrepartie, il a la responsabilité de contribuer à la réussite du programme. La clef de la réforme du welfare repose sur un accord selon lequel le droit aux avantages sociaux est soumis à l'engagement de poursuivre dans la voie de l'indépendance. Chaque bénéficiaire doit participer à un programme de formation initiale ou continue et s'insérer dans une activité professionnelle (3).

La thèse, dans les années 60, c'était que le secteur privé était le problème et le gouvernement la solution. Le double échec du président Johnson, qui ne met fin ni à la guerre au Vietnam ni à la pauvreté, provoque le premier recul démocrate : en 1968, deux ans après le raz de marée qui porte Lyndon Johnson à la présidence, le candidat Hubert Humphrey perd 16 millions de voix et le Parti démocrate 46 députés. Ancien rédacteur des discours de Hubert Humphrey et de M. McGovern, M. Ted Van Dyk résume, quelques années plus tard, la politique démocrate en ces termes : « Lorsqu'un problème économique et/ou social est identifié, il suffit de créer un nouveau

MOURIR A OUEVA
Le tournant calédonien
Edwy Plenel et Alain Rollat

Mourir à Ouvéa
Le tournant calédonien
EDWY PLENEL ET ALAIN ROLLAT

LAVENXVERTE Le Monde

Toute paix est oubliée. En 1988, l'apaisement en Nouvelle-Calédonie aura été précédé d'un drame : sur son territoire national, la France a fait guerre. A Ouvéa, île française d'outre-mer, une action militaire a été menée pour mettre fin à une sanglante prise d'otages : ratissages, regroupements de populations, hommes, femmes et enfants mêlés, sévices et tortures, usage de lance-flammes et d'armes dernier cri par des unités plus destinées au « baroud » qu'au maintien de l'ordre, et enfin, exécutions sommaires dont ce livre apporte de nouvelles preuves inédites.

Aujourd'hui, le souvenir des vingt-cinq morts d'Ouvéa dérange. Construire l'avenir importe plus aux politiques que de revenir sur le passé. Il le faut pourtant. Ne serait-ce que pour comprendre.

Récit de ce tournant calédonien, *Mourir à Ouvéa* répond à ces questions. Décrivant ce qui l'a précédé - notamment l'effrayant acquittement des auteurs de l'embuscade de Hienghène -, comme ce qui l'a suivi - la réussite du plan de Michel Rocard -, il développe et enrichit les révélations qui firent du Monde l'un des acteurs de cette affaire.

89 F.

Une coédition
LA DÉCOUVERTE / Le Monde

Calendrier des fêtes nationales

1^{er}-30 novembre

1 ^{er} ALGERIE	Fête de la révolution
1 ^{er} ANTIGUA	Fête de l'Indépendance
2 PANAMA	Fête de l'Indépendance
7 URSS	Anniv. de la révolution d'Octobre
11 ANGOLA	Fête de l'Indépendance
18 OMAN	Fête nationale
19 MOROCCO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniv. de l'Indépendance
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la procl. de la Rép. soc. féd.
30 BÉNIN	Fête nationale
30 RÉP. DÉM. POP. YEMEN	Fête nationale

APPLI 101 350

DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

de partenariat aux Etats-Unis

MENT D'EXPERIENCE
d'une société



C'est un rôle nouveau joué par les partenaires nationaux et internationaux, une conception inédite des alliances entre communautés, régions et nations, riches et pauvres, un mode de coopération original entre le secteur public et le secteur privé, le monde du travail et le patronat, l'Université et l'entreprise, les acteurs institutionnels et ceux du tiers-secteur. L'objectif n'est plus d'accroître ou de réduire les programmes étatiques, mais d'utiliser l'Etat pour modifier la nature du marché. Bref, le gouvernement n'est ni le problème ni la solution. C'est le partenaire.

Nul n'a mieux identifié les ingrédients de ce nouveau projet que David Osborne dans une magistrale synthèse qu'il consacre aux expériences de développement économique et social (4). Pendant plus de deux ans, ce journaliste indépendant de Boston mène une enquête sur le terrain auprès des élus, des universitaires, des syndicalistes, des patrons, des consultants, des gouverneurs. Il partage sa réflexion avec des chercheurs tels que M. David Birch, le professeur-consultant du Massachusetts Institute of Technology (MIT), qui théorise le rôle critique des PMI dans la croissance économique, et M. Robert Reich, l'un des deux principaux conseillers économiques de M. Dukakis, l'auteur de *The Next American Frontier* (« La prochaine frontière américaine ») et de *Tales of a New America* (« Contes d'une nouvelle Amérique ») (5).

David Osborne poursuit la réflexion amorcée en 1969 par Jane Jacobs qui, dans *The Economy of Cities* (« L'économie des villes ») (6), perçoit le développement économique comme « un processus continu d'innovations dans un contexte qui rend possible cette injection d'improvisations perpétuelles dans la vie quotidienne ». L'innovation n'est pas seulement dans le laboratoire, mais dans l'atelier de production, dans un rapport constructif entre les employeurs et les salariés, dans telle structure de financement originale. Quant à la croissance économique, elle n'est pas un « état » ; elle est un « processus » capricieux et imprévisible.

David Osborne a identifié quelques principes d'action communs aux programmes de développement économiques et sociaux :
- pour réussir, ces programmes doivent être préparés par des études économiques minutieuses ;
- l'approche dite du « grossiste » (l'Etat cherche à modifier les lois du marché, à transformer la culture des affaires et à faire passer un message précis ; il n'intervient financièrement

qu'à titre incitatif) est préférable à celle du « détaillant » (l'Etat se contente de subventionner quelques programmes prioritaires) dans une économie où les interventions de l'Etat, notamment dans le domaine de la formation du capital, sont infinitésimales au regard des ressources privées. Pour renforcer son message, le gouvernement peut jouer un rôle de catalyseur (il prend, par exemple, l'initiative de la création d'un fonds de capital-risque), de levier (il apporte sa contribution, moyennant une participation au moins égale du secteur privé), de marieur (il suscite, par exemple, des partenariats entre l'Université et l'industrie). En cas de défaillance du secteur privé, il peut même jouer le détaillant, à titre exceptionnel.

- L'économique et le social sont les deux volets d'une même réalité. Une meilleure organisation socio-professionnelle est un facteur d'innovation et de croissance. Ainsi au Massachusetts, les allocations de chômage servent à subventionner des entreprises qui forment et embauchent des travailleurs licenciés. A New-York, des prêts bonifiés sont accordés aux entreprises qui s'engagent à former et embaucher des membres des groupes défavorisés...
- Les stratégies de développement performantes reposent sur l'investissement plutôt que la dépense. Trop de programmes économiques et sociaux se contentent de dépenser l'argent public - pour aider les défavorisés, créer des emplois publics ou payer des loyers. Trop peu cherchent à investir dans le développement des capacités de l'individu ou des collectivités - à enseigner de nouvelles compétences, à encourager l'autonomie. L'essentiel est d'enseigner à pêcher dans le ruisseau, plutôt que de distribuer le poisson.

- développer les potentialités des institutions et des acteurs locaux (7). Le développement économique est un phénomène local, reposant sur des acteurs locaux, industriels, banquiers, universitaires, élus, syndicalistes. Le rôle des pouvoirs publics est de susciter les coopérations.
- Les systèmes qui fonctionnent le mieux sont à la fois globaux et décentralisés. Le développement étant multidimensionnel, les services apportés, par exemple aux PMI, doivent également être multidimensionnels. Il importe de multiplier les « guichets uniques » ;
- les programmes de développement doivent être construits à une échelle appropriée (ils sont trop souvent sous-dimensionnés) et dans une perspective à long terme ;
- enfin, pour demeurer efficaces, les programmes doivent être constamment confrontés à la réalité du marché.

deuxième moitié des années 70. Pour devenir compétitif, pour enrayer l'épidémie des « nouveaux pauvres », les Etats-Unis doivent entreprendre un puissant effort de formation (9). Les gouverneurs de l'Arkansas, de l'Illinois ou du Michigan se sont déjà lancés dans des programmes ambitieux. L'une des priorités d'un prochain président des Etats-Unis pourrait être de faire voter, pour les travailleurs, l'équivalent, sur le plan de la formation professionnelle, du *GI Bill*, qui avait ouvert l'accès des universités aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale. En attendant, les Américains envient les systèmes français, allemand ou suédois de formation permanente.

Une quatrième priorité est la création d'un environnement favorable à l'esprit d'entreprise. Deux composantes sont vitales : un élément immatériel, l'expertise en gestion et le management

technologique, et un élément plus tangible, la disponibilité du capital. Deux domaines où les Etats-Unis semblent en avance sur l'Europe, et plus particulièrement la France, même s'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne le second.

Pour ce qui est du financement, en revanche, les Américains ont mis au point - en plus des formes classiques de capital-risque privé - des modalités originales : d'une part, les pouvoirs publics interviennent pour fournir les services qui, faute de rentabilité, ne sont pas rendus par le secteur privé (financement de projets, de prototypes, etc.), et ils n'hésitent pas à investir dans des fonds de capital-risque d'Etat ; d'autre part, des individus - par opposition à des institutions - se regroupent en réseaux informels locaux pour constituer une épargne de proximité mise à la disposition des petits entrepreneurs locaux.

l'économique et le social, de nouvelles pratiques partenariales, une conception renouvelée des opportunités individuelles, et un leadership - sera au cœur d'un réajustement politique fondamental.

Pour être faudra-t-il attendre 1992 ou 1996 pour que ce réajustement se réalise, en s'inspirant, une fois de plus, des expériences des Etats. La plupart des réformes formalisées par les progressistes au tournant du siècle n'avaient-elles pas été mises à l'épreuve d'abord dans les Etats, puis aptes à répondre aux mutations technologiques, économiques et sociales ? Dans les années 30, le président Roosevelt ne se plaignait-il pas à rappeler qu'il s'était contenté de reprendre - sur le plan national - les réformes mises en place par son ami Al Smith, gouverneur de l'Etat de New-York ?

PIERRE DOMMERGUES.

Des « laboratoires de la démocratie »

MM. ROBERT FRIEDMAN et William Schweke, respectivement président et vice-président de l'Association pour le développement de l'entreprise (The Corporation for Enterprise Development), cabinet de consultants installé à Washington, ont établi, dans des brochures et des articles publiés dans leur mensuel, *Entrepreneurial Economy* (10), une méthodologie permettant à une région, un département ou une ville de définir elle-même et de mettre en place sa propre stratégie ainsi qu'une série de critères d'évaluation, dans un long terme prospectif, des actions menées par les Etats pour améliorer le climat des affaires ou ce qu'ils préfèrent appeler l'« environnement économique ».

Fortement affaibli dans les années 60, la coalition démocrate des années 30 a définitivement disparu avec l'échec de Walter Mondale à l'élection présidentielle de 1984. La victoire de M. Ronald Reagan n'a pas

réussi à préparer l'entrée de l'Amérique dans le troisième millénaire. La nouvelle donne mondiale exige néanmoins un réajustement économique, social, idéologique et politique majeur sur les plans national et international.

Une nouvelle problématique et des solutions nouvelles, transcendant les traditionnels clivages idéologiques, se font jour dans les Etats. Les gouvernements républicains sont aussi « activistes » que les gouvernements démocrates. Si ces derniers sont plus nombreux à développer les « laboratoires de la démocratie », c'est en partie parce qu'il y a plus de gouverneurs démocrates que républicains, notamment dans l'Est et la région des Grands Lacs, où les problèmes économiques sont plus vifs.

Toujours est-il que le parti (ou l'homme) qui réussira à cristalliser et populariser ces nouvelles tendances, à incarner le nouveau deal - un contrat fondé sur un nouveau dosage du public et du privé, un nouvel équilibre entre

(4) David Osborne, *Laboratories of Democracy*, Harvard Business School Press, Boston, Mass., 1988.

(5) Robert Reich, *The Next American Frontier*, Penguin Books, New-York, 1984 ; *Tales of a New America*, Times Books, New-York, 1987.

(6) Jane Jacobs, *The Economy of Cities*, Random House, New-York, 1969, David Birch, *Job Creation in America: How Our Smallest Companies Put Most People to Work*, Free Press, New-York, 1988.

(7) Voir Pierre Dommergues, « Le Michigan, laboratoire de l'économie-territoire », *Le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(8) Voir Pierre Dommergues, « La recherche industrielle tremplait de la compétitivité américaine », *Le Monde diplomatique*, février 1987.

(9) Evelyn Gazdars et Maria Heidekamp, *State Strategies for Training a Competitive Workforce: The Emerging Role of State-Funded Job Training Programs*, Center for Policy Research, NGA, Washington, DC, 1987 ; National Alliance of Business and Committee on Urban Economic Development, *Employing Human Capital*, Washington, DC, 1987.

(10) Robert Friedman et William Schweke, « *Sowing the Seeds of Economic Renewal: A Manual for Dislocated Communities* », *Entrepreneurial Economy*, Washington, DC, mars-avril 1986 ; *Making the Grade: The Development Report Card for the States*, Corporation for Enterprise Development, Washington, DC, 1987.

De nouvelles priorités

QUELLES sont aujourd'hui les priorités des responsables politiques régionaux ? En tête de liste figure le renforcement de l'infrastructure intellectuelle. Une bonne formation initiale et continue, une excellente recherche

universitaire. Mais, surtout, un réseau interactif qui crée une synergie entre ses composantes. La formation continue doit, aussi, tenir compte des besoins du marché. La recherche doit, également, déboucher sur la création de produits et de procédés nouveaux. Pour développer les transferts technologiques, quatre modèles se mettent en place : les parcs scientifiques (tel le Research Triangle Park, en Caroline du Nord), qui suscitent tout au plus la création d'unités de production des grands groupes ; les consortiums de recherche publics et/ou privés, qui développent des recherches interdisciplinaires (8) ; des projets spécifiques où les pouvoirs publics suscitent le partenariat entre chercheurs et industriels, en fournissant la carotte financière sous réserve de financements privés complémentaires ; un système global (assistance technologique, financière et managériale offerte par un guichet unique), sur une base décentralisée.

Une seconde priorité est la modernisation industrielle - c'est-à-dire le déploiement des nouvelles technologies dans les industries traditionnelles. Au Michigan, les pouvoirs publics mettent à la disposition de PMI un service (Michigan Modernization Service) qui apporte aux bénéficiaires un diagnostic, un projet élaboré en commun, une formation et une méthodologie d'utilisation. Au Massachusetts, une agence quasi publique, l'Economic Stabilization Trust, offre un service comparable, auquel s'ajoutent des pistes de financement.

Le capital humain - ou les ressources humaines - constitue une troisième priorité. Les Etats-Unis ont toujours valorisé l'éducation, mais ils n'ont jamais sérieusement pris en considération la formation professionnelle des travailleurs. Pourtant, 20 % des adultes américains ne savent ni lire, ni écrire, ni compter (50 % des Hispaniques et 40 % des Noirs entrent dans cette catégorie) et la plupart sont pauvres ou sous-employés. 85 % des travailleurs de l'an 2000 auront été formés dans la

Adresses utiles

- Un très grand nombre de publications portant sur le développement économique régional aux Etats-Unis peuvent être consultées à Triade, 101, boulevard Raspail, 75008 Paris, Tél. : (1) 45-49-08-95/45-49-20-38. Télécopie : (1) 45-44-98-68. L'association Triade a pour mission de développer le partenariat entre les entreprises, les universités et les collectivités locales et elle organise, en particulier pour ces dernières années, des voyages d'études aux Etats-Unis qui débouchent, au retour en France, sur la mise en place de projets stratégiques. Triade organise également des ateliers de travail et des journées de formation sur les stratégies de développement économique régional en France.
- Council of State Planning Agencies (CSPA), Hall of the States, 444 North Capitol Street, Suite 250, Washington, DC, 20003-1572.
- Committee for Economic Development (CED), 1700 K Street, N.W., Washington, DC, 20006.
- Corporation for Enterprise Development (CFED), 1725 K Street, New-York, Suite 1401, Washington, DC, 20006.
- National Council for Urban Economic Development (CUED), 1730 K Street, New-York, Washington, DC, 20006.
- National Governors' Association (NGA), Hall of the States, 444 North Capitol Street, Suite 250, Washington, DC, 20003-1572.
- National League of Cities (NLC), 1301 Pennsylvania Avenue, N.W., Washington, DC.

Calendrier des fêtes

- 1-30 novembre
- 1 ALGERIE
- 2 ANTOGUA
- 3 PANAMA
- 7 L'ESS
- 11 ANGOLA
- 18 OMAN
- 19 MONACO
- 22 LIBAN
- 24 ZAIRE
- 25 LA BARBADE
- 26 MAURITANIE
- 29 ALBANIE
- 29 YOUGOSLAVIE
- 30 BÉNIN
- 30 RÉP. DÉM. POP. YEMEN

La première biographie de Nelson MANDELA

Prisonnier depuis un quart de siècle, Nelson MANDELA est sans doute le dernier héros vivant de l'Afrique contemporaine. François SOUDAN raconte pour la première fois la vie du leader de l'ANC, celle d'un homme qui représente peut-être l'ultime chance d'éviter un bain de sang en Afrique du Sud.

JEUNE AFRIQUE LIVRES
Collection Destins

Mandela l'indomptable
FRANÇOIS SOUDAN



200 PAGES DONT 32 DE PHOTOS INÉDITES. FORMAT : 14,5 x 21 CM.

Déjà parus : Bourguiba, Tome 1. À la conquête d'un destin. Sankara le rebelle, par S. Armandirado. Sékou Touré, le héros et le tyran, par I. Baba Kaké. Kaddafi, la CIA et les marchands de mort, par F. Soudan et J. Goulden. À paraître : Bourguiba, Tome 2. Un si long règne.

BON DE COMMANDE

À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À DIFFRESS, 3, RUE ROUQUÉPINE, 75008 PARIS (FRANCE). TÉL. : (1) 42.65.69.30. JE DESIRE RECEVOIR BIOGRAPHIE (S) DE MANDELA, AU PRIX UNITAIRE, FRANCO DE PORT, POUR LA FRANCE ET L'EUROPE DE 63 FF. ET POUR LES AUTRES PAYS DE 80 FF (ENVOI RECOMMANDÉ). RÉGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE (ACCEPTÉ UNIQUEMENT POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE) OU PAR MANDAT POSTAL (AUTRES PAYS), À L'ORDRE DE DIFFRESS.

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
BOÎTE POSTALE _____ VILLE _____ PAYS _____

Droits individuels et niveau de vie se jouent dans une

(Suite de la première page.)

Mais pourquoi rêver ? Riche ou pauvre, capitaliste ou communiste, membre d'une alliance (OTAN, pacte de Varsovie) ou neutre (Suède, Suède), tout pays espère trouver dans ses arsenaux une garantie de sécurité. Sous le gouvernement de M. Chirac, gauche et droite réunies ont, comme un seul homme, voté la loi de programmation militaire. Le public ne leur en a pas tenu grêf. Rarement contestée, une idée simple, bien ancrée dans les esprits et les mœurs, persuade chaque citoyen de financer cet effort gigantesque. Gigantesque et sans fin. Car soumis à un impératif : il faut toujours aller de l'avant, toujours perfectionner les armes existantes, toujours en inventer de plus sophistiquées.

CONSEQUENCE logique d'une obsession sécuritaire trop étroitement conçue, la course aux armements crée de nouvelles causes d'insécurité en aggravant les déséquilibres économiques et en faisant surgir des foyers de violence que nul n'est jamais sûr de maîtriser. Mieux encore, elle fait entrer dans le champ du possible la destruction sans appel, l'éventuelle annihilation non seulement d'un pays ou d'un continent, mais de l'humanité tout entière. L'utilisation d'une petite partie seulement des missiles disponibles provoquerait l'hiver nucléaire, la glaciation de la planète, la plus grande catastrophe « écologique » jamais envisagée. Définitive. Et vous par l'homme. Irrationnelle ou étayée à posteriori par de changeantes « doctrines », la quête d'une sécurité absolue peut conduire au désastre absolu.

Bien que les industries d'armements se montrent peu soucieuses de réduire leurs coûts et d'améliorer, si l'on peut dire, le rapport qualité-prix, elles sont obligées, pour rendre leurs activités un peu moins dispendieuses, de vendre une partie de leur production.

Deux marchés s'ouvrent à elles : les armées des autres pays industrialisés, d'où la féroce compétition entre Américains et Européens, mais aussi entre Européens eux-mêmes comme le montre l'affaire des deux avions concurrentiels Rafale et EFA (2) ; les armées du tiers-monde. Sur ces deux marchés, les fournisseurs rivalisent de générosité sous forme de pots-de-vin. D'instaurer et de maintenir des relations de complicité et de soutien militaires ne sont pas les seuls sensibles à cette vénalité : le prince Bernard des Pays-Bas en fut contraint à se démettre. Par la corruption, la quête de sécurité sape les valeurs démocratiques que l'on prétend défendre.

La prolifération des armes engendre deux sous-produits qui mettent la planète en danger.

Le premier est militaire. Car si les ventes au tiers-monde contribuent, pour une part non négligeable, à l'équilibre de la balance commerciale des pays producteurs, elles entretiennent et prolongent ces « conflits régionaux » qui, depuis 1945, ont fait quelque 17 millions de morts. La démarche sombre dans un drame burlesque lorsque par exemple, en 1965, l'Inde et le Pakistan s'affrontent avec les armes qu'ils ont tous deux reçues des Etats-Unis, ou lorsque le président Reagan fournit des équipements militaires à l'Iran. Absorbés par des affaires autrement sérieuses, vraiment à la mesure de leur prodigieuse puissance de feu, les Supergrands ont longtemps considéré ces guerres périphériques avec une indulgence dédaigneuse. Jusqu'à un moment où, en 1988, elles sont devenues un atout et un test dans leurs négociations bilatérales.

Le second sous-produit appartient à l'ordre économique. Entre 1977 et 1982, les dépenses militaires des pays les moins développés ont atteint un total supérieur à l'ensemble de la dette du tiers-monde à la fin de 1982. Si les « marchands de canons » ont tiré profit de ces opérations, les banquiers, qui n'espèrent plus récupérer l'intégralité de leurs prêts au tiers-monde, savent, eux, qu'une bombe part de leurs actifs est partie en fumée. Grâce à eux, leurs débiteurs sont mieux armés : ils ne sont plus solvables (3).

TN dépit de toute leur arrogance, les grands eux-mêmes n'échappent pas aux contraintes budgétaires. L'éblouissante imagination créatrice des fabricants d'armes est sans limite, mais non pas les capacités financières des Etats. Lorsque M. Carlucci remplace M. Weinberger à la tête du Pentagone, il doit donc réviser en baisse son budget. Puis, au grand chagrin de M. Reagan, le général James Abrahamson, directeur du programme de « guerre des étoiles », donne sa démission à la fin du mois de septembre dernier. L'ambitieux projet de « bouclier spatial » aura coûté une dizaine de milliards de dollars mais ne verra pas le jour. En effet, ni M. Bush ni M. Dukakis n'ont osé proposer un allouement de la pression fiscale : parler d'impôts, dit-on à Washington, est électoralement suicidaire. Le coût exorbitant de leurs ambitions militaires incite les deux Superpuissances à plus de modération, stimule leur volonté de négociation et de détente (4).

Est-ce à dire que, tempéré enfin leur obsession de sécurité par les armes, les Etats chercheraient d'autres

moyens, politiques, d'affirmer leur souveraineté ? A l'Est comme à l'Ouest, ils devront alors surmonter une difficulté majeure, trop rarement mentionnée, qui risque de leur interdire l'accès de cette voie plus raisonnable. En s'intensifiant jusqu'à la frénésie, la course aux armements a en effet entraîné une forte militarisation de l'enseignement supérieur et des programmes de haute technologie. « Les attitudes et les valeurs intellectuelles et sociales des individus engagés dans la recherche et le développement militaires constituent l'un des principaux obstacles, et peut-être même le principal », à une reconversion des industries de guerre (5).

Outre les considérables difficultés techniques inhérentes à tout accord de désarmement, les gouvernements les mieux intentionnés doivent aussi compter avec les idées reçues, habilement

ment pesant. D'après certaines études, les pays qui pratiquent une taxation légère connaissent un taux de croissance supérieur à celui des pays lourdement imposés (...). Dans des pays comme la Colombie, la Turquie ou l'Indonésie, les gouvernements réduisent les impôts, révisent les réglementations, ouvrent des possibilités à l'initiative privée (...). Ceux qui invoquent des solutions gouvernementales pour résoudre le problème du développement devraient considérer que le marché libre constitue une autre voie, et que c'est la seule voie juste. Contrairement à beaucoup d'autres, celle-ci conduit au but. Et ça marche !

Ainsi s'exprimait le président Reagan devant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Combien de pays choisiraient comme modèle la Colombie (où la

5 823 dollars dans un « college » public (9). Tout est dans l'ordre : des riches plus riches, des pauvres plus pauvres. Les premiers votent, les seconds non, et ils ne sont pas les seuls puisque la moitié des citoyens ne prennent pas la peine d'aller aux urnes. Fragile démocratie...

Qu'en serait-il si l'Amérique ne vivait largement au-dessus de ses moyens (10) ? Longtemps réticent, ce constat élémentaire a fini par être admis par de savants esprits. Lorsque, porté par une incomparable popularité, M. Reagan entre à la Maison Blanche en 1981, M. James Carter lui laisse une situation jugée inacceptable : une dette fédérale de 738 milliards de dollars, un déficit commercial de 25 milliards. Lors de son passage à la présidence, M. Bush ou M. Dukakis prendra possession de la présidence, il héritera de son glorieux

Etats-Unis doivent donc attirer des capitaux étrangers et, pour les séduire, Washington augmente les taux d'intérêt à court terme qui, de mois de mai à mois d'août derniers, sont passés de 6,7 % à 7,5 %. Pour tenter de rétablir, les pays européens s'engagent dans la surenchère (17) : ils rendent le crédit plus cher et, naturellement, les entreprises hésitent à investir -- à créer des emplois. Absorbé par de lassantes démarches pour percevoir ses indemnités, pointer à l'ANPE, répondre aux petites annonces, expédier son curriculum vitae, tirer les cordons de sonnette, le chômeur ne songe même pas à analyser d'ardentes études qui lui feraient entrevoir de quel jeu international, de quelle incompétence, de quelle avidité il est victime.

Les entreprises qui « dégraisent » leurs effectifs, le gouvernement qui négocie avec les infirmières, n'ont pas vu venir ce piège à vue, improvisent de mois en mois. Que peuvent-ils faire d'autre alors que, depuis des années (1971 : non-convertibilité du dollar ; 1976 : accord de la Jamaïque, etc.), ils tolèrent l'anarchie monétaire ? Comment diable pourraient-ils élaborer une stratégie cohérente et réaliste dans un environnement aussi incertain, dangereusement labile, dépourvu de points d'appui fixes ?

En amplifiant les désordres monétaires qu'elle prétendait éliminer, la Reaganomie a été le foyer d'une part importante, peut-être décisive, de la souveraineté économique des Etats-Unis. Un budget militaire en expansion et les réveries technologiques de la « guerre des étoiles » (18) ne pouvaient la restaurer. Guettant jour et nuit l'arrivée des barbares, tout empire refuse de savoir qu'il se défait d'abord de l'intérieur, par lui-même (19). En général, il entraîne avec lui dans le même tourbillon ses alliés les plus fidèles, ses plus proches féaux. A eux de comprendre que leur souveraineté ne se fonde qu'en partie sur la force des armes et qu'elle dépend aussi de leur solidarité économique. Alliés militaires des Etats-Unis, mais rivalisant avec eux dans l'industrie et le commerce, l'Allemagne et le Japon ne s'y trompent pas.

OR voilà que, découlant d'un mode de développement illustré pendant trois décennies par une fulgurante croissance et par une enviable prospérité, deux autres menaces se manifestent. Nouvelles venues sur la scène internationale, l'une concerne la nature, atteinte dans ses conditions de survie ; l'autre concerne l'homme, de vastes communautés ballottées au gré des conflits armés, des famines, des séismes politiques, des antagonismes raciaux ou sociaux.

Lorsqu'au début d'octobre M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada, annonce la dissolution du Parlement, il ne le fait pas de gaieté de cœur. Il y est contraint par un large courant d'opinion hostile à l'accord de libre-échange qu'il a négocié avec Washington et dans lequel l'opposition voit un instrument voué à faire du Canada « une colonie des Etats-Unis » (20). Au contraire, dit M. Mulroney, cet accord nous permettra d'accomplir « le rêve réalisable d'une économie en expansion et d'un environnement non pollué » (21).

entretenus dans l'opinion, et avec les groupes d'intérêt qui profitent de la course aux armements. Ramener à leur juste place les peurs que n'apaisent nullement l'accumulation et le perfectionnement des armes, inscrire l'effort militaire dans une stratégie plus réaliste de sécurité globale : cette double tâche ne peut être menée à bien sans l'appui de citoyens mieux avertis de la complexité pluridimensionnelle de leur propre sécurité.



LA sécurité de chaque pays et la paix de la planète sont menacées au moins autant par des périls économiques que par des risques militaires. La puissance dévastatrice des armes modernes rend très hypothétique une guerre de conquête car elle offrirait au vainqueur « s'il y en a un... » le douteux privilège de s'emparer d'un champ de ruines, pratiquement inexploitable avant longtemps, alors qu'il devrait, chez lui, réparer les dégâts causés par les tirs nucléaires du camp adverse. Quant à la résistance au chantage militaire, elle requiert non pas la parité des forces mais simplement des moyens capables d'infliger à l'adversaire des dommages inacceptables. Plus plausibles que la guerre moderne, deux dangers ont déjà pris forme sous nos yeux :

Par la perte de sa souveraineté économique, un pays subirait la dégradation puis la liquidation progressive de son autonomie politique. Pas de capitulation formelle comme à la suite d'une défaite militaire, mais lente subordination des libertés fondamentales et du niveau de vie à des pouvoirs extérieurs échappant au contrôle des ressortissants du pays économiquement dominé ;

Par dislocation économique et sociale de la planète elle-même, amplification des déséquilibres qui constituent le terrain privilégié des plus folles violences (6). Si meurtriers qu'ils aient été, les conflits régionaux interratés ont fait moins de victimes que le sous-développement économique (famines, malnutrition, épidémies, extrême misère d'où surgissent des conflits internes à caractère interethnique ou révolutionnaire).

Certes, les hallucinés scénarios élaborés dans les états-majors déchaîneraient une apocalypse, mais jusqu'à présent ils restent du domaine des virtualités. Fauchant d'innombrables vies humaines, les effets disruptifs des fractures économiques et sociales appartiennent, eux, au monde réel, quotidien.

Des théories de bazas attribuent aux gouvernements, directeurs et conseillers d'administration, le pouvoir exclusif de déterminer les rapports de forces économiques. Mais seuls le consentement, la résignation ou l'indifférence d'un public plus ou moins bien informé rendent possible la mise en œuvre des politiques préconisées par les « grands décideurs ». Avec les rudes choix dont elle ne parvient pas à se remettre, la décennie 1980-1990 a été dominée par l'acceptation béate d'une certaine vision économique qui, à la tribune des Nations unies, a été formulée en ces termes :

«... Dans les halls de ce bâtiment, on parle beaucoup du droit au développement. Mais il devient de plus en plus évident que le développement n'est pas un droit en lui-même. Il est la résultante de plusieurs droits : le droit de propriété, le droit d'acheter et de vendre librement, le droit de conclure des contrats, le droit d'être libre d'impôts excessifs et de réglementations trop strictes d'un gouvernement facheuse-

ment assure la principale exportation), la Turquie (trop peu développée pour réaliser son vœu d'adhérer à la CEE) ou l'Indonésie ? Ils envieraient plutôt le sort de la Suède : une ponction fiscale lourde, mais le taux de chômage plus faible en Europe, des services sociaux très développés, une industrie et une balance commerciale en excellent santé.

Ne faisant confiance qu'à l'entreprise privée, les théories libérales ont causé au monde un tort incalculable. En 1974, le Fonds monétaire international proposa que les centaines de milliards de pétrodollars fussent recyclés par le Fonds. Appuyé par les pays sous-développés mais aussi par la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, ce point de vue se heurta au veto des Etats-Unis, qui -- bien avant le délire libéral de l'époque réaganienne -- obtinrent que ce recyclage fût assuré par les banques commerciales (7). Celles-ci doivent aujourd'hui se mordre les doigts qu'une telle faveur leur ait été accordée car c'est ainsi qu'elles ont pu prendre des risques majeurs en ouvrant aux pays du tiers-monde des créances dont elles savent maintenant qu'elles sont irrécouvrables.

Si les banques étaient les seules victimes de cette erreur stratégique ! Dès qu'elles découvrirent la situation périlleuse dans laquelle elles s'étaient mises, elles demandèrent au FMI de voler à leur secours. Celui-ci imposa donc aux pays débiteurs une diminution de la consommation par habitant, la suppression des subventions aux produits de première nécessité, l'allègement des services sociaux, un freinage des investissements, l'équilibre de la balance commerciale -- ce qui se traduisit par une réduction de leurs importations en provenance du monde industrialisé, où la crise, dès lors, ne pouvait que s'amplifier. Beau résultat...

ET cependant l'endettement n'a cessé de croître de ceindre : 950 milliards de dollars en 1985 -- au moment où le secrétaire américain au Trésor, à juste titre inquiet, lance le fameux « plan Baker », présenté comme l'annonce d'une solution -- et 1 200 milliards de dollars aujourd'hui. « Le plan Baker est mort. Faisons donc la seule chose décente : enterrons-le, et cherchons autre chose », dit le sénateur Bradley (New-Jersey). Mais, entre un tardif constat de décès et de discrètes funérailles, ce cadavre lui-même continue de faire des ravages : au cours des deux dernières années, quinze pays parmi les plus lourdement endettés ont effectué vers leurs créditeurs des transferts nets de 58 milliards de dollars. Mieux encore, en 1988 le FMI lui-même a reçu du tiers-monde 5 milliards de plus qu'il n'a déboursés en sa faveur (8).

Admirable système, étonnante efficacité de la pompe à capitaux... Vive le libéralisme moderne !

Banques légitimement inquiètes, tiers-monde pris à la gorge : les Etats-Unis, pour autant, s'en portent-ils mieux ? De 1977 à 1988, les 10 % les plus pauvres de la population ont vu leur revenu annuel moyen tomber de 3 673 dollars à 3 286 dollars (- 10,5 %), soit environ 20 000 F - moins, de 1 700 F par mois... Dans le même temps, les familles aisées sont passées de 73 948 dollars à 93 464 dollars (+ 27,4 %), soit environ 580 000 F, et la couche supérieure, à peine 5 % de la population totale, a fait encore mieux : de 94 476 dollars à 129 762 dollars (+ 37,3 %), soit environ 817 000 F. Dans cette catégorie, chaque famille a donc ajouté à son revenu l'équivalent de celui de dix familles pauvres. Peut-être ces chiffres prendront-ils un sens plus concret si l'on ajoute qu'un an d'études coûte en moyenne 12 924 dollars (plus de trois fois le revenu annuel d'une famille pauvre) dans un « college » privé, et

prédéceseur une dette fédérale de 2 100 milliards et un déficit commercial qui, l'an dernier, a atteint 161 milliards. Pour renforcer la sécurité nationale, M. Reagan a beaucoup augmenté le budget militaire. Mais sa politique économique « a sacrifié une part de la souveraineté américaine », note mélancoliquement M. Benjamin Friedman (11).

BIEN avant que cette évidence ne s'impose aux regards les plus myopes, M. Felix Rohatyn, de la Banque Lazard à New-York, lançait le même cri d'alarme (12). Il n'a pas été écouté. Mais il ne se décourage pas. Le voici donc qui revient à la charge. Le système financier américain, ose-t-il écrire, est un « château de cartes » (13). Au grand dam des dévots du libéralisme, il rappelle que ce n'est pas le dieu-marché qui a permis les plaies ouvertes par le « hoquet » boursier d'octobre 1987, mais la Réserve fédérale et les gouvernements japonais et européens en injectant de l'argent dans les circuits financiers déboussolés. Passant en revue les absurdités qui favorisent les pires spéculations, préconisant des réformes urgentes pour éviter la catastrophe, il ajoute :

« Il n'est pas nécessaire d'être un prophète de malheur et de ruine (« a prophet of doom and gloom ») pour espérer le scénario d'un déclin (...). D'un nouveau plongeon des marchés boursiers (...), d'une crise bancaire.

M. Felix Rohatyn n'est pas seul à s'inquiéter (14). Pour payer les intérêts de sa dette (externe et interne), le gouvernement fédéral a déboursé 52 milliards de dollars en 1988, et 151 milliards en 1989. Soit, sur chaque dollar collecté par l'impôt sur le revenu, 21 centimes en 1988 et 37 centimes cette année (15). Et Washington manque d'argent pour l'enseignement, la formation professionnelle, la santé publique...

Depuis la réforme fiscale de M. Reagan, « la dette fédérale a presque triplé, alors que le revenu national n'augmente que de moitié » (16). Les

(2) Voir « Les armes de l'Europe », le Monde diplomatique, janvier 1988.
(3) Sur les effets économiques de la course aux armements, et sur les liens entre désarmement et développement économique, voir le Rapport Thomson, Nations unies, document A/36/356, 5 octobre 1981.
(4) Cet argument est développé dans « Le prix des armes », le Monde diplomatique, juillet 1988.
(5) Antonio Dominí, rapport typographique présenté au séminaire organisé par l'UNITAR (Institut des Nations unies pour la formation et la recherche) et par l'Association soviétique pour les Nations unies, Moscou, 5-9 septembre 1988. D'autres communications présentées au cours de ce séminaire sont mentionnées dans cet article qui, toutefois, ne peut en rien être considéré comme un compte rendu de la rencontre.
(6) Voir le dossier « Sociétés écartelées, planète désolée », le Monde diplomatique, mai 1988.
(7) Sidney Bell, rapport ronéoté présenté au séminaire de Moscou.
(8) Cf. « Forgive Us Our Debts », Time, 10 octobre 1988.
(9) Cf. « Are You Better Off? », Time, 10 octobre 1988. Le même article fournit bien d'autres précisions ; par exemple, trente-sept millions de jeunes Américains ne sont couverts par aucune assurance sociale. D'autre part, la conversion en francs du dollar américain ne permet pas une comparaison exacte puisque, en France, l'enseignement est pratiquement gratuit et que les soins de santé sont, pour l'essentiel, remboursés par la Sécurité sociale. De telles différences ne sont pas seulement économiques ou budgétaires : elles traduisent deux conceptions différentes de la place de l'homme dans la société, deux approches de la civilisation humaine. Dans le même numéro de Time, voir aussi l'article « The Underclass : Breaking the Cycle », portrait économique, social et culturel de sept à huit millions d'Américains qui vivent dans les pires conditions. « Dans la guerre contre la pauvreté, semble-t-il, c'est la pauvreté qui a conquis en France. Voir aussi « America's Third World », Newsweek, 8 août 1987.

(10) Voir « L'Empire du dollar », le Monde diplomatique, février 1988. Après du libéralisme économique, appuyé sur d'inébranlables convictions, Guy Sorman, auteur de la Révolution conservatrice, déclare au Nouvel Observateur (14-20 octobre 1988) : « Le réaganisme a été globalement positif... »
(11) Benjamin M. Friedman, « The Campaign's Hidden Issue », The New York Review of Books, 13 octobre 1988. Cet article analyse aussi l'étonnant endettement des entreprises. Il propose un ensemble de mesures pour redresser la situation, et déplore qu'aucun des deux candidats n'ait en ce langage de s'aventurer sur ce terrain.
(12) Cf. F. Rohatyn, The New York Review of Books, 3 décembre 1987 et 18 février 1988.
(13) Felix Rohatyn, « A Financial House of Cards », Time, 17 octobre 1988.
(14) Voir en particulier Françoise Crocq, « La dette extérieure des Etats-Unis : une bombe à retardement », le Monde, 13 octobre 1988.
(15) Cf. David S. Broder, « Campaign : The Winner So Far Seems to be Cynicism », International Herald Tribune, 30 septembre 1988.
(16) Benjamin Friedman, article cité, cf. note 11.
(17) Cf. « Weather Worries », Time, 12 septembre 1988. Au cours des quatre derniers mois, les taux d'intérêt ont grimpé de 7,7 % à 12,2 % en Grande-Bretagne, de 7,6 % à 8,1 % en France, et de 3,5 % à 5,3 % en Allemagne.
(18) Voir l'article de Philip Anderson, prix Nobel de physique, le Monde diplomatique, décembre 1986.
(19) « L'Amérique ne sait pas encore que le rêve américain est mort. Il ne pourra revivre que par l'abandon de l'empire. Et, abandonner l'empire, ce n'est pas renoncer à une abstraite volonté de jouissance. C'est renouer [à tout ce] que l'Amérique exploite au profit de son monde afin de faire du mode de vie américain un exemple inimitable. Abandonner l'empire, ce serait priver l'Amérique de sa condition de consommateur privilégié », Claude Julien, L'Empire américain, Grasset, Paris, 1968, page 348.

compétition mondiale dont tout citoyen détermine le cours

Ainsi s'affichent les liens qui unissent diplomatique, économie, écologie, politique intérieure. Les relations entre les deux voisins sont à la fois cordiales et inconfortables. Leurs échanges commerciaux atteignent 165 milliards de dollars par an. En toute liberté, les Etats-Unis établissent chez eux, où leur semble, leurs industries polluantes. Mais ils ne possèdent aucune autorité sur les vents dominants, les émanations toxiques et les pluies acides ne respectent aucune frontière. Les Canadiens voient dépérir leurs forêts. Ils craignent en outre que leur système de protection sociale, très avancé, ne soit érodé par l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Classique conflit de souveraineté, dont tous les continents fournissent maints exemples. Dans le Nord industrialisé, tout pays - capitaliste ou communiste - prend des décisions qui relèvent de sa seule autorité mais infligent à ses voisins d'insupportables nuisances : forêts, fleuves, effet de Tchernobyl, etc. Le sous-développement du Sud n'est pas moins destructeur de l'environnement : déforestation par les populations locales en quête de bois de chauffage et par les sociétés occidentales qui exploitent les scieries, installation d'industries polluantes dans le Nord ne veut pas chez lui, dépôt de déchets toxiques moyennant des redevances que des gouvernements pauvres et imprévoyants considèrent comme une aubaine inespérée (22).

Au même titre que les missiles intercontinentaux, les flux de capitaux ou les communications par satellite, la destruction de l'environnement est devenue un phénomène transfrontières de premier grandeur. Le droit reste le signe distinctif d'une civilisation, mais, dans chacun de ces domaines, ce monde « civilisé » souffre d'une grave pénurie de droit : droit de la guerre larvée par les armes modernes, code de bonne conduite envisagé pour les firmes multinationales mais qui n'a pas vu le jour, droit écologique encore dans les limbes.

C'est ainsi que la Méditerranée se présente moins comme un « lac de paix » que comme la poubelle des pays riverains. La pollution des océans lamine les modestes ressources que les pêcheries assurent à des pays beaucoup trop pauvres pour avoir les moyens d'empoisonner leurs rivages. Qu'il s'agisse de la détérioration de la couche d'ozone ou de l'accumulation de dioxyde de carbone, « les problèmes écologiques sont devenus un aspect important des relations internationales modernes » (23). Ils compromettent les chances de survie de toute nation économiquement et militairement souveraine.

La nature est fragile : de grandes familles nées d'un environnement stable jettent, par vagues successives, des millions de personnes vers des pays voisins qui souvent ont le plus grand mal à nourrir leur propre population. Pour déclencher ces vastes migrations, la faim s'ajoute à la violence répressive et la guerre, ou la simple et insupportable pauvreté : « boat people » fuyant le Vietnam et le Cambodge, paysans salvadoriens et guatemaltèques cherchant au Mexique un havre de sécurité, Mexicains eux-mêmes franchissant illégalement le rio Grande pour trouver un emploi aux Etats-Unis, caravanes familiales aux confins de l'Ethiopie et du Soudan... Comme la production industrielle ou le tourisme d'agrément, le phénomène des migrations massives s'est, lui aussi, mondialisé. Aucun « cordon sanitaire » ne pourra endiguer ces flots de réfugiés « politiques » ou « économiques ».

La distinction entre ces deux catégories de déracinés suppose que l'économie, se développant de manière autonome, échapperait au politique. Ce serait oublier - attitude intellectuelle confortable - que les drames les plus cruels ont à la fois des causes nationales et des causes transfrontières. Coups d'Etat télécommandés de l'étranger (contre Sihanouk au Cambodge en 1970, contre Allende au Chili en 1973, en Afghanistan en 1979...), conflits internes ou internationaux entretenus par les ventes d'armes (Liban, Irak-Iran, Tchad, Amérique centrale...), dilapidation des ressources nationales par la sainte alliance entre le corrompu autochtone et le corrupteur étranger (ou vice versa...), appauvrissement magistralement organisé par le flux de capitaux du Sud vers le Nord : qu'ils soient « politiques » ou « économiques », les migrants ne se demandent pas s'ils risquent de déstabiliser le pays d'accueil : ils se savent si peu responsables de la déstabilisation de leur propre pays...

Pour le meilleur et pour le pire, la mondialisation, qui avance sur tous les fronts, a hissé l'écologie et les migrations à un niveau de dignité qui leur vaut l'attention des diplomates...

Si l'on en juge par la médiocrité des campagnes électorales - d'abord en France, puis aux Etats-Unis, - il semble admis que les citoyens sont malheur-

reusement inaptes à voir clair dans la nouvelle configuration mondiale.

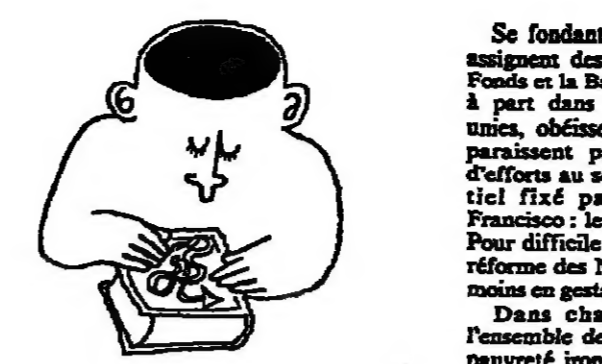
Après le premier débat télévisé entre les candidats démocrate et républicain, les Américains estiment que M. Dukakis est plus convaincant, qu'il maîtrise mieux les dossiers, qu'il a davantage de choses à dire sur les problèmes abordés, que ses arguments sont meilleurs - mais ils voteront pour M. Bush parce qu'ils le trouvent plus « présidentiel » et plus « sympathique » (24)... Il convient donc, soit de renoncer à toute raison, soit de supprimer la télévision ou la démocratie ainsi pratiquée...

EN dépit de sa complexité, la crise protéiforme du monde contemporain n'est pourtant pas sans solution. L'analyse de ses désordres et de ses déséquilibres, qui n'avaient rien d'inévitable, suggère, par leur origine même, les voies qu'il convient d'explorer dans la recherche d'une harmonie plus satisfaisante qui, sans éliminer tensions et contradictions, leur donnerait un sens constructif. Aussi éloigné de la nostalgie d'un passé idéalisé que de la résignation devant des troubles incompressibles, « la gestion du mouvement, et donc du désordre (...), est une conquête, une création constante que des valeurs jeunes, une éthique nouvelle et largement partagée, orientent », écrit Georges Balandier (25).

Une « éthique », un ensemble de valeurs, la définition de finalités et de critères essentiels et comptables qui, pourtant très fragiles, dominent la pensée et les comportements actuels : écosystème déséquilibré, priorité militaire accordée au court terme et aux rapports de forces les plus élémentaires, raisonnement en termes de PNB et de cash-flow et non en termes de civilisation. Dans l'effort soutenu pour guérir une planète détraquée, quelques lignes de force se dégagent des déboires mondiaux.

Sur le plan militaire, dévoreur d'énormes ressources, les Supergrands eux-mêmes semblent convenir que la course aux armements les épuise sans profit réel. Ils tentent de passer de la vague recherche d'une « défense suffisante » à la définition d'une « défense suffisante » qui atténuerait les tensions. Ils souhaitent que la réduction des dépenses de guerre dégage des moyens qu'ils pourraient affecter au développement économique, à la satisfaction des besoins sociaux et culturels, à la préservation de l'environnement naturel par l'utilisation de technologies non polluantes. La future conférence sur les armes chimiques peut avoir un impact médiatique, surtout après l'utilisation de gaz par l'Irak ; mais chaque Etat concerné sait que l'allègement du fardeau militaire passe par la négociation sur les armes conventionnelles, par la diminution et la non-perfectionnement des armes stratégiques, donc par l'arrêt des essais nucléaires.

Sur le plan économique, les politiques suivies jusqu'à présent nuisent à la croissance car elles sont élaborées à partir d'indicateurs qui ne rendent pas compte de toute la réalité puisqu'elles négligent au sacrifice le principal agent de progrès : l'homme - son éducation, sa culture, sa compétence, sa santé, son aptitude à aimer son travail. A cet égard, l'UNICEF a avancé d'utiles propositions pour refondre les indices qui entrent dans le calcul du PNB. Ces suggestions ont été publiquement approuvées par le FMI et la Banque mondiale... qui n'en tiennent pourtant aucun compte dans leur pratique (26).



Se fondant sur des statuts qui leur assignent des fonctions techniques, le Fonds et la Banque occupent une place à part dans le système des Nations unies, obéissent à d'autres règles, ne paraissent pas consacrer beaucoup d'efforts au service de l'objectif essentiel fixé par la Charte de San Francisco : le « maintien de la paix ». Pour difficile qu'elle soit, la nécessaire réforme des Nations unies n'en est pas moins en gestation (27).

Dans chaque pays comme sur l'ensemble de la planète, les zones de pauvreté s'élargissent, freinent la croissance économique et multiplient les risques de conflit aussi longtemps que prévaut l'actuel non-système monétaire. Lors de la conférence annuelle du FMI et de la Banque mondiale, l'an dernier, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, stupéfié son auditoire (28) en se disant prêt à faire entrer « un panier de matières premières, y compris l'or », dans la définition d'une nouvelle unité de référence, et donc de la valeur comparée des devises. Il rejoignait ainsi la proposition avancée en 1964 par trois économistes de réputation mondiale, MM. Kaldor, Hart et Tjörbergen. Ces thèses avaient eu un précurseur, hélas bien oublié, en la personne de Pierre Mendès France (29). La crainte d'innover les a laissés dans les tiroirs. La relance économique passe pourtant par un tel système, seul apte à reconstituer le pouvoir d'achat du tiers-monde, grand fournisseur de matières premières dont le Nord, en dépit des matériaux composites, reste grand consommateur.

DEPRENANT une idée de Keynes, Nicholas Kaldor proposait en 1983 la constitution de stocks de produits de base pour amortir (buffer stocks) les aberrantes fluctuations de leurs cours (30). Les accords de Lomé poursuivaient un objectif analogue en garantissant les ressources d'exportation d'une quarantaine de pays. Les cours des métaux non ferreux et des produits tropicaux sont actuellement déterminés sur des marchés à terme, hautement spéculatifs. Seules l'abolition ou la réforme radicale de ce système contre-productif peuvent rétablir le tiers-monde dans sa position de partenaire-client des pays industrialisés et stimuler la demande globale.

Un responsable soviétique estime que la chute des cours des produits de base depuis trois ans a diminué de 20 milliards de dollars les ressources de l'URSS (31), limitant ainsi ses achats à l'Ouest. Moscou a annoncé son intention d'adhérer au FMI, à la Banque mondiale, à l'Accord général sur le commerce et les douanes (GATT), et c'est là sans doute l'une des conditions de succès des réformes entreprises par M. Gorbatchev (32). Une telle participation favoriserait une approche plus réaliste de l'estimation des cours des matières premières, et, ainsi, les exportations de l'Occident vers les marchés de l'Est comme de l'Est vers le tiers-monde.

Le GATT, qui a obtenu d'importants résultats dans la libération des échanges, devra bien un jour accorder une plus grande attention aux conditions économiques et sociales (horaires, salaires, etc.) dans lesquelles sont produites les marchandises échangées. L'action du Bureau international du travail (BIT) à Genève tend précisément à faire respecter par tous les pays des normes communes dans le traitement de la main-d'œuvre. Pour un meilleur équilibre mondial, une harmonisation progressive des conditions de travail est au moins aussi importante que la libéralisation du commerce.

Parce qu'elles ont implanté des centres de production dans des pays à main-d'œuvre bon marché, les firmes multinationales ne veulent évidemment pas entendre parler d'un tel bouleversement. Elles ont raison... Leurs intérêts ne s'identifient pas à ceux du pays d'origine. Par

la délocalisation de leurs usines, ces firmes, américaines par exemple, sont prospères, alors que Washington s'endette à vive allure.



POUR faire face à leur endettement, la plupart des pays du tiers-monde ont hypothéqué leurs ressources naturelles, notamment leurs forêts vouées à la destruction (33). En s'endettant à outrance, les Etats-Unis, de leur côté, hypothéquent leur propre avenir (34). Et l'Europe ? Elle ne peut de sang-froid souscrire aux conceptions dominantes dont elle tente de se protéger par le système monétaire européen. Osera-t-elle aller plus loin ? Ou bien le « grand marché unique » de 1993 sera-t-il qu'un reflet, modèle réduit, de l'anarchie planétaire ? La CEE ne saurait oublier qu'elle ne représente qu'une moitié de l'Europe, que sa sécurité militaire et économique est inséparable de la sécurité de l'autre moitié. De même pour la protection de l'environnement. Le récent établissement de relations entre la CEE et le COMECON esquisse timidement une orientation prometteuse. Que des gouvernements timorés hésitent à s'engager dans cette voie, et ils rendraient inefficace « la naissance en Europe centrale d'un bloc de pays à systèmes différents sous l'hégémonie allemande, hégémonie pour le moment économique ». Un tel projet serait vite intolérable pour la France et ses voisins méditerranéens. Par sa géographie et, surtout, par sa culture, l'Europe est un tout. Or « les niveaux de vie en Europe de l'Est et en Occident se sont (...) éloignés l'un de l'autre, et cela à un degré tel que nous sommes menacés de nous séparer dans la façon même de penser ». Ainsi s'exprime M. Janusz Stefaniowicz, ambassadeur de Pologne à Paris (35).

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, l'Europe occidentale ne peut que s'acharner à obtenir le maximum d'autonomie relative pour ne pas être condamnée à contempler passivement et à subir, impuissante, les déchirements et les explosions d'une planète en désarroi. Attendant d'elle un geste, deux partenaires s'offrent à elle : l'Europe de l'Est, que quarante ans de communisme n'ont pas découragé de penser européen ; le tiers-monde, étriqué par un écosystème étroit qui porte en lui violence, guerres et ruine. L'économisme et le vasselisme des nations industrialisées sont aveugles pour lui sacrifier leurs valeurs de civilisation.

Perspectives à la fois trop lointaines et abstraites pour des populations absorbées par leurs difficultés de vie, pour des salariés préoccupés de leur pouvoir d'achat ? Cela signifierait que l'homme moderne aurait renoncé à tirer profit de l'analyse et de la réflexion. Mais il est vrai que l'analyse et la réflexion n'ont pas leur place dans le théâtre d'ombres médiatique, parfaitement au point pour convaincre des êtres déceivrés de succomber aux mirages d'un libéralisme économique qui place l'argent au-dessus de toutes les raisons que l'homme peut avoir de vivre.

CLAUDE JULIEN

(20) International Herald Tribune, 3 octobre 1988. La date des élections est fixée au 21 novembre.
(21) Time, 10 octobre 1988.
(22) Voir le dossier « Une planète mise à sac », le Monde diplomatique, octobre 1988.
(23) Ecological Security and Sustainable Development, rapport rédigé et présenté par S.A. Brivon, R.A. Perle et V.P. Voronin au séminaire de Moscou. Voir aussi Notre avenir à tous (Rapport Brundtland), commission sur l'environnement et le développement, Edition du Fleuve et Les Publications du Québec, Montréal, 1988.
(24) Time, 10 octobre 1988.
(25) Voir Georges Balandier, Le Désordre, siège du mouvement, Fayard, Paris, 1988, dont René Passet rend compte page 33.
(26) Cf. A. C. Cornis, R. Joly et F. Stewart, Adjustment with a Human Face : Promoting the Poor and Promoting the Growth, Oxford University Press, 1987. Ces thèses sont exposées dans l'article de Robert Joly et Denis Cailheux, le Monde diplomatique, janvier 1987.
(27) Elle a fait l'objet de propositions concrètes lors du séminaire organisé à Moscou début septembre.
(28) Le 30 septembre 1987 à Tokyo.
(29) Dont le texte intégral avait été publié par le Monde diplomatique, octobre et novembre 1966.
(30) Nicholas Kaldor, « The Role of Commodity Prices in Economic Recovery », Lloyd's Bank Review, juillet 1983.
(31) L. D. Ivanov, communication au séminaire de Moscou.
(32) Cf. « La paix des armes », le Monde diplomatique, juillet 1988.
(33) Ainsi le Brésil pour la forêt amazonienne, en ce moment ravagée par de gigantesques incendies volontaires, moyen sauvage de défrichage qui détruit l'écosystème. De son côté, la banque new-yorkaise Citicorp a troqué une créance de 66 millions de dollars sur le Chili contre un projet forestier de 56 millions seulement.
(34) Fléau terrible courante aux Etats-Unis : le Père Noël dit aux enfants de choisir ce qui leur plaît, les parents paieront ; M. Reagan dit aux parents de choisir ce qui leur plaît, leurs enfants et petits-enfants paieront.
(35) Dans un article du quotidien populaire polonais Zycie Warszawy, bulletin d'information n° 37, Service de presse, ambassade de Pologne à Paris.

CAPITAL PRIVÉ, DÉVELOPPEMENT

Les multinationales,

L'ARGENT coule à flots, des sommes colossales s'investissent ou se perdent dans les gouffres spéculatifs. La décennie qui s'achève a vu croître l'importance et le rôle des sociétés multinationales. Pourtant, ces flux de capitaux contribuent de façon marginale à ce qu'il est convenu d'appeler le développement, comme si la richesse ne pouvait prendre greffe que sur la richesse. Quant au mouvement syndical, il risque de ne plus jouer son irremplaçable rôle libérateur s'il ne rompt pas avec sa tendance actuelle, de plus en plus gestionnaire, qui tourne le dos à sa mission.

Par JACQUES DECORNOY

Etoutant fin de décennie ! Le système capitaliste achève sa conquête du monde cependant que s'affirme, hors des cercles politiques, la prise de conscience de l'épuisement d'un concept : celui de développement. Deux évolutions antagonistes, en fait complémentaires. L'entrée en force de la Chine (décembre 1978) dans un mode de fonctionnement tournant le dos à l'expérience socialiste et l'annonce de mutations en URSS ont pulvérisés les anciennes divisions. La planète se couvre d'un gigantesque entrelacs de joint-ventures ; les contradictions, oppositions d'intérêts, rivalités en tout genre (Etats-Unis-Japon, Japon-CEE, Etats-Unis-CEE, etc.), choc des continents et choc des nations, qui se perpétuent et s'aiguisent, ne peuvent masquer ce phénomène.

Mais, en même temps, comment ignorer le cul-de-sac auquel aboutit ce cours ? Les pays qui étaient partis à la recherche du socialisme ont commis une faute dont ils ne sont pas près de se relever, fasciés qu'ils étaient, et demeurant, par le niveau et le style de vie occidentaux, n'en observant que leurs aspects libéraux, n'en comprenant pas les limites intrinsèques. Or, au moment même où ils tentent de se couler dans le moule commun, le mythe de l'expansion pour tous d'une maine toujours plus abondante vole en éclats. Sauf à faire (hypothèse éthiquement odieuse, mais qu'il serait léger d'écarter) un choix en faveur d'une division en deux (et non trois) mondes - une minorité de riches et une immense majorité de pauvres, il apparaît de plus en plus clairement que d'autres options s'imposent pour réduire la fracture grandissante entre les commensaux et la foule des exclus.

Parvenu aux limites de son expansion spatiale, le capitalisme est incapable d'occuper le terrain. Les laissés-pour-compte de ses terres d'élection du Nord (millions de chômeurs, dizaine de millions d'illettrés) sont légions, mais partout ailleurs sont déjà majori-

millions de personnes vivant au-dessous de la « ligne de pauvreté » - dont un quart sont de véritables païens - et un million de milliardaires (en dollars) (1). Partout ailleurs, du jusque, l'horizon est bouché. Pour s'en persuader, il suffit de lire les documents les plus officiels, même s'ils sont prudemment et technocratiquement rédigés (2).

Et pourtant... « L'avenir du capitalisme dépendra de la meilleure façon d'utiliser l'espace », déclare M. Arthur M. Dale, homme d'affaires texan, l'un des chauds partisans, et agent influent, de la conquête de cette nouvelle frontière par les firmes privées, conquête qu'il envisage de mener avec les Russes, considérés comme acquis au capitalisme (3). Le groupe japonais Mizui échange avec le monde entier 110 000 informations par jour. Des moyens scientifiques de plus en plus fantastiques sont mis en œuvre. En quelques secondes des décisions sont

diffusées tout autour du globe, aux conséquences incalculables. Or, si elles n'épargnent personne - jusqu'aux profondeurs de l'Amazonie lorsqu'il s'agit d'investir dans la forêt ou la viande, - elles ne parviennent pas à ouvrir à la majorité les portes du paradis du développement.

En cette ère de libéralisme généralisé, mission est confiée aux firmes privées, en collaboration avec les Etats et les organismes interétatiques chargés

de les assister, de promouvoir abondamment et bien-être. Des entreprises productrices de marchandises et, de plus en plus, de services et d'ignorance, pour les plus performantes, les frontières. Leur seul moteur, leur unique raison d'être était le profit, force qui de constater qu'un immense fossé sépare le but assigné des capacités d'action. Et, sans le moins du monde s'en rendre compte, ils ont tenté dans le Nord, il faut souligner cette évidence : le Sud est hors course.

Faiblesse des transferts de technologie

LES multinationales ont amérifié les gains investissements d'abord chez elles, aux Etats-Unis et dans quelques pays asiatiques, les mutations technologiques étant obséquieuses avantagées coûteuses, les économies américaines, proche-orientales et africaines fléchissant. « Le danger existe de

voir, à l'avenir, les pays en développement devenir de plus en plus marginaux » pour les grandes firmes. Au cours de la première phase de l'expansion de l'électronique, les multinationales ont joué un rôle certain en « impliquant les pays en développement dans la division internationale du travail » ; cependant, l'usage de plus en plus répandu des techniques informatiques, des biotechnologies et des nouveaux matériaux n'ont pas permis le redynamisme des économies avancées et encore moins celui des pays sous-développés. « Dans ce contexte économique mondial, l'adoption très répandue de l'informatique a plus créé de chômage qu'elle n'a contribué à la croissance... » Se trouve ainsi un nouveau fossé entre le Nord et le Sud, - car les grands groupes ont tendance à réorienter leurs activités en Occident (la part de la main-d'œuvre dans les coûts étant parfois infinimentale), et il est dans ces conditions faiblesse de la part de transfert de technologie. D'autant qu'un cycle infernal est engagé : il faut, pour « gagner », accélérer le rythme d'innovation d'une durée de vie de plus en plus brève, donc investir de plus en plus, donc multiplier les accords créés entre firmes. Une logique implacable, qui est une logique d'exclusion.

Quelques exemples pour souligner cette évolution. La puissance financière montante de cette fin de siècle, le Japon, consacrait en 1975 57 % de ses investissements directs à l'étranger aux pays en voie de développement, mais seulement 33 % en 1986 : il s'agissait

- (1) Times, 10 novembre 1988.
- (2) Ainsi le rapport *Transnational Corporations in World Development. Trends and Prospects*, United Nations Centre for Transnational Corporations, ONU, New-York, 1988, 623 pages. Sauf mention contraire, les informations et citations ici produites sont extraites de ce document. D'autre part, à propos des contradictions entre l'action des organisations telles que le FMI et la Banque mondiale et leur volonté affichée de promouvoir l'accumulation locale du capital, lire Joyce Kolko, *Restructuring the World Economy*, Pantheon, New-York, 1984.
- (3) Beth Karlin, « Space-New Frontier for US Entrepreneurs », *International Herald Tribune*, 14 septembre 1988.

taires, et le seront plus encore demain, ceux qu'il n'est pas à même d'intégrer. Le nombre des sans-travail va croître en Europe ; aux Etats-Unis coexistent une classe moyenne laminée, trente

Le bal des vampires

ANNECY, septembre 1988. Gillette annonce son intention de fermer son usine et de licencier ses sept cent quarante ouvriers - une mesure qui touche indirectement des milliers de personnes. Le plan global du groupe prévoit la suppression de dix des sociétés et onze usines. Les causes de ce sinistre sont connues : Gillette a, pour repousser les attaques de « radeurs », déboursé plus de 1 600 millions de dollars ; la firme a, dans le même temps, perdu de grosses parts de marché, victime d'un concurrent audacieux, dans deux domaines à l'évidence modernes et créatifs : le briquet jetable et le rasoir jetable.

Seussaint racoculé des mécanistes du « développement » : la prédation financière, dont la valeur éthique ne sera jamais assez soulignée, et le gaspillage, devenu règne de vie. Place aux inventeurs de produits jetables. Les hommes ? Jetables, ils le sont, eux aussi.

De l'affaire Gillette, le gouvernement français s'est à juste titre ému. Elle est pourtant banalement consubstantielle à sa logique économique et on ne sache pas que les syndicats fassent campagne contre le gaspillage. Les « Anneccys » ne peuvent que se multiplier, sur tous les continents. Telle est la règle du jeu.

Un jeu qui bat son plein. Un an après l'avertissement du 19 octobre 1987, qu'il contribuait à provoquer, Newsweek peut écrire que nous vivons dans « un château de cartes financiers ». Les « radeurs » attaquent aux Etats-Unis avec une violence inouïe (une OPA est décidée contre la firme Nabisco pour... plus de 20 milliards de dollars). L'Anglo-American sud-africaine se lance, pour 4,9 milliards de dollars, à l'assaut de la Consolidated Gold Fields britannique, second producteur d'or occidental. Le Japon, jusqu'à ce jour quelque peu à l'écart de ces pratiques, est saisi par la fièvre des « radeurs » : M. Kitaro Watanabe (fortune estimée à 1 milliard de dollars) se distingue dans ce genre de divertissement, mais il est loin d'être le seul (1).

Il a fallu que M. Michael Milken et sa banque d'investissement, Drexel Burnham Lambert, franchissent quel-

ques bornes pour que « l'homme qui a révolutionné Wall Street » soit poursuivi en justice. Drexel, avant même l'ouverture du procès, a dépensé 180 millions de dollars pour sa défense, dont 40 millions pour constituer et photocopier 1,5 million de pages de documents (soit l'équivalent au revenu annuel de 250 000 habitants du Bangladesh). M. Milken et ses amis, qui ont commis des délits d'initié, n'en continuent pas moins de contrôler 80 % du marché des « junk bonds », ou « obligations de pacotille », marché évalué à 160 milliards de dollars. Le procès n'est pas destiné à mettre fin au bal des vampires. Il y aura simplement davantage de mineurs de jeu, parmi lesquels les gens bien élevés de la côte Est que M. Milken avait bousculés depuis la Californie. Conclusions...

Une journaliste, Corrie Bruck, a débité avec une précision remarquable les méthodes de M. Milken, les rencontres annuelles entre le « roi » et les mille cinq cents à deux mille dirigeants de firmes en affaire avec lui, ces « bal des prédateurs », celui de 1985 notamment, au cours duquel le « radeur » déclara à ses invités qu'ils représentaient une puissance de « 3 000 milliards de dollars ». Elle décrivit les coups de boucrot contre les firmes (dont Gillette), cette fantastique manipulation de l'argent par le biais des M and A (Mergers and Acquisitions - fusions et achats), la « nationalisation » des membres importants du Congrès et de la Réserve fédérale, la « teneur » des conseils d'administration soumis au chantage (2).

Le bal continue.

J. D.

- (1) *Financial Times*, 7 septembre 1988.
- (2) Corrie Bruck, *The Predators' Ball. The Junk Bond Raiders and the Men Who Staked Them*, The American Lawyer, Simon and Schuster, New-York, 1988, 385 pages, 19,95 dollars.

Mortelle démission du syndicalisme

Par CHRISTIAN DE BRIE

CONCENTRATION du capitalisme multinational et mondialisation de l'économie entraînent les peuples dans une guerre fratricide pour la possession des marchés : fusions et prises de contrôle, OPA et spéculation, restructuration et délocalisation, précarité des emplois et chômage, exploitation de la force de travail dans les nouveaux pays industrialisés et étrangement du tiers-monde surexploité sont le lot de cette concurrence sauvage placée sous le signe de la compétitivité.

En nombre de plus en plus restreint, de très grands groupes industriels et financiers contrôlent directement, et par un immense réseau d'entreprises dépendantes et sous-traitantes, une part sans cesse accrue de la richesse des nations (voir ci-dessus l'article de Jacques Decornoy). Ces groupes sont eux-mêmes dirigés par une petite caste d'hommes qui ne détiennent qu'une fraction minime du capital mais décident, sans mandat ni responsabilité démocratique, des modes de production, de l'organisation, de la répartition du travail et des investissements, autant de choix qui conditionnent l'avenir des hommes. Dans la plupart des cas, avec la complicité des pouvoirs établis et en osmose avec les bureaucraties gouvernementales.

Des antagonistes masqués

ENGAGÉES dans une guerre économique plus dévastatrice que les conflits armés, les plus grandes firmes s'emploient à enrôler leur personnel - et plus largement l'ensemble des travailleurs - dans ce combat douteux. Apparaissent alors de nouvelles formes d'adhésion et d'intégration où le dressage des comportements et la manipulation du langage tentent de masquer la réalité des antagonismes.

Le prolétariat rêvait d'éliminer l'exploitation capitaliste et la bourgeoisie. C'est la bourgeoisie qui s'est débarrassée du prolétariat. Verbalement. Plus de prolétaires, mais des « catégories sociales les

plus défavorisées ». Par qui ? par quel ? La question ne sera pas posée. Plus de classe ouvrière - concept archaïque - exploitée dans les usines et les ateliers pour maximiser les profits mais des « ressources humaines gérées dans un cadre mobilisateur innovant ». Plus de patrons, des managers ; plus de syndicats, des « partenaires sociaux ». Les chefs ont disparu. Celui du personnel a cédé la place au DRH - le « directeur des relations humaines » - et les petits chefs veillant aux cadencés se sont transformés en « animateurs d'équipes participatives aux objectifs de l'entreprise ». Les « conflits d'intérêts » ont remplacé les luttes de classes et l'intervention des pilotes patronales pour briser les mouvements sociaux et les grèves doit être considérée comme une « assistance à l'insubordination dans un environnement conflictuel ». Statuts précaires, parcellisation du travail, chômage technique et licenciements sont désormais rangés sous la rubrique : « systèmes organisationnels flexibles ».

Retracer méticuleusement la longue histoire de la CFDT (1) depuis sa constitution en 1964, le livre d'un enseignant-chercheur, qui a derrière lui vingt-cinq ans de pratique syndicale militante, Pierre Cour-Saliba (2), nous fait découvrir les ravages opérés par le discours moderniste au sein d'une organisation syndicale qui, après avoir occupé le terrain ombilical de la référence au catholicisme social, s'était résolument orientée vers un projet de socialisme autogestionnaire.

Préparé de longue date, le recadrage de la CFDT de M. Edmond Maire a coïncidé avec l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981. Une lente dérive l'a conduite à s'insérer dans la logique d'une politique globale de gestion de la crise sans en maîtriser les données ni avoir prise sur les décisions, à jouer le rôle de régulateur social à l'échelon national, à accepter bon nombre de revendications patronales et de mesures gouvernementales, de la flexibilité au plan de rigueur, au risque d'apparaître comme un relais du pouvoir. Attitude justifiée par des considérations sur l'évolution des rapports sociaux et l'adaptation nécessaire du syndicalisme.

De l'intégration des analyses d'Alain Touraine sur le déclin de la classe ouvrière - mouvement social permis d'autres - à l'épigraphie des luttes syndicales

de Pierre Rosanvallon. - « Ayant accompli son programme, le syndicalisme est devenu une sorte d'agence sociale de gestion », - on en arrive au renoncement : « La vieille mythologie syndicale a vécu. La grève est devenue impopulaire. Le plus grand succès syndical est d'avoir imposé l'économie de la grève. » (M. Edmond Maire.)

Le chemin est tracé pour un « consensus rampant » sous prétexte de « ne pas mettre à genoux les deux millions d'employeurs de la société française » (M. Edmond Maire). « Le syndicat doit comprendre la nécessité et les impératifs de la compétitivité » (M. Antoine Riboux (3)). « Admettre que les chefs d'entreprise ne sont en définitive pas seuls à créer des emplois productifs », (M. Roger Fauroux (4)), répète la minorité du patronat prête au dialogue avec le « partenaire social ».

Reste qu'en France les patrons n'ont jamais véritablement accepté le syndicalisme et se prennent parfois à rêver de sa disparition. Aujourd'hui encore, il est rejeté dans 80 % des PME, dont on dit qu'elles sont le réservoir des futurs emplois. Pierre Cour-Saliba mesure le recul des droits sociaux, la détérioration des conditions de travail au cours des dernières années sous la pression de l'offensive libérale (5). Il serait outrancier de faire porter toute la responsabilité à la CFDT et au mouvement syndical français, dont les faiblesses traditionnelles sont connues : insuffisante représentativité et divisions compensées par un statut institutionnel aux effets pervers. Le taux de syndicalisation, qui a rarement dépassé 20 % des salariés, est tombé aujourd'hui à, vraisemblablement, moins de 10 %, partagé entre trois grandes fédérations concurrentes (sans compter un nombre important de fédérations et de syndicats autonomes), qui se livrent une concurrence dont le patronat et le pouvoir savent tirer le meilleur parti, tandis que les travailleurs en font trop souvent les frais. La perte de crédibilité des syndicats entraîne l'émergence de « coordinations » lors des grands mouvements de grève, dont on peut penser qu'elles ne sont pas, professionnellement, les mieux armées pour tirer parti, lors des négociations, d'un rapport de forces favorable.

La dérive du mouvement syndical devrait avoir eu moins pour effet de remettre à l'ordre du jour quelques vérités simples, que rappelle Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT, dans le préface du livre.

Des droits conquis de haute lutte

La fonction d'un syndicat est de défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs et de gérer la question sociale dans une société et dans des entreprises où le pouvoir économique n'est ni partagé ni contrôlé par ceux qui le subissent. Les droits conquis ont toujours été arrachés de haute lutte au pouvoir patronal et au pouvoir étatique, qui ont systématiquement considérés les revendications - de la limitation de la durée du travail des enfants dans les mines à la semaine de trente-cinq heures - comme irréalisables, utopiques et irresponsables. Ces droits ne sont jamais définitivement acquis ; dès que les circonstances le permettent, ils sont remis en cause, comme le prouve la période récente. Les antagonismes de classe existent, ils sont le moteur de l'évolution, et sont réglés provisoirement par la négociation, dans le cadre du rapport de forces établi par les luttes sociales. Comme le capitalisme, ces dernières sont appelées à se mondialiser.

« Le syndicalisme européen est majoritairement uni dans le CES (6), c'est un progrès considérable, conclut Eugène Descamps, tandis que de nouvelles forces entrent en jeu au Japon, dans le Sud-Est asiatique, en Amérique latine (...). La montée en puissance du syndicalisme dans les pays nouvellement industrialisés (...) demandera du temps, mais elle modifiera totalement les données. Le développement exigera de nous une solidarité active. En revanche, il facilitera la lutte contre la domination des groupes internationaux. »

- (1) Confédération française démocratique du travail.
- (2) Le CFDT, un passé porteur d'avenir, éditions La Brèche/PEC, Montreuil, 478 pages, 107 F.
- (3) PDG de la société Gervais-Danone.
- (4) Ancien PDG de Saint-Gobain, ministre de l'Industrie dans le gouvernement Rocard.
- (5) Voir également Jacques Le Goff, « L'effacement éboulé contre le monde du travail », *Le Monde diplomatique*, avril 1988.
- (6) Confédération européenne des syndicats.

SUD ET
Amipré
 LA DOCUMENT
 21 Quai

JAMAIS TANT DE RICHESSES.

Sur les causes de la pauvreté des nations

LES économies libérales comme les économies étatiques n'ont pas éliminé la pauvreté, bien au contraire. Le phénomène ne cesse de croître, paradoxe d'un monde qui pourtant vante l'« expansion », investit beaucoup dans la recherche, produit de plus en plus. Paradoxe apparent, qui ne se dissipera pas aussi longtemps que ne sera pas imaginé un nouveau type de société.

Par MICHEL BEAUD*

Nul ne peut ignorer la réalité de la pauvreté d'aujourd'hui.

Pauvreté dans les pays riches : aux Etats-Unis d'abord (1), et chez nous, en cette douce terre de France (2). Pauvreté bien sûr aussi dans les pays pauvres et dans les régions de misère et de famine (3).

Le rapport de la commission Brundtland le souligne : « Il y a plus de gens souffrant aujourd'hui de la faim dans le monde qu'il n'y en a jamais eu dans l'histoire humaine, et leur nombre augmente (4) ». Ainsi, on peut évaluer qu'en 1980, 340 millions de femmes - 14 % de plus qu'en 1970 - ne disposaient pas de calories en nombre suffisant ; et la Banque mondiale prévoit que ce nombre va continuer à croître (5).

« Le nombre de personnes vivant dans des taudis et des bidonvilles ne recule pas, il s'accroît. Un nombre croissant de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ni à des installations sanitaires et sont donc la proie des maladies qui découlent de ces manques (6) ».

Les indicateurs chiffrés peuvent être multipliés ; l'un d'eux les résume, même s'il faut, comme tout chiffre, l'utiliser avec intelligence, en s'interrogeant sur ce qu'il recouvre et en le replaçant dans son contexte : le produit par habitant. Faut-il rappeler les dix pays qui à cet égard, ont, en 1985, les chiffres les plus faibles : Ethiopie, Bangladesh, Burkina-Faso, Mali, Bouthan, Mozambique, Népal, Malawi, Zaïre,

* Professeur au département d'économie politique de l'université Paris-VIII, président du groupe d'intérêt scientifique « Economie mondiale, tiers-monde, développement » (GEMDEV).

Birmanie ? Peut-on rappeler que le produit moyen par habitant évalué pour ces pays correspond en centime de celui mesuré dans les pays industriels et pétroliers riches (7) ? De tels écarts moyens signifient qu'une famille très riche, dans le monde contemporain, dispose de revenus correspondant aux ressources de dizaines de milliers de familles pauvres dans des pays pauvres - peut-être même de plus de cent mille.

Et l'écart s'est creusé au cours des dernières décennies : avec, d'une part, l'accentuation des inégalités au sein de chaque pays, en cette période où triomphe l'idéologie du chacun pour soi ; avec, d'autre part, la croissance plus faible dans les pays les plus pauvres : ceux-ci ont connu, de 1965 à 1985, un taux de croissance annuel moyen du produit par tête de 0,4 % - contre 2,4 % à 3 % dans les autres groupes de pays (8).

Donc la pauvreté, le dénuement, progressent ; les inégalités s'aggravent ; et cela, si l'on prend un peu de recul, dans une période d'exceptionnelle croissance de la production et de la consommation.

La encore - tout en connaissant les difficultés et les limites des évaluations et des comparaisons soit à travers de longues périodes de temps soit entre des formations sociales nationales profondément différentes, - retenons, pour les ordres de grandeur qu'ils expriment, quelques chiffres : en dollars de 1975, le produit mondial de 1900 a été évalué à 580 milliards de dollars (pour 1,6 milliard d'habitants, soit 360 dollars par tertiaire) ; en 1975, le produit mondial atteignait près de 6 000 milliards de dollars (pour près de

4 milliards d'habitants, soit environ 1 500 dollars par tertiaire) (9). En dollars de 1985, le produit mondial atteignait en 1985 près de 15 000 milliards de dollars (pour presque 5 milliards d'habitants, soit environ 3 000 dollars par tertiaire) (10).

Jamais tant de richesses produites, donc. Jamais tant de pauvreté reconnue ou ressentie. Jamais tant de pauvreté.

Comment expliquer tant de misère en ce monde d'exceptionnelle opulence ? Cet article va s'attacher à proposer des lignes de réponse à cette question : non pas comme l'aboutissement d'une recherche accomplie, mais comme une invitation, pour des économistes, des chercheurs en sciences sociales, à s'emparer de ce « programme de recherche » pour en explorer les hypothèses. Car au paradoxe scandaleux de la coexistence d'incommensurables fortunes et de misères extrêmes s'en ajoute un second : le contraste entre l'énergie intellectuelle consacrée soit à des travaux d'intérêt

utilitaire à courte vue, soit à des travaux purement spéculatifs et largement stériles (on pense notamment à l'urbanisme sociologique, économique ou contemporain), et l'absence presque totale de travail sur des problèmes essentiels tels que celui-ci.

Plusieurs pistes vont être abordées, non pas dans le souci de dégager la bonne (après avoir écarté les mauvaises), mais pour faire apparaître la pluralité des explications qu'il conviendrait de maîtriser si l'on veut comprendre, et a fortiori combattre, la pauvreté d'aujourd'hui.

Partons du lieu commun « Il y a toujours eu des riches et des pauvres » ; donc il y en aura toujours, et il est normal qu'il y en ait aujourd'hui... Cet adage est utilisé pour justifier bien des égoïsmes et des iniquités. Peut-on, pour autant, s'en débarrasser simplement en le rejetant ? Certainement pas : car le problème qu'on évacuerait alors est celui du caractère inégal, inégalitaire des sociétés humaines.

L'inégalité n'est pas garante de l'efficacité

DANS quelle mesure l'inégalité est-elle inhérente à nos sociétés ? Est-il vrai qu'elle en constitue un facteur de dynamisme ? Que faut-il rechercher : l'égalité absolue, ou une inégalité atténuée, ou une - hypothétique - « égalité des chances » au sein de sociétés plus ou moins inégales ? Ces questions ne doivent pas être éludées.

Ce qui peut, en tout cas, être avancé, c'est d'abord que l'inégalité n'est en rien garante de l'efficacité : l'inégalité extrême caractérise souvent des sociétés à faible dynamisme ; et des pays qui, au cours des dernières décennies, ont fait reculer les inégalités sociales en leur sein (notamment les pays sociaux-démocrates du nord de l'Europe) ont conservé leur dynamisme économique.

D'autre part, si l'on accepte le constat que les sociétés humaines restent inégalitaires pendant encore des générations, la question est celle du degré d'inégalité, ou, ce qui revient au même, du degré de solidarité : la réponse dépend à la fois d'un choix éthique et de l'histoire de la société considérée. Mais ce qui complique aujourd'hui les choses, c'est qu'il n'est plus possible de s'en tenir à un seul

niveau de solidarité : la paroisse ou le village, ou l'Etat national... Communauté ou quartier, petite région, agglomération urbaine, Etat-nation, grand ensemble plurinational et monde : tous ces niveaux sont interdépendants, et chacun doit, d'une manière ou d'une autre, être pris en compte...

Et, finalement, le constat de la présence de la pauvreté dans presque toutes les sociétés humaines n'aide guère à la compréhension de la pauvreté contemporaine : celle-ci est multiforme ; dans sa diversité, elle est sans cesse démultipliée, renouée, foisonnante. Il faut donc comprendre les progrès par lesquels elle se reproduit.

Une thèse s'oppose à celle du caractère général - et donc en quelque sorte fatal - de l'inégalité dans les sociétés humaines ; elle impute au système social prédominant la responsabilité de la pauvreté : le capitalisme serait non seulement inégalitaire, mais producteur d'inégalité ; en détruisant les activités productives et les formes sociales traditionnelles, en cherchant le maximum d'efficacité par l'investissement et la modernisation, le capitalisme prive les petits producteurs de leur gagne-pain et les salariés de leur emploi ; et la recherche du profit pousse à la pression permanente sur les salaires ; d'où le double moulinet, évoqué par Karl Marx, avec accumulation extrême de richesses à un pôle et prolétarisation sans limite à l'autre.

Cette vision était largement conforme aux faits observables dans les pays où s'est déployé l'industrialisme capitaliste au dix-neuvième siècle : misère du prolétariat urbain et écrasement des ouvriers d'usine. Mais la prédiction, qui la prolongeait, d'une poursuite sans fin de procès ainsi engagé a, elle, été largement démentie dans ces mêmes pays : la pauvreté est certes loin, on l'a vu, d'en avoir totalement disparu ; mais la part des producteurs et des travailleurs indépendants y reste non négligeable ; des couches salariales intermédiaires se sont développées, tant dans les appareils d'Etat que dans les entreprises ; quant à la classe ouvrière, elle a pour une large part, à travers les compromis « fordistes » ou « sociaux-démocrates », accédé à un niveau et un genre de vie tels qu'on ne peut plus dire qu'elle n'a « rien à perdre que ses chaînes ».

Faut-il dès lors affirmer, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs dans les années 70, que la vision de Marx, si elle n'est plus vérifiée dans les pays capitalistes industrialisés, reste totalement valide si l'on regarde la réalité mondiale ? On y observe certes, à un degré inégal, une double concentration et de capital et de pauvreté. Mais, sauf à verser dans le schématisme ou le simplisme, il est impossible de se borner à dire que tout s'explique par le fonctionnement du capitalisme au niveau mondial ; car comment expliquer, alors, les profondes différences entre pays ? Comment expliquer l'extrême misère de pays dans lesquels le capitalisme mondial semble avoir peu d'impact ? Comment expliquer la pauvreté, et quelquefois la pauvreté extrême, dans des pays qui, selon leurs dirigeants, se sont affranchis du capitalisme et sont, plus ou moins, engagés dans la voie du socialisme ?

A l'évidence, la réflexion doit être approfondie et affinée.

L'axe d'analyse le plus fructueux nous paraît être l'examen des principales logiques économiques et sociales structurantes - marchande, capitaliste, étatique - à l'œuvre dans nos sociétés.

La logique marchande est fondée sur la production et le commerce de marchandises et l'échange monétaire ; elle a comme moteur la recherche de l'enrichissement individuel et familial ; elle s'accompagne donc de la formation d'inégalités et a, si l'on peut dire, sa pauvreté, encore qu'elle s'accroisse mieux encore d'un climat général d'aisance ou de prospérité.

Logique marchande, capitalisme, étaticisme

PLUS complexe est la logique capitaliste : elle est fondée sur la production de marchandises portées de plus-value, laquelle génère, par-delà le profit, accumulation et reproduction élargie ; son moteur principal est, dans le cadre de chaque entreprise, la recherche du profit ; le fonctionnement de ce moteur est, comme pour les moteurs annexes : recherche de la richesse, du pouvoir, du prestige par les hauts dirigeants, mais aussi par les cadres supérieurs et moyens.

Le système capitaliste est une fantastique machine à créer de la richesse : les cinq dernières décennies, comme les cinq derniers siècles, en témoignent (11). Il est aussi une terrible machine à créer de la pauvreté : il détruit, disloque les systèmes productifs plus faibles. Il crée des besoins nouveaux, exerce des besoins anciens, transforme en besoins d'achat de marchandises des besoins qui étaient auparavant satisfaits grâce aux « bontés de la nature », au travail domestique, à des solidarités familiales, communautaires ou de voisinage. Il modifie en fonction de ses objectifs l'organisation de la production, ce qui conduit à des formes diversifiées et parfois contradictoires : hauts et bas salaires, stabilité et précarité de l'emploi, stratégies d'intégration et d'exclusion, travail clandestin... Il révolutionne les techniques, modifie les produits, transforme les modes et les goûts, créant ici de nouvelles activités et de nouvelles prospérités, et provoquant, dans le même mouvement, l'atonie ou l'agonie d'entreprises, de secteurs, de régions, voire de pays entiers, avec le cortège bien connu des fermetures d'usines, des licenciements, du chômage.

La est sans doute un des nœuds du problème : le capitalisme engendre à la fois des prospérités et des pauvretés.

Peut-on pour autant affirmer que le capitalisme a intrinsèquement besoin de la pauvreté ? En un sens non : en témoigne la logique fordiste des hauts salaires qui, à travers la consom-

mation qu'ils induisent, contribuent à la vitalité de larges secteurs productifs ; en témoigne aussi le fait que c'est sur la base d'économies capitalistes que les forces social-démocrates ont réussi, dans le nord de l'Europe, à faire reculer la pauvreté grâce à une maîtrise sociale des fruits de la croissance. Mais, dans l'autre sens, il est vrai que de larges poches de pauvreté peuvent aider à maintenir des zones de bas salaires, même dans les pays les plus riches, et au premier rang d'entre eux les Etats-Unis. Dans sa diversité, dans sa plasticité, le capitalisme peut aussi bien tirer avantage des pauvretés existantes que des programmes déployés ou des stratégies mises en œuvre pour les combattre ; dans son dynamisme, il fait

(1) Voir notamment les articles de Claude Julien et Pierre Dommergues dans le dossier « Sociétés écartées, planètes disloquées » publié dans le Monde diplomatique de mai 1988.

(2) Voir le rapport de Joseph Wronski pour le Conseil économique et social. « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ». Journaux officiels, Paris, et l'article de Denis Clero dans le Monde diplomatique de juin 1988.

(3) Voir les articles de Claude Julien, Jacques Chonchol, Claude Lisson dans le dossier « Sociétés écartées, planètes disloquées » de mai 1988.

(4) Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Our Common Future. Oxford University Press, Oxford, 1987, p. 29. Ouvrage publié en français sous le titre Notre avenir à tous par les éditions du Fleuve et les Publications du Québec, Montréal, 1988.

(5) Banque mondiale. Poverty and Hunger : Issues and Options for Food Security in Developing Countries. Washington, 1986.

(6) Our Common Future, op. cit. p. 29.

(7) Banque mondiale. « Rapport sur le développement dans le monde 1987 » - Washington, 1987, pp. 232-233.

(8) Ibidem.

(9) Edwin J. Perkins, The World Economy in the Twentieth Century, Schenkman, Cambridge, Mass., 1983, pp. 19-21.

(10) Institut national d'études démographiques (INED), Population et sociétés, septembre 1987, p. 2 et 3.

(11) Voir Michel Beaud, Histoire du capitalisme, Seuil, Paris, 1982. Nouvelle édition : « Points », Seuil, Paris, 1987.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1989-1990

ÉTUDIANTS DIPLOMÉS DE 3^e CYCLE, JEUNES CHERCHEURS ET JEUNES ARTISTES FRANÇAIS*

Vous qui souhaitez acquérir une spécialisation, poursuivre des recherches doctorales ou postdoctorales, améliorer vos connaissances linguistiques à l'étranger,

des programmes de BOURSES existent pour les pays suivants :

SPECIALISATION ET RECHERCHE		STAGES LINGUISTIQUES ET/ET	
PAYS	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES	PAYS	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES
EUROPE DE L'OUEST			
ALLEMAGNE (R.F.A.)	15 JANVIER	TCHÉCOSLOVAQUIE	31 DÉCEMBRE
AUTRICHE	15 FÉVRIER	URSS	15 FÉVRIER
BELGIQUE	30 MARS	YUGOSLAVIE	31 DÉCEMBRE
BELGIQUE	1 ^{er} FÉVRIER	PROCHE ET MOYEN-ORIENT	
BELGIQUE	1 ^{er} FÉVRIER	EGYPTE	1 ^{er} FÉVRIER
DANEMARK	15 FÉVRIER	ISRAËL	15 DÉCEMBRE
ESPAGNE	1 ^{er} FÉVRIER	KOWEÏT	30 MARS
FRANÇES	15 FÉVRIER	SYRIE	30 MARS
GRANDE-BRETAGNE	15 FÉVRIER	ASIE-OCEANIE	
GRANDE-BRETAGNE - OXFORD	15 FÉVRIER	AUSTRALIE	15 JANVIER
GRECE	1 ^{er} MARS	CHINE	1 ^{er} MARS
IRLANDE	15 MARS	CORÉE	31 OCTOBRE
ISLANDE	15 JANVIER	INDE	31 DÉCEMBRE
ITALIE	21 DÉCEMBRE	INDONÉSIE	15 JANVIER
ITALIE	15 FÉVRIER	JAPON	15 OCTOBRE
ITALIE	30 JANVIER	JAPON	15 DÉCEMBRE
NORVÈGE	15 JANVIER	NOUVELLE-ZÉLANDE	1 ^{er} JUILLET
PAYS-BAS	15 JANVIER	PHILIPPINES	15 DÉCEMBRE
SUÈDE	1 ^{er} FÉVRIER	THAÏLANDE	15 JANVIER
SUISSE	1 ^{er} MARS	AMÉRIQUE DU NORD	
TURQUIE	31 MARS	CANADA	15 DÉCEMBRE
EUROPE DE L'EST			
ALBANE	1 ^{er} FÉVRIER	ÉTATS-UNIS	1 ^{er} MARS
ALLEMAGNE (R.D.A.)	1 ^{er} MARS	AMÉRIQUE CENTRALE et du SUD	
BULGARIE	21 DÉCEMBRE	BRÉSIL	5 JANVIER
HONGRIE	31 DÉCEMBRE	COLOMBE	1 ^{er} JUILLET
POLONNE	31 DÉCEMBRE	MEXIQUE	15 DÉCEMBRE
ROUMANIE	31 DÉCEMBRE	VENEZUELA	5 JANVIER

* Les artistes professionnels peuvent également postuler une bourse de création dans le cadre du programme « VILLA MEDICIS HORS LES MURS » (DATE LIMITE : 15 AOUT 1988)

Pour toutes précisions, veuillez adresser un curriculum vitae et un projet d'études ou de recherche indiquant le pays sollicité au :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques
Direction de la Coopération Scientifique, Technique et du Développement

Division de la Formation des Français à l'Étranger
6, RUE DE MARGNAN
75008 PARIS

NUMÉROS D'OPPORTUNITÉ AU PUBLIC : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 14 H 15 À 17 H

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LA RÉVOLTE D'UNE L'Algérie

Si odieusement réprimées, les émeutes d'octobre en Algérie étaient prévisibles. En raison de la baisse de la rente pétrolière, les autorités - comme dans beaucoup de pays du tiers-monde - ont dû modifier le modèle de développement et favoriser l'expansion du secteur privé. Dans une société bloquée, contrôlée par un parti unique, de nouvelles inégalités sont alors apparues qui, s'ajoutant aux pénuries chroniques et à la montée de la corruption, ont provoqué la révolte d'une génération sacrifiée.

C'est ce qui se produit d'ordinaire lorsqu'une modification des structures économiques n'est pas accompagnée de réformes politiques. Pour avoir ignoré cette loi, les autorités doivent maintenant affronter le réveil de la société civile. Les citoyens multiplient les revendications et réclament désormais, dans l'ensemble du Maghreb, l'instauration d'authentiques démocraties.

Par IGNACIO RAMONET

« A qui profitent ces émeutes ? », a demandé le président Chadli Bendjedid lors de son intervention télévisée du 10 octobre dernier. La réponse définitive à cette question ne sera connue qu'après le sixième congrès du Front de libération nationale (FLN, parti unique), au début de décembre prochain.

S'il porte l'entière responsabilité politique et morale de la sanglante répression contre les jeunes contestataires, le gouvernement algérien peut-il être accusé d'avoir provoqué la chute des cours du pétrole et la baisse du dollar, principales causes économiques des émeutes ?

Les tensions sociales étaient très vives depuis plusieurs années, et les troubles récents tout à fait prévisibles (1). Un baril de pétrole valait 40 dollars en 1979 ; il en vaut 12 aujourd'hui. En trois ans, les revenus des hydrocarbures ont diminué de 5 milliards de dollars et les ressources de l'Etat de 40 %. Le pays se retrouve pour ainsi dire ruiné (en juillet dernier les réserves en devises s'élevaient à seulement 1,06 milliard de dollars). Comment répondre aux multiples réclamations de la population ? Dans les mêmes conditions, d'autres Etats - comme le Nigéria et, plus récemment, le Mexique - ont aussi connu de violentes secousses sociales. Demain, la Venezuela et l'Indonésie, qui vivent du pétrole, les connaîtront sans doute à leur tour.

Cet appauvrissement soudain contraint l'Algérie à revoir son modèle de développement et la conduit probablement à modifier son mode d'organisation politique.

Après sa longue guerre contre la France, l'Algérie avait voulu proposer au tiers-monde son modèle de développement fondé sur la non-dépendance et sur une économie autocentrée. Grâce à la rente pétrolière, elle entreprit dès 1962 une industrialisation très volonta-

riste et une réforme agraire de grande ampleur : encouragea la croissance démographique afin, certes, de compenser l'excès de mortalité de la période coloniale, mais aussi en raison de rivalités régionales, en particulier avec le Maroc. Le jeune Etat, de vocation laïque, fit preuve de même volontarisme dans la sphère culturelle. Négligeant la réalité kabyle, il entreprit d'arabiser la population à marche forcée, sans islamiser. Pendant vingt ans, ce fut une ruée, partout des chantiers, des grands travaux qui assuraient le plein emploi. La scolarisation fut massive et générale.

Longtemps, ce modèle de « socialisme à l'algérienne » fut envié par les citoyens des deux Etats voisins. Surtout par les plus humbles, victimes d'un régime semi-féodal au Maroc et brimés par le paternalisme bourgeois en Tunisie. L'Algérie se voyait la « Prusse du Maghreb » et aspirait tout

Le libéralisme contre les « acquis de la révolution »

Après la mort de Houari Boumediène, en décembre 1978, le régime algérien va connaître une grave crise du pouvoir, qui, aujourd'hui, dix ans après, n'est pas entièrement dénouée. Deux clans s'affrontent alors pour la succession à la direction de l'Etat : d'une part, autour de M. Bouteflika, les partisans d'une réforme économique laissant plus de place au marché, à l'initiative privée et à la production agricole individuelle ; de l'autre, autour de M. Yahiaoui, les partisans du renforcement de l'option socialiste et de la défense des « acquis de la révolution ». Aucun des deux clans n'étant en mesure de l'emporter, l'armée se trouve en position d'arbitrage, et elle propose - pour une période que l'on pense être de tran-

naturellement, en raison de sa richesse et de sa puissance, à prendre la tête du futur Maghreb uni.

A l'époque, le pouvoir algérien apparaît comme le seul, dans la région, qui soit une émanation du peuple. Face à la monarchie marocaine, fondée sur la tradition du maghzen, sur l'alliance des grandes familles caïdales et sur l'oppression féodale du fellah, et face à la Tunisie, où le néo-Destour, parti de la moyenne bourgeoisie citadine, accapare le pouvoir et limite les espoirs de la paysannerie et des ouvriers, l'Algérie affirme que « le peuple est au pouvoir ». Ce n'est pas seulement un slogan, et les prolétaires des grandes villes marocaines et tunisiennes en sont persuadés.

Les ambitions régionales de l'Algérie, proclamées ouvertement par le colonel Houari Boumediène, et l'effet d'attraction qu'exerce son régime sur les masses maghrébines vont pousser ses deux voisins à prendre des distances. La monarchie marocaine va chercher à étendre son territoire aux dépens d'abord de la Mauritanie (sans succès), puis du Sahara occidental (annexé en 1975). De son côté, la Tunisie orientale (union tuniso-libyenne en 1974). A l'intérieur, les syndicats et les partis de gauche (cf. affaire Ben Barka), soupçonnés de faire le jeu de l'Algérie ou de la Libye, seront systématiquement persécutés. Aussi bien le Maroc que la Tunisie se rapprocheront, en outre, des Etats-Unis et du camp occidental. L'édification d'un « Etat socialiste » en Algérie renvoie la construction du Maghreb aux calendes grecques (2). A moins que les régimes marocain et tunisien ne soient, ainsi qu'on l'espère à Alger, balayés par les révoltes populaires qui s'y succèdent - en particulier les « émeutes de la faim » en 1981 et 1984 - et qui révéleront, par contraste, la pacification sociale existant en Algérie.

dépendent de l'importation permanente de pièces de rechange et d'équipements.

Le soudain appauvrissement reprend l'Algérie en plein élan de développement. Tous les feux se mettent simultanément à cliqueter. La baisse des revenus pétroliers impose de réduire de manière drastique les importations. Sans pièces de rechange, de nombreuses usines tournent alors au ralenti, d'autres restent inachevées, des centaines de projets sont abandonnés. Les sources d'emploi se tarissent alors même que les nombreuses universités - orgueil du régime - deviennent chaque année des dizaines de milliers de cadres, diplômés, compétents, qui vont devoir se contenter - dans le meilleur des cas - d'emplois de fortune. Le malaise social commence. Le pays doit recourir aux importations pour 80 % de ses besoins alimentaires et, contrairement au Maroc et à la Tunisie (4), a

L'heure de l'austérité

A cela s'ajoutent les obligations financières à l'égard des créanciers. (Le président Chadli a encore rappelé, dans son discours du 20 septembre dernier : « Notre objectif est de rembourser les dettes contractées ces dernières années. ») Elles s'élèvent à 20,7 milliards de dollars. Et leur remboursement a coûté au pays, ces deux dernières années, 5,2 milliards de dollars. Les autorités ont imposé une politique d'ajustement structurel aussi sévère que celle qu'exige le Fonds monétaire international (FMI).

Les salaires ont été bloqués et les subventions aux produits de première nécessité réduites. Le président Chadli, qui était populaire à son arrivée au pouvoir, en 1979, avec son slogan « Pour une vie meilleure » devient l'homme de l'austérité. Sa cote baisse à mesure que la mal-vente se répand et que le mécontentement se généralise.

Alors que, dès 1985, la révolte gronde, le pouvoir se contente de piloter à vue et ne parvient pas à prévenir tous les dangers. Il n'évite pas, entre autres, la grave révolte des étudiants et des lycéens de Constantine en novembre 1986 (7).

Dans ce contexte, le président Chadli doit tenir compte de son opposition interne, représentée par l'aile gauche du FLN et par une partie de l'armée, restées fidèles au boumediénisme. Il est contraint d'adopter une voie médiane et d'introduire, à doses homéopathiques, des réformes qui encouragent l'initiative privée, cassent les grandes sociétés nationales, érodent la bureaucratie et restituent la terre aux fermiers. Il crée de nouvelles villes-layas (préfectures) qu'il confie à de jeunes cadres compétents avec mission de dynamiser la politique régionale, d'attirer les investissements afin de

négligé de développer son agriculture. « L'Algérie de 1988 ne produit pas plus - et parfois moins - d'aliments que celle de 1962 », constate René Dumont (5).

Là aussi, la limitation des importations va entraîner de graves conséquences : les pénuries de produits courants (viande, huile, sucre, tomates, semoule, œufs...), déjà fréquentes, deviennent chroniques. Un réseau d'intermédiaires - abhorrés par la population - se développe et entretient, parfois artificiellement, la pénurie. Le marché noir, la débauche, la corruption, le détournement de biens de l'Etat, se généralisent. La société se bloque et le mécontentement se répand. Les émigrés algériens en Europe cessent d'envoyer leur épargne par le canal des banques, se livrent à un troc massif qui fait perdre à l'Etat environ 2 milliards de dollars par an (6).

favoriser l'essor de pôles de développement autonomes en laissant une large part au secteur privé.

En politique étrangère, Alger abandonne peu à peu sa « diplomatie de grande puissance », atténué son soutien au Front Polisario et, à petits pas, renoue avec le Maroc.

Officiellement, cette « perestroïka » chadlienne n'ose pas dire son nom. Le conflit interne, dans la sphère gouvernementale, se poursuit. Le président, entouré du noyau dur des réformistes - le général Lardi Belkheir, le ministre de l'Intérieur El Hadi Khediri et le ministre de l'Information Bachir Rouis, - critique, dans chacun de ses discours, l'étatisme, la planification bureaucratique, la faible productivité, l'incompétence... Mais ne crève pas l'abcès au sein même du pouvoir. Et son attentisme - dix ans - devient périlleux. Car le temps joue désormais

- (1) Lire : Ignacio Ramonet, « Vents de réformes en Algérie », *Le Monde diplomatique*, octobre 1986.
- (2) Cf. Sophie Bessis, « Le Grand Maghreb sur le chemin des renouveau », *Le Monde diplomatique*, septembre 1988.
- (3) Pour une analyse plus détaillée de cette période, lire : Vents de réformes en Algérie », op. cit.
- (4) La Tunisie importe 50 % de sa consommation de céréales. Il y a vingt ans, elle couvrait tous ses besoins.
- (5) René Dumont, « Demain le tiers-monde », *Politix*, 21 octobre 1988.
- (6) A titre de comparaison, la communauté portugaise en France (équivalente en importance à l'Algérie) avait officiellement transféré en 1982 à son pays d'origine 7,326 milliards de francs ; tandis que la même année, les Algériens n'envoyaient chez eux que 63 millions de francs ! (*Actualité de l'émigration*, Paris, 5 octobre 1988).
- (7) Cf. Karim Cherqui, « La révolte des jeunes à Constantine », *Études*, Paris, avril 1987.

M^{me} GISELE HALIMI

Un procès dans l'Algérie française

Le 20 août 1955, dans le village d'El Halia, à quelques kilomètres de Philippeville, des innombrables algériens s'en prennent aux habitations et à la mine, massacrant une trentaine d'Européens. S'ensuit aussitôt une terrible répression. Il faut des coupables.

Un procès des auteurs présumés de ce massacre s'ouvrira le 17 février 1958 à Philippeville. Alors jeune avocate, M^{me} Gisèle Halimi assure aux côtés de M^{me} Matarasso la défense des accusés :

« Quarante-quatre accusés, trente autres jugés par contumace, cinquante témoins, quinze avocats (...). Nous savions que les témoignages n'avaient pu être recueillis qu'à partir d'aveux, tous confectionnés grâce à la violence. Démontrez leur « inexistence » serait chanceler tout l'échafaudage accusateur (...). La quasi-perfection des aveux des accusés frappés à première lecture. Par une sorte de distribution idéale, chaque accusé reconnaît avoir tué telle ou telle victime. Et, avec une précision peu commune, ils reprennent, presque mot pour mot, les conclusions du docteur Travail (médecin légiste local) sur les cadavres attribués à chacun d'eux. »

Les avocats demandent et obtiennent un nouvel examen de quatre cadavres. L'expertise est confiée au colonel parachutiste Lartignac, qui fera sa déposition le 26 février :

« Le colonel parachutiste-médecin légiste s'avance. Il est bref. Il s'exprime en des termes d'une clarté presque brutale. Ses conclusions ? Le docteur Travail a libéré à la justice de fausses constatations (...). Coup de théâtre. Le docteur Travail bégaie... Il reconnaît... Il s'est trompé... Il n'a pas de certitude... Le colonel légiste a probablement raison... Il s'accuse... »

Malgré le doute qui pèse ainsi sur le dossier d'accusation, le commissaire du gouvernement demande neuf condamnations à mort. Il en obtiendra quinze. Le 9 avril 1958, à Alger, procès en cassation : le jugement de Philippeville est annulé. Au cours du second procès, à Constantine, le commissaire du gouvernement déclare le 28 octobre 1958 que « les résultats de l'autopsie contredisent en tous points les aveux » et qu'il est donc conduit à croire les accusés lorsqu'ils affirment avoir été torturés. Il ajoute : « Comment pouvons-nous retenir ces aveux pour juger les hommes qui comparaisaient devant nous ? Il n'est qu'une seule explication possible : ces aveux ont été extorqués sous la violence (...). Je suis donc amené à abandonner l'accusation dans la plupart des cas de ce douloureux procès, c'est-à-dire contre trente et un accusés... »

En fait, trente-quatre accusés sont acquittés. La justice a donc triomphé. L'affaire est terminée. M^{me} Halimi et M^{me} Matarasso vont à la prison faire leurs adieux aux inculpés dont ils ont sauvé la tête.

« Nous ne les revois jamais. La plupart d'entre eux furent internés dans un camp à leur sortie de prison. Ils furent, nous dit-on, massacrés par l'OAS. D'autres disparurent mystérieusement et à jamais. »

Citations extraites de : Gisèle Halimi, Le Laït de l'orange, Gallimard, Paris, 1988, 400 pages, 125 francs.

DANS LA PRESSE LOCALE

Ceux qui tirèrent la sonnette d'alarme

inaugurés par les jeunes avec des inscriptions peintes sur les murs : « Au travail ! »

Si papa paie les factures de sa progéniture « tchi-tchi », le « bouti » ricole ses fonds de poche face à une ardoise, comme le montre un dessin paru en janvier 1987 dans *Algérie Actualité* (4).

Dans un article « égaré » dans la rubrique d'informations générales « Signe des temps », un journaliste de l'organe central du FLN s'interroge sur la présence croissante des mendicants et des sans-abri dans la capitale : « Est-ce la signification de l'appauvrissement de la population ? (...) Je dirai oui, nous sommes pauvres. Alger, ce n'est pas seulement les magasins vides, les salons de thé clos et les boutiques fermées. C'est aussi les boucassades dans les bus, les souks El-Fellah (marchés d'Etat), c'est aussi le manque d'hygiène et les interminables pénuries d'eau et les prix élevés. » Hurlaument, poursuit le pamphlétaire, qu'il y a villes, voitures et entreprises paraboliques pour nous reconforter et dire : c'est l'ère de la prospérité (5). »

Un pavé dans la mare

RONIE du sort : au moment où le couvre-feu était instauré dans la région d'Alger, *Révolution africaine* était mis en vente avec, en dernière page, un véritable pavé dans la mare.

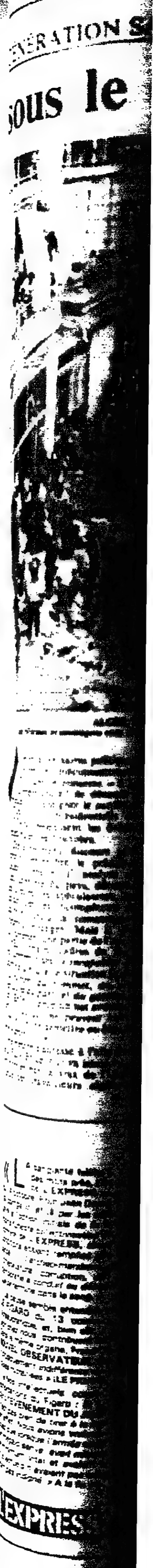
« Ce sort est fait de véritables signaux qui commencent à aligner de toutes parts : la crise, le chômage, les pénuries, les trafics, le népotisme, l'incompétence, la corruption, les enrichissements spectaculaires, les injustices sous-tendues par un sentiment général d'impuissance et d'exaspération. L'absence de ces signaux n'est pas violemment à ces publicités étrangères pour des produits que l'on peut trouver entre-murs moyennant devise. »

Ce texte a fait d'autant plus de bruit à sa sortie qu'il correspondait aux slogans criés par les jeunes manifestants lors des émeutes d'Alger. Dans sa conclusion, le rédacteur lançait, par ailleurs, un bien curieuse mise en garde : « Il est clair qu'il devient urgent aujourd'hui de défendre cette image d'Alger (...) sous peine de voir le pays basculer sous les fourches caudines des jeux d'intérêts étrangers et de tirées puissances (6). »

SADIA AYATA.

- (1) *Révolution africaine*, n° 1185, 14 novembre 1986.
- (2) *Algérie Actualité*, n° 1111, janvier 1987.
- (3) *Algérie Actualité*, n° 1123, avril 1987.
- (4) *Algérie Actualité*, n° 1111, janvier 1987.
- (5) *Révolution africaine*, n° 1281, 16-23 septembre 1988.
- (6) *Révolution africaine*, n° 1283, 30 septembre-6 octobre 1988.

الجزيرة



LA RÉVOLTE D'UN L'Algérie

GÉNÉRATION SACRIFIÉE sous le choc



ALGER, LE 10 OCTOBRE Des réformes économiques sans réformes politiques produisent une explosion

première grève d'envergure à Rouba, à 30 kilomètres d'Alger; les huit mille ouvriers d'une usine de camions réclament la fin du blocage des salaires. Immédiatement, d'autres usines - à Arzew, Annaba, El-Hadjer - reprennent ce mot d'ordre...

l'égard des grands pôles modernisateurs et fournisseurs d'équipements informatiques et électroniques.

l'ation qui souhaite, comme en Algérie, des réformes politiques et économiques radicales. Ces réformes sont réclamées, avec une particulière vivacité, par les mineurs de Silésie, les sidérurgistes de Craovie et les ouvriers des chantiers navals de Gdansk.

Dans un contexte social explosif, cette mobilisation ouvrière apparaît comme un véritable coup de force contre le président Chadli, qui est également secrétaire général du FLN.

C'est alors que, le 4 octobre, surviennent les émeutes d'Alger; elles vont embraser le pays. Beaucoup d'observateurs ont noté (10) que les forces de police et les compagnies anti-émeutes (aux ordres du ministre de l'intérieur, M. Khediri, très proche du président) n'ont pas été opposées aux casseurs; que ceux-ci s'en sont pris tout particulièrement aux représentations du parti; et enfin que l'ordre a été rétabli - de l'atroce manière que l'on sait - par l'armée.

Tels sont quelques-uns des défis qu'affrontent les autorités algériennes, et le cas de la Pologne est là pour montrer à quel point ces problèmes sont difficiles à résoudre. Voilà, en effet, un régime, celui du général Jaruzelski, confronté au mécontentement d'une population qui souhaite, comme en Algérie, des réformes politiques et économiques radicales.

Les syndicats et le parti - qui ont joué aux apprentis sorciers - et l'armée sortent de cet épisode très affaiblis politiquement, et avec une image ruinée aux yeux des citoyens.

D'AUTRE part, cet effort de modernisation condamne aussi, politiquement, le système de parti unique. Aucune modernisation, aucun développement, n'est plus concevable sans le recours massif aux industries de la communication.

D'autant que les perspectives du marché unique et l'accélération de la modernisation en Europe conduisent le Maghreb à resserrer ses liens avec la CEE en particulier, à multiplier les échanges avec le Sud de la Communauté (Portugal, Espagne, France et Italie) (12).

Fruct de circonstances ou résultat de calculs machiavéliques, cette nouvelle situation favorise en revanche le président Chadli et son équipe.

C'est pourquoi aussi, en Union soviétique, la modernisation de l'économie, la « perestroïka », s'accompagne de la transparence, de la « glasnost »; l'une peut difficilement aller sans l'autre. C'est aussi pourquoi la modernisation industrielle s'accompagne d'une avancée de la démocratie dans des régimes autoritaires, aussi bien en Corée du Sud qu'au Mexique et même au Chili.

Les jeunes générations maghrébines, et notamment, les centaines de milliers de cadres, de techniciens, d'ingénieurs, d'artistes et d'intellectuels, souvent de très haut niveau et de compétence internationale, supportent de moins en moins les méthodes archaïques des gouvernements: la langue de bois du parti au pouvoir en Algérie; l'arbitraire du monarque au Maroc (13) et les violations systématiques des droits de l'homme dans toute la région. Ils estiment que le temps du bâton, cette tradition coloniale, doit s'achever. Pour pouvoir affronter enfin, avec intelligence et responsabilité, les problèmes concrets de l'indispensable construction d'un Maghreb uni.

Mais tout n'est pas joué, il s'en faut de beaucoup. Même si les succès du prochain congrès - qui aura lieu dans la foulée du succès du référendum du 3 novembre - et de la prochaine élection présidentielle (dont le candidat probable serait M. Khediri) sont surmontés, le prochain congrès au pouvoir sera confronté à un colossal problème politique.

Et l'essor de la communication, l'avancée de la démocratie, mettant soudain à jour de très vieux problèmes, enfouis, occultés; surtout ceux liés à la culture et à l'identité nationales, et favorisant de la sorte - comme dans le Caucase, les républiques baltes ou en Yougoslavie - la renaissance des nationalismes et le réveil des minorités ethniques. Le malaise économique et le choc de la crise deviennent un terrain fertile pour toutes les colères et toutes les revendications culturelles. Là encore, les problèmes de l'Algérie - comme ceux du Maghreb - restent

à venir, car les questions kabyle et berbère n'ont jamais été résolues; et le nouveau contexte ne peut que favoriser les contestations.

« Comment passe-t-on à une économie de marché ? »

« Comment passe-t-on à une économie de marché ? »

« Comment passe-t-on à une économie de marché ? »

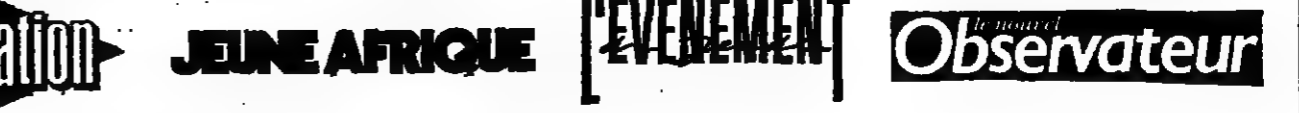
Dans la presse française

Faillites

droits de l'homme publie un rapport accablant sur la situation des droits de l'homme en Arabie saoudite, quel journal l'a mentionné ? Quel intellectuel s'est enflammé ?

Comment gommer aussi, quand on parle de l'Algérie, l'histoire et les responsabilités de la France, « de la France d'hier ou d'aujourd'hui », certes, mais cela crée des devoirs à celle d'aujourd'hui » (André Fontaine, dans LE MONDE du 19 octobre). Et Jean-Louis Hurst, un ancien « porteur de valises », interpelle l'opinion: « Tout ce qui se cache en Algérie est extrême: la frustration, la mal-vie, la médiocrité des aspirations. Elles renvoient à une origine peu commune: la plus terrible des laminages, la plus totale acculturation qu'un peuple ait jamais connus. Ça a duré cent trente-deux ans. Vous en souvenez-vous ? » (LIBERATION, 17 octobre).

Mais même si l'on omet le poids de cette faillite du système colonial, Paul-Marie de la Gorce note l'événement « de la plupart des commentateurs de la presse occidentale. On y a souvent présenté les émeutes comme dirigées contre les conséquences, un effet désastreux, de l'établissement général de l'économie, en oubliant les réformes intervenues déjà en faveur d'une gestion plus libérale et les nombreuses privatisations » (JEUNE AFRIQUE, 19 octobre). « Dans un pays où le sentiment de la base reste « très égalitariste », rappelle José Garçon, les excès et l'arrogance des nouveaux riches qui paraissent dans des voitures de luxe et des villas bunkers ont créé le brèche » (LIBERATION, 17 octobre). Et ces « nouveaux riches » d'où ont-ils surgi sinon des réformes « libérales » ?



« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

La aussi, la limitation des importations va entraîner de graves conséquences; les pénuries de grains, de viande, de lait, de sucre, de semoule, d'œufs... devenus devenues chroniques, la population - se développe - tient, parfois artificiellement, le marché noir, la débauche de l'Etat, se généralise. Les émigrés algériens au Maroc et de l'Etat, se généralise. Les émigrés algériens au Maroc et de l'Etat, se généralise.

En politique étrangère, l'Algérie donne peu à peu sa « grande puissance », au Front Polisario et à la renoue avec le Maroc.

Officiellement, cette « grande chadianne » n'ose pas dire son conflit interne, dans la sphère parlementaire, se poursuit. La loi entérine le noyau dur des élites - le général Lardi Belkaid, le ministre de l'information Rachid Boudjane, dans chacune de ses actions, l'Etatisme, la planification bureaucratique, la faible performance économique... Mais au sein même du parti, les attentisme - dit aux-éprouvés. Car le temps passe.

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

En politique étrangère, l'Algérie donne peu à peu sa « grande puissance », au Front Polisario et à la renoue avec le Maroc.

Officiellement, cette « grande chadianne » n'ose pas dire son conflit interne, dans la sphère parlementaire, se poursuit. La loi entérine le noyau dur des élites - le général Lardi Belkaid, le ministre de l'information Rachid Boudjane, dans chacune de ses actions, l'Etatisme, la planification bureaucratique, la faible performance économique... Mais au sein même du parti, les attentisme - dit aux-éprouvés. Car le temps passe.

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

LA RÉVOLTE D'UN L'Algérie

L'heure de l'austérité

favoriser l'essor de pôles de développement autonomes en liaison avec le secteur privé.

En politique étrangère, l'Algérie donne peu à peu sa « grande puissance », au Front Polisario et à la renoue avec le Maroc.

Officiellement, cette « grande chadianne » n'ose pas dire son conflit interne, dans la sphère parlementaire, se poursuit. La loi entérine le noyau dur des élites - le général Lardi Belkaid, le ministre de l'information Rachid Boudjane, dans chacune de ses actions, l'Etatisme, la planification bureaucratique, la faible performance économique... Mais au sein même du parti, les attentisme - dit aux-éprouvés. Car le temps passe.

sonnette d'alarme

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

Un pavé dans la mare

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

« L'Algérie de 1988 ne présente plus - et parfois même - que celle de 1962... » (Dumont (5)).

L'ÉLAN RETROUVÉ DE LA DIPLOMATIE SUD-AFRICAINE

M. Botha à l'assaut du continent

« L'AFRIQUE dialogue avec l'Afrique du Sud ? Triomphant, M. Pieter Botha saluait ainsi sa rencontre au Zaïre, le 2 octobre, avec le maréchal Mobutu Sese Seko. Quelques jours plus tard, le chef de l'Etat sud-africain était reçu à Yamoussoukro par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny. En un mois, le président du pays de l'apartheid, mis au ban de l'Organisation des Nations unies comme de l'Organisation de l'unité africaine, avait rencontré quatre chefs d'Etat africains - au Mozambique, au Malawi, au Zaïre et en Côte-d'Ivoire - et multiplié les autres contacts diplomatiques sur le continent. Il profitait ainsi du changement de climat des relations internationales et de la détermination des Etats-Unis et de l'URSS à trouver une issue aux conflits régionaux.

La situation de l'Afrique du Sud, au début de l'année 1988, n'avait pourtant rien d'enviable : durs revers de l'armée en Angola ; menaces du Congrès à Washington d'adopter un nouveau train de sanctions ; difficultés économiques accrues malgré les efforts pour contourner le boycottage (voir ci-dessous l'article de Steve Askin) ; éventualité d'une victoire de M. Dukakis à l'élection présidentielle américaine. Cette insupportable pression a conduit les dirigeants sud-africains à inflechir leur stratégie. Les tentatives de déstabilisation à l'encontre

des voisins étaient - provisoirement - mises sous le boisseau. Elles avaient d'ailleurs déjà porté leurs fruits dans une Afrique ensanglantée par la crise économique, sociale et politique des Etats limitrophes les rendant vulnérables et prêts à chercher des accommodements. M. Botha lançait alors son offensive diplomatique, continuation, par d'autres moyens, de la même politique : assurer la reconnaissance de l'Afrique du Sud par ses voisins, ainsi que son hégémonie régionale.

Cette nouvelle tactique nécessitait certaines concessions. Le 2 mai s'ouvrait à Londres la première rencontre quadripartite entre Angolais, Sud-Africains, Cubains et Américains sur l'avenir de la Namibie ; depuis, les sessions se sont succédées au Caire, à Genève, à New-York et à Brazzaville. Un cessez-le-feu s'est instauré sur le terrain et les troupes d'Afrique du Sud se sont retirées d'Angola. Le « pouvoir pille » a annoncé son intention de mettre en œuvre la résolution 435 du Conseil de sécurité sur l'accession de la Namibie à l'indépendance et M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est rendu à Pretoria à la fin de septembre, pour étudier les modalités de sa mise en œuvre.

Pourtant, des problèmes importants restent en suspens. M. Botha continue d'exiger un départ rapide des troupes cubaines d'Angola et

les négociations échappent sur le calendrier du retrait comme sur l'avenir de l'UNTA. De plus, l'histoire récente incite à la prudence : déjà, à plusieurs reprises, le gouvernement de Pretoria s'était engagé à respecter la résolution 435, sans succès.

La nouvelle attitude de l'URSS pourrait toutefois accélérer la conclusion d'un accord. Bien que ne participant pas directement aux négociations, les diplomates soviétiques sont très actifs dans les coulisses et ne cachent pas leur « sympathie » pour les efforts des négociateurs américains. Ils soutiennent ardemment un compromis qui prendrait en compte les intérêts de toutes les parties concernées et font pression en ce sens sur leurs alliés cubains réticents. Pour Moscou, la résolution du conflit d'Afrique australe s'inscrit dans une dynamique de paix à l'échelle planétaire, inscrite avec le début du retrait de l'armée rouge d'Afghanistan, et qui doit s'étendre à l'ensemble du tiers-monde, du Cambodge à l'Amérique centrale et au Proche-Orient.

ALAIN GRESH.

Petites manœuvres pour contourner les sanctions

Par STEVE ASKIN. LORS de son embauche à Garment Industries, M^{me} Happiness Dhlamini fut intriguée par l'étrange travail qu'on lui assigna. « Les patrons journaliers des chemises et nous demandaient simplement de coudre des étiquettes, ou souvent-elle. Des fois, nous devions enlever des étiquettes du Zululand - le bastion sud-africain du KwaZulu - et les remplacer par d'autres sur lesquelles on lisait « made in Swaziland ».

Garment Industries, une branche de la filiale sud-africaine du groupe taiwanais Chia Ho, est recouru à M^{me} Dhlamini et à des centaines d'autres travailleurs pour échapper aux sanctions, après que les textiles sud-africains eurent été bannis de leur principal marché, celui des Etats-Unis. Utilisant des faux noms, des usines écrans et des sociétés maritimes discrètes, un grand nombre - sans doute des centaines - de compagnies à travers le monde ont participé avec les Sud-Africains à d'ingénieuses manœuvres pour contourner le boycottage.

Certaines ont mis au point des stratégies illégales très élaborées ; d'autres opèrent sur les franges de la loi. De plus, l'Afrique du Sud a imposé à sa politique économique certains inflexibles qui ne violent aucune législation nationale mais permettent de compenser l'effet des sanctions. Cette stratégie coûte cher à Pretoria : selon le Shipping Research Bureau (SRB) d'Amsterdam, il ne faut pas moins de 2 milliards de dollars par an pour échapper au seul embargo sur le pétrole, approuvé officiellement par tous les grands producteurs d'or noir.

A Mbabane, capitale du Swaziland, un petit royaume montagneux de 800 000 habitants entouré de trois côtés par l'Afrique du Sud, les officiels assurent être les victimes de ces pratiques. « Cela écarte des marchés nos produits authentiques et empoisonne nos relations avec nos partenaires commerciaux européens et nord-américains », déclare M. Chris Mkhonta, secrétaire d'Etat au commerce.

merce et à l'industrie. Il reconnaît que, grâce à de faux certificats d'origine de son pays, des avocats ont fait leur apparition sur les marchés du Proche-Orient, des pommes sont vendues en Europe et du vin au Canada ; mais, continue-t-il, le gouvernement du Swaziland ne peut être accusé quand des entreprises utilisent des documents fabriqués.

Pourtant l'entreprise Chia Ho a usé de documents émis par son ministère. Chia Ho, qui exportait à partir de l'Afrique du Sud, a ouvert une usine au Swaziland, au milieu de l'année 1986, alors que le Congrès américain discutait d'une interdiction des importations de textiles sud-africains. Dès que celle-ci fut votée en septembre, la compagnie transféra 140 000 chemises dans sa nouvelle implantation, fit changer les étiquettes, et les réexporta à Durban pour exportation outre-Atlantique. Ce détournement est facilité par la pratique locale : les officiels délivrent des documents certifiant que les produits sont fabriqués sur place, sans vérification.

Finalement, ce fut un conflit avec les bailleurs de fonds étrangers qui mit fin au trafic de Garment Industries. L'usine fut saisie en juillet 1987 par deux banques de New-York pour non-paiement d'arrivées s'élevant à plusieurs millions de dollars. Les responsables de Chia Ho quittèrent précipitamment le pays et les tentatives des autorités de joindre la maison mère à Taipei se révélèrent infructueuses.

A l'origine, Pretoria développe son réseau commercial clandestin pour contourner les deux plus vifs et plus dangereux embargos : celui sur les armes et celui sur le pétrole. Bien que tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies aient voté la résolution de 1977 interdisant le commerce des armes avec l'Afrique du Sud, toutes les grandes puissances occidentales l'ont violée, à un moment ou à un autre. Des armes françaises lui ont été vendues en 1981 et 1982 avec l'accord du président François Mitterrand, a révélé le 7 janvier 1985 la télévision danoise : 2 000 tonnes de matériel militaire parties de Bordeaux,

« Nous décourageons cet aspect illégal des opérations d'exportation », jure M. Ferdi Krick, le responsable adjoint de la mission commerciale sud-africaine à Mbabane. Mais ce serment ne convainc pas les observateurs. L'homme d'affaires zimbabwéen Eddie Cross, qui participe activement aux efforts de la Conférence de coordination au développement de l'Afrique australe (Southern African Development Coordination Conference, SADCC) (1) pour réduire la dépendance des pays de la région à l'égard de l'Afrique du Sud, accuse Pretoria d'avoir constitué au sein du ministère des affaires étrangères un département secret chargé de se servir des Etats voisins pour contourner les sanctions.

Le Swaziland n'est qu'un des maillons de cette chaîne qui comprend aussi le Lesotho et Maurice. M. Amédée Darga, du Mouvement militant mauricien d'opposition, a accusé son gouvernement de ne rien faire pour arrêter l'utilisation illégale du territoire de l'île. Une des principales compagnies de textile sud-africaine exporte des tissus vers Maurice en utilisant de faux certificats d'origine du Malawi et du Swaziland ; ces matériaux servent à la fabrication de vêtements exportés sans taxes vers la France et la RFA ; une violation de la convention de Lomé, qui n'accorde l'exonération des droits de douane qu'aux signataires du traité - Maurice, Malawi, Swaziland, - mais non à l'Afrique du Sud.

Des armes et du pétrole faussement destinées à l'Argentine, arrivèrent ainsi à Durban. Dans une opération clandestine de la fin 1986, selon le journal britannique l'Independent du 9 décembre 1986, 60 tonnes de mitrailleuses, de lance-roquettes et autres matériels de guerre américains furent acheminés vers l'Afrique du Sud, sans doute dans le cadre d'un programme, lui aussi clandestin, d'aide à la guérilla angolaise de l'UNTA. En avril 1988, un rapport au Congrès américain révéla que l'administration des douanes avait enquêté sur vingt-huit compagnies accusées d'exportations illégales de matériel

stratégique, mais qu'une seule avait été pour l'instant poursuivie. Une commission parlementaire ouest-allemande a exposé (1), au début de cette année, comment une société d'Etat a eu recours à des intermédiaires turcs et israéliens pour mener à son terme un contrat de 250 millions de dollars qu'elle avait publiquement abandonné : aider à la construction de quatre sous-marins et d'un navire de combat sud-africain.

Malgré les sanctions officiellement annoncées par Israël l'an dernier, Jérusalem pourrait essayer de conserver son rôle traditionnel de principal fournisseur de haute technologie militaire à l'Afrique du Sud. Les deux pays ont une longue expérience de collaboration dans tous les domaines de sécurité, des casques à canaux aux armes nucléaires. « De hauts responsables israéliens ont assuré le gouvernement de Pretoria que leur pays n'arriverait pas à brutalement le flot de biens et de services avec lequel le régime blanc tue et terrorise aussi bien ses voisins que la majorité noire du pays. Ils ont simplement conseillé à Pretoria d'adopter un profil bas », écrit une spécialiste américaine, Jane Hunter, (2).

Quant à l'embargo pétrolier, un rapport récent du Shipping Research Bureau (SRB) affirme qu'il est « violé quotidiennement » par les grandes compagnies possédant des raffineries en Afrique du Sud : Total (France), Caltex et Mobil (Etats-Unis), British Petroleum (Royaume-Uni) et Royal Dutch Shell (Pays-Bas) (3). L'or noir provient d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, d'Oman, d'Iran et de Brunei, qui pourtant proclament leur attachement aux décisions de l'ONU.

Des commandos sud-africains ont attaqué sept des neuf pays de la SADCC ; tous ont souffert des campagnes de déstabilisation sud-africaines, dont un rapport de l'UNICEF soutient en 1987, qu'elles avaient coûté 25 milliards de dollars à la région. Et pourtant, Pretoria offre à quelques-uns de ces mêmes Etats des accords économiques avantageux qui peuvent précéder différentes formes et s'éleveraient à plusieurs milliards de dollars. Ainsi le régime blanc a proposé de rénover le port de Maputo au Mozambique ; comme le note M. Cross, ce plan pourrait faciliter l'exportation illégale de

produits sud-africains. Deux projets au Botswana s'inscrivent encore plus clairement dans cette stratégie. La compagnie minière sud-africaine De Beer a longtemps administré les mines de diamants du Botswana, les plus riches du monde non communiste. En devenant acquéreur de 2,6 % des parts de la De Beer, le gouvernement de Gaborone lui a permis de mener une campagne visant à démontrer que toute sanction contre elle aboutirait à léser un pays d'Afrique noire.

La peur des sanctions motive aussi la recherche de soude, l'une des rares matières importées par l'Afrique du Sud, jusqu'à présent des Etats-Unis. Pour exploiter ses réserves de soude, le Botswana avait besoin de la protection tarifaire de son puissant voisin que celui-ci conditionnait à la signature d'un pacte de défense du même type que l'accord de Nkomati, conclu en 1984 avec Maputo. Toutefois, inquiet pour la sécurité de ses approvisionnements aux Etats-Unis, Pretoria a renoncé à cette clause, et la société anglo-américaine a mis en place avec Gaborone un joint-venture de 400 millions de dollars pour exploiter, dès la fin 1990, la cendre de soude.

Pourtant, M. Peter Mmusi, vice-président et ministre des finances du Botswana, récusait l'argument des grandes puissances qui prennent prétexte de ces liens pour refuser d'élargir le champ des sanctions. Les nations de l'Afrique australe sont trop petites et trop faibles pour se désengager complètement, reconnaît M. Mmusi. Mais, poursuit-il, « nous désirons nous débarrasser de l'apartheid, et si l'Occident veut libérer la région de sa dépendance, il se doit de faire pression sur l'Afrique du Sud, car les espoirs de prospérité et de paix reposent sur la destruction de l'apartheid ».

(1) Africa Confidential, 18 mars 1988. (2) Undercutting Sanctions: Israel, the US and South Africa, Washington, 1987. (3) Rapport présenté à la Conférence des associations de parlementaires ouest-européens contre l'apartheid, 25-30 mars 1988.

Texte vertical sur la droite de la page, mentionnant des noms et des événements liés à la situation africaine.

A LA CAMPAGNE. Texte vertical sur la droite de la page, mentionnant des noms et des événements liés à la situation africaine.

Advertisement for WEKA publishing house. Title: 'Trois ouvrages pratiques, utiles, actualisés, fiables'. Includes sections for 'Audit et Contrôle de Gestion de l'Entreprise', 'Modèles de Lettres', and 'Recueil de Discours'. Features a list of statistics and a subscription form.

STATISTIQUES publiées dans un quotidien sud-africain et relayées par l'International Herald Tribune du 28 septembre 1988: « Environ 800 Sud-Africains ont changé l'an dernier de groupe racial. (...) 518 métis ont été officiellement reclassifiés comme blancs. 14 Blancs sont devenus métis, 7 Chinois sont devenus blancs, 2 Blancs sont devenus blancs, 3 Malaisiens sont devenus chinois, 1 Blanc est devenu indien, 50 Indiens sont devenus métis, 54 métis sont devenus indiens, 17 Indiens sont devenus malaisiens, 4 métis sont devenus chinois, 1 Malaisien est devenu chinois, 59 Noirs sont devenus métis et 5 métis sont devenus noirs. »

LA CHINE EN CRISE

chefs d'entreprise, parfois des provinces, spéculent en utilisant le double système des prix ou tel ou tel goulet d'étranglement de l'économie, et les scènes de violence se sont multipliées cette année.

La solution consiste-t-elle, comme il a été décidé, à « geler » d'abord les réformes, pour ensuite les étaler dans le temps ? Le régime chinois, considéré comme le meilleur et assurément le plus imposant élève du Fonds monétaire international, est pris au piège. D'une part, une forte minorité de la population ne rêve plus que de consommation « à l'occidentale », et tout a été mis en œuvre pour alimenter ce rêve et le faire devenir réalité. D'autre part, la loi du marché, outre qu'elle devient loi de la jungle, se traduit par une « vérité des prix » qui interdit désormais aux familles ordinaires l'achat d'un billet d'entrée dans certains parcs de Pékin (1). Quant à la jeunesse dépolitisée, elle est souvent désorientée et pense d'abord à « arriver »... (lire page 16 l'article de Patrice de Boer).

Contraint sinon à la dissidence du moins au silence chez lui, Liu Binyan, écrivain et journaliste fort célèbre en Chine, estime que l'absence de démocratisation politique est à l'origine de la crise actuelle (lire page 18). Une prise de position qui mérite analyse, tant il est vrai que, de ce point de vue, la Chine suit un autre cours que l'URSS de M. Gorbatchev. Un débat essentiel, mais qui vaut sans doute d'être poussé plus avant et ne saurait exclure l'interrogation sur le choix de type de développement et d'organisation sociale. Inciter les Chinois à devenir des « gagnants » ne peut que leur faire tourner le dos à la solidarité.

JACQUES DECORNOY.

(1) *Times*, 10 octobre 1988.



Rembrandt, D'après une photographie de Raymond Depardon.

UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES ÉCONOMIQUES

A LA CAMPAGNE Montée des différenciations sociales

La réémergence en force de la famille, comme centre de la vie sociale et économique, et source des valeurs. Si ce repli sur le passé est indéniable, l'intrusion de la modernité apporte de l'inédit.

Une différenciation sociale rapide à la suite de la décollectivisation est certes le changement le moins inattendu. Ce phénomène, à l'origine plus toléré qu'espéré par le régime, est malheureusement contrôlé. Durant la période maoïste, un égalitarisme réel régna dans le monde paysan. Certes, d'un village à l'autre, d'une région à l'autre, des variétés de situation et de niveau de vie pouvaient se présenter, selon la qualité des terres ou les avantages et les inconvénients divers (degré d'isolement, proximité d'une ville, état des routes), sans oublier les privilèges que nombre de chefs locaux s'octroyaient. Pour l'essentiel, pourtant, le mode de paiement par un système de points-travail équitablement répartis favorisait un nivellement des revenus. Cet égalitarisme a été remis en question par la décollectivisation. A la place, on a vu apparaître des familles à « 10.000 yuans » (1), des paysans « millionnaires ». Au départ, cette prospérité décollait de l'utilisation intensive de la force de travail familiale, de l'accès au marché privé des

campagnes ou, mieux, des villes, ou encore de l'artisanat commercial; bref d'une maximisation des rendements de la petite parcelle. Aujourd'hui, la richesse provient de plus en plus de la concentration foncière, d'une accentuation de la polarisation sociale, de la reconstitution d'un solide groupe de paysans riches. Le tout avec la bénédiction des dirigeants réformateurs au sommet et la crainte, parfois l'obstruction, des cadres locaux.

Une logique économique irrésistible est à l'œuvre. La décollectivisation a d'abord eu le même effet que la réforme agraire de 1950 (cinq ans avant la collectivisation maoïste) : elle a réduit en parcelles un monde paysan éclaté en une multitude de petites fermes peu rentables. Ces minuscules unités - moins d'un demi-hectare en moyenne par famille - ne se prêtaient pas, dans les années 80, pas plus que dans les années 50, à une rationalisation de l'activité agricole. Ce grave problème a été masqué au départ par les remarquables succès de la réforme. Ces succès résultaient de l'utilisation des réserves de productivité de travail mise en œuvre par un paysannisme remotivé; ils décollaient aussi de l'élévation des prix payés par l'Etat, ou encore des possibilités offertes par le développement de la vente sur les marchés privés.

Renaissance du salariat

MAIS, autour de 1985, ces avantages et ces possibilités nouvelles ne suffirent plus, leurs effets arrivent à épuisement. Il s'agit alors de moderniser l'agriculture. D'où la tentation d'en augmenter l'efficacité par la concentration foncière. Comme il n'est pas question de revenir à la solution maoïste, qui visait à rassembler les terres et à mieux les gérer dans le cadre de la collectivisation, on pousse plus loin la privatisation, on favorise l'acquisition - par location ou même achat - de superficies de plus en plus vastes par une couche de paysans aisés. Cette politique implique d'abandonner la fiction de la propriété étatique, qui ne trompait plus grand monde. De fait, avant même que le procès ne soit autorisé ou même stimulé, une concentration rampante des terres se faisait jour. La terre se louait et même se vendait. Le paysan a ainsi vite considéré que la terre louée par l'Etat - en échange d'une taxation, donc d'une sorte de fermage - lui appartenait. Tout cela dans une atmosphère non dénuée de préférence, et même de méfiance, de la part d'un monde paysan incertain des réactions du pouvoir.

La situation a rapidement évolué; le fermier se sent plus sûr de ses droits et de sa force. La concentration se fait ouvertement, dans un contexte juridiquement reconnu, mais encore

san était rivé à son village, généralement sans avoir le droit d'en sortir. Le départ vers les villes est, pour le moment, partiellement contenu, car les grandes agglomérations, déjà surpeuplées, ne pourraient faire face à l'afflux de dizaines de millions de ruraux. On trouve certes dans les villes de nombreux paysans qui y habitent illégalement. Cette population, dite « flottante », formerait 12 % du total d'une agglomération comme Pékin, proportion qui pourrait atteindre 25 % dans les années 90.

La majeure partie du flux paysan est pourtant dirigée vers les nombreuses villes nouvelles créées à la campagne, en vue de canaliser le mouvement, mais aussi dans l'espoir de contribuer à l'industrialisation rurale. Il s'agit souvent plus de bourgs que de vraies villes. Cette situation demi-rurale, demi-urbaine caractérise bien un phénomène d'industrialisation rurale en transition, qui se trouve dans une phase de croissance accélérée et incertaine. Incertaine que reflètent les statistiques. Si, dans la période maoïste, la population urbaine ne dépassait pas 15 % à 20 % de l'ensemble, depuis lors les migrations rurales auraient fait monter le niveau d'urbanisation autour de 35 %, sinon plus. Un doublement de la population urbaine en moins d'une décennie ! A l'échelle chinoise, cela représenterait de 150 millions à 200 millions de citoyens en plus, avec les gigantesques problèmes d'infrastructure que cela implique. En fait, des calculs plus réalistes montrent que la population des villes se situe autour de 25 %. Progression certes impressionnante - de l'ordre de 80 à 100 millions en dix ans - mais qui révèle une Chine encore semi-rurale. Car un nombre de plus en plus élevé de paysans travaillent à l'extérieur du village, dans les entreprises mises sur pied soit par les autorités locales, soit par les associations de paysans, soit encore par des paysans privés. Se constitue ainsi une sorte de semi-prolétariat, retournant souvent au champ à l'époque des récoltes.

Cette industrialisation rurale n'a pas commencé à la mort de Mao (1976),

ou avec le lancement de la réforme (1978) : la politique maoïste a inauguré le mouvement. Mais la période post-maoïste lui a donné une ampleur et, surtout, une orientation nouvelles. Fin 1984, 100 millions de ruraux travaillaient en dehors de la ferme.

Cette même année, le nombre d'entreprises rurales publiques et privées quadrupla, passant de 1,35 million en 1983 à 6,07 millions (2), chiffre qui doublait encore l'année suivante. L'emploi dans ces entreprises passait de 32,4 millions de personnes en 1983 à 52 millions en 1984, et à près de 70 millions en 1985. Leur revenu cumulé augmentait, en 1984 et 1985, respectivement de 68 % et 60 %. En 1985, la valeur des produits et des services avait triplé par rapport à 1983. Avec une croissance plus réduite en 1986 (21 %), la valeur de production rurale non agricole dépassait pour la première fois celle des produits agricoles et atteignait 330 milliards de yuans (3).

La part du privé dans cette industrialisation rurale est devenue importante, surtout depuis les décrets de 1984 qui incitent au développement de ce secteur et lui permettent de lever des fonds sans passer par les banques, y compris en proposant des actions. En 1983, on comptait 4,2 millions d'entreprises privées occupant 5,5 millions de travailleurs. En 1984, 4,4 millions en employaient 13 millions, leur production valait 27 milliards de yuans. En 1985, 10,7 millions d'unités utilisaient 28,3 millions de travailleurs pour un total de 78,3 milliards de yuans de biens et services. Le secteur privé est à l'évidence en tête de l'industrialisation rurale, même si les chiffres indiquent qu'il s'agit en moyenne de petites entreprises ou d'ateliers.

(Lire la suite page 16.)

(1) Un yuan vaut environ 2 francs, mais la conversion ne donne pas une idée réelle de son pouvoir d'achat.
(2) *Beijing Review*, 4 février 1985.
(3) *Beijing Review*, 12 janvier 1987; cf. aussi Christine Wong, *Interpreting Rural Industrial Growth in the Post-Mao Period*, in *Modern China*, janvier 1982.

AFRIQUE

ment

schoppent sur le calendrier du... De plus, l'histoire récente... le gouvernement de... 435, sans autre...
... URSS pourrait...
... accord. Bien que ne participant pas...
... diplomates soviétiques sont très...
... pas leur « sympathie » pour les...
... souhaitent ardemment un...
... les insères de toutes les...
... sur leurs alliés cubains...
... d'Afrique australe s'inscrit...
... péninsule, inaugurée avec...
... d'Afghanistan, et qu'on s'étend...
... du Cambodge à l'Amérique...

les sanctions

produits sud-africains. Dans...
... Botswana s'inscrivent...
... campagne visant à...
... sanctions contre elle...
... d'Afrique noire.
... La peur des sanctions...
... recherche de soude, l'...
... importées par l'Etat...
... Sud, jusqu'à présent...
... Pour exploiter ses...
... Botswana avait besoin...
... territoire de son...
... celui-ci conditionnel...
... d'un pacte de défense...
... l'accord de Nkomat...
... 1984 avec Maputo...
... pour la sécurité de...
... États-Unis, l'...
... renoncé à cette...
... anglo-américain...
... Gabon un joint-ventu...
... lions de dollars pour...
... fin 1990, la centre...

Par ROLAND LEW*

L'ASPECT le plus substantiel de la réforme en Chine concerne les transformations de l'activité agricole et, plus encore, de la physionomie de la société rurale. Sans les succès rapides, impressionnants, de l'agriculture, surtout de 1979 à 1985, aucune modification importante dans le fonctionnement d'ensemble de l'économie n'aurait pu aboutir.

La pièce majeure de la réforme a été la gigantesque décollectivisation des terres et un retour à l'autonomie des unités familiales. Cette décollectivisation n'a pas été voulue par le pouvoir, mais elle a été acceptée sous la pression paysanne. Ce qui n'était au départ qu'une tentative de « responsabiliser » les ruraux, d'attribuer une plus grande liberté de gestion aux équipes - cette structure de base, en fait villageoise, des communes populaires - a conduit, entre 1979 et 1981-1982, à la reconstruction de l'unité productive traditionnelle : la famille. Le partage des terres s'en est tout naturellement suivi.

L'histoire a déroulé le film à l'envers. En guise plus de temps qu'il n'a fallu pour collectiviser les terres (1955-1956), la quasi-totalité de la Chine des villages reviennent de fait à l'agriculture privée (même si la terre restait propriété collective). On a assisté au dépeuplement et même au démantèlement des communes populaires (lancées par Mao en 1958). La population paysanne - les trois quarts de l'ensemble chinois - se retrouvait, au début des années 80, en dehors du cadre de la socialisation, échappant de plus en plus au contrôle étroit du pouvoir. Evolution surprenante qui n'est pas sans avoir provoqué quelques émois dans le Parti communiste.

Les craintes de certains dirigeants ont été balayées par la percée immédiate de l'agriculture privée. De 1978 à 1985, le revenu nominal de l'agriculture a triplé, et doublé à prix constant, alors que le niveau de vie paysan n'était guère plus élevé en 1978 qu'en 1957. L'amélioration de la condition des ruraux est visible. Elle se remarque tout particulièrement dans les innombrables maisons que les paysans ont construites et qui donnent un petit air coquet à des villages jusqu'alors bien pauvres.

Dès 1985, les premières difficultés apparaissent et surgissent des doutes sur la sagesse d'une réforme aussi radicale. Le procès est cependant allé trop loin pour pouvoir être arrêté ou même fortement freiné. Un monde social nouveau est en formation, quand il ne s'agit, plus simplement, d'un retour à la « longue durée » chinoise, incarnée par

* Maître de conférences à l'université libre de Bruxelles.

Comptabilité

STATISTIQUES publiées... un questionnaire... relevés par l'Institut...
14 Blancs sont devenus...
7 Blancs sont devenus...
2 Blancs sont devenus...
3 Blancs sont devenus...
1 Blanc est devenu...
50 Blancs sont devenus...
54 Blancs sont devenus...
17 Blancs sont devenus...
4 Blancs sont devenus...
1 Maisanen est devenu...
89 Blancs sont devenus...
5 Blancs sont devenus...

« Environ 800 Sud-Africains...
changé l'an dernier de...
rural. 1.151 Blancs ont...
l'immense majorité...
14 Blancs sont devenus...
7 Blancs sont devenus...
2 Blancs sont devenus...
3 Blancs sont devenus...
1 Blanc est devenu...
50 Blancs sont devenus...
54 Blancs sont devenus...
17 Blancs sont devenus...
4 Blancs sont devenus...
1 Maisanen est devenu...
89 Blancs sont devenus...
5 Blancs sont devenus...
Ainsi va l'apartheid...
qui ne pas mentionner...
chiffres tout aussi...
1^{er} janvier et le 16...
81 personnes ont...
En 1987, 400 personnes...
mortes de violences...
accidents de la rue...
que ne précèdent pas...
cas victimes étaient...

LISEZ
POLITIS
Le Citoyen
NOUVELLE FORMULE
CHAQUE VENDREDI 25 F

La montée des différenciations sociales à la campagne

(Suite de la page 15.)

Les chiffres précis sur l'ampleur du phénomène, comme sur son efficacité, sont sujets à controverse. On estime cependant que les profits du privé ont plutôt tendance à baisser. Le profit moyen des industries rurales en pourcentage du revenu serait passé de 21,2 % en 1979 à 15 % en 1982, 12,7 % en 1983 et 10,1 % en 1984 (4). Le problème de la rationalisation, voire de la gestion plus efficace de ces entreprises, se pose. Les conséquences écologiques de cette industrialisation souvent sauvage ne sont pas non plus négligeables.

De toute façon, la poussée considérable des débuts ne pouvait se prolonger longtemps au même rythme. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit plus, comme à l'époque maoïste, d'une industrie seulement tournée vers les besoins paysans, dans l'optique d'une économie largement autarcique. L'industrie rurale s'oriente vers les villes et, de plus en plus, vers l'exportation. Elle entre en concurrence, non sans succès, avec les entreprises urbaines. Elle bénéficie d'avantages fiscaux et, surtout, d'une main-d'œuvre à bon marché, incluant souvent les membres de la famille ou des proches. Une sorte de proto-capitalisme ou de petit capitalisme sauvage s'installe. Il doit une bonne partie de son ascension à la prodigieuse expansion des entreprises de construction de maisons à la campagne, conséquence la plus immédiate et la plus importante de l'élévation du niveau de vie après la décollectivisation. Mais dans nombre d'autres domaines, y compris dans le secteur des machines-outils, l'industrie rurale manifeste sa vitalité.

Plus encore, ce dynamique secteur privé, qui tend à devenir l'aspect domi-

nant de la vie économique rurale, plus encore que l'agriculture, s'efforce, peu à peu, de récupérer des domaines d'un secteur industriel encore majoritairement, à la campagne, sous le contrôle des autorités locales ou provinciales. Il s'agit d'une évolution encore aléatoire : une partie compliquée se joue, où l'on voit les cadres exploiter souvent, et parfois voler, les fruits de l'activité privée. Les paysans, de leur côté, cherchent à corrompre les cadres et à étendre l'espace du privé au détriment du public et du semi-public.

Les paysans, comme les citadins, ont maintenant le droit de racheter ou de louer certaines entreprises publiques en difficulté ou en faillite. Les paysans riches ne retirent plus que de 20 % à 33 % de leurs revenus de la ferme, contre deux tiers pour les paysans pauvres (5). L'industrie privée rurale se répartit de façon très inégale selon les régions. Si, dans la majorité des provinces, le secteur privé tourne autour de 10 % du potentiel industriel rural, il monte à 19 % dans le Guangdong (la province jouxtant Hongkong), 23 % dans le Fujian et à 22 % dans l'Anhui (6).

Ce qui est en jeu, c'est l'extension du système privatif à la campagne et l'évolution du rapport de forces entre pouvoir et paysannerie. Le paysan chinois, traditionnellement prudent, sinon timoré, et toujours inquiet des possibles retours de bâton des autorités, se sent plus confiant, plus assuré. Le monde rural en mouvement fournit sans doute la base principale, bien que probablement encore très fragile, d'un capitalisme chinois qui cherche sa voie. Mais c'est aussi à la campagne que peut apparaître une dangereuse polarisation, source de vives tensions sociales.

trouvé une encore timide possibilité de libération dans le contexte de la décollectivisation, réussit parfois à acquérir dans le nouveau cadre marchand les éléments d'une marge de manœuvre économique et sociale, sans doute encore étroite mais plus large que par le passé. La femme qui reste au village et s'occupe de la ferme quand le mari travaille à l'extérieur conquiert, de fait, un espace d'autonomie. Si, cas plus rare, c'est elle qui travaille hors de la ferme et apporte les ressources monétaires - cet argent, objet de prestige, nouveau fétiche même, - elle accède à une position solide pour négocier sa place dans la famille et la vie sociale.

Les rapports de pouvoir, qui se sont d'abord rétablis dans des formes rigides ancestrales (la grande famille, l'autorité du père sur tous, du mari sur la femme...), subissent dans beaucoup d'endroits une mutation rapide. Au point qu'à la campagne, comme d'ailleurs à la ville, la famille nucléaire étroite tend à devenir la norme. Ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes pour les vieux paysans, privés de l'ancienne assurance d'être pris en charge par les fils. Cette évolution soulève la question non résolue de l'introduction d'une sécurité sociale nationale, et notamment d'une retraite pour les ruraux.

ROLAND LEW.

(4) Christine Wong, op. cit., p. 26.
(5) Elizabeth Croll, « Local Political Institutions and the Village Economy in China », in *The Journal of Communist Studies*, n° 4, 4 décembre 1987, p. 38.
(6) Christine Wong, op. cit., pp. 26-27.



PAYSANS PARTANT VENDRE A LA VILLE
Un secteur dynamique, mais aussi de nouvelles tensions

La famille et le rôle de l'argent

COMMENT réagissent les familles entraînées dans des changements si rapides ? Les indications sont encore très fragmentaires, les enquêtes encore peu nombreuses. Il semble cependant que toutes les situations coexistent. Parfois, les conditions de vie n'ont pas changé par rapport à la période maoïste ; ainsi dans certaines régions reculées, sans accès facile aux villes ou aux marchés ruraux. Le plus souvent, le monde rural s'est profondément transformé. Plus libres de leurs activités, nombre de paysans sont, dans un premier temps, revenus aux habitudes traditionnelles, y compris dans la structuration de la famille, dans la forme du mariage, ou dans la répartition des rites et superstitions. Rien d'étonnant à cela : la victoire remportée par le monde rural dans le cadre de la décollectivisation, c'était d'abord le triomphe de la continuité familiale, de la famille comme cellule de base et comme expression de la permanence chinoise. Triomphe qui manifeste pro-

bablement une sorte de « retour du refoulé », de remontée à la surface de ce qui était caché - et encore pas toujours - à l'époque maoïste. Triomphe peut-être de courte durée, du moins pour la famille au sens le plus traditionnel du terme. Des informations dispersées mais convergentes font penser que les transformations économiques recomposent rapidement une nouvelle entité familiale.

Si le mariage est redevenu une fête importante, chère et fort ritualisée, la modernité s'est à sa façon logée dans ce qui se présente parfois comme un simple retour au passé. Les rapports monétaires dominent de plus en plus les relations sociales, allant jusqu'à affaiblir ou briser la structure familiale ancienne, celle où la fille habite chez les beaux-parents, et où les différentes générations se retrouvent sous le même toit, sous l'autorité souvent tyrannique du chef de famille.

La femme soumise, et même asservie, de la Chine d'autrefois, qui avait

UNE DÉCENNIE DE EN VILLE La classe

A la ville prédomine une situation différente des campagnes ; la difficulté d'accomplir une réforme systématique de la vie industrielle est source de doute. A la campagne, les problèmes résultent de la dynamique parfois peu contrôlable de changements accomplis. A la ville, la réforme cherche toujours sa voie.

Après six années de tâtonnements et d'expérimentations, la réforme est, à l'automne 1984, étendue à l'ensemble du pays. Le démarrage ne se produit pas d'emblée. Les transformations du système productif urbain et, partant, de la vie sociale ne parviennent pas à s'imposer. Les réformateurs veulent introduire une forme de « responsabilisation » des travailleurs, équivalente à celle obtenue dans les campagnes. Ce qui implique, ce paraît, la même tendance à désaturer le monde du travail. A la campagne, cela a abouti à une reprivatisation de l'activité agricole. Dans les villes, les réformateurs veulent de façon moins radicale « défonctionnariser » progressivement les ouvriers et les employés des entreprises d'Etat, constituer une classe de travailleurs contractualisés, un statut en somme proche de ce que l'on connaît dans le monde occidental.

Casser le « bol de riz en fer » (la garantie du travail à vie) et briser l'égalitarisme des revenus - distribués sans rapport avec la productivité du travailleur ou de l'entreprise, - tels étaient, dès les débuts, deux des grands objectifs proclamés. Les efforts en ce sens ont été nombreux. La dernière et

la plus systématique des tentatives a consisté à généraliser, dès le 1^{er} octobre 1986, le système du contrat pour les nouveaux travailleurs entrant dans un emploi urbain. Les résultats de cette dernière réforme ne sont guère encourageants.

Les efforts pour remodeler la classe ouvrière ont largement échoué - échec peut-être provisoire, mais lourd de conséquences. Il n'est pas sans relation avec les déboires de la réforme des prix. Dans les deux cas, on est en centre du fonctionnement du socialisme réel : des prix arbitraires, artificiels, et un monde du travail (ouvriers et employés) quasi-statique, ce sont là des traits caractéristiques des pays de l'Est.

La spécificité chinoise, du point de vue de l'emploi, est liée à la grande pauvreté du pays. Il n'a pas été possible, après 1949, d'attribuer à tous les travailleurs le statut d'ouvrier d'Etat, qui donne accès non seulement à la garantie, de fait, du travail à vie, mais aussi aux avantages de la sécurité sociale (retraite, soins de santé), ou encore à l'octroi de biens rares (le logement, des produits par ailleurs rationnés). Un secteur ouvrier important, relevant des entreprises collectives, surtout les petites, où ces nombreux ouvriers temporaires, souvent des ouvriers-paysans, travaillant de façon saisonnière dans les entreprises d'Etat, formaient pendant toute la période maoïste un sous-prolétaire au statut peu enviable. Ces travailleurs n'avaient d'autre espoir que d'accéder à la condition d'ouvrier permanent. Par des chemins compliqués, beaucoup d'entre eux y ont réussi. En 1983, 96,8 % des ouvriers d'Etat sont permanents (1).

De plus, dans les premières années post-maoïstes, période socialement fort tendue, il s'agissait avant tout de résorber l'important sous-emploi urbain. De ce fait, autour des années 1978-1980, le gouvernement a provisoirement laissé de côté la question, pourtant essentielle, de l'augmentation de la productivité et du statut de travailleur (2). La crainte d'une explosion sociale a été si forte que le pouvoir a autorisé, en juin 1978, les ouvriers qui avaient dix ans d'activité au moins à prendre une retraite anticipée et à se faire remplacer par un de leurs enfants (3). La pression sur l'emploi a certes diminué, mais l'entreprise a continué à tourner comme une structure bureaucratique, fonctionnant de fait la main-d'œuvre.

Dès 1982, l'accent est de nouveau mis sur l'amélioration de la productivité plutôt que sur le plein emploi. La situation (relativement) privilégiée des ouvriers permanents est alors la cible des réformateurs. Le lien est explicitement établi entre l'introduction d'un

(1) Gordon White, « The Politics of Economic Reform in Chinese Industry: the Introduction of the Labour Contract System », *The China Quarterly*, n° 111, septembre 1987.
(2) Ramin Ribaa, 13 août 1980.
(3) Deborah Davis, « Unequal Chances, Unequal Incomes: Pension Reform and Urban Inequality », *The China Quarterly*, n° 114 juin 1988.

Une jeunesse à la fois choyée

Par PATRICE DE BEER

L'UNE des préoccupations principales des régimes autoritaires est d'assurer l'encadrement de la jeunesse. La Chine n'y a pas échappé et le confucianisme a influencé des dizaines de générations. Après 1949, la République populaire a eu le même souci, le paroxysme étant atteint pendant la révolution culturelle.

La situation a bien changé : l'Etat a réduit son intervention dans la vie des citoyens. Les parents, dépoissés pour la plupart, ayant un niveau de vie jamais atteint auparavant (l'élite traditionnelle exceptée), ont reporté leur affection et leurs frustrations sur leur unique rejeton, qu'ils élèvent à leur guise. Dans les villes, la politique de l'enfant unique est d'autant mieux appliquée que les contrôles sont plus stricts. Dans les campagnes, les résistances sont beaucoup plus fortes, surtout si le premier né est une fille. Les parents renouent ainsi avec une tradition qui veut que les enfants - mâles - soient choyés. Depuis 1978, les « petits soleils », ou « petits empereurs », constituent une génération d'enfants gâtés. Le gouvernement s'en inquiète et tente de réagir, mais il est moins craint que naguère, et l'éducation est loin d'être son souci premier. Elle n'est pas encore obligatoire, ni gratuite, même si elle touche 96 % des enfants d'âge scolaire.

Des « dragons », des « savants »

UNE enquête du *Journal de la jeunesse* a posé récemment la question : « Dans une vingtaine d'années, les enfants uniques joueront un rôle actif dans la vie de notre nation (...). Mais un grand nombre de jeunes parents ne font qu'élever leur enfant,

lui donner des vêtements, du chocolat. Ils sont eux aussi en train d'écrire l'histoire. Mais comment ? (1) » Un sondage effectué en 1986 dans quatre écoles de Pékin a montré que « les enfants uniques se caractérisent par une suralimentation et une mauvaise éducation (...). Leurs parents souhaitent qu'ils soient des « dragons » dès leur naissance, des servants dès l'école ! » Ils sont prêts à dépenser des sommes énormes pour donner à leur enfant, surtout si c'est un fils, le superflu dont ils ont été privés : appareil de photo, orgue électronique, viande, sucres. Le problème n'est plus la sous-alimentation mais l'obésité. Après l'obéissance passive confucéenne est venu le temps de l'indiscipline, de l'individualisme et de l'égoïsme.

Ces enfants se goinfrent, gaspillent leur argent de poche, mais ne donneront que quelques centimes à une collecte pour le feldm en Afrique, se battent, voire organisent des jeux de hasard ou forment des gangs qui ramentent les cours de récréation, se plient la revue. Quiconque se promène en Chine constate que l'enfant est roi. Habillé de couleurs vives, il est l'objet de tous les soins de la part d'une famille qui n'a pas le droit d'en avoir un second - sauf dans des cas précis - et il en abuse. Tout lui est dû, il ne s'intéresse pas au reste de la société. L'éducation politique, quand elle existe, gîse sur lui comme l'eau sur les plumes d'un canard, même si son père est cadre. Le *Journal de la jeunesse* rapporte les résultats d'un sondage selon lequel « 17 % [des élèves des quatre écoles pékinoises] ont du respect pour leurs dirigeants, 5 % pour les héros comme Lei Feng [soldat modeste] ; par contre, 78 % en ont pour les chercheurs, les experts, les champions du monde de sport ou les astrologues ».

Yuenyuan a cinq ans. Elevé par ses grands-parents, des intellectuels, raconte le *Journal de la jeunesse*, elle les mène par le bout du nez : « Son grand-père est obligé d'imiter les aboiements de son

chien [animal interdit dans les foyers pékinois] pour qu'elle accepte de manger » les nouilles les plus chères. « Nous avons assez souffert de la faim pour ne pas laisser nos petits-enfants souffrir comme nous », dit-il.

Dès que l'enfant est à l'école, la famille s'attend qu'il devienne un petit génie. Il est jeté dans une compétition éperdue. D'où l'apparition d'un phénomène connu au Japon, celui du suicide des écoliers, ainsi que les nombreuses fugues et les violences. Ainsi ont étonné de dix-neuf ans qui, selon le quotidien *Clarté* (2), a étranglé ses parents parce qu'il avait peur de « perdre la face » après avoir été pris en flagrant délit de fraude à un examen. Ou cette mère qui, écrit le *Quotidien du peuple* (3), a battu à mort son fils de neuf ans dont les notes étaient inférieures à 90 sur 100. Ou cette lycéenne de douze ans qui, déplore le *Journal de la jeunesse*, s'est donné la mort en avalant de l'insécticide : ses parents, des enseignants, la punissaient quand elle n'était pas en tête de sa classe. La pression était trop forte. « Cet épilogue à une vie si courte est un avertissement pour nous : d'un côté les enfants sont gâtés, de l'autre on les traite avec cruauté. Un gamain de trois ou quatre ans doit aller au jardin d'enfants le jour et, le soir, étudier l'anglais et la musique. C'est vraiment épouvantable. Rendez l'enfance aux enfants ! »

Enseignement à deux vitesses

DANS les campagnes, les autorités ont plus de mal à scolariser les enfants que dans les villes (où ils le sont pratiquement à 100 %), encore plus à les garder à l'école : ils représentent en effet des bras supplémentaires pour les parents, qui utilisent leurs fils pour cultiver la terre, leurs filles à la cuisine, et parfois monnaient cette force de travail. Ainsi la fréquentation scolaire est-elle en baisse et le travail des enfants, pourtant interdit, a réapparu. Dans cer-

tains districts du Jiangxi, au sud-est du pays, ils constituent un tiers de la main-d'œuvre locale, y compris dans la construction (4). En dépit des amendes infligées aux entreprises qui violent la loi, le travail noir s'est étendu à des villes comme Tianjin, où les jeunes ayant quitté l'école avant terme représentent 10 % de la population scolarisée.

La recherche d'un profit longtemps tabou est pour beaucoup dans ces nouveaux phénomènes. La pénurie d'enseignants et de locaux aussi : l'effondrement de bâtiments vétustes fait chaque année des dizaines de morts. Selon *Clarté* (4), cette misère a conduit des écoles à ne s'intéresser qu'à leurs meilleurs élèves. Il en est de même dans les grandes villes, où les établissements de pointe sont les mieux lotis en personnel et en locaux, tandis que les écoles « ordinaires » sont délaissées. Certaines ont été un temps contraintes pour survivre de louer des salles de classe à des commerçants, pratique récemment interdite. Cet enseignement à deux vitesses commence dès le plus jeune âge : une place dans une école maternelle à Pékin peut coûter de 25 à 100 yuans par mois, pour un salaire mensuel moyen d'une centaine de yuans (5) ; encore faut-il réussir un examen d'entrée et avoir des relations pour éviter une longue liste d'attente.

Lors de la session parlementaire d'avril dernier des élus se sont plaints du peu d'importance accordée à l'éducation, qui représente moins de 10 % du budget de l'Etat, ou 2,5 % du revenu national en 1987, selon M. Qian Jiao, membre

(1) *Journal de la jeunesse*, 7-22 mai 1986.
(2) *Clarté*, 3 mars 1988.
(3) *Quotidien du peuple*, 3 mars 1988.
(4) *Clarté*, 4 mars 1988.
(5) Une partie de cette somme peut être payée par l'unité de travail ; un yuán vaut environ 2 francs.

LA CHINE
RESERVES ECO
ouvrière e
Le soutien
it désol

السلامة

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

ouvrière et la résistance aux changements

La classe

La plus systématique des réformes... consisté à généraliser, dès le début de 1986, le système du contrat de travail...



UN INTÉRIEUR PÉKINOIS
Les travailleurs veulent conserver leurs acquis

De fait, les ouvriers recrutés comme contractuels sont ceux qui n'ont pas le choix... ils s'agit fréquemment de déclassés, ou de paysans sans relations...

ouvriers et leur refus de renoncer à leurs avantages. Dans le discours officiel perce une tonalité technocratique non dénuée de mépris à l'égard de l'ouvrier...

Cette résistible mutation de l'ouvrier contribue, avec d'autres échecs ou demi-échecs (notamment dans le domaine des prix), à étouffer ou à dénaturer la réforme...

Le système de contrat à l'embauche et la volonté d'augmenter les rendements du travail (4). La résistance ouvrière a été farouche, et elle le demeure...

La réforme vise à amoindrir le statut et les avantages ouvriers au profit du groupe montant des technocrates, des directeurs. A eux maintenant le prestige social...

Un nouveau ministère du travail est mis sur pied en mai 1982, sous la direction d'un réformiste, M. Zho Shouyi. Ce dernier introduit, à titre expérimental, le système du contrat dans plusieurs villes...

La résistance ouvrière a été d'autant plus efficace qu'elle a bénéficié du soutien tacite des cadres. Le directeur a conclu, dans la plupart des usines, une sorte d'alliance inavouée avec les ouvriers...

DANS une Chine en plein bouleversement, y compris dans les villes, entrainées dans un affaiblissement naissant, le monde du travail semble figé, crispé sur la protection, la conservation des acquis...

ouvrière et la marge de manœuvre des réformateurs. Le monde du travail n'ignore pas cependant qu'il a perdu, ou qu'il va perdre, certains de ses privilèges...

Des 1982, l'accent est mis sur l'amélioration de la vie matérielle que sur le plan de la situation (relativement) pénible des ouvriers permanents...

Le soutien tacite des cadres joues ont pu de plus en plus aisément accéder au statut d'ouvrier permanent (55 % des entrants en 1978 et 81 % en 1986)...

En 1986, les réformistes ont le vent en poupe. La réforme générale du travail est promulguée le 1^{er} octobre de cette année. Non sans précautions...

En 1986, les réformistes ont le vent en poupe. La réforme générale du travail est promulguée le 1^{er} octobre de cette année. Non sans précautions...

En 1986, les réformistes ont le vent en poupe. La réforme générale du travail est promulguée le 1^{er} octobre de cette année. Non sans précautions...

En 1986, les réformistes ont le vent en poupe. La réforme générale du travail est promulguée le 1^{er} octobre de cette année. Non sans précautions...

fois choyés

Les enfants de la bourgeoisie, au début de la révolution, ont été choyés... ils ont bénéficié d'une éducation soignée...

et désorientée

de la Conférence consultative politique du peuple chinois (6). Le premier ministre, M. Li Peng, lui-même ancien ministre de l'éducation, a promis de nouveaux crédits...

Des professeurs sous-qualifiés DANS un pays où, pendant deux millénaires, la connaissance a été à la source du pouvoir, le corps enseignant est toujours, plus de dix ans après la fin de la révolution culturelle, mal considéré, mal payé, mal formé...

musique disco. Parallèlement, on assiste à une résurgence de la délinquance, des blousons dorés - littéralement en chinois « fils et jeunes frères de hauts cadres » - des blousons noirs, loubards qui traînent dans les rues...



UN DIMANCHE APRÈS-MIDI DANS UN PARC DE CHONGQING
Individuisme, dépolitisation, fascination de l'étranger

La jeunesse se cherche. Elle n'attend plus de réponse toute faite du PC. La grande majorité reste condamnée à cultiver la terre ou à attendre un emploi de l'Etat...

(1) Journal de la jeunesse, 7-22 mai 1988.
(2) Chong, 3 mars 1988.
(3) Questions du peuple, 3 mars 1988.
(4) Chong, 4 mars 1988.
(5) Une partie de cette somme pour les besoins du travail : un yuan versé comme à l'habitude.

(6) Wen Wei Po de Hongkong, 4 avril 1988.
PATRICE DE BEER.

UNE DÉCENNIE DE RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Le nécessaire combat contre les privilèges et pour la démocratie

Journaliste et écrivain, Liu Binyan a été un des plus influents rédacteurs au Quotidien du peuple. Qualifié de « droitier » et exclu du PC en 1957, réhabilité en 1979, il dut à nouveau quitter le parti en 1985 en raison de ses prises de position en faveur d'une plus grande démocratie politique. Il n'est plus publié en Chine, mais peut se rendre à l'étranger. Il a notamment séjourné en France en juin 1988, en compagnie d'écrivains chinois invités par le ministère de la culture.

la production, mais ont déversé des centaines de milliers de yuans sur le marché des biens de consommation. Le mouvement a accentué le désengagement et le mécontentement des ouvriers et des intellectuels à l'égard du PC et du gouvernement, ainsi que le pessimisme sur l'avenir du pays; de plus, la situation de grève perdue, déjà fort répandue, s'est aggravée. La campagne ayant pris pour cible ceux qui critiquaient le système: les conservateurs au sein du parti, tous ceux qui sabotent la réforme, dilapident les ressources de l'Etat, ou bradent l'intérêt national par appât du gain, ont redouté d'arrogance. Tous ces phénomènes ont nécessairement des répercussions sur la valeur du renminbi, la monnaie nationale.

Par LIU BINYAN

La Chine est un pays très particulier. Un pays où les manifestations de quelques étudiants, pas même dirigées contre les autorités, ont causé en 1987 une telle panique qu'elles ont provoqué la chute du chef de gouvernement et un mouvement politique d'ampleur nationale: la campagne « contre la libéralisation bourgeoise ». Campagne délicate, puisque ni les dirigeants qui l'ont déclenchée ni ceux qui en ont été les victimes (six intellectuels et moi-même) ne savent exactement ce qu'est cette « libéralisation bourgeoise ». La réforme de l'économie inaugurée en 1979 a elle-même considérablement accru les libertés dont jouissait le peuple. Comment faire la différence entre ce qui, dans ces libertés, relève de la « libéralisation prolétarienne » et ce qui tient de la « libéralisation bourgeoise » ? Nul ne le sait. A-t-on jamais vu un gouvernement tenter de mobiliser un milliard de personnes dans un mouvement politique dont nul ne comprend le sens ?

La contribution de ce mouvement absurde à l'inflation qui fait rage ne doit pas être sous-estimée. Il a en pour effet de suspendre pendant un an la réforme économique et celle du système politique que les groupes dirigeants du PCC affirmaient vouloir mettre en œuvre. D'innombrables entrepreneurs individuels, qui avaient toujours craint que le parti ne changât de politique, ont pris peur. Beaucoup ont vendu leurs entreprises; d'autres, plus nombreux, n'ont pas réinvesti dans

Aujourd'hui, les conservateurs au sein du PC tentent d'utiliser les difficultés créées par l'inflation pour rejeter toutes les responsabilités sur les partisans les plus résolus de la réforme ayant à leur tête M. Zhao Ziyang. Or ce sont précisément ceux qui, l'an dernier, ont renversé M. Hu Yaobang et qui, cette année, mettent des bâtons dans les roues de M. Zhao Ziyang, qui sont à l'origine des problèmes rencontrés par la réforme.

Pendant les dix ans qui se sont écoulés depuis que la Chine a entrepris de faire évoluer son économie, les groupes d'intérêts représentés par les conservateurs (du centre aux niveaux locaux) dans le parti n'ont cessé de saboter la réforme. Brandissant le cadavre de Mao Zedong, ils veulent à toute force ramener le pays sur la voie qu'il suivait avant 1966. Certaines provinces (du Guangxi, au sud, au Heilongjiang, au nord) se sont opposées pendant quatre ans à la décollectivisation des terres. La réforme de l'économie urbaine rencontre plus de difficultés encore, et en raison du refus des comités du parti d'abandonner leur pouvoir, le système de responsabilité du directeur d'usine n'a pu être étendu. Les entreprises d'Etat (70 % de l'industrie), dont la productivité est faible mais dont les pertes sont élevées, sont devenues un terrible fardeau. Chaque année, un grand nombre d'entrepreneurs réformateurs ayant déjà remporté de notables succès sont inquiétés sur la foi d'accusations mensongères: certains sont licenciés, d'autres sont soumis à enquêtes, d'autres encore sont condamnés à des peines de prison.

et déclinant, à partir de janvier 1987, un nouveau mouvement contre la « libéralisation bourgeoise ». A la faveur de cette affaire, et après plusieurs années de tentatives infructueuses, les conservateurs ont enfin réussi à renverser M. Hu Yaobang - l'homme qui, à la direction du parti, était le plus favorable à la réforme politique, à la libéralisation idéologique, et le plus résolument hostile aux privilèges et à la dégénérescence des cadres - et trois intellectuels influents (parmi lesquels l'auteur de ces lignes) ayant les mêmes opinions. Leur objectif est alors apparu au grand jour: effectuer une grande purge dans les milieux culturels, avant tout dans la presse et l'édition, pour étouffer les libertés de pensée, de création et d'opinion, conquises depuis 1979. Mais, en raison des réactions de la plupart des intellectuels en Chine (et hors de Chine), et des cadres du parti, ils ont été contraints de s'arrêter en chemin.

Pourtant il est difficile de réparer les dommages causés dans la presse, les arts, les lettres et la recherche, chez les entrepreneurs privés du commerce et de l'industrie, et même chez les simples citoyens. Le comité central a encore perdu à cette occasion une partie du faible prestige dont il jouissait dans le peuple, et le manque de confiance des Chinois dans l'avenir du pays s'est renforcé.

En 1985, l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev et le lancement de la « perestroïka » ont fourni des points de comparaison. La réforme économique en Chine a sans aucun doute apporté une base théorique importante à M. Gorbatchev, mais l'audace de sa politique de « glasnost » a mis en lumière les points faibles des changements intervenus à Pékin. Cette année-là, en Chine, le pouvoir a mis de nouvelles entraves à la liberté de la presse

veau cours sur le plan matériel. Le désir de protéger ces situations acquises leur fournit de nouvelles raisons de s'opposer une véritable démocratisation.

Aujourd'hui, la criminalité économique des fonctionnaires est bien plus grave qu'aux moments les plus noirs de la Révolution culturelle. A l'époque, l'économie stagnait, nombre de hauts fonctionnaires d'aujourd'hui n'avaient pas encore récupéré leurs positions, et

leurs enfants étaient mal traités; la lutte de classes et les mouvements contre la criminalité contraignaient les fonctionnaires à modérer leurs appétits. Après 1979, les libertés économiques se sont développées, mais le peuple n'a pas obtenu la démocratie qui, seule, aurait permis de supprimer les privilèges; et comme les autorités ont annoncé qu'elles ne recourraient plus aux campagnes dont le but était de terroriser les fonctionnaires, nombre de cadres se sont retrouvés au-dessus des lois.

Au-dessus des lois

Le secrétaire général Zhao Ziyang a récemment déclaré que la Chine avait besoin d'un « gouvernement intégral ». Mais comment y parvenir? Toutes les occasions qui se sont présentées depuis 1976 ont été manquées. De 1977 à 1986, le comité central n'a cessé de répéter qu'il fallait se débarrasser des criminels de la période de la Révolution culturelle, mais nombre d'entre eux ont été protégés, voire promus. Depuis 1980, il proclame qu'il faut punir les fonctionnaires qui mettent leur pouvoir au service de leurs intérêts personnels; mais au cours du mouvement contre la criminalité économique de 1982, du grand mouvement de rectification de 1983-1986, seul le menu fretin a été châtié. Quant à ceux qui, pénétrés de la noblesse de leur cause, luttent depuis de nombreuses années contre ces criminels sans craindre de se sacrifier, non seulement ils ne sont pas protégés par la loi, mais ils sont souvent persécutés. A l'heure actuelle se déroule un mouvement contre la criminalité économique qui ne veut pas dire son nom. Mais combien oseront démasquer les fauifs et témoigner contre eux?

organe: la monnaie nationale... Le renminbi, en perdant sans cesse de sa valeur, dévoile mieux que des dizaines d'articles savants les conséquences économiques des problèmes que nous venons de passer en revue.

Economistes et politiciens viennent de multiplier les analyses des causes de l'augmentation des prix. Pourtant, le plus souvent, ils se contentent à l'économie et évitent de chercher les causes politiques de l'inflation; le sabotage de la réforme économique et le freinage de la réforme politique par les groupes conservateurs au sein du parti; la corruption et le pillage auxquels se livrent les fonctionnaires et leurs familles qui usent de leurs privilèges; la colère des masses populaires contre ces phénomènes, leur découragement et leur pessimisme quant à l'avenir du pays, qui les conduit à l'apathisme, et la situation de grève perdue qui ne cesse de s'aggraver.

Depuis 1985, cette situation a provoqué des manifestations de protestations, des actes de sabotage, et des explosions de violence - par exemple, des paysans ont utilisé la force pour acheter des engrais chimiques à bas prix qui auraient dû leur revenir, mais avaient été accaparés par des fonctionnaires.

L'histoire chinoise est à nouveau à un carrefour. La terrible famine provoquée par « le grand bond en avant » et « les communes populaires », cette « formule miraculeuse » sans précédent dans l'histoire de l'humanité inventée par Mao Zedong, a déjà conduit pratiquement tous les Chinois à souffrir de la faim. Pourtant, à l'époque, un véritable miracle s'est produit: non seulement le culte de Mao Zedong n'a pas disparu, mais il s'est renforcé. Le PC a pu traverser cette crise à cause de sa grande force dans le domaine idéologique, de l'absence d'information et parce que, dans la société de l'époque, l'égalitarisme régnait, seul un tout petit nombre de cadres jouissaient de privilèges, et presque personne ne le savait. La dégénérescence des fonctionnaires du parti était loin d'être aussi grave qu'aujourd'hui. Et le PCC était très populaire.

Aujourd'hui, les difficultés des Chinois sont bien moins graves que dans les années 60, mais les conditions ont changé dans un sens très défavorable au PC. En effet, la Révolution culturelle déclenchée il y a vingt-deux ans a ouvert les yeux du peuple qui n'obéit plus aveuglément à l'autorité. C'est pourquoi peuvent se produire en Chine des événements inimaginables depuis la prise du pouvoir par le PC il y a trente-neuf ans. Il n'était déjà pas très normal que les citoyens dussent consacrer de 60 % à 70 % de leur salaire à l'achat de nourriture; mais lorsque, comme aujourd'hui, la plupart des familles doivent consacrer la totalité de leur revenu, on peut imaginer leur perplexité et leur mécontentement. Comme ces difficultés ont essentiellement des causes extrêmes économiques, il est impossible d'y mettre fin par des mesures purement économiques.

Que peuvent faire les dirigeants aujourd'hui? Ils peuvent prendre des mesures politiques allant encore plus loin que celles de M. Gorbatchev. Les forces hostiles à la réforme étant bien moins puissantes en Chine qu'en URSS, ils ne devraient pas rencontrer d'obstacles trop importants. Certes, de gros groupes d'intérêts devraient payer un prix considérable. Cependant, il y a en Chine des forces capables de les contraindre à accepter ce projet. Nos dirigeants peuvent aussi préférer s'inspirer de la manière dont, en Pologne, le général Jaruzelski a tenté de régler le problème du syndicat Solidarité. Ils auraient envoyé sur place des personnes chargées d'étudier l'expérience. Pourtant les récentes grandes grèves ont clairement montré l'inefficacité de cette expérience et de la loi martiale. Nul ne sait, dans ces conditions, comment la Chine sortira de ses difficultés actuelles.



SCÈNE DE PANIQUE DANS UN MAGASIN DE PÉKIN (SEPTEMBRE 1988). Les conséquences d'une politique écopant parfois à tout va.

(elles n'avaient cessé de se multiplier depuis 1981). Tandis que M. Gorbatchev encourage les intellectuels, les ouvriers et les paysans à s'attaquer aux forces conservatrices au sein du parti, le parti chinois se refuse à admettre l'existence d'une lutte entre factions réformatrice et conservatrice. Or, précisément en 1985, les conservateurs n'ont pas cessé d'agresser les forces réformatrices: sur la foi d'informations fournies par la commission centrale de contrôle de la discipline, ont été limogés les plus fervents partisans de la réforme parmi les secrétaires de comités provinciaux, MM. Xiang Nan au Fujian et Lei Yu, dans la région autonome de Hainan. Les commissions de contrôle de la discipline ont multiplié les pressions, les enquêtes à l'encontre des dirigeants provinciaux et municipaux du parti et de l'Etat et des entrepreneurs les plus acquis aux réformes. Alors que, cette année-là en URSS, des dirigeants du comité central, des ministres et des membres des comités du parti des Républiques étaient limogés et condamnés à des peines de prison pour corruption, en Chine, les plus petits cadres continuaient de jouir de protections; les cadres supérieurs et leurs enfants qui monopolisent les réseaux du commerce extérieur s'entendaient avec les entrepreneurs étrangers pour brader les intérêts de l'Etat, tandis que les citoyens et les cadres du parti qui les démasquaient continuaient d'être victimes de terribles représailles.

La réforme de l'économie a apporté de nouvelles libertés aux citoyens ordinaires. Mais comme elle n'a pas été menée jusqu'au bout, les bureaucrates et leurs enfants ont pu monopoliser les ressources de l'Etat et saisir les occasions de s'enrichir en toute impunité, grâce à leurs privilèges. Paradoxalement, les groupes qui s'opposent à la réforme et à l'ouverture pour défendre leurs intérêts politiques sont ceux qui, les pressant, ont le plus profité des nou-

Le désarroi des dirigeants

DEPUIS 1980, à chaque fois ou presque, que le comité central a affirmé sa volonté de réformer le système héritier d'une très longue histoire féodale et d'une lourde bureaucratie centralisée, ou de rectifier les tendances à la dégénérescence du parti, on a toujours trouvé des prétextes idéologiques pour lancer des mouvements politiques, visant à anéantir les intellectuels qui réclamaient une véritable démocratie et s'opposaient à la corruption du parti.

Quelques mois après que M. Deng Xiaoping ait annoncé son intention de réformer le système politique, en avril 1981, le mouvement « contre la libéralisation bourgeoise » lancé par l'armée a mis un terme aux discussions sur les erreurs de Mao Zedong et de la Révolution culturelle. L'été de la même année fut relancé le mot d'ordre « construire une nouvelle Chine à haut degré de démocratie et de civilisation », mais, dès l'automne, se préparait un nouveau « mouvement antidroitier » et il n'a plus été question de

« haut degré de démocratie » ni même de démocratie tout court, le mot d'ordre devenant: « Editions une civilisation spirituelle ». En octobre 1983, le mouvement de rectification du parti n'avait pas même débuté qu'a commencé une grande campagne d'élimination de la pollution des esprits, qui, à partir d'attaques contre des philosophes prônant l'« humanisme » et se fondant sur la théorie de l'« aliénation » pour expliquer la dégénérescence du parti, a pris pour cible tous les intellectuels favorables à la démocratie et à la liberté de création.

Au printemps de 1986, M. Deng Xiaoping a de nouveau affirmé qu'il fallait réformer le système politique (cette fois, il n'a même pas mentionné le mot « démocratie »), mais il ne s'est rien produit et lorsque, en décembre de la même année, les étudiants ont organisé des manifestations allant dans le même sens, les dirigeants du PC, pris de panique, ont une fois de plus renoncé à leur projet, rejetant la responsabilité des événements sur M. Hu Yaobang et sur quelques intellectuels,

Précédents articles

- DÉCEMBRE 1978. - « Les nouvelles voies du développement », par Patrick Tissier et « La dernière », par Xavier Lucioni.
• NOVEMBRE 1979. - « Comment la Chine recourt aux méthodes des capitalistes pour se hisser au statut de grande puissance », par Patrick Tissier.
• AOUT 1980. - « M. Deng Xiaoping et la victoire des « pragmatistes » en Chine », par Alain Peyraube.
• DÉCEMBRE 1980. - « La nouvelle politique économique en Chine », par Xavier Lucioni.
• JANVIER 1981. - « En Chine, les ressorts du capitalisme au service de l'économie socialiste », par Lynne Curry.
• AVRIL 1981. - « Pékin en proie au malaise économique », par Xavier Lucioni.
• AOUT 1981. - « La méfiance persistante de l'ouvrier chinois », par Roland Lew, et « Le projet socialiste et les résistances paysannes en Chine », par Claude Aubert et Cheng Ying.
• FÉVRIER 1982. - « Prudence et persévérance à travers les défilés de la réforme économique », par Patrick Tissier.
• JUIN 1982. - « La pari de la décollectivisation (de l'agriculture) en Chine », par Claude Aubert.
• OCTOBRE 1983. - « Rembabilité, efficacité: deux mots d'ordre de la modernisation », par Xavier Lucioni.
• JUILLET 1986. - « La Chine au grand vent des réformes économiques », par Patrick de Beer.
• DÉCEMBRE 1988. - « Le grand virage du communisme chinois », par Lily Marcou.
• FÉVRIER 1987. - « Les remous de la politique d'ouverture en Chine », par Xavier Lucioni.
• DÉCEMBRE 1987. - « Après le troisième congrès du PC, vers le « troisième pas historique » en Chine », par Xavier Lucioni, et « Socialisme... ou tentation capitaliste ? », par Jacques Decourcy.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

HUIT ANS DE GUERRE ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

La responsabilité des marchands d'armes

UN million de morts et autant de blessés. Fatalité ? Mais c'est bien grâce aux livraisons d'armements reçues de l'étranger que l'Iran et l'Irak ont pu prolonger pendant huit ans la tuerie.

Par OLIVIER RUSSBACH

« La Constitution ne m'a pas confié la charge de vérifier les autorisations d'exportations de matériel de guerre... »

(M. François Mitterrand, à propos de l'affaire Luhaïre.)

« A votre service jusqu'au bout de l'enfer... » (Publicité pour équipements militaires, parue dans la Revue internationale de défense (1).)

Le conflit armé entre l'Iran et l'Irak a été, pendant huit ans, une succession de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, officiellement, publiquement et à maintes reprises qualifiés et dénoncés comme tels par le Conseil de sécurité de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Cette guerre, « dont le coût humain n'a pas d'équivalent dans la décennie en cours : plus d'un million de morts et autant de blessés », cette guerre a aussi été « une aubaine pour les producteurs et les marchands d'armes ».

On sait que toute aubaine n'est pas bonne à prendre. On est même censé ne pas ignorer que les profits de certaines aubaines sont simplement illicites. Alors, indépendamment de toute considération d'ordre politique et économique, indépendamment aussi d'éventuelles considérations d'ordre moral, peut-on aujourd'hui, sur le plan strictement juridique, engager la responsabilité des marchands d'armes dans les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par leurs clients avec le matériel de guerre qu'ils leur fournissent ?

Les succès de M. Perez de Cuellar et les négociations qu'il mène actuellement dans le cadre du conflit entre l'Iran et l'Irak ne rendent pas la question hors de propos. En effet, à l'annonce même, par le secrétaire général de l'ONU, de la date du cessez-le-feu et de l'ouverture des négociations de Genève entre les deux pays, la presse française titrait : « Les dangers de la paix », « L'industrie d'armements inquiète », « Marchands d'armes en quête de clients », « Lundi noir pour les marchands de canons... »

An-déjà de l'arrogance des uns, de la résignation, du cynisme, de la satire des autres, y a-t-il en effet possibilité de justice en ce domaine ? Les « Irangate » qui ont éclaté en 1987 dans une bonne vingtaine de pays n'ont pas

Exportations illicites

AU moment même où commentaient d'éclater les « Irangate » de l'année dernière, M. André Giraud, alors ministre français de la défense, réunissait une quarantaine d'industriels de l'armement en « séminaire de réflexion » (5). Il leur « demanda [ait] d'exporter davantage », et de « ne plus songer à ses débouchés à l'exportation » : « Le marché international doit être la cible des industriels français », affirmait-il.

Si de tels propos se conçoivent au regard des balances commerciales — celles des Etats comme celles des marchands d'armes — ils ne sauraient bien sûr donner une sorte de blanc-seing à exporter n'importe quoi, n'importe où. Toute exportation d'armes n'est pas en elle-même illicite, mais les marchands d'armes ne pouvant pas écouler leur production uni-

quement en Suisse ou au Liechtenstein, n'y a-t-il pas risque que leurs livraisons deviennent, en fait et en droit, complicité de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité par fourniture de moyens ?

C'est de cas en cas qu'il faut examiner la question. En l'occurrence, les livraisons d'armements à l'Irak et à l'Iran au cours des huit dernières années peuvent incontestablement être qualifiées d'illicites. Elles sont contraires au droit international autant qu'au droit interne, qu'elles aient ou non bénéficié d'autorisations officielles d'exportation.

Depuis huit ans, en effet, le Conseil de sécurité de l'ONU et, depuis cinq ans, le Comité international de la Croix-Rouge ont publiquement « dénoncé » et « condamné » l'Irak aussi bien que l'Iran pour « crimes de guerre ».

« Violations des lois et coutumes de la guerre » est l'expression qui revient systématiquement dans les résolutions du Conseil de sécurité depuis 1980, dans les communiqués du CICR depuis



IRAN, 1986. « A votre service, jusqu'au bout de l'enfer... »

1983. Aux termes de l'article 6 b du statut de Nuremberg, « violations des lois et coutumes de la guerre » est la définition même des crimes de guerre. Si la définition paraît plus « douce », plus diplomatique, c'est bien quand même de crimes de guerre qu'il s'agit. Subsidiellement, comme disent les juristes (et comme pourraient notamment le dire les habitants d'Halabja), subsidiairement de crimes contre l'humanité.

La défense invoquera, et c'est de bonne guerre si l'on peut dire, que ni le Conseil de sécurité de l'ONU, ni le CICR ne sont des autorités juridictionnelles habilitées à dénoncer et condamner au sens judiciaire de ces mots ; qu'il n'est dès lors « pas établi » que l'Irak et l'Irak aient commis des crimes de guerre (ce fut l'un des moyens de

La suprématie du droit international

LA question est de savoir quelle est, indépendamment de celle de leurs clients, la responsabilité des marchands d'armes. Pour déterminer cette responsabilité, il s'agit de démontrer — en toute conformité avec les droits de l'homme bien sûr, puisque le marchand d'armes sera assigné régulièrement devant le tribunal régulier de son siège social, et défendu par un avocat de son choix :

Primo : que la méconnaissance et le mépris du droit international sont illicites, fautive et consistante de dommage. Sur ce point, le tribunal de Nuremberg n'avait fait que confirmer un principe antérieur selon lequel le droit international ne s'adresse pas seulement aux Etats, mais aussi aux particuliers ;

Secundo : que, en fournissant du matériel de guerre à un pays publiquement désigné par le Conseil de sécurité de l'ONU comme perpétrant systématiquement des crimes de guerre, le fournisseur se place délibérément en marge et au-dessus de l'ordre juridique international. Délibérément, car les résolutions du Conseil de sécurité sont publiques ; elles sont souvent largement commentées dans les médias. Les marchands d'armes ne sont, pour le moins, pas censés ignorer les dénonciations dont leurs clients sont l'objet ;

Tertio : que l'ordre juridique international est supérieur à l'ordre juridique national, et qu'une autorisation administrative d'exporter ne dispense pas l'exportateur de vérifier le caractère licite de ce qu'on l'a simplement autorisé à faire.

Si le Conseil de sécurité de l'ONU et le CICR ne sont pas des instances juridictionnelles, leurs résolutions ont cependant un fondement et une force juridiques qui permettent, de moins dans les Etats signataires de la charte de l'ONU et des conventions de Genève, de les invoquer devant les juridictions nationales. La charte de l'ONU et les conventions de Genève investissent en effet ces institutions de fonctions et de missions précises au regard du droit international.

Quand le Conseil de sécurité adopte une résolution, il le fait en vertu de la charte adoptée en 1945 dans le but, expressément posé dans son préambule, de « créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et des obligations nées des traités et autres sources du droit international ». Le CICR, pour sa part, qui est certes une association de droit privé suisse, est reconnu par les conventions de Genève, elles-mêmes ratifiées par la plupart des Etats, comme l'un des organismes habilités à assurer la protection des conventions et du droit international humanitaire.

En France, ces textes sont, de par leur ratification, supérieurs à l'ordre juridique interne. La Constitution fran-

cau faveur d'un des belligérants précédemment dénoncés, cette autorisation est inférieure.

Et cette « infériorité » n'est que justice, pour reprendre l'expression, puisque, selon l'article 55 de la Constitution, la charte de l'ONU, en vertu de laquelle le Conseil de sécurité prend ses résolutions, le statut de Nuremberg et les conventions de Genève sur lesquels il s'appuie pour parler de crimes de guerre, ces textes ont une autorité supérieure à tous les « séminaires de réflexion » du ministère de la défense.

Que l'Etat s'en moque est une chose. Que les marchands d'armes, justiciables ordinaires, ignorent en est une autre. Les autorisations administratives d'exporter ne dispensent donc personne. Mais les marchands d'armes en particulier seraient mal venus d'exiger de telles autorisations, tant la mainmise du complexe militaro-industriel sur les Etats et sur la démocratie est, elle aussi, de longue date, dénoncée et condamnée. Si cette emprise, terriblement démentée par Pierre Marion, ancien patron de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dans le Monde du 28 novembre 1987, « ne diminue pas la responsabilité du pouvoir politique, qui devrait se mettre en situation de mieux le contrôler, [...] il ne paraît pas douteux que la puissance de ce complexe constitue un très grave danger pour la démocratie ».

L'une des questions prioritaires demeure donc bien la responsabilité de chacun d'eux sous face aux crimes commis quotidiennement sous nos yeux au nom de la prétendue impérialité du droit international.

Pour faire face à ce défi, à cette responsabilité personnelle, il convient de faire rentrer le droit international dans le domaine public ; de le revitaliser, le faire connaître, apprendre à s'en servir ; d'opposer une nouvelle lecture du droit international à l'interprétation autoritaire et inefficace qu'on font ceux qui gagnent tant à ce qu'il demeure inconnu.

- (1) Barr & Stroud, Défense Marketing Department, Revue internationale de défense, décembre 1985.
(2) Le Courrier hebdomadaire, 20 juillet 1988.
(3) Cf. Le Monde, 12 janvier 1988.
(4) Le Monde, 5 octobre 1988. Le tribunal de commerce de Nanterre vient de condamner pour « procédure vexatoire et abusive » et pour « méconnaissance de l'association qui, titulaire d'une action de capital de Dassault, demandait l'annulation de toutes livraisons de Mirage à l'Irak ; une requête similaire à celle formulée par M. Mitterrand, à l'ONU, le 29 septembre dernier.
(5) Cf. Le Monde, 6 juin 1987.
(6) Renseignements et taxes de procédure, au Fonds de recherches droit international 1990, par écrit uniquement ; 45, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

LA CHINE EN CRISE

LES

Pour la démocratie

Leurs enfants étaient malades, la lutte de classes et les tensions fonctionnaires à monter continuellement. Après 1979, les fonctionnaires se sont développés, mais seule n'a pas obtenu la démocratie, aurait permis de démocratiser les campagnes, et comme les campagnes qu'elles ne pouvaient organiser les fonctionnaires, les cadres se sont retrouvés seuls.

Au-dessus des lois

Ziyang a été nommé Premier ministre de la Chine en octobre 1987. Il a été élu par le Congrès national du peuple, mais il faut reconnaître qu'il faut mettre en œuvre de bonnes intentions dans le mouvement économique. Le Congrès national du peuple a adopté une résolution de rectification, mais le menu des réformes est limité. Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé.

L'histoire chinoise est à la fois un défi et une aubaine. La Chine est un grand pays, mais elle est pauvre. Les réformes économiques sont nécessaires, mais elles sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé. Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé.

Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé. Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé.

Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé. Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé.

Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé. Les réformes économiques sont limitées par le fait que le régime ne peut pas être révisé.

Revue d'études Palestiniennes. LE CLÉZIO Camp de Nour Shams, été 1948 GOYTISOLO Journal palestinien, juin 1988. 1948-1988 II. ISRAËL : L'HISTOIRE ET LES MYTHES N° 29 Automne 1988. Le N° 70 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 190 F Etudiants (sur justificatif), 160 F Règlement au nom des Editions de Minuit (CCP Paris 180.43 T) Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Etudes palestiniennes Diffusion: les Editions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

CES INÉGALITÉS QUI SAPENT

De l'école à l'Université,



(Suite de la première page.)

Et la révolte des étudiants et des lycéens de novembre-décembre 1986 contre toute menace de sélection à l'entrée à l'Université ne répond-elle pas, comme en écho, à l'ambition égalitaire de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ?

A chacun selon ses mérites et ses capacités : tel est donc le credo domi-

nant. Et, à mesurer globalement les évolutions impressionnantes des trois dernières décennies en France et dans la plupart des pays industrialisés, on n'est pas loin de penser que la démocratisation du collège, du lycée, et de l'Université est une des réussites des politiques d'enseignement de l'après-guerre. Incomplète sans doute, trop lente peut-être, mais indéniable à première vue.

En réalité, l'explosion des lycées et des universités résulte d'une triple pression. Celle, on l'a vu, d'une aspiration à plus de justice en matière de formation et d'accès à la culture. Celle, également, d'une économie en pleine expansion qui réclame davantage de diplômés et reproche à l'école de ne pas en former assez. Celle, enfin, des familles : dans une société française où le rôle dévolu aux diplômés est déterminant, l'accès aux études longues devient un important instrument de promotion sociale, à l'image de l'amélioration des conditions de vie matérielles dont beaucoup ont bénéficié pendant les « trente glorieuses ».

Tout contribue donc, semble-t-il, à une plus juste répartition des chances. On constate, en effet, que la proportion d'enfants d'ouvriers qui entrent en classe de seconde, au lycée, a nettement augmenté entre 1960 et 1980, passant de 20 % à 30 % du total, alors que le poids des ouvriers dans la société française est resté stable. De même, alors que 2,5 % d'enfants d'ouvriers

avaient obtenu le bac en 1962, ils étaient près de 11 % quinze ans plus tard. Cette compensation relative, par l'école, des handicaps sociaux est un phénomène que l'on observe dans de nombreux pays au cours des trente dernières années : en une décennie (1966-1976), la part des étudiants d'origine ouvrière dans les universités allemandes a plus que doublé ; au Danemark, elle est passée de 9 % à 17 %.

L'effet de masse est donc indiscutable. La prolongation et la démocratisation de l'enseignement ont permis à davantage d'enfants d'origine modeste de poursuivre des études jusqu'à un baccalauréat et au-delà. Mais plusieurs observations conduisent à nuancer fortement, voire à inverser, ce bilan. Un rapport récent de l'OCDE pose la question sans détour : « L'enseignement doit développer les diverses compétences qu'exigent les économies modernes ; mais par là même il constitue un si puissant moyen de sélection sociale que contrairement au but recherché d'une plus grande égalité sociale il risque en fait de la renforcer (1) ».

A l'école et au collège, tout d'abord, les élèves issus des familles défavorisées (ouvriers, employés, immigrés) sont les premières victimes des mécanismes d'« orientation » — ou, plus exactement, de sélection par l'échec — qui caractérisent le système français d'enseignement. Selon la formule d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, « la carte de l'échec est d'abord sociale (2) ». Le procès cumulatif, et difficilement réversible, de marginalisation scolaire se met en place dès le cours préparatoire (CP). On sait, en effet, depuis les études menées par Claude Siebel (3), qu'un redoublement de la première année d'école primaire est pratiquement révélateur pour l'avenir scolaire des enfants. Or, en 1980, les élèves issus des couches « défavorisées » redoublent deux fois plus leur CP que ceux des couches « moyennes » et cinq fois plus que ceux des couches « favorisées ». D'entrée de jeu, un enfant sur six issu d'un milieu modeste voit donc son avenir scolaire compromis : le poids des handicaps culturels qui se cristallisent bien avant l'entrée à l'école est, là, déterminant.

Une scolarisation massive

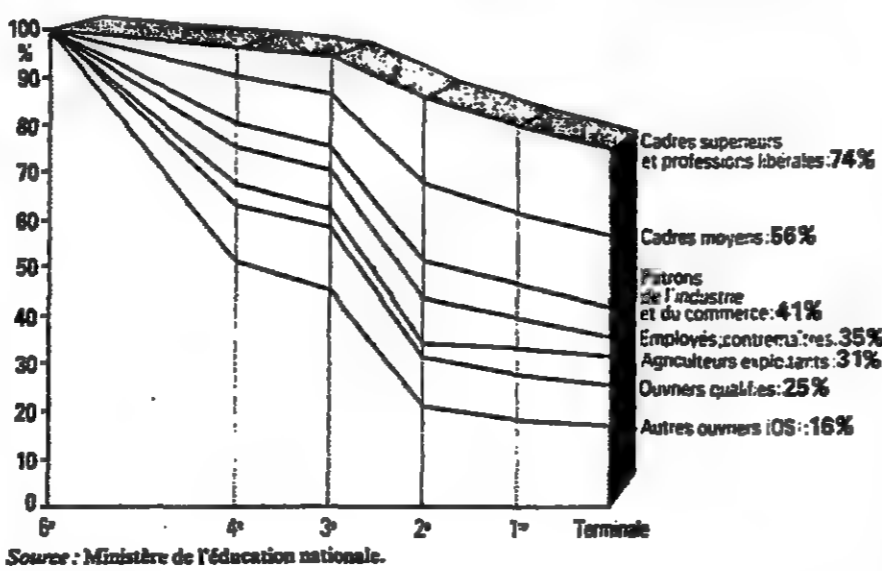
LES chiffres français sont éloquentes. En 1950, 170 000 élèves, principalement issus des couches supérieures de la société, entraient en classe de sixième et s'engageaient dans le cycle des études longues conduisant au baccalauréat. Le reste (70 % d'une classe d'âge dont, à l'époque, en grande majorité des enfants de paysans, d'ouvriers, d'employés ou de commerçants) voyait son horizon borné par le certificat d'études, puis, pour les meilleurs élèves du primaire, par les cours complémentaires ou le certificat d'aptitude professionnelle, qui permettaient de trouver des emplois de bureau ou d'ouvriers qualifiés. En 1986, ce sont plus de 850 000 élèves, soit la quasi-totalité d'une classe d'âge, qui sont entrés en sixième. Autrement dit près des deux tiers des enfants de treize ans avaient terminé leurs études en 1950 ; à présent, la totalité les prolonge.

Cette croissance massive de la scolarisation se répercute à chaque niveau : un million d'élèves dans le second degré en 1950, près de 5,4 millions aujourd'hui. Un jeune Français sur vingt qui décrochait le bac dans l'immédiat après-guerre contre un sur trois aujourd'hui ; 100 000 étudiants dans une vingtaine d'universités en 1950, contre un million répartis aujourd'hui dans soixante-quinze universités. Le gonflement des flux d'élèves et d'étudiants est un trait caractéristique de la plupart des pays industrialisés. Deux exemples parmi d'autres : en Espagne, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités a été

multiplié par neuf entre 1960 et 1980, passant de 70 000 à 650 000. Et pour la même période le Japon n'est pas fier de rappeler que la proportion des jeunes sortant du lycée, après neuf années de scolarité obligatoire, est passée de 58 % à 94 %. L'envoie des chiffres est spectaculaire. Mais elle n'est due que pour une part assez modeste (de l'ordre de 30 % en France) au redressement démographique de l'après-guerre.

DE LA SIXIÈME A L'UNIVERSITÉ : RARÉFACTION DES CHANCES POUR LES MOINS AÏSÉS

(Pourcentages de réussite selon l'origine socio-professionnelle)



Exclusions et discriminations

CETTE logique d'exclusion se vérifie — et s'amplifie — tout au long du parcours scolaire. A l'entrée en sixième, environ 80 % des enfants qui ne savent pas lire correctement sont d'origine populaire. A l'entrée en quatrième, 39 % des enfants appartenant aux catégories défavorisées ont disparu du cursus général et ont été orientés vers les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes de préparation à l'apprentissage (CPA), qui servent de « parking » aux élèves jugés incapables de suivre le gros de la troupe.

Les enfants d'immigrés sont particulièrement touchés : aux handicaps socio-culturels s'ajoutent souvent, en effet, les difficultés linguistiques. Une enquête d'Henri Bastide (4) montre que 27 % des jeunes Français présentent des retards dans l'enseignement primaire alors que ce chiffre atteint

49 % chez les jeunes étrangers, que l'on retrouve d'ailleurs en proportion anormalement forte dans l'enseignement spécial. Cette marginalisation de fait est loin d'être une particularité française. Ainsi, l'OCDE a calculé que les pourcentages respectifs de nationaux et d'étrangers dans l'enseignement secondaire court en 1981 étaient respectivement de 42 % et de 52 % en Allemagne, de 44 % et de 68 % en Belgique, de

(1) L'Enseignement dans la société moderne. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1985.
 (2) Hervé Hamon, Patrick Rotman, Tant qu'il y aura des profs, Le Seuil, Paris, 1986.
 (3) Claude Siebel, « Genèses et conséquences de l'échec scolaire », Revue française de pédagogie, n° 67, avril-juin 1984.
 (4) Henri Bastide, Les Enfants d'immigrés et l'Enseignement français, PUF, Paris, 1982.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA



Quand le lion présente ses lettres de créance

Quand on est en poste, le choix d'un véhicule requiert réflexion. Une marque réputée, un réseau compétent et dense, un passé historique dans la production comme dans la compétition sont autant de quartiers de noblesse. Pour le personnel diplomatique, Automobiles PEUGEOT a mis en place une organisation spécialisée. PEUGEOT SODEXA qui apporte une expérience et un savoir-faire internationaux ; tarif préférentiel, facilités de règlement personnalisées, gamme de véhicules conformes aux normes en vigueur sur le territoire d'affectation, reprise du véhicule d'occasion, expédition dans le monde entier, formalités.

Autant de lettres de créance qui font de PEUGEOT SODEXA un partenaire fiable, sérieux, discret et efficace sur toutes les routes étrangères où le lion PEUGEOT est l'expression du rayonnement de la technique française.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA - SERVICE VENTES DIRECTES AUX DIPLOMATES
 magasin d'exposition PEUGEOT
 Bureau SODEXA - CD - TT - 136 Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 25 20 98
 Siège social SODEXA - 115 rue Danton - 92400 COURBEVOIE - Tél. : (1) 47 88 50 83 - Téléc. 615 072 F
 SODEXA - Filiale Automobiles PEUGEOT

AUX ÉTATS-UNIS

Le coût des diplômes et la loi du marché

AUX États-Unis comme ailleurs, la probabilité de trouver un emploi est directement liée au niveau de formation : le chômage affecte 1,7 % des diplômés de l'université après un cursus de quatre ans ; 3,7 % de ceux qui ont suivi entre une et trois années d'études universitaires ; 5,4 % des jeunes ayant accompli leur scolarité secondaire dans sa totalité ; 9,4 % de ceux ayant quitté le lycée (high school) prématurément. En 1987, le revenu annuel moyen d'un diplômé de l'université de sexe masculin était supérieur de 10 000 dollars à celui du diplômé d'une high school (1).

La formation universitaire est considérée comme un investissement majeur, dont le coût s'amortit en quelques années. Aussi l'enseignement supérieur constitue-t-il un marché hautement concurrentiel : les établissements les plus prestigieux sélectionnent rigoureusement les étudiants et font acquitter des frais de scolarité élevés. Les 3 400 institutions accessibles aux étudiants américains — en fonction de leurs aptitudes et de leurs moyens financiers — varient considérablement en termes de potentiel de recherche et d'enseignement, et de capacité d'accueil. Les deux catégories prestigieuses (sur les cinq établies par la Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching) sont les national universities (universités nationales), recevant au moins 12,5 millions de dollars par an de crédits fédéraux de recherche, et les national liberal-arts colleges, qui attirent également des étudiants de l'ensemble des États-Unis mais reçoivent peu d'étudiants (en général moins de 1 500 dans des campus très confortables) et se consacrent beaucoup plus à l'enseignement qu'à la recherche.

En tête du palmarès de la première catégorie, établi par US News and World Report, l'université Yale, dans le Connecticut (12 960 dollars de frais annuels de scolarité), qui, parmi ses « anciens », compte M. George Bush. En première position dans la seconde, Swarthmore College, en Pennsylvanie (13 230 dollars de frais annuels de scolarité), où, dans la promotion de 1955, se trouvait l'évêque Michael Dukakis.

B.C.

(1) Cf. « America's Best Colleges », US News and World Report, 10 octobre 1988.

L'INVESTISSEMENT INTELLECTUEL. Essai sur l'économie de l'immobilier. — Pierre Caspar et Christiane Afnit
 * CPE/Economica, Paris, 1988. 184 pages, 96 F.

Les notions de « révolution de l'intelligence », de « pari sur l'intelligence » ou de « pari sur le savoir » ont été définies et affichées (mais non encore concrétisées) par le gouvernement français en faveur de l'éducation nationale. D'où aussi les mutations en cours dans les petites et moyennes entreprises : on commence à y prendre au sérieux l'investissement non matériel.

Le livre de Pierre Caspar et Christiane Afnit fait le point sur les différents postes de cet investissement (recherche et développement, fonction commerciale, systèmes d'information, etc.) et examine, de manière très fine, son ancrage tant dans la théorie que dans la pratique (aspects comptables, fiscaux, financiers).

B. C.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
 Directeur : Claude JULIEN
 Rédaction en chef :
 Micheline PAUNET
 Ignazio RAMONET
 Rédaction : Christian DE BRIE,
 Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY,
 Alain GRESH
 Secrétaire de rédaction :
 Solange BRAND
 RÉDACTION
 7, rue des Italiens
 75-277 PARIS CEDEX 09
 Tél. : MONDIPAR 630572 F
 Tél. : 42-41-97-27

Publicité : le Monde Publicité S.A.
 Responsable : Antoine Garvin
 5, rue de Montessuy,
 75007 Paris.
 Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
 Reproduction interdite de tous articles,
 sauf accord avec l'administration.

ÉTÉS QUI SAPEMENT L'Université

LA DÉMOCRATIE (V)

L'injustice toujours recommencée



18 % et de 29 % en France. Malgré les différences de système, l'écart est systématique. Pendant les dix années d'école obligatoire (6 à 16 ans), la courbe de l'échec colle donc étroitement à celle des statuts sociaux. Sans doute des facteurs plus complexes liés à la psychologie de l'enfant, à son aptitude individuelle ou à son environnement familial spécifique interviennent dans ce laminage progressif. Mais il ne fait pas de doute que les inégalités sociales restent un critère d'explication globalement pertinent.

en G. A l'inverse, 30 % des enfants de cadres supérieurs et de professions libérales se retrouvent en C (mathématiques), contre 10 % dans l'enseignement technique. Et l'on sait que les bacheliers du technique constituent ensuite les gros bataillons d'étudiants qui échouent ou abandonnent en premier cycle universitaire.

Chaque année 110 000 élèves quittent le système éducatif français à seize ans, sans diplôme et sans qualification. A ceux-là il faut ajouter les 90 000 élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) qui renoncent à obtenir un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'enseignement professionnel (BEP). Or, compte tenu de l'orientation sélective draconienne décrite plus haut, ces 200 000 exclus de la formation sont dans leur très grande majorité des enfants de milieu modeste. Et ce ne sont pas les réparations de fortune tentées ensuite (opérations 16-18 ans d'insertion sociale) des jeunes qui peuvent compenser des années de dérive et d'échec dans le système scolaire.

Midi-Pyrénées et plus de 35 % en région parisienne, contre 26 % en Picardie ou en Haute-Normandie. Mécaniquement, l'on retrouve 23 % des jeunes Toulousains de 18-25 ans dans des formations supérieures, contre 9 % à peine en Picardie ou 10 % dans le Poitou. Liées à l'histoire économique et politique des régions, plongeant loin dans leurs racines dans les inégalités de développement local, ces discriminations géographiques n'ont pas moins réelles. Comme le souligne le rapport Prost sur les lycées, « à résultats scolaires identiques, il est plus difficile d'entrer en seconde à Vesoul qu'à Tarbes. Où sont donc la justice et l'égalité des chances ? Où est, plus simplement, l'égalité des jeunes Français devant le service public de l'éducation nationale ? » (6).

A chacun selon son mérite et ses aptitudes... On le voit, l'idéal de l'après-guerre est loin, très loin d'avoir été atteint. L'objectif consistant à conduire 80 % d'une génération jusqu'au niveau du bac dans une quinzaine d'années relance à sa manière la machine égalitaire. Mais il suppose que l'on trouve rapidement des remèdes aux pesanteurs très lourdes du système éducatif. Impossible, en effet, d'atteindre cet objectif sans renforcer considérablement les chances de succès de ceux qui sont aujourd'hui encore les principaux exclus de l'école et du lycée. Impossible sans renforcer, également, par un aménagement très volontariste du territoire scolaire, les chances des régions à la traîne. Même s'il paraît aujourd'hui un peu démodé dans sa forme, l'ambition du plan Langevin-Wallon reste plus que jamais d'actualité. Et ce n'est certainement pas l'actuel ministre de l'éducation qui le démentirait.

A partir de la classe de seconde, s'ajoute un autre mécanisme discriminant, plus subtil mais très efficace : la diversification et la hiérarchisation des filières et par conséquent des sections de baccalauréat et des cursus universitaires possibles. Avec, au bout du compte, des niveaux de compétence ou de prestige déterminants pour l'avenir professionnel des jeunes. Dans ces stratégies de différenciation, qui permettent de maintenir efficacement les inégalités tout en préservant l'apparence d'un système neutre, c'est tout le modèle de la reproduction cher à Pierre Bourdieu qui reste à l'œuvre.

Dans un rapport pour le commissariat général du Plan (5), Antoine Prost, historien de l'éducation et actuellement conseiller auprès du premier ministre, a étudié le cheminement des élèves à travers le système éducatif entre 1950 et 1980. Selon lui, la diversification des filières - trois séries de baccalauréat (philosophie, mathématiques élémentaires et sciences expérimentales) jusqu'en 1965, puis d'une trentaine aujourd'hui - « a préservé le caractère bourgeois des filières d'enseignement général. La démocratisation enregistrée au niveau de l'ensemble des secondes est trompeuse ; elle s'explique dans une très large mesure par le développement de l'enseignement technique long : s'il y a en effet plus d'enfants d'ouvriers dans le second cycle long, ils sont surtout dans les sections F (industrie) et G (gestion) ». Ainsi, 35 % des enfants d'ouvriers et de personnels de services qui entrent en seconde suivent une filière technique et 20 % s'inscrivent



cratisation, qui avait progressé jusqu'en 1967, a ensuite régressé. C'est dans les terminales C que ce renversement est le plus sensible : en 1967, les enfants des couches supérieures représentaient 20 % des effectifs. En 1980, ils sont 40 %. Dans le même temps, la part des enfants d'ouvriers a diminué de moitié, passant de 18 % à 9 %. La démocratisation a donc bien été freinée par le développement des filières techniques, où se sont engouffrés un grand nombre des élèves d'origine populaire.



Selouk

Si l'on reprend l'ensemble de la chaîne, le milieu social des élèves reste donc partout déterminant pour leur réussite scolaire. Mais en vingt ans le contenu a considérablement changé. Comme le soulignait fortement l'OCDE en 1985, on ne peut plus analyser les problèmes de l'égalité des chances dans l'enseignement - en partant des prémisses qui caractérisaient les débats optimistes de l'« âge d'or » de l'enseignement. Il s'agit alors, dans un univers de croissance économique et de multiplication apparemment infinie de possibilités d'emploi, d'égaliser les chances d'accès aux études les plus prestigieuses.

La récession, le chômage et la discrimination des débouchés ont montré que cette notion d'accès aux privilèges était insuffisante, poursuit l'OCDE. Faire en sorte que la possibilité de suivre de bonnes études et d'obtenir des emplois intéressants et bien rémunérés soit plus équitablement répartie demeure un objectif important. Mais, lorsque le chômage s'étend, il devient indispensable de faire porter les efforts sur l'autre extrémité du spectre : veiller à ce que les plus défavorisés ne restent pas en chemin et qu'ils figurent au premier rang des priorités de l'action publique. Sauf à être contraint, sous peu, de se pencher non plus sur l'enseignement de masse mais sur les phénomènes d'exclusion et de marginalisation de masse.

La reproduction des élites

La reproduction des élites

La reproduction des élites

La reproduction des élites

Le coût des diplômes

Le coût des diplômes

La loi du marché

La loi du marché

Le monde diplomatique

Le monde diplomatique

La santé

La santé

Une chaîne aura toujours la force de son maillon le plus faible.

CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM. ENVOYEZ VOS DONNÉES. CCP 2327 K

COMITE FRANÇAIS CONTRE LA FAIM

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

COMITE FRANÇAIS CONTRE LA FAIM

COMITE FRANÇAIS CONTRE LA FAIM

CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

UNE CERTAINE IDÉE

Le risque d'une formidable

Faute de projet politique qui garantisse les principes démocratiques fondateurs, la construction européenne risque de céder à la pression des intérêts économiques dominants (1). Déjà, ils modèlent l'espace juridique et fiscal selon leur stratégie, au détriment de l'Etat comme du citoyen.

Belgique sont des refuges très acceptables. Le profil gagnant du meilleur contribuable européen ? Il travaille en Espagne, fait ses achats au Royaume-Uni, place sa fortune au Portugal, domicilié sa société en Irlande et fait circuler ses capitaux sur toutes les places financières. En moyenne, il paie 2,5 fois moins d'impôts que le moins performant. Encore peut-il améliorer très sensiblement son score en se faisant tailler par des spécialistes un costume fiscal sur mesure.

Telle est schématiquement la situation de la construction européenne à cinquante mois de l'inauguration du grand marché : une juxtaposition hétéroclite de douze bâtiments disparates où pratiquement rien n'est à niveau, que l'on se propose, avant d'ouvrir les portes, de couler d'une couverture pleine de trous qualifiée d'harmonisation. On pourrait penser que le délai est suffisant pour réaménager l'ensemble. Sachant que l'objectif était inscrit dans le traité de Rome dès 1957, que le marché unique devait être effectif au plus tard en 1970, on peut douter que soit réalisé en quatre ans ce qui n'a pu l'être en trente. D'autant que la conduite et la maniabilité de la fiscalité s'apparentent davantage à celles d'un pétrolier géant que d'une voiture de sport : les manœuvres et les temps de réaction y sont particulièrement lents.

Mais pourquoi s'alarmer ? Le risque est à peu près nul de voir des millions de familles danoises et belges fuir leur pays pour aller exercer leur activité professionnelle en Espagne ou en Grèce, croisant sur les autoroutes d'autres millions de Français ou de Portugais partis dévaliser les grandes surfaces britanniques ou allemandes. La liberté d'établissement et de circulation de personnes est certes garantie ; trop d'obstacles s'y opposent en fait. Bien d'autres considérations entrant en jeu, l'incitation fiscale a très peu de chance d'être déterminante, sauf dans quelques zones frontalières et pour une minorité de privilégiés habiles à tirer le meilleur parti des arcanes réglementaires et des distorsions entre les différentes législations. Ceux-là n'ont pas attendu les perspectives communautaires. Les autres, l'immense majorité, subissent et continueront de subir bien après 1993 les énormes disparités d'imposition qui existent entre les Européens et qui se cumulent avec les inégalités propres à chaque pays.

Car l'Europe en formation n'est pas celle des hommes, celle des citoyens-contribuables, mais l'Europe des marchandes et des capitaux, de ceux qui les contrôlent et les possèdent. L'harmonisation fiscale ne s'intéresse qu'à leurs problèmes. Depuis longtemps, ils mènent le jeu en parfaite complicité avec les pouvoirs établis et les bureaucraties nationales et communautaires.

se créent par ailleurs, et par conséquent les plus démocratiques. Seuls ils rendent possible, même si l'objectif est rarement atteint, une répartition équitable de la charge fiscale entre les citoyens en fonction de leurs facultés contributives. Les pays les plus « nordistes » - Danemark, Suède, Nouvelle-Zélande - sont aussi ceux où les inégalités sociales sont le plus réduites. A l'inverse, les systèmes « sudistes » se rencontrent dans les pays moins développés et sont inévitablement inégalitaires. Les modèles extrêmes se retrouvent dans les pays du tiers-monde comme dans les régimes de dictature. C'était le cas, en Europe, des impôts de l'Espagne de Franco, du Portugal de Salazar, de la Grèce des colonels. Aujourd'hui ils sont préconisés par les libéraux, les ultracconservateurs et le Front national en France.

Dès lors, pour être conforme à l'idéal européen de démocratie et de justice, l'harmonisation ne peut se faire, progressivement, qu'autour d'un modèle « nordiste », tout en maintenant un niveau d'imposition globale comparable entre les différents pays. Or, pour une série de raisons, ce n'est pas l'évolution suivie. Tout d'abord, le principe n'a jamais été explicitement reconnu ni affirmé, les Etats répugnant à prendre des engagements trop précis dans un domaine aussi sensible de leur souveraineté et l'Assemblée européenne n'ayant ni la compétence ni la légitimité pour exprimer la volonté populaire.

Par ailleurs, dans les cinq pays d'Europe du Sud le plus directement concernés - France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce - les prélèvements sur la consommation fournissent toujours l'essentiel des ressources fiscales (7). Le nombre relativement important de professions indépendantes,

agricoles, artisanales, libérales, commerciales, les pratiques de fraude et de travail au noir tolérées, le faible niveau moyen des rémunérations dans trois d'entre eux (Espagne, Portugal, Grèce) freinent le développement d'une imposition équitable des revenus des ménages. L'obstacle n'est pourtant pas insurmontable et le temps n'a pas manqué à la France et à l'Italie. Seule celle-ci s'est engagée résolument dans cette voie au cours de la dernière période, comme l'a fait l'Espagne (et, dans une moindre mesure, la Grèce et le Portugal) depuis l'instauration de la démocratie (8).

Enfin, une dérive des prélèvements globaux s'est effectuée dans la plus complète anarchie, au gré des contraintes économiques, des options politiques et des considérations idéologiques, amplifiées par les élargissements successifs de la CEE. Les écarts entre les extrêmes - la pression fiscale atteint 50,6 % du produit intérieur brut au Danemark mais 30,4 % en Espagne (9) - sont devenus tels que la perspective d'un niveau d'imposition comparable au sein de la Communauté est très aléatoire.

Fortement marqués par l'idéologie libérale, les chefs des gouvernements les plus conservateurs - Mme Thatcher en Grande-Bretagne, M. Kohl en Allemagne, M. Chirac en France - se sont engagés dans des réformes visant à réduire l'imposition des revenus les plus élevés (10), des bénéfices des sociétés et du capital (11). Allant plus loin, Mme Thatcher a entrepris le démantèlement de la personnalité et de la progressivité de l'impôt sur le revenu des ménages (déormais limitée à deux taux, de 25 % et de 40 %) (12), des droits de succession (13), et de

SI une famille française disposant de revenus moyens pouvait librement aller faire tous ses achats en Belgique, elle paierait au total 60 % d'impôts de moins que la même famille belge qui viendrait faire en France des dépenses de consommation similaires. Pourtant, globalement, les impôts sont tout aussi lourds en France qu'en Belgique (2).

Vous rêvez d'être un contribuable européen « compétitif » ? N'hésitez pas : exercez votre profession en Grèce, au Portugal, en Espagne ou en France. Vous y paierez un impôt sur le revenu en moyenne deux fois moins élevé que dans l'ensemble de la Communauté. Fuyez le Danemark et la Belgique, où il vous en coûterait deux à quatre fois plus. Ensuite, allez dépenser votre argent au Royaume-Uni, au Luxembourg ou en Allemagne, mais surtout pas en France, en Irlande, en Grèce ou au Portugal, les prélèvements sur la consommation y sont beaucoup plus élevés. Pour vos affaires, installez votre société en Irlande, en Grèce voire en Espagne, plutôt qu'en Italie, au Royaume-Uni ou au Luxembourg (3). Placez votre fortune immobilière au Portugal ou en Belgique, à la rigueur en Italie ou en Allemagne, renoncez au Danemark, au Luxembourg et à la France, et faites une croix sur le Royaume-Uni. Quant à votre portefeuille de titres, un peu de patience : l'Europe achève d'harmoniser un véritable paradis des capitaux. Ils seront les premiers et certainement les mieux servis. En attendant, l'Allemagne, le Luxembourg, le Royaume-Uni ou la

DES l'origine de la CEE, alors limitée à six, on s'est préoccupé de mettre en évidence et de mesurer les disparités existant entre les pays membres, préalable à une politique d'harmonisation. Fort heureusement, tous présentaient des caractéristiques structurelles relativement comparables sinon communes : un taux de prélèvement global sensiblement équivalent - autour de 32 % (4) - des recettes fiscales reposant pour l'essentiel - 85 % à 90 % du total - sur le diptyque : impôt sur le revenu (5) - prélèvements sur la consommation (6) avec, en complément, l'appoint d'un impôt sur les bénéfices des entreprises (5 % à 10 % des recettes) et une faible taxation du capital (moins de 5 % des recettes). Toutefois, un clivage essentiel opposait deux groupes de pays : d'une part la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne, qualifiés en l'occurrence de « nordistes », où le prélèvement direct, progressif et personnalisé sur le revenu des ménages, constituait traditionnellement le principal

impôt, le cœur du dispositif ; d'autre part, les « sudistes », France et Italie, où, à l'inverse, l'impôt sur le revenu joue un rôle secondaire, la part principale des recettes étant assurée par les prélèvements indirects, proportionnels et impersonnels, sur la consommation. Depuis, le camp des « nordistes » s'est renforcé du Danemark et du Royaume-Uni, tandis que celui des « sudistes » se gonflait de l'Irlande, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce.

Découvrant la répartition des pays, on devine que la référence à l'histoire américaine n'est pas seulement géographique. C'est un fait incontestable que, les systèmes fiscaux des nations économiquement les plus développées sont tous de type « nordiste ». Outre ceux déjà cités, c'est le cas, au sein de l'OCDE, de la Suède, de la Norvège, de la Suisse, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande. Ce sont par nature les moins inégalitaires, celles que soient les multiples disparités qu'ils

Nordistes et sudistes

La justice au service des intérêts économiques

L'ESPACE judiciaire européen n'a été jusqu'à présent défini qu'en termes très classiques, soulignant l'efficacité de l'Europe judiciaire, autour du modèle allemand (1). Mais tout l'ensemble du système juridique pourrait se modifier, tant sont fortes les pressions économiques et idéologiques, accélérées par l'ouverture du « grand marché ». Pour l'instant, seuls ont pensé ce nouvel espace juridique ceux pour lesquels l'Europe est avant tout un marché : les entreprises, bien sûr, mais aussi les professions libérales confrontées à la concurrence en de nouveaux termes. L'intensité des débats touchant les professions d'avocat, de notaire, d'huissier, de conseil juridique, d'expert-comptable - pour rester dans le domaine judiciaire ou parajudiciaire - laisse prévoir qu'elles connaîtront une évolution considérable dans les années à venir (2). Il y a, d'un côté, ceux qui ont déjà envisagé leur adaptation et qui, pour l'essentiel, sont très proches

des milieux d'affaires ; d'autre part, ceux qui, travaillant dans des secteurs vieillissants ou socialement moins valorisés, expriment des demandes plus que soit assurée la protection de leur territoire professionnel ou pour rendre leur intervention obligatoire - sans parler de ceux qui se préparent à des reconversions déchirantes. Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre un avocat de province travaillant avec un secrétaire à mi-temps et un cabinet parisien d'une centaine de personnes avec bureaux secondaires à New-York, à Bruxelles et au Koweït ? Les schémas d'organisation de ces professions parajudiciaires vont avoir des effets déterminants sur l'exercice de la justice, compte tenu du poids spécifique de ces groupes de pression, fortement relayés aux niveaux national et local. Les utilisateurs institutionnels de la justice essaient constamment d'adapter son fonctionnement à leurs besoins, et à ceux de leurs principaux clients - entreprises, compagnies d'assurances, banques et sociétés de crédit. Leur modèle idéal, qui correspond d'ailleurs aux nécessités de la modernisation,

tend à un fonctionnement accéléré, à l'absence d'aléas, et à une justice « distributive » permettant une gestion sûre des contentieux civils et commerciaux (3). Cette gestion prévisionnelle, ces stratégies judiciaires conduisent les compagnies d'assurances - qui se regroupent ou s'allient de plus en plus au niveau européen - à influencer de façon définitive sur les jurisprudences. Ainsi, en matière de contentieux de la construction ou de la circulation, qui mettent en jeu des intérêts financiers considérables, les compagnies d'assurances possèdent les données informatisées de loin les plus fiables. Elles seules ont une vision globale et identifiée des productions judiciaires (contrairement au juge et à l'administration centrale, qui ne savent pas ce qu'ils produisent réellement) et elles utilisent les services des meilleurs avocats et professeurs de droit. Elles dominent les revues juridiques spécialisées, réalisent une véritable promotion des jurisprudences qui leur sont favorables et développent ainsi une stratégie de la décision auprès de chaque juridiction, en France et ailleurs.

bureaucratie privée, pendant libéral de la sur-réglementation rejetée quand elle est le fait de l'Etat. Cette caricature de la notion de responsabilité profite essentiellement aux juristes et aux compagnies d'assurances, que l'on retrouve bien sûr à la pointe du débat idéologique sur le nécessaire développement de la judiciarisation en Europe. Il ne s'agit pas de fuir ce débat culturel, car la notion de contractualisation et de judiciarisation des rapports sociaux n'est pas, en elle-même à rejeter, si elle s'inscrit dans une autre logique. Il devient en revanche urgent, face au projet libéral qu'on entend importer en France et en Europe, de disposer d'un projet s'appuyant sur des valeurs pouvant fonder une identité européenne propre (5).

Un débat idéologique

LES entreprises multinationales ont toujours su adapter les structures juridiques pour régler entre elles leurs conflits. Elles s'approprient sur des experts et arbitres internationaux, qui font respecter des règles du jeu concurrentielles bien plus efficacement que les lourdes commissions installées à Bruxelles ou dans les diverses capitales. La contractualisation et la judiciarisation des rapports sociaux des pays anglo-saxons constituent l'autre donnée qui va peser sur l'évolution des systèmes juridiques et judiciaires européens, plus encore dans le cadre du grand marché de 1993 (4).

par une contractualisation et une privatisation des rapports sociaux, doublées d'une saisine « postérieur » très fréquente des tribunaux. Ainsi, dans le domaine médical, où les procès sur la responsabilité des médecins se multiplient à tout propos, on en arrive au paradoxe suivant : l'Etat libéral édifie de moins en moins de réglementation, mais, de peur de voir leur responsabilité mise en cause, les médecins pratiquent de plus en plus d'actes de préventions (analyses en tous genres) qu'ils savent pour la plupart inutiles, mais qu'on ne pourra pas leur reprocher d'avoir omis. Ils font signer décharges et accords à leurs patients avant de les opérer, bref, font proliférer une

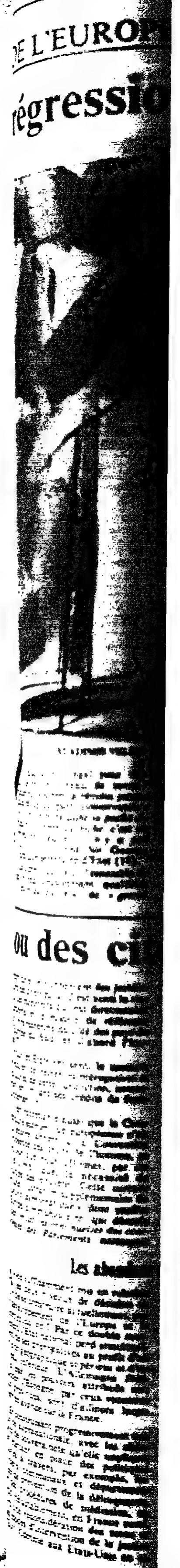
Les tribunaux et le respect de la personne humaine

CES valeurs sont présentes tant dans la Déclaration européenne des droits de l'homme de 1950 que dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, institution du Conseil de l'Europe siégeant à Strasbourg (6). Dans ses arrêts Handyside (7 décembre 1976) et Sunday Times (26 avril 1979), affirmant la licéité et la nécessité de la critique des décisions de justice, à l'encontre du délit de « contempt of Court » (outrages à magistrat) britannique, la Cour de Strasbourg a défini ce qu'il faut entendre par société démocratique au sens où ce concept est utilisé par la Convention européenne des droits de l'homme : « Il n'est pas de société démocratique sans que le pluralisme, la tolérance et l'ouverture d'esprit se traduisent effectivement dans son régime constitutionnel, que celui-ci soit soumis au principe de la prééminence du droit, qu'il comporte essentiellement un contrôle efficace de l'exécutif exercé, sans préjudice du contrôle parlementaire, par un pouvoir judiciaire indépendant, et qu'il assure le respect de la personne humaine (...) Elle [l'autorité du pouvoir judiciaire] défend l'idée que les tribunaux constituent les organes appropriés pour apprécier les droits et les obligations juridiques et statuer sur les différends y relatifs, que le public les considère

tels et que leur aptitude à s'acquiescer de cette tâche lui inspire du respect et de la confiance. » Ces valeurs, dans le prolongement de celles de 1789 et de la Déclaration universelle de 1948, fondent une « culture européenne des libertés » qui constitue sans doute le premier de nos patrimoines communs : l'Etat de droit. Les décisions de la Cour de Strasbourg peuvent aider à une nouvelle dynamique des libertés, en influant directement (1) Voir Gérard Soulier, « Riposte armée et démocratie : la lutte internationale contre le terrorisme », *Le Monde diplomatique*, février 1984. (2) Daniel Soulez-Larivière, abordant cette problématique sans complaisance dans une récente étude pour le conseil de l'Ordre des avocats de Paris, a souligné des tempêtes dans la profession. (3) Jean-Paul Jean et François Guichard « La justice comme amplification des citoyens sociaux », *Le Monde diplomatique*, août 1988. (4) Laurent Cohen-Tanugi, *Le Droit sans l'Etat*, PUF, Paris, 1985 ; Alain Minc, *La Machine égalitaire*, Grasset, Paris, 1988. (5) Sur cette notion d'identité culturelle européenne, voir l'analyse d'Edgard Morin, in *Penser l'Europe*, Gallimard, Paris, 1987. (6) La France, par décret du 9 octobre 1981, a ratifié les dispositions permettant le recours individuel. Toutefois, la procédure de saisine est particulièrement lourde, opérant un filtrage rigoureux des requêtes. Ainsi, depuis 1981, seuls trois recours déposés contre la France ont fait l'objet d'un arrêt. Voir l'étude de Bertrand Legendre, *Le Monde*, 9-10 octobre 1988.

AMBASSADE DES GASTRONOMES
Catalogue gratuit sur demande
Vente et expédition de tous produits hors taxes
Prix diplomatiques
ALCOOLS - VINS - CHAMPAGNE, etc.
15, rue Chevert - 75007 Paris
Tél. : 48-55-91-22
Télex : 201079 F

J.P. Vial...



DE L'EUROPE

régression des politiques fiscales



VLADIMIR VELICKOVIC - Homme de Maybridge, variation.

croissance économique doit être prise pour ce qu'elle est : un discours constamment dément par les faits, servant d'alibi à un cynique transfert de charges sur les plus faibles.

Rappelons simplement que les « glorieuses » années d'expansion économique se sont accompagnées dans tous les pays développés d'une croissance continue de l'impôt sur le revenu, en particulier sur le Japon, où les taux sont montés jusqu'à 93 % avant de redescendre, aujourd'hui à 78 % ! A contrario, on pourrait citer une bonne cinquantaine de pays du tiers-monde, voire de « paradis fiscaux », où le développement et le niveau de vie de la population sont aussi faibles que le rendement de l'impôt.

C'est dans un tel contexte que s'inscrit la politique d'harmonisation fiscale actuellement en cours d'élaboration. Incapables d'affirmer et de faire respecter les principes de démocratie et d'équité qui devraient prévaloir à son élaboration, subissant la pression envahissante des milieux d'affaires après à défendre leurs seuls intérêts, assimilés comme toujours à l'intérêt commun, les gouvernements des principaux pays et la Commission de Bruxelles se concentrent sur les réformes qui intéressent dans l'immédiat industriels et financiers : la libre circulation des marchandises et des capitaux.

Inventée par la France, qui a mis vingt ans à la mettre au point avant d'en faire son principal impôt, la TVA a été adoptée à partir de 1969 par tous les pays de la Communauté, et celle-ci s'est chargée d'assurer l'harmonisation des principales règles d'assistance (16).

Unique et remarquable succès, obtenu dans la plus grande discrétion. L'adhésion commune au modèle français ne doit pas faire illusion. A la différence des autres impôts sur le chiffre d'affaires, la TVA permet d'exporter en franchise totale de taxe. Les partenaires de la France pouvaient difficilement ne pas l'instaurer, sauf à pénaliser leurs exportateurs par rapport à leurs concurrents français.

Obstacle presque infranchissable pour la France qui, ayant fait l'impasse sur les réformes de structure quand il était temps, ne peut ni procéder à une réduction drastique d'un impôt fournis-

sant à lui seul, près de la moitié des recettes de l'Etat sans bouleverser l'équilibre budgétaire, ni accepter l'ouverture des frontières dans la situation actuelle sans mettre en péril les entreprises françaises. Vivement opposé aux propositions de Bruxelles, le patronat a trouvé l'appui de l'administration et du gouvernement de M. Rocard (18). Et tandis que le Royaume-Uni, qui n'a pas la moindre intention de modifier son régime, plaide pour un règlement par les « lois du marché » - un alignement de fait sur les taux britanniques, les plus faibles - l'Allemagne, à qui l'opération ne coûterait pas très cher, manifeste le bon compte des sentiments pro-européens qui coïncident si bien avec ses intérêts et ceux de la Commission de Bruxelles, celle-ci se voyant déjà investie de pouvoirs de régulation et de la souveraineté fiscale.

Alignement par le bas

PLUS révélateur encore, l'accord sur la libre circulation des capitaux, signé à Luxembourg le 13 juin et qui sera effectif dans huit des douze pays dès 1990 (19). Il a été réalisé sans aucun préalable d'harmonisation fiscale (20), ce qui veut dire très concrètement que chaque Etat aura l'obligation - concurrence oblige - de s'aligner par le bas sur la législation la plus favorable. Ainsi vont se trouver combinés les vœux des banquiers, assureurs et détenteurs de capitaux qui, se ruant dans la brèche, réclament péle-mêle, avec une tranquille impudence : l'avoir fiscal à 100 %, la baisse de l'impôt sur les sociétés, des taux des prélèvements libératoires, la suppression de l'imposition du « coupon cours », l'abolition de l'impôt de Bourse et du prélèvement sur les avoirs bancaires, la réduction des taxes sur les assurances... sous peine de voir les capitaux pudiquement appelés épargner, fuir vers les paradis fiscaux déjà aménagés par certains voisins européens et où banques et assurances installent leurs comptoirs et préparent l'éventuel accueil (21). On voit même certaines commissions de « sages » suggérer discrètement l'abandon des contrôles, ce qui revient à réclamer un droit à la fraude, sous prétexte qu'elle se pratique allégrement ailleurs, en Allemagne par exemple (22). Or les détenteurs de capitaux, en particulier de placements à revenus fixes (obligations et fonds d'épargne) et à revenus variables (dividendes), ont déjà vu leur situation fiscale s'améliorer considérablement au

cours des dernières années par rapport aux autres contribuables, qui en ont payé le prix. Si rien ne justifie que leur soient accordés de nouveaux privilèges, tout s'explique dans une Europe fiscale sans foi ni loi.

CHRISTIAN DE BRIE.

- (14) Chambre des communes, 18 avril 1988. (15) La consommation finale des administrations publiques représente 16 % du PIB en France, contre 19 % aux Etats-Unis, 20 % en Allemagne et 22 % au Royaume-Uni. (16) En particulier par la sixième directive du 17 juillet 1977. (17) Quatre en France et en Belgique, étalés de 3,5 % à 33,33 % contre deux au Royaume-Uni de 0 % et 15 % et un au Danemark, de 22 %. (18) Voir les déclarations de M. Rocard dans l'Exposition du 9 septembre 1988, les conclusions du rapport Boitard du 11 février 1988 et les commentaires de M. de la Marinière, ancien directeur des impôts, dans le Monde du 6 août 1987. (19) France, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Italie, Royaume-Uni. (20) Avec pour seul engagement, obtenu non sans mal par les Français, les Italiens et les Belges, que la Commission élaborera une proposition d'harmonisation (article 5 de l'accord). (21) Malgré la résistance de la Cour européenne de justice aux tentatives de délocalisation des capitaux pour échapper au fisc (affaire du Daily Mail, jugement prononcé le 7 juin 1988). (22) Voir, en particulier, les conclusions du rapport Lebégue, du Conseil national du crédit.

l'impôt local devenu égal pour tous quel que soit le niveau de revenu, mesure qui a soulevé la révolte jusque dans les rangs du parti conservateur : « Il s'agit de prendre dans la poche du pauvre pour donner au riche, c'est un crime contre lequel il n'y a pas d'alibi », s'est indigné Sir George Young, ancien secrétaire d'Etat (14).

chambardement », de « révolution », mais bien accueillies par les milieux d'affaires et les classes privilégiées, dont ce n'est pourtant pas la vocation, et que les litanies déversées depuis des années dans la presse, les médias, les colloques tentent d'accréditer auprès de l'opinion publique. La croisade antifiscale des libéraux contre l'impôt sur le revenu qui émascule l'initiative individuelle, le trop d'impôt qui tue l'impôt, légitime la fraude et bloque la

plus en plus souvent vers les institutions statiques pour gérer leurs conflits. C'est donc sévèrement dans le cadre d'une gestion de la décentralisation, allant bien au-delà d'un simple transfert des pouvoirs aux seuls élus locaux, que peuvent s'inscrire de tels projets (13).

Le débat de fond autour de la démocratie locale ne consiste-t-il pas aujourd'hui à permettre d'abord l'éclatement de compétences réelles, par des moyens donnés aux usagers, associations, syndicats ? Seul un service public de la justice revitalisé, associant la participation des citoyens, fonctionnant selon des principes de pluralisme et de transparence, pourra s'inscrire dans ces enjeux.

JEAN-PAUL JEAN.

ts économique ou des citoyens ?

ment sur le fonctionnement des juridictions des divers pays. C'est aussi le statut des magistrats qui est directement concerné, et le modèle de référence doit être recherché du côté des pays de l'Europe du Sud, et d'abord l'Italie (7).

Mais les Etats ont senti la menace, et essaient de freiner les prérogatives et initiatives de cette juridiction, notamment en limitant ses crédits de fonctionnement (8).

Il est regrettable aussi que la Communauté économique européenne n'ait pas encore adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme, ne serait-ce que pour affirmer, par cet acte symbolique, la nécessité de l'Europe des citoyens. Cette carence est une illustration supplémentaire du « déficit démocratique » dont souffre l'Europe communautaire, qui découle « des limitations continues des compétences des Parlements nationaux

sans qu'en contrepartie aucune compétence » (9) soit transférée au Parlement européen.

Cependant, la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg, consciente de l'absence de contrôle démocratique de l'exécutif et du législatif communautaire, a su développer une jurisprudence audacieuse qui, tout en favorisant l'intégration économique, s'est efforcée de garantir les droits fondamentaux. Elle affirme, notamment, que la Convention européenne des droits de l'homme est une des sources du système juridique des Communautés (10). De même, la Cour de Luxembourg a rendu des décisions positives en ce qui concerne la libre circulation des personnes, l'égalité de traitement entre hommes et femmes, la protection des étrangers, les droits des travailleurs lors des restructurations d'entreprises... (11).

Les abandons de souveraineté

A-on suffisamment mis en relation les deux niveaux de décision en train de se construire actuellement, par le développement de l'Europe et la décentralisation ? Par ce double mouvement, l'Etat national perd simultanément de ses prérogatives au profit d'un échelon géographique supérieur et d'un niveau inférieur. L'Allemagne fédérale, par les pouvoirs attribués aux Länder, l'Espagne, par ceux reconnus aux provinces, sont d'ailleurs largement en avance sur la France.

En construisant progressivement une justice supranationale, avec les abandons de souveraineté qu'elle implique, en mettant en place des politiques locales à travers, par exemple, les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance, et des procédures de médiation, on tend inévitablement, en France aussi, vers une reconsidération des zones et des modes d'intervention de la justice d'Etat. Comme aux Etats-Unis où se

plus en plus souvent vers les institutions statiques pour gérer leurs conflits. C'est donc sévèrement dans le cadre d'une gestion de la décentralisation, allant bien au-delà d'un simple transfert des pouvoirs aux seuls élus locaux, que peuvent s'inscrire de tels projets (13).

Le débat de fond autour de la démocratie locale ne consiste-t-il pas aujourd'hui à permettre d'abord l'éclatement de compétences réelles, par des moyens donnés aux usagers, associations, syndicats ? Seul un service public de la justice revitalisé, associant la participation des citoyens, fonctionnant selon des principes de pluralisme et de transparence, pourra s'inscrire dans ces enjeux.

JEAN-PAUL JEAN.

A L'INITIATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE Une intense activité normative

La libre circulation entre pays de la Communauté va laisser subsister des statuts personnels différents, selon la nationalité de chaque ressortissant. Ni le traité de Rome, ni l'Acte unique européen ne comprennent de dispositions relatives à l'attribution, l'acquisition ou la perte de la qualité de national d'un Etat membre.

La perspective d'une nationalité européenne apparaît lointaine, mais possible. Il serait donc opportun que s'organise une concertation pour étudier sur quelles bases pourrait s'effectuer un rapprochement des législations.

Pour l'heure, chaque Etat reste souverain dans l'élaboration et l'application de ses règles de droit propres, sous réserve de leur compatibilité avec la norme supérieure constituée par ses engagements internationaux.

Le cadre actuel a considérablement évolué à l'initiative du Conseil de l'Europe qui, d'abord dans le domaine du droit des personnes, a couvert par harmoniser les législations des vingt et un Etats membres. En revanche, la Communauté des Douze a essentiellement traité les aspects de droit commercial, fiscal et douanier.

Ainsi, outre la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée le 4 novembre 1950, le Conseil de l'Europe a soumis plus de cent conventions à ratification. Même si certaines d'entre elles, adoptées depuis des années, n'ont pas encore été ratifiées par l'ensemble des Etats, elles constituent un fonds commun européen qui influence l'élaboration des législations internes. Elles affirment des valeurs qui, du fait de leur ouverture aux Etats non membres, servent de base à la coopération internationale.

Les accords les plus avancés concernent les dispositions pénales. Parmi les principales conventions, on peut citer celle sur la répression du terrorisme, du 27 janvier 1977 (ratifiée par la France le 18 juillet 1987) ; le règlement des armes à feu ; l'entraide judiciaire en matière pénale ; la circulation routière, doublée de projets annonçant l'élaboration d'un code de la route européenne.

Quant aux résolutions et recommandations, on relève celles sur : la définition des règles minimales pour le traitement des détenus ; la protection contre la torture et les traitements inhumains des personnes privées de liberté ; la police qui a profondément inspiré en France le code de déontologie policière promulgué par M. Pierre Joxe.

Cette activité normative est indissociable des travaux de recherche conduits sous l'égide du Conseil de l'Europe sur l'étiologie de la délinquance, les politiques de prévention, la délinquance économique et financière, les trafics internationaux (drogues, œuvres d'art...), les politiques pénitentiaires et les alternatives à l'emprisonnement, etc.

Enfin, les Etats membres ont adopté des règles communes concernant l'âge de la capacité juridique, l'adoption, le statut des enfants nés hors mariage. Une convention, ouverte à la signature en 1980, prévoit l'exécution mutuelle des décisions relatives à la garde des enfants.

La législation la plus avancée concerne le droit des brevets d'invention (1971), dont le système est désormais géré depuis 1975 à Genève par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

D'autres dispositions sont relatives à la protection des consommateurs, l'informatique et la vie privée, l'égalité de traitement entre étrangers et nationaux, la notification de documents administratifs, etc.

J.-P. J.

(1) Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe réunit vingt et un Etats membres. Ce sont, outre les Douze de la CEE, l'Australie, Chypre, l'Islande, le Liechtenstein, Malte, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie.

NE CERTAINE IDEE formidable

agricoles, artisanales, blanches, commerciales, les pratiques de travail au noir tolérées, le moyen de rémunération, le salaire d'entre eux (Espagne, Grèce) freinent le développement des ménages. L'obstacle est pas insurmontable et le manque à la France et à l'Europe, celle-ci s'est engagée à cette voie au cours de la période, comme l'a fait l'Espagne (le Portugal) depuis l'instauration de la démocratie (8).

ts économique

ne s'agit pas de leur a... par la police de cons... de la justice de... de la justice de... de la justice de...

et le respect de la personne humaine

leur aptitude à l'... de cette tâche... de la confiance... Ces valeurs, dans le... de 1789 et de la Déclaration... européenne des libertés... sans doute le premier... de la Cour de Strasbourg... que des libertés, un autre...

- (1) Voir Gérard Soudet, « Liberté et démocratie », Le Monde diplomatique, février 1988. (2) Daniel Soudet-Laurin, « Le problème des compétences », Le Monde diplomatique, février 1988. (3) Jean-Paul Jean et François Guichard, « La justice comme compétence », Le Monde diplomatique, février 1988. (4) Laurent Cohen-Tanugi, « Les Etats, PUF, Paris, 1985. (5) Sur cette notion d'Etat, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (6) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (7) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (8) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (9) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (10) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985. (11) La France, par exemple, a obtenu le statut d'Etat membre de la Communauté économique européenne, voir l'ouvrage de Jean-Paul Jean, « L'Etat, PUF, Paris, 1985.

REPÈRES POUR CITOYENS DÉSARMÉS

A la recherche de la politique communautaire

Par BERNARD CASSEN
COMME toute institution officielle soucieuse de baliser son terrain et même, si possible, de fixer elle-même les termes des débats concernant ses activités, la Commission des Communautés européennes publie beaucoup (1). De tous ces documents, précieux en raison de la quantité d'informations qu'ils contiennent, c'est sans conteste le Rapport annuel qui condense le maximum de références, de dates et de chiffres (2).

de la Commission (et dont M. Thatcher a décidé de ne pas renouveler le mandat), sur le coût de la non-Europe. Un travail scientifique en forme et due forme, dirigé par Paolo Cecchini, sur une idée originale, et dont les résultats sont, en première analyse, spectaculaires : l'abolition des frontières, avec ses effets d'entraînement, pourrait rapporter 200 milliards d'ECU (soit 1 400 milliards de francs) et créer 5 millions d'emplois. Cependant les auteurs se gardent de tout optimisme excessif : l'abolition des chasses gardées, le démantèlement des positions protégées, tant au niveau des sociétés, des industries, des régions que des Etats, pourraient bien, disent-ils, avoir un coût social et politique très lourd. On regrettera que ce revers de la médaille, tout juste évoqué, ne fasse, lui, l'objet d'aucune estimation chiffrée.

nauté et l'absence de contrôle démocratique qui en découle, le citoyen déjà passablement désarmé devant le juge national l'étant encore davantage devant la prolifération de textes communautaires contraignants et devant la Cour de justice des Communautés européennes. Quant aux Etats, l'auteur avance une interprétation originale de leur comportement : pour eux, la loi communautaire est moins une obligation qu'une religion : ils y croient, ils pèchent, sont excommuniés, se repentent et... recommencent. C'est ce comportement supposé égoïste des Etats que fustige Jacques Nemrod dans un pamphlet (6) qui

devrait, paradoxalement, apaiser les inquiétudes des adversaires de l'Acte unique, notamment le Parti communiste et la CGT (cette dernière organisation ayant donné une version contradictoire - aussi dépourvue de nuances - de ce document dans certaines contributions d'un numéro spécial (7) de la revue de sa fédération des cadres). Pour Jacques Nemrod, en effet, l'Acte unique ne serait rien d'autre qu'une supercherie diplomatique camouflant le renforcement des nationalismes et protectionnismes nationaux.

recherche au CNRS, l'auteur compare des données recueillies respectivement au milieu des années 70 et des années 80 : alors que, vers 1974-1975, on pouvait opposer les modes de vie septentrional et méditerranéen, dix ans plus tard c'est la convergence des sociétés européennes qui frappe l'observateur. Avec de véritables chasses-croisées : l'Allemagne, jadis modèle de discipline et de productivité, est gagnée par le courant écologiste et répugne au risque, alors que l'esprit d'entreprise se manifeste de manière inséparable en Espagne et en Italie.

Au terme de sa recherche, Victor Scardigli décèle, dans la jeunesse du Vieux Continent, des symptômes de ce qui pourrait devenir un « modèle » spécifiquement ouest-européen dans la relation à l'éducation, au travail, à la consommation et à la communication, « des stratégies plus équilibrées, en tout cas plus différenciées et plus innovantes, que celles proposées par les « modèles » nord-américains ou, maintenant, japonais ».

Neuf langues officielles

LA perspective d'accroissement des flux d'échanges intracommunautaires dans un grand marché qui compte neuf langues officielles devrait donner un considérable élan à l'enseignement des langues, à la traduction et à l'interprétation aussi, peut-on espérer, qu'à une véritable politique communautaire en matière d'industries de la langue. Dans l'immédiat, et pour rester au niveau du simple citoyen, il est important que se multiplient les lexiques multilingues dans tous les domaines. Claude Journo nous en propose deux, destinés aux hommes d'affaires et aux touristes, dans un format pratique : l'un en français, turc, allemand, russe, anglais, polonais (8) ; l'autre en français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais (9). On appréciera que l'auteur n'ait pas limité le champ européen aux Douze.

tions internationales, et en premier lieu européennes.

Les langues seraient-elles les derniers bastions de la différenciation culturelle en Europe ? C'est la réflexion qu'inspire la lecture du remarquable ouvrage de Victor Scardigli sur l'Europe des modes de vie (12). Directeur de

Eloge de la croissance

CETTE vision optimiste, mais sous condition, est largement confirmée par une série d'experts américains réunis en séminaire à la Brookings Institution, à Washington, en octobre 1986. C'est le fruit de leurs travaux, confrontés aux critiques d'une vingtaine d'économistes européens, qui nous est offert dans une synthèse remarquable, sous le titre « Les obstacles à la croissance européenne » (4). Les auteurs rejettent la thèse traditionnelle des patrons européens selon laquelle le poids de la protection sociale et les charges des entreprises seraient la cause de la faiblesse des investissements dans le Vieux Continent ; ils réfutent également le partage du travail comme solution au problème du chômage et préconisent à la fois certaines réformes structurelles et des politiques macro-économiques d'expansion dont, disent-ils, le coût, en termes de difficultés de la balance des paiements, a été largement exagéré. Les derniers chiffres publiés par la Commission pour 1988 - 3,5 % de croissance, et 7 % de taux de progression des investissements - montrent que le socle de telles politiques est déjà en place.

que censé découler de la libéralisation des marchés, de la flexibilité de l'emploi et de l'accroissement de la mobilité des ressources constituerait un préalable à toute action de relance, en remarquant que « au cours des dix dernières années, il a été beaucoup plus facile de faire avancer les mesures de libéralisation aux Etats-Unis, dans un contexte de croissance de l'emploi, que dans l'environnement européen de stagnation de l'emploi ».

La Commission aurait difficilement pu publier elle-même Au nom de l'Europe (5), bien que son auteur, René Mihas, y occupe les fonctions d'administrateur. L'ouvrage, dont le titre est un clin d'œil à « Au nom de la loi », s'interroge, en effet, sur les fondements et la légitimité de l'espace juridique communautaire et, plus précisément, de son accessoire qu'est la sanction : sanctions contre les Etats, les institutions, les actes de ces institutions, les entreprises, les particuliers, etc. Les spécialistes y trouveront un inventaire serré (mais nullement exhaustif, comme René Mihas le dit lui-même, tant le domaine est vaste et inexploité) des lois et sanctions européennes.

Les experts de la Brookings Institution font aussi justice de l'idée selon laquelle l'« assainissement » économi-

que pose quelques graves questions sur le surplus d'Etat qu'engendre la Commu-

Il est une autre langue, se présentant pourtant comme du français, qui nécessite très souvent une « traduction » : celle des innombrables sigles et structures dont les instances européennes se sont dotées, et qui peuvent rendre absolement hermétiques les propos des « eurocrates » : ACP, BEI, FEDER, FEOGA, CDC, STABEX, TDC, etc. (10). François Visine vient à notre secours avec la deuxième édition de son dictionnaire (11). On y trouvera non seulement la déclinaison d'environ 500 sigles (y compris ceux de la famille des Nations unies et ceux des négociations sur les armements stratégiques), mais aussi une définition des institutions, des politiques de tous ordres (plus de 2 000) des organisa-

(1) Notamment la série d'études « Objectif 92 ». (Voir encadré dans le Monde diplomatique de juillet 1988, p. 29.)

(2) XXXI Rapport général sur l'activité des Communautés européennes 1987, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1988, 436 pages, 9,50 ECU.

(3) 1992, le défi, préface de Jacques Delors, Flammarion, Paris, 1988, 247 pages, 99 F.

(4) Robert Z. Lawrence et Charles L. Schultze (sous la direction de), Barriers to European Growth, A Transatlantic View, The Brookings Institution, Washington DC, 1987, 619 pages, pas d'indication de prix.

(5) René Mihas, Au nom de l'Europe, Presses interuniversitaires européennes, Maastricht, 1988, 324 pages, 33 ECU. (Schoenen Book BV, PO Box 101, NL-6130 AC SITTARD.)

(6) Jacques Nemrod, Le Mal européen - Le surprenant trompe-l'œil de l'Acte unique, Rivages/Les Echos, Paris-Marseille, 1987, 272 pages, 120 F.

(7) Numéro spécial d'Options « 30 ans après, quelle Europe ? », n° 19, juin 1987, 46,25 F.

(8) Claude Journo, Mondial Lexique : Lexique polyglotte, CAMS Editions, Montpellier, 1988, 96 pages, 50 F. (BP 9, Saint-Denis, 34160 Castelnau.)

(9) Euro-Lexique polyglotte, CAMS Editions, Montpellier, 1988, 96 pages, 50 F.

(10) ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, parties aux conventions de Lomé ; BEI : Banque européenne d'investissement ; CDC : Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe ; FEDER : Fonds européen de développement régional ; FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole ; TDC : tarif douanier commun.

(11) Dictionnaire Visine, deuxième édition revue et augmentée, 1987, 563 pages, 200 F. (F. Visine, 60, rue Chardon-Lagauche, 75016 Paris.)

(12) Victor Scardigli, L'Europe des modes de vie, Editions du CNRS, Paris, 1988, 140 pages, 95 F.

Colloques et rencontres

• FORUM EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL. Se tient à Nancy le 7 novembre, à l'initiative des associations Essor-MPI et de la Fédération nationale des agents commerciaux. (Essor-MPI-Lorraine, BP 3414, 54015 Nancy Cedex, tél. : 83-37-42-25.)

• LA FRANCE POLITIQUE SE NORMALISE-T-ELLE ? Un débat organisé par l'Institut socialiste d'études et de recherche, le mardi 8 novembre, à Paris ; avec notamment, la participation de Max Gallo. (ISER, 10, rue de Solferino, 75007 Paris.)

• DES DROITS DE L'HOMME AU DROIT DES GENS. Dans le cadre d'un cycle d'ateliers de droit international organisés d'octobre 1988 à juin 1989 par la BPI du Centre Georges-Pompidou et le Fonds de recherche de droit international 1990, animé par Olivier Rusbach, la séance du mercredi 16 novembre 1988, 18 h 30, sera consacrée au thème : « De l'action humanitaire à l'action judiciaire », avec la participation du professeur Georges Abi-Saab. (Centre Georges-Pompidou, Paris. - Tél. : 42-77-12-33.)

• LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE. Colloque de l'Association libre d'études théologiques et de la revue Esprit, les 19 et 20 novembre à Paris. (Aletia, 48, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.)

• NORD-SUD QUELLE RELATION ÉCONOMIQUE ? Rencontres internationales d'Annecy, les 19 et

20 novembre, à l'initiative de nombreuses associations, dont Frères des hommes. (Frères des hommes, quai des Clarisses, la Manufacture, 74000 Annecy.)

• QUATORZE SIÈCLES D'ISLAM. Rencontre à Paris, organisée par la revue Noire histoire les 19 et 20 novembre. (12, rue Ampère, 75017 Paris, tél. : 47-66-01-86.)

• LA MÉDITERRANÉE DES CARAÏBES ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DIX-HUITIÈME-DIX-NEUVIÈME SIÈCLES. Colloque du Centre de recherches Caraïbes Amériques, les 18 et 19 novembre à Paris. (CERCAM, Nelly Schmidt, université Paris-X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92000 Nanterre.)

• FORUM NATIONAL DE LA COMMUNICATION POLITIQUE. Le Monde organise, à la Maison de la culture de Grenoble, les 25 et 26 novembre 1988, un grand colloque sur la communication politique avec la participation d'André Fontana. (Renseignements : 76-25-05-43.)

• LE DOUBLE HÉRITAGE AUJOURD'HUI DE L'IDENTITÉ KANAK. Session du centre Thomas-More, les 26 et 27 novembre à La Tourette. (La Tourette, BP 105, 69210 l'Arbresle, tél. : 74-01-01-03.)

• ÉGALITÉ DES CHANCES ET DÉMOCRATIE. Le vendredi 2 décembre, conférence de Claude Julien au cercle Condorcet de Guéret (Creuse).

Advertisement for 'AFFAIRISME INFORMATION ET CULTURE DE MASSE' magazine. Includes title 'COMMUNICATION LA VICTIME DES MARCHANDS', date 'A PARAITRE LE 10 NOVEMBRE', and contact information for 'LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 08'.

Advertisement for 'Etudes en SUISSE' at 'école lémania lausanne'. Includes details about 'Baccalauréat (séries A, B, C, D)', admission requirements, and contact information: '3, ch. de Préville - CH-1001 Lausanne Suisse'.

VILLES OUVERTES SUR LE MONDE



Deux vocations pour l'Europe

Capitale historique de la Bretagne, Rennes n'est plus seulement ce centre administratif et commercial où de tout temps convergent les activités de la région. Dans cette ville de 200 000 habitants - 305 000 avec le district, - les initiatives économiques, scientifiques et culturelles s'articulent désormais sur les grands projets technologiques de la Communauté européenne, en liaison constante avec les centres de recherches.

TECHNOLOGIE ET SOLIDARITÉ

Cette vocation de technopole s'accompagne d'une active coopération avec le tiers-monde, l'Afrique en particulier. Universitaires, industriels, et tout un faisceau d'organisations non gouvernementales trouvent à Rennes un terrain propice pour tisser avec de lointaines populations des liens de solidarité qui, à coup sûr, aideront fortement l'Europe du grand marché à assumer sa véritable vocation, dans un monde qui devient village planétaire.

Le génie du réseau

Par DENIS RUELLAN

Si l'on faisait réduire Rennes à une seule image, celle du réseau s'imposerait. Au pluriel : commerce, échanges culturels et universitaires, recherche, urbanisme, santé, technologies de communication, solidarité... le « génie du réseau » est une spécialité locale qui, mise à profit sur le plan international se révèle d'une singulière efficacité. D'ailleurs, l'ancien nom de la ville à l'époque de la conquête romaine, « Condata », ne veut-il pas dire « confluent », le point de convergence, la tête de réseau ?

La Maison internationale de Rennes (MIR) abrite les neuf comités de jumelage avec autant de villes dans le monde. Animés par des bénévoles, ces comités tâchent de dépasser le cadre conventionnel des jumelages, trop souvent réduits à des échanges protocolaires. La dimension économique est désormais associée aux accords conclus, par exemple, avec Sétif en Algérie ou Sendai au Japon. Ces villes - que tout sépare - partagent l'ambition des Rennais de développer les transferts scientifiques et techniques. Sendai est une technopole montante au Japon, tout comme Rennes l'est en France. Sétif est intéressée par le savoir-faire rennais en urbanisme et aménagement.

extérieur breton (MIRCEB). Celle-ci aide les chefs d'entreprises à intégrer l'international dans leurs plans de développement », selon son directeur, M. Michel Chabrat. Tournee vers l'Asie « pas seulement pour exporter, mais aussi pour profiter de ce qu'il s'y fait ». Le MIRCEB s'attache aussi à préparer les entreprises bretonnes à des croisements avec des partenaires européens dans la perspective du marché unique.

À l'origine une décision de l'Etat

C'est une compétence due en partie à l'histoire économique nationale. Un jour, l'Etat décide que la Bretagne abriterait l'électronique française, et, vingt-cinq ans plus tard, la fièvre, animée par de puissants centres de recherche auxquels s'agglomèrent un tissu de PME, s'est fait une toute première place dans les technologies de communication : télématique, images nouvelles, transmission de données numériques, télééducation... Certaines des innovations

leur incorporation dans des réseaux d'échanges internationaux, cela est aussi affaire de volonté politique récente. Bmo, Ossia, Sétif, Bagdad, Mopti, Erlangen, Rochester, Cork, Sendai, Madrid, Copenhague, et des dizaines d'autres encore, la liste de villes énumérées en contact avec Rennes, à des degrés divers, laisserait croire, de prime abord, à un éparpillement, un ballet cosmopolite aussi féérique qu'inefficace pour la promotion de la capitale bretonne et de sa région. Une ville courant d'air. « Si y a disparition, nous le regrettons », dit M. Jean Raux, le conseiller municipal délégué aux relations internationales. Sans nous poser en fédérateurs hégémoniques, nous essayons de créer des synergies et de faire converger des tissus relationnels.

Du Japon aux Iles Féroé

Dans le même esprit, chaque mois de mai, toutes les villes jumelées avec Rennes ventent leurs mérites culturels, économiques et touristiques à la Foire internationale. En retour, la municipalité

« Un journal vivant de l'ailleurs, pendant quinze jours » : c'est ainsi que M. Rémi Le Meur définit une nouvelle manifestation, partie de la Maison de la culture de Rennes, « Grand-huit », et décentralisée dans vingt-cinq villes bretonnes. Le Carrefour des régions d'Europe associe chaque année deux régions

Lire pages suivantes

- PAGE 26 : Le génie du réseau, suite de l'article de Denis Ruellan ; La culture scientifique pour le développement économique, par Michel Cabaret ;
• PAGE 27 : Rennes-Atalante, technopole européenne, par Jacques D. de Certeaux ; Le droit communautaire à l'Université, par Jean Raux ;
• PAGE 28 : La solidarité avec le pays Dogon, par Denis Ruellan.

Rennes

1ère ville au Palmarès du dynamisme des villes françaises* vit déjà au rythme de l'Europe

En octobre 89, le rendez-vous de tous les partenaires européens de l'Education

SCOLA 89 SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION EUROPEAN SCHOOL EXHIBITION



Commissariat Général : PROMO 2000 Ouest, 1, place Honoré-Commeurec, 35000 RENNES, FRANCE. Téléphone (33) 99 78 12 00

* Enquête réalisée par l'Institut de l'Economie Urbaine pour l'ERANSON

Communautaire

recherche au CNRS, l'analyse des données recueillies pendant au milieu des années 70...

Au terme de sa recherche, Scardigli décide, dans le Vieux Continent, des aspects qui pourraient devenir un cadre théorique à l'égard de la relation à l'éducation...

(7) Numéro spécial d'Opus 46, 25 F.
(8) Claude Journo, Manuel de la langue polyglotte, CANS, 1988, 96 pages, 50 F.

(9) Euro-Lexique polyglotte, CANS, Montpellier, 1988, 96 pages, 50 F.
(10) ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, paries aux éditions Lomé ; BEI : Banque européenne d'investissement ; CDCC : Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe ; FEODA : Fonds européen de développement agricole ; TIC : Institut de la culture.

(11) Dictionnaire Vocabulaire des termes et expressions de la langue française, 1987, 200 pages, 100 F.
(12) Victor Scardigli, l'Europe de la vie, Editions du CNRS, 1987, 140 pages, 95 F.

Logiques et rencontres

20 novembre, à l'initiative de deux associations, dont l'une est l'Association des hommes, qui date de la Manufacture, 74000 Amboise.

• QUATORZE SEPTIEMBRE : Rencontre à Paris par la revue Notre histoire le 20 novembre, 112, rue de la Harpe, Paris, tel. 47-69-01-46.

• LA MEDITERRANEE CARIBEE ET LA REVUE FRANCAISE - II : HUITIEME-DIX-NEUVIEME CLES : Colloque du Centre de Carabes Américains, les 11 et 12 mars à Paris - CERCAAM, 30, rue de la République, 92000 Nanterre.

• FORUM NATIONAL DE COMMUNICATION POLITIQUE : Manifestation à la Maison des Jeunes de Grenoble, les 23 et 24 novembre, un grand colloque sur la communication avec la participation de l'Association « Rencontres » 05-45-11-11.

• LE DOUBLE HÉRIK ALJOURD'HUI DE L'UNION KANAK : Séances de concert à Metz, les 26 et 27 novembre à la salle de la Touraine, 87, rue de l'Arbre, tel. 40-01-01-41.

• ÉGALITÉ DES CHANCES DÉMOCRATIE : Le vendredi 16 décembre, conférence de Claude Lévi-Strauss, Centre de Culture de Condorcet de Guéret (Creuse).

En Suisse

et économiques
diplôme (séries A, B, C, D)
diplôme de Collège et de Lycée français à l'étranger
10 ans. Aussi avec internat dès 15 ans.
méthode et studieuse. Excellents résultats.

emania lausanne

CH-1001 Lausanne Suisse
Téléphone - Fax 10-41/21/22 67 00 - Téléc 450 00 00

12/11/88

Supplément Rennes

scientifique pour l'économie

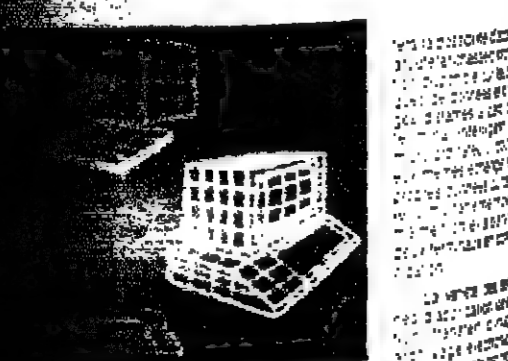
SCIENTIFIQUE POUR L'ÉCONOMIE

... 37 000 étudiants... la cinquième... 1985... les phases de Che... le réseau... SIRENE et... de premier... de la Communauté...

... et se région... l'effort... de recherche et de... pour achever... scientifique... dans les nou... industrie n'est dotée... de promotion... des... : l'industrie, l'agriculture, l'énergie, les transports, les télécommunications, les services, les nouvelles technologies... l'ICCS... la région de Bretagne, terre de tradition... la vocation et la place de la Région... Son importance... technologies de la communication... dans une certaine tradition.

DE BRETAGNE DU RNIS.

... de la Bretagne, terre de tradition... la vocation et la place de la Région... Son importance... technologies de la communication... dans une certaine tradition.



... de la Bretagne, terre de tradition... la vocation et la place de la Région... Son importance... technologies de la communication... dans une certaine tradition.

Rennes-Atalante, technopole européenne

Par JACQUES D. DE CERTAINES *

Si le terme de technopole, aujourd'hui très à la mode, évoque le plus souvent une fraction de territoire urbain réservé aux activités de haute technologie, il devrait nécessairement impliquer la notion d'ouverture, régionale d'abord mais surtout internationale. On peut en effet constater que l'universelle de la méthode et du discours scientifiques apparaît comme le digne successeur de l'internationalisme révolutionnaire dans l'histoire des idéologies qui, depuis le tour de Babeuf, ont voulu réinventer les forces actives de l'humanité.

Que ce soit dans le domaine des idées, ou dans celui plus concret des impératifs de l'économie, une technopole exige donc des relations internationales et, de ce fait, l'intégration à un maillage technologique ouvrant sur l'extérieur de la zone délimitée. Parce qu'il s'agit de la planification de la recherche-développement, deux niveaux de relations doivent être privilégiés : la région et l'Europe, avec un maillage régional conçu comme sous-ensemble d'un réseau scientifique européen.

Au milieu du techno-réseau qui cherche à se construire en Bretagne, la technopole Rennes-Atalante représente de toute évidence un élément majeur de structure.

présence moins active, sur la scène scientifique internationale. Le coût économique qui en résulte mériterait d'être chiffré. Un récent ministère de la recherche a même produit un arrêté visant à limiter le recours à l'anglais comme langue scientifique ; heureusement, de tels arrêtés n'arrêtaient pas grand-chose ! Au niveau modeste des collectivités locales, les initiatives de technopoles, la création de lycées bilingues, l'introduction de l'anglais dans le primaire, l'incitation à rendre obligatoires les stages longs à l'étranger dans les écoles d'ingénieurs, l'aide à l'accueil d'universitaires non francophones, le développement des services internationaux (traductions, brevets, exportations...), la création d'antennes de l'agence locale de développement dans les capitales étrangères, et en particulier à Bruxelles... sont des actions qui relèvent de partenariats variés mais sur lesquelles les collectivités locales peuvent avoir des rôles d'incitation et de soutien financier.

La deuxième remarque est une invitation à survoler l'histoire économique du monde pour y dénombrer les zones condamnées qui se sont développées et les riches métropoles qui ont périéclaté. Il n'y a pas de déterminisme historique suffisant pour faire admettre la fatalité aux décideurs locaux.

Il n'y a jamais eu de victoire économique dans la facilité. Les problèmes évoqués ci-dessus, plus que des sources d'inquiétude, sont des axes de mobilisation des élus et acteurs économiques locaux. Le défi européen est là : mesurer l'obstacle, c'est commencer à le franchir.

Le troisième obstacle possible à l'internationalisme technopolitain rennais est l'éloignement du grand axe de développement européen.

Adjoint au maire de Rennes, auteur de *La Fièvre des technopoles*, Ten-Syros, Paris, 1988.

Le droit communautaire à l'Université

Par JEAN RAUX *

L'UNIVERSITÉ et les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas manqué de prêter un intérêt croissant à l'enseignement et à la recherche, dans la perspective de la construction européenne.

L'université Rennes-1 a ainsi créé un enseignement de droit communautaire permettant une approche globale de l'histoire de la construction européenne, des institutions et des politiques communautaires, et des sources du droit. Depuis une quinzaine d'années, Rennes-1 est habilitée à délivrer un diplôme spécifique de droit communautaire (DEA).

Cette formation connaît aujourd'hui un grand succès. Plus de cent candidatures - en provenance de France et des autres Etats membres - ont été déposées en septembre 1988 pour les vingt-cinq à trente places disponibles. Diplôme en poche, plusieurs étudiants ont réusé la difficile concurrence des Communautés européennes. D'autres exercent leurs talents dans des cabinets ministériels et dans des collectivités territoriales qui ont pris la dimension européenne de leurs activités.

Ainsi est né un réseau européen, dont la ville de Rennes peut elle-même tirer grand profit pour se situer sur la scène internationale. L'institution prochaine d'un centre européen des normes techniques (dans le cadre de la technopole Rennes-Atalante) correspond à cette vocation. Fonctionnaires ou experts rennais de la Commission

Les juristes du Centre de recherches européennes de Rennes ont saisi l'intérêt que pouvait présenter la nouvelle jurisprudence de la Cour de justice des Communautés. Aux termes de celle-ci, la formation professionnelle - au sens de l'article 128 du traité de Rome - englobe « l'enseignement supérieur dès lors qu'il prépare l'étudiant à une qualification pour une profession métier ou emploi spécifique ou lui confère l'aptitude particulière d'exercer ceux-ci (1) ». L'enseignement universitaire ne peut donc être exclu (2). Il en résulte qu'à l'avenir des programmes comme ERASMUS ou COMETT pourront être adoptés par le Conseil à la majorité sur la seule base de l'article 128, et non plus à l'unanimité. Il en ira de même d'autres programmes universitaires dont on imagine une adoption plus aisée.

Si l'on ajoute la direction relative à un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur sanctionnant des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans - à propos de laquelle les Etats membres ont défini une position commune le 30 juin 1988 - il est aisé de penser que la mobilité des étudiants... et des professeurs n'en est qu'à ses débuts. Dans ce domaine aussi, la libre circulation des personnes contribuera à l'instauration du grand marché.

* Professeur de droit européen à l'université de Rennes-1.

(1) Arrêt de la Cour de Justice des Communautés européennes, 13 février 1985.

(2) Arrêt de la CJCE, 2 février 1988.

La désenclavement

Développer Rennes-Atalante comme une tête de réseau technologique dans l'Ouest atlantique ouvert sur l'Europe ne peut se réaliser ni par des discours incantatoires ni dans l'autoperpétuation du succès accompli. Un certain nombre d'obstacles sont à vaincre, et parmi eux, trois principaux : les infrastructures de communication, la langue et l'éloignement du grand axe de développement européen.

Les combats pour un plan routier breton et son difficile achèvement n'ont pas réglé tous les problèmes de désenclavement. L'autoroute nord-sud longeant la côte ouest de l'Europe, incluant la tant attendue route des estuaires, progresse à un train de sénateur. Le TGV-Atlantique ralentit au Mans et retrouve une pondération anacronique au-delà de Rennes ; de plus, son interconnexion pour un accès à Roissy en deux heures signifie le mort du grand projet d'aéroport international entre Nantes et Rennes. C'est, pour le moins, un choix qui mérite discussion.

Si l'on considère les progrès accomplis dans le désenclavement de l'Ouest depuis quelques années, le bilan est appréciable : réseau de deux fois deux voies, TGV, développement des liaisons aériennes internationales... ont eu raison du « désert breton ». Mais le bilan doit être jugé à l'aune de l'Europe et non en consommant avec satisfaction les premiers succès. Il faut regarder au-delà des frontières si l'on veut avoir des chances d'apercevoir l'avenir.

Le problème de la langue est un vieux problème français. Si les Britanniques n'ont que peu de mérite à parler couramment l'anglais, les Européens du Nord le manient aisément. Tel n'est pas encore le cas des Français qui paient leur retard par une moindre présence, ou une

COMMENT UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE PEUT AIDER UN ETHIOPIEN ?

On n'a pas de pétrole, mais on a... de la farine, qui pourrait dans les pores. Et le public s'insurge de voir bloquées certaines aides internationales par manque de moyens. Éthiopie, Soudan, Mozambique... L'avion est le mode de transport le plus sûr, le plus rapide, le plus efficace... Et le plus onéreux. Une compagnie pétrolière peut donner un sacré coup de pouce dans l'organisation des secours ou les moyens de développement. Les caméras de télévision ne seront pas toujours là, mais le bénéfice se chiffre dans l'esprit d'équipe d'un personnel dynamisé et en milliers de vies sauvées.

SUR VOTRE MINUTEL. TAPEZ 36.15 CODE MP. SECOURS CATHOLIQUE.

Dans l'Ouest, une pépinière de chercheurs pour les ressources culturelles du monde.

Ouest France témoigne...



Dans l'Ouest de la France un grand nombre de chercheurs en biotechnologie ou physiologie végétale œuvrent pour l'agriculture là, où sur notre planète, il faut la sauvegarder ou la développer. Leur action permettra d'éviter les grands déséquilibres nuisibles à la liberté des peuples. Ouest-France témoigne... et n'oublie jamais de promouvoir leurs recherches.

Informez l'opinion publique c'est déjà créer un vaste mouvement d'adhésion à leurs travaux ; voire même susciter de généreuses initiatives.

Les grands élans de solidarité ont besoin, pour être menés à bien, d'une large diffusion et d'une totale abnégation. Qu'il s'agisse d'aide humanitaire pour l'Éthiopie, le Pérou, ou de recherche scientifique pour sauver les oasis, Ouest-France agit et sensibilise l'opinion publique.

Ouest-France dépasse son rôle d'informateur pour devenir acteur sur la scène internationale.

ouest france

"Pages ouvertes" sur le monde pour plus de 2 millions de lecteurs chaque jour.

LA SOLIDARITÉ AVEC LE PAYS DOGON

Coopérer, mais avec qui ?

« VOUS recevoir aujourd'hui, un 22 septembre, jour de l'indépendance du Mali, quelle meilleure image de l'ambition qui nous anime et nous unit, Maliens et Rennais ? » C'était il y a deux mois ; sous les moulures de la grande salle des mariages, la Ville de Rennes accueillait une délégation de neuf Maliens de la région de Mopti, en visite pour une dizaine de jours à l'invitation des Rennais.

Coutumière, depuis 1977, de l'appui financier aux organisations non gouvernementales (ONG) et à leurs projets de développement, la municipalité socialiste de Rennes décida, en 1985, de faire de la coopération avec le tiers-monde l'une de ses priorités extérieures. A l'unanimité, le conseil municipal porta l'effort de solidarité de Rennes à un millième du budget de fonctionnement de la ville, soit 950 000 francs en 1987.

Vitalité du tissu associatif

Soucieuse de s'associer aux initiatives simultanées des autorités départementales (conseil général), qui entament alors des relations avec la région de Mopti au Mali, Rennes opta pour un appui « préférentiel » au pays dogon (cercle de Bandiagara, à 30 kilomètres de Mopti). Célèbre - depuis que l'anthropologue Marcel Griaule le fit découvrir aux Français (1) - pour son peuple de paysans-gardiens, pour sa mythologie, pour ses villages enfouis dans le chaos des roches, mais aussi pour son grand dénuement, le plateau abrite quelque deux cent mille habitants - répartis en quatre cents villages - soit une population équivalente en nombre à celle de Rennes.

Souhaitée « populaire » et « associative », la démarche de coopération fut largement présen-

tée aux Rennais, et ceux-ci, sollicités pour participer à l'effort financier de leur ville, ont répondu. Les associations et ONG locales - nombreuses, en particulier le CRIDEV, le Réseau Solidarité, le CRED (2) - ont été « invitées à s'associer au contrôle des actions de coopération, (...) à développer une conscience internationale à Rennes et à créer une véritable solidarité en faveur du développement économique, social et culturel ».

La coopération entre Rennes et le pays dogon profite de la vitalité du tissu associatif, et la population rennaise a l'habitude des manifestations de solidarité : envers les Nicaraguayens, les Canaques, les paysans brésiliens ou les Noirs d'Afrique du Sud, par exemple. La première initiative, en 1985, pour le financement de douze puits - « eurent que de quartiers rennais - a été bien suivie, certains secteurs de la ville intégrant totalement cette nouvelle dimension dans l'animation sociale et culturelle. Des liens ont été tissés entre établissements scolaires, des échanges réguliers de délégations ont lieu, on note même des initiatives « sauvages », au risque de voir pervertir la belle « cohérence » dont se félicitait - à juste titre - les élus municipaux.

Les choses n'ont pas toujours été simples côté dogon. Première difficulté : identifier des partenaires maliens fiables. La conseil général d'Île-et-Vilaine a opté pour un accord avec les autorités régionales de Mopti et maintient un couple de coopérants français sur place (3). Rennes a préféré rechercher des structures non étatiques pour établir et réaliser des programmes de développement selon les souhaits exprimés directement par la population dogon. Une gageure quand plusieurs milliers de kilomètres séparent ceux qui financent des opérateurs. « Pour nous,

la coopération ne se résume pas à un simple transfert de ressources, explique M. Michel Audring, un bénévole très actif du comité Rennes-pays dogon. Nous espérons aussi contribuer à l'élargissement de la vie démocratique en permettant à des gens de s'exprimer, de prendre des responsabi-

La Ville s'associa d'abord à l'AMADE, une petite ONG malienne présente sur le plateau dogon depuis plusieurs années (4) et participa au financement de puits, à un programme sanitaire de lutte contre le ver de Guinée et à la réfection d'une piste détruite par le rallye Paris-Dakar. En 1986, la Ville soutint la création d'une « bri-

est une donnée avec laquelle il faut composer. Ainsi, les douze puits décidés en 1985 n'ont été achevés qu'en 1988.

« Faute d'avoir pu trouver localement une autre structure indépendante représentative de la population, la Ville a été amenée à revoir sa position et à travailler avec les autorités administratives du Cercle de Bandiagara », constate M. Jean-Marc Pivot. Ce qui risquait de compromettre la belle ambition rennaise de donner la préférence à l'initiative et à la gestion populaires.

Est-ce un échec ? Non, car l'intensité des relations a débouché sur un compromis : la mise en place, en 1988, d'un Comité de coopération à Bandiagara. Celui-ci regroupe des représentants de l'administration et des instances politiques, il compte aussi des personnalités locales impliquées dans le développement de leur région, comme M. Djibril Barry, directeur d'école et président du comité : « Nous avons la charge de l'identification et du suivi de la réalisation des projets, mais pas de la gestion des fonds, qui reste l'attributions de Rennes, explique-t-il. Cette forme de coopération nous convient, car elle fait l'économie des lourdeurs administratives, elle prend mieux en compte les désirs des populations et les atteint plus directement. »

Renover le système d'adduction d'eau

Le dernier séjour des Maliens à Rennes a fait avancer de nombreux dossiers, en particulier celui de la remise en fonctionnement du système d'adduction d'eau potable de Bandiagara, en panne depuis longtemps. Ce projet répond aux souhaits des douze mille habitants de la ville, qui, en saison sèche, ne disposent que de six ou sept puits. Selon les Maliens, l'eau est « une

priorité absolue car il faut pouvoir d'abord fixer les populations touchées par les sécheresses chroniques » avant d'envisager des actions de développement (5). L'équipement de la bibliothèque de Bandiagara et la formation de personnel sont aussi engagés, en collaboration avec le conseil général d'Île-et-Vilaine.

La difficulté à identifier des partenaires n'est pas spécifique à Rennes. Les très nombreuses municipalités françaises qui se sont engagées ces dernières années dans des relations de coopération décentralisée - de ville à ville - connaissent les mêmes problèmes (6). Rennes place la barre très haut en soutenant « copier » à part entière la coopération avec son partenaire, au risque de voir déçues ses plus nobles ambitions. « Il nous faut maintenant apprendre à nous connaître et à travailler ensemble », conclut M. Michel Audring.

DEMS RUELLAN.



GRUPE DE VILAGEOIS MALIENS D'abord identifier des partenaires fiables

Denis Ruellan

lité et de se faire reconnaître localement. »

Seconde difficulté : identifier des programmes de développement et les réaliser. A propos d'un pays aussi démuné que le Mali, il peut paraître provocateur de dire que les projets sérieux, utiles et pérennes sont peu commodes à repérer. C'est pourtant la réalité de la coopération décentralisée telle qu'on la vit à Rennes. M. Jean-Marc Pivot, président du CRIDEV, s'est rendu au pays dogon dans le cadre de la coopération. Il estime que « la Ville n'a pas été assez prévenue des risques à parachuter des sommes aussi importantes dans une zone si pauvre. Elle a brulé les étapes. »

gade hydraulique » constituée de puitsiers locaux et encadrée par un ingénieur de l'AMADE. Cette brigade a entamé un second programme de creusement d'une quinzaine de puits.

Mais, à partir de 1987, fort occupée par tous ces projets, l'organisation malienne montra ses limites. Inexpérimentée et faiblement structurée, l'AMADE ne pouvait risquer de se disperser en multipliant ses programmes dans le seul but d'absorber les fonds rennais. Problème : le conseil municipal votait chaque année des sommes dont la dépense était loin d'être assurée... au moins à court terme. En coopération, le temps

LE PE
SOUS
DU M

Voilà que de plus en plus
de communes se créent de fait
des zones d'indivision...
L'association de communes de
la région de Rennes a été créée
en 1974. Elle a pour but de
faciliter la coopération entre
communes de la région de Rennes.
Elle a financé la construction
de plusieurs puits dans le pays
dogon. Elle a aussi financé
la construction d'une bibliothèque
à Bandiagara. Elle a financé
la formation de personnel
à Bandiagara. Elle a financé
la construction d'une piste
à Bandiagara. Elle a financé
la construction d'une école
à Bandiagara. Elle a financé
la construction d'un centre
de santé à Bandiagara. Elle a
financé la construction d'un
centre de formation à
Bandiagara. Elle a financé
la construction d'un centre
de formation à Bandiagara.

PRENEZ L'ELAN TRANSPAC

Transpac s'adresse à toutes les catégories d'utilisateurs : administrations, grandes entreprises, PME, sociétés de services, professions libérales, etc... Il facilite la décentralisation des moyens informatiques de l'entreprise en offrant un moyen simple et peu coûteux d'accéder, à partir de terminaux, à la puissance de traitement et de mémorisation des ordinateurs. Il permet l'accès aux banques de données et le recours par les petites entreprises au télétraitement à façon.

Transpac sert également de support aux nouveaux produits et services des Télécommunications : Vidétext, Télétext, Télécopie, Terminaux Financiers, etc...

Transpac poursuit son extension en développant de nouveaux services : Messagerie Electronique ATLAS 400, Concentrateurs Locaux d'Entreprise, Ingénierie, Formation-Conseil...

Siège social : Tour Maine-Montparnasse, 39 avenue du Maine, 75755 Paris Cédex 15 - Téléphone : (1) 45 38 52 11

Établissement de Rennes : Rennes-Atlantique, B.P. 80, 5 rue du Chêne Germain, 35510 Cesson-Sévigné Cédex - Téléphone : 89 28 30 30

TRANSPAC

INTERNATIONAL TRADE DEVELOPMENT WITH BRITTANY*

RES... CHERCHE PARTENAIRES... CHERCHE

Pour accélérer l'internationalisation de son économie, la Région de BRETAGNE s'est dotée d'un outil : la MIRCEB.

Elle CHERCHE à travers le monde des PARTENAIRES dans divers domaines où les compétences de la BRETAGNE sont grandes : agricole, agro-alimentaire, électronique, télécom, pêche, habillement, etc...

MIRCEB*

Mission Régionale de Coordination du Commerce Extérieur Breton

1, rue Général-Guillaudot - 35044 RENNES Cedex - Tél. 99.38.97.97 - Télécopie 99.38.86.75 - Télex 730020

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

LE PÉTROLE SOUS L'EMPIRE DU MARCHÉ



FABRIQUE DE MILLIARDAIRES

ALAIN GRESH.

Coûteuses mutations

Sur un marché de plus en plus émetteur, où la liste des producteurs ne cesse de s'allonger, des milliers d'opérateurs privés, amplifiant la spirale du ruineur, jouent sur le pétrole comme ils le feraient sur n'importe quel produit financier (voir ci-dessous l'article de Pierre Terzian).

A nouveau, comme en 1986, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se désagrège; la guerre des prix bat son plein; les cours du baril s'effritent, frôlant les douze dollars. La période de stabilisation - autour de dix-huit dollars - n'aura duré que dix-huit mois et l'on est retombé, en valeur réelle, au-dessous du niveau de 1973, sans pour autant que l'Occident sorte de sa crise. Le rapport entre l'offre et la demande est bien plus favorable qu'en 1986 mais la « main invisible » censée réguler les fluctuations se révèle inopérante. Alors que les pays consommateurs ont su mettre au point des stratégies défensives - baisse de la consommation, développement des énergies de substitution... (lire l'article de Michael G. Renner, page 32) - les producteurs, membres ou non de l'OPEP (voir la carte page 32), demeurent désespérément divisés sur les politiques à court terme et au-delà.

humain : hier, coup d'État au Nigeria; aujourd'hui, sanglantes émeutes en Algérie (voir pages 12 et 13); demain, d'autres soubresauts risquent d'ébranler les pays endettés que sont le Mexique ou l'Indonésie. Le rêve d'un marché des matières premières où les producteurs du tiers-monde contrôleraient la formation des prix, incarné par l'OPEP à partir de 1973, s'est écroulé.

La ruineuse guerre irano-irakienne - qui a tout de même enrichi nombre de marchands de canons et amélioré la balance commerciale de plusieurs pays occidentaux ou socialistes - a accéléré les mutations. Aujourd'hui, le gouvernement basiste de Bagdad a acquis une place politique et militaire nouvelle qui n'est pas sans inquiéter ses voisins, et il a contribué, en multipliant la création d'oléoducs, à faire perdre au détroit d'Ormuz le statut de « veine jugulaire de l'Occident » (lire l'article de Pierre Terzian, page 30). La République islamique de Téhéran mise sur la reconstruction et multiplie les ouvertures vers l'Ouest. Les deux capitales cesseront-elles leurs surenchères et limiteront-elles leur production afin de stabiliser les cours? Une question cruciale, car, malgré un recul relatif, la région du Golfe demeure, en particulier grâce à ses réserves, le centre de gravité de l'industrie du pétrole, de cette « huile de pierre » qui, pour des décennies encore, sera la source dominante d'énergie mondiale.

Déchirements d'autant plus tragiques que nombre de ces Etats dépendent, pour sortir du sous-développement, de leurs exportations d'or noir: pour l'OPEP, celles-ci ont chuté, entre 1980 et 1987, de 287 milliards de dollars à 95 milliards de dollars. Ce tarissement des ressources financières a un terrible coût

Par PIERRE TERZIAN

SOUS nos yeux se recompose le tissu de l'industrie pétrolière mondiale. Les structures qui se mettent en place ont peu de points communs avec celles qui ont dominé les années 1970-1985. Des dépendances inédites se créent, de nouvelles interdépendances apparaissent, les grilles de lecture des rapports de forces en présence sont bouleversées.

La restructuration actuelle est fondée en premier lieu sur une conviction universellement partagée par les divers acteurs sur le marché: les hydrocarbures resteront, pendant encore de nombreuses années, la source dominante d'énergie. Alors que, dans les années 70, dominées par l'obsession d'une raréfaction des ressources, les principales compagnies cherchaient à tout prix la « diversification » - la « diversiture », comme on disait, néologisme créé par la coalescence des mots diversification et investissement - on assiste aujourd'hui à la liquidation par ces mêmes groupes des actifs non pétroliers et à de nouveaux investissements dans ce qui constitue la base de l'industrie des hydrocarbures: les réserves.

Le principal changement de perspective concerne l'offre mondiale. Hier, on imaginait que, dès les années 90, celle-ci serait dominée par quelques grands producteurs du Golfe et que, des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), il ne resterait plus que cinq ou six exportateurs significatifs.

Les fusions et les offres publiques d'achat (OPA) réalisées au début des années 80 a de ce côté défilant l'imagination laissent ainsi pressager une concentration équivalente des compagnies pétrolières.

Certains révalent même à un condominium mondial dominé par quelques sociétés géantes alliées à cinq ou six exportateurs du Golfe.

Ces prévisions se sont écroulées sous le coup d'une double poussée. D'un côté la demande s'effondrait à la suite de l'augmentation des prix due au deuxième choc pétrolier de 1979-1981, des économies d'énergie et de la montée en puissance du nucléaire; de l'autre l'offre se gonflait par l'arrivée sur le marché d'une multitude de nouveaux producteurs-exportateurs dont le sous-sol avait été laborieusement foré dès le premier choc pétrolier de 1973-1974.

La révolution iranienne, catalyseur du deuxième choc pétrolier, a décapé l'effet du cycle d'exploration lancé cinq ou six ans auparavant dans les pays non-membres de l'OPEP, et couramment désignés sous l'abréviation NOPEP. Un changement que nul n'avait su prévoir, pas même l'OPEP qui a financé, dès 1974-1975, directement ou par l'intermédiaire de la Banque mondiale, des activités d'exploration dans le tiers-monde pour aider les pays les plus défavorisés et pour pallier une pénurie dont elle était, elle aussi, coavancée.

1986 devait, dans l'esprit des architectes de la « guerre des prix » - le ministre saoudien du pétrole

M. Ahmed Zaki Yamani et son homologue koweïtien M. Ali Khalifa Al Sabah - corriger les dérapages survenus à la suite de la révolution iranienne et l'envoie des cours - 40 dollars le baril en 1980-1981 contre 2,5 dollars en janvier 1973 et 11,5 dollars en janvier 1974. Mais l'effondrement ainsi suscité des prix - 14 à 15 dollars le baril en moyenne en 1986 avec des minima à 8 dollars - a stabilisé la demande, il ne l'a pas relancée.

Tombée à 44,7 % de la consommation d'énergie primaire de la Communauté économique européenne (CEE) en 1985 - contre 55 % en 1979 - la part du pétrole s'est maintenue à 44,4 % en 1987 après une éphémère remontée à 45,6 % en 1986. La stagna-

tion du nucléaire et la demande additionnelle d'énergie devraient plutôt profiter au gaz et au charbon qui rêvent d'une revanche au tournant du siècle.

Le deuxième objectif de la « guerre des prix » de 1986 - rendre prohibitive ou même difficile l'entrée du club pétrolier aux nouveaux postulants, et arrêter le développement de gisements « coûteux » comme ceux de la mer du Nord ou de l'Alaska - n'a pas non plus été atteint. Car si la chute des prix a affecté les coûts moyens de production les plus élevés, les coûts marginaux (1), eux, sont restés stables. Seuls ont fermé les puits où coûts moyens et marginaux se confondaient à un niveau dépassant 18 dollars le baril, les *Stripper wells* américains.

Après avoir essayé quelques ardoises en 1986 et avoir fait preuve d'une prudence extrême en 1987, les banques financent à nouveau les projets pétroliers « sérieux ». Et certaines d'entre elles n'hésitent plus à entrer directement dans le capital de sociétés de négoce international du pétrole, un secteur à risques s'il en est. Les temps ont changé: le pétrole est à nouveau porteur d'avenir.

Mais cet avenir signifie aussi l'émiettement des producteurs. En 1974, en dehors de l'OPEP, cinq pays seulement exportaient plus de 100 000 barils par jour (b/j) (2), et, avec un total de 4 millions de b/j, n'assuraient que 12 % des exportations mondiales. En 1987, seize pays non-membres de l'OPEP, désignés sous le sigle NOPEP, avaient dépassé ce seuil, produisaient 10 millions de b/j et assuraient 45 % des exportations. En 1990, ces NOPEP seront au moins dix-huit et, si aucune entente ne se réalise avec l'OPEP, leur production frôlera les 20 millions de b/j. Pour les pays membres de l'OPEP, l'évolution est inverse: entre 1974 et 1987, les exportations ont chuté de 27 millions de b/j à 13 millions et la

production est passée de 31 millions de b/j à 17,7 millions (les prévisions les plus optimistes pour 1990 ne dépassent pas 20 millions de b/j).

Alors que le club des exportateurs s'élargit, le gâteau à partager se réduit: les exportations mondiales de pétrole atteindront, au mieux de 28 à 29 millions de b/j en 1990 contre 31 millions en 1974. Malgré l'échec en avril dernier à Vienne de la première rencontre « historique » qui avait réuni membres et non-membres de l'OPEP, une entente devient maintenant inéluctable.

Cette perspective inquiète les dirigeants saoudiens, car elle signifie, à terme, une dilution de leur pouvoir pétrolier dans un cadre élargi qui comptera des « poids lourds » tels que l'Egypte et le Mexique. Mais ils devront s'y résoudre: leurs contraintes financières sont plus dures qu'on ne l'imagine et ils ont besoin d'un raffermissement, au moins modéré, des prix.

Un « plancher politique »

CE semi-échec de la « guerre des prix » s'explique aussi par des facteurs politiques. Même s'il l'avait voulu, le gouvernement de Ryad ne pouvait précipiter les cours en deçà d'un certain seuil sans déclencher des pressions politiques, internes et externes, insoutenables pour le royaume. Empiriquement, ce prix plancher politique se situe autour de 14 dollars.

Entre le « plafond économique » crevé malgré elle par l'OPEP en 1979-1981 et le « plancher politique » respecté par les Saoudiens - contre l'avis des Koweïtiens - ce prix de 14 dollars permet une large pénétration de l'industrie par les nouveaux postulants détenteurs de capitaux. Et, en son sein, une profonde restructuration au profit des détenteurs des plus gros cash-flows et au détriment de ceux qui se sont fourvoyés dans des achats au prix fort au début des années 80. Les coûts moyens d'acquisition d'un baril de réserves prouvées (6 dollars environ), de production (inférieur à 4 dollars) et de découverte d'un baril de brut (6 à 7 dollars) sont bien inférieurs au « prix plancher politique ».

Mais cet avenir signifie aussi l'émiettement des producteurs. En 1974, en dehors de l'OPEP, cinq pays seulement exportaient plus de 100 000 barils par jour (b/j) (2), et, avec un total de 4 millions de b/j, n'assuraient que 12 % des exportations mondiales. En 1987, seize pays non-membres de l'OPEP, désignés sous le sigle NOPEP, avaient dépassé ce seuil, produisaient 10 millions de b/j et assuraient 45 % des exportations. En 1990, ces NOPEP seront au moins dix-huit et, si aucune entente ne se réalise avec l'OPEP, leur production frôlera les 20 millions de b/j. Pour les pays membres de l'OPEP, l'évolution est inverse: entre 1974 et 1987, les exportations ont chuté de 27 millions de b/j à 13 millions et la

production est passée de 31 millions de b/j à 17,7 millions (les prévisions les plus optimistes pour 1990 ne dépassent pas 20 millions de b/j).

Alors que le club des exportateurs s'élargit, le gâteau à partager se réduit: les exportations mondiales de pétrole atteindront, au mieux de 28 à 29 millions de b/j en 1990 contre 31 millions en 1974. Malgré l'échec en avril dernier à Vienne de la première rencontre « historique » qui avait réuni membres et non-membres de l'OPEP, une entente devient maintenant inéluctable.

Cette perspective inquiète les dirigeants saoudiens, car elle signifie, à terme, une dilution de leur pouvoir pétrolier dans un cadre élargi qui comptera des « poids lourds » tels que l'Egypte et le Mexique. Mais ils devront s'y résoudre: leurs contraintes financières sont plus dures qu'on ne l'imagine et ils ont besoin d'un raffermissement, au moins modéré, des prix.

(Lire la suite page 30.)

(1) Coûts marginaux: coût de la dernière unité additionnelle produite.
(2) 100 000 b/j pendant un an = 5 millions de tonnes.

Lire pages suivantes

● PAGES 30 et 31 : Coûteuses mutations, suite de l'article de Pierre Terzian: La lente marginalisation du détroit d'Ormuz, par P.T.; Union soviétique: un rôle subsidiaire pour le premier producteur, par Catherine Mercier; Gabon: les illusions perdues, par Fabrice Bekal.

● PAGE 32 : Une longue guerre contre l'OPEP, par Michael G. Renner.

DÉCORATION

RÉNOVER VOTRE APPARTEMENT A PARIS ?

Conseils, réalisation des travaux, tous corps d'état, qualité, délais.

ARCHI-DÉCOR

(1) 47-63-47-12



« L'Homme des Derricks » (Lucky Luke) Aujourd'hui, les mêmes ambitions mais avec d'autres moyens

© Dargaud Editeur - 1972 - Goccy et Morris.

NATIONAL DEVELOPMENT WITH TITANY

PARTENAIRES

Modernisation de son économie...
Compétences de la BRETAGNE...
Informatique, électronique...
MIRCEB
Union du Commerce Extérieur Breton
Téléphone: 02 99 26 97 97 - Télécopie: 02 99 26 97 25 - Fax: 02 99 26 97 26

Coûteuses mutations

(Suite de la page 29.)
 Des choix politiques s'imposent aussi à Ryad : comment vouloir forger une alliance stratégique avec Le Caire tout en continuant à refuser une entente entre membres et non-membres de l'OPEP dans laquelle l'Égypte a investi beaucoup de son prestige.
 Mais, si elle est nécessaire, cette entente ne sera pas facile. Sept NOPEP ont accepté de coopérer avec les treize membres du « cartel », mais comment gérer à vingt un surplus de capacité de production qui dépasse les 19 millions de b/j ? L'équilibre, s'il est trouvé, sera donc bien fragile.
 Certains pays cherchent une solution à leurs difficultés en prenant pied dans le raffinage (voir le graphique ci-dessous) et la distribution des pays consommateurs-importateurs. Leur principal souci est de s'assurer des débouchés stables. Les plus avancés dans ce domaine sont le Koweït, l'Ara-

bie saoudite, le Venezuela et la Libye : Abou-Dhabi, l'Irak et l'Irak détiennent des participations moins importantes tandis que la Nigeria pose candidature.
 Le volume de pétrole OPEP exporté par cette « voie intégrée » ne dépasse pas un million de b/j, et, en l'état actuel des projets et des négociations, il ne devrait pas dépasser les trois millions. Ainsi, compte tenu de la progression de la production, la part du brut intégré dans les exportations de l'OPEP devrait stagner à 20 % dans les prochaines années.
 Mais cette quantité viendra s'ajouter aux 20 % déjà exportés sous forme de produits raffinés. La nature même des ventes de l'OPEP évolue vers un plus grand émiettement : 20 % de produits raffinés, 20 % de brut « intégré », 60 % seulement de brut exporté, dont 15 % à 25 % enlevés directement par des sociétés concessionnaires.

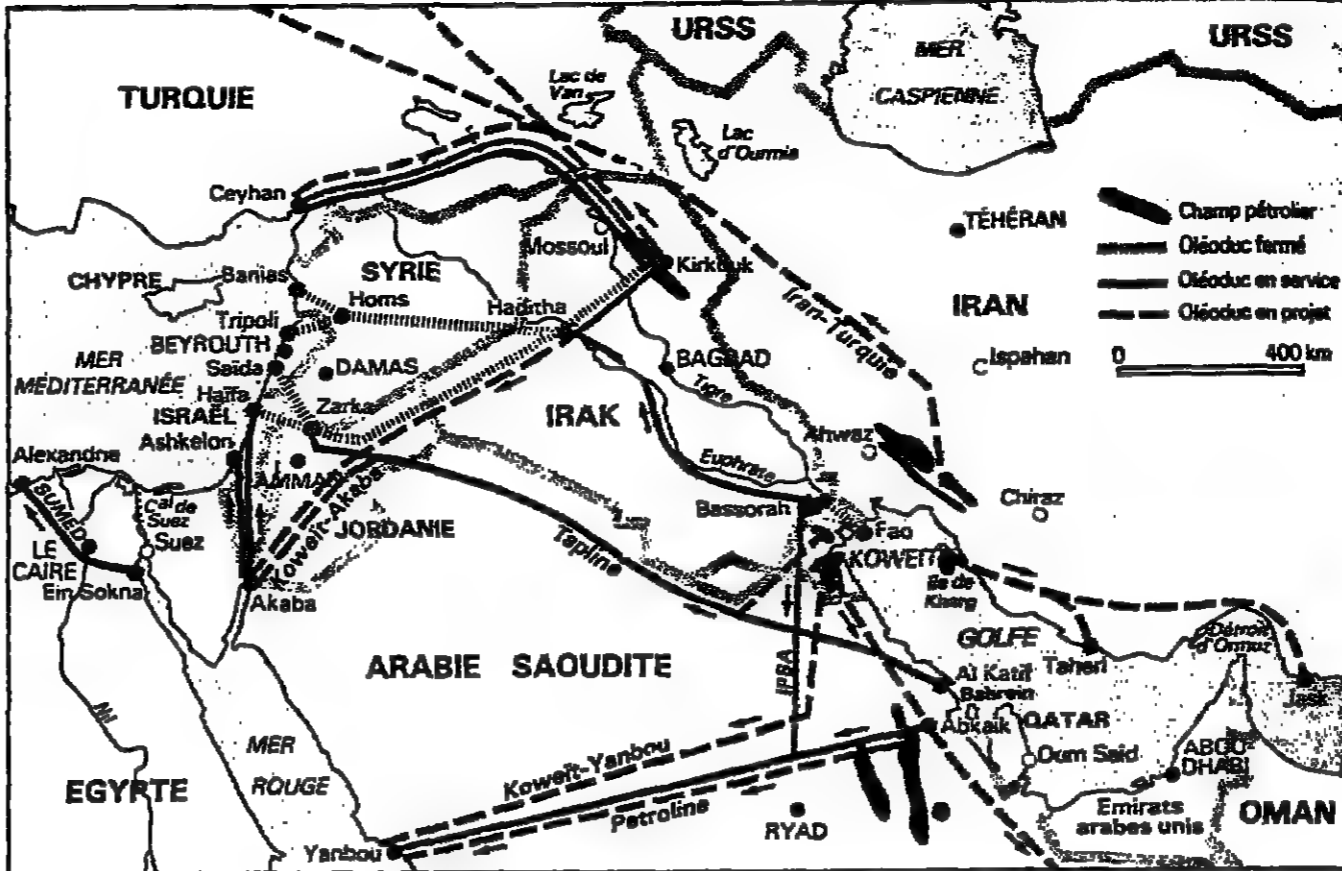
Sous influence américaine

DISPERSION des producteurs, mais aussi émiettement des mécanismes de formation des prix depuis que l'OPEP a abdiqué son rôle dans ce domaine. Le marché est devenu maître et les cours se déterminent sur les marchés spot (3) en référence au prix du Brent (mer du Nord) et surtout au marché à terme de New-York, le New-York Mercantile Exchange (NYMEX), dont l'ascension a été fulgurante. Entre 1984, année du décollage, et 1987, le nombre de contrats conclus sur le NYMEX (un contrat correspond à 1 000 barils) a doublé chaque année, passant de 1,8 million à 14,6 millions. Quotidiennement, le volume échangé sur le NYMEX s'est accru de 5 millions de b/j en 1984 à 40 millions de b/j en 1987.
 Mais 1 % seulement de ce volume correspond à des barils réels. Pour l'essentiel, le NYMEX est un marché financier, où les opérateurs effectuent des « arbitrages », se couvrant contre le risque, spéculent, etc. C'est donc un marché extrêmement volatile où la moindre rumeur peut déclencher des variations de prix de plusieurs dizaines de cents, voire d'un ou deux dollars par jour. L'OPEP a été ainsi remplacée dans son rôle de formateur des prix par des milliers d'agents dont la plupart jouent sur le pétrole comme ils spéculent sur tout autre instrument financier ou de placement.

Ainsi, au moment où les États-Unis deviennent fortement dépendants de leurs importations pétrolières - 40 % de leurs besoins - leur rôle dans la formation des prix se renforce, par NYMEX interposé. Car ce marché, malgré son caractère international, est influencé principalement par les opérateurs américains.
 Le poids pétrolier des États-Unis augmente également grâce à l'orientation nouvelle adoptée par leurs compagnies. Celles-ci, tout en maintenant et développant leurs avoirs américains - mais le potentiel de réserve s'épuise - s'internationalisent en investissant massivement dans l'exploration à l'étranger. Si elles veulent rester à l'avant d'importants producteurs d'or noir, les sociétés d'outre-Atlantique qui ne l'ont pas encore fait devront étendre le champ de leurs explorations au reste du monde.
 Plus émiétée, plus internationale mais aussi plus américaine : ainsi se dessine l'industrie pétrolière du prochain siècle.

PIERRE TERZIAN.

(3) C'est un marché au jour le jour, où les contrats portent sur une cargaison à prix fixe pour livraison immédiate. Lorsqu'on parle du marché spot en général, c'est de l'ensemble des transactions au comptant qu'il s'agit.



VOIES D'ACHEMINEMENT DU PÉTROLE AU PROCHE-ORIENT
 Une diversification des débouchés maritimes

A l'entrée du Golfe, le détroit d'Ormuz offrirait, il y a quelques mois encore le spectacle d'un extraordinaire paradoxe. Il arbitrait la plus forte concentration de flottes de guerre de son histoire alors que son importance pétrolière, prétexte invoqué de ces braves militaires, n'a jamais été aussi réduite. L'opinion publique reste marquée par des images datant de 1973, quand ce bras de mer était le passage obligé de 60 % des exportations pétrolières mondiales : depuis 1984 pourtant, cette part oscille autour de... 20 %.
 Ce n'est pas le seul paradoxe. Tous les dirigeants américains, de MM. Nixon et Kissinger en 1973-1974 à M. Reagan aujourd'hui, ont qualifié ce détroit de « vital ». Et pourtant, parmi les pays industrialisés importateurs de pétrole, les États-Unis sont de loin celui qui dépend le moins des achats dans cette région.
 Ce bras de mer avait acquis, au début des années 70, une place exceptionnelle. Son importance même a provoqué son déclin : les principaux acteurs ont décidé de se rendre moins dépendants de cet étroit goulot qui pouvait être bloqué à tout moment.
 Dès 1974, les Irakiens entreprirent la construction d'un oléoduc reliant les gisements de la région de Kirkouk au port turc de Ceyhan en Méditerranée. Ce projet avait alors soulevé de nombreuses critiques : « entorse

à la solidarité arabe » - ne visait-il pas à se passer de l'oléoduc transsyrrien ? - ; gâchis économique - le terminal de Fao ne suffisait-il pas à l'évacuation de tout le pétrole irakien vers le Golfe ? Pourtant, en cherchant à se prémunir contre un éventuel blocage de Fao - son talon d'Achille - et contre une dépendance trop grande à l'égard du régime rival de Damas, les dirigeants de Bagdad avaient vu juste et loin. La guerre irako-iranienne a provoqué le blocus de Fao en 1980, sa chute en 1985 - avant sa reconquête en 1988 - et la fermeture de la route syrienne en 1982.

Cette expérience a poussé le gouvernement de M. Saddam Hussein à mul-

tiplier les voies d'évacuation de l'or noir. La capacité de l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan a été doublée : de 700 000 barils par jour (b/j) en 1977 - année de sa mise en service - à 1,5 million de b/j à la mi-1987. Entre-temps, Bagdad a construit un oléoduc de 500 000 b/j reliant les gisements de la zone de Basrah à l'oléoduc saoudien (Pétrolina) qui débouche sur la mer Rouge à Yanbou. Dans un an, la capacité de cette canalisation, dénommée IPSA, sera portée à 1,65 million de b/j. En 1995, si tous les projets en discussion avec la Turquie se réalisent, la capacité d'exportation hors Golfe de l'Irak dépassera les 5 millions de b/j, alors que la production avant guerre n'atteignait pas 3 millions de b/j.

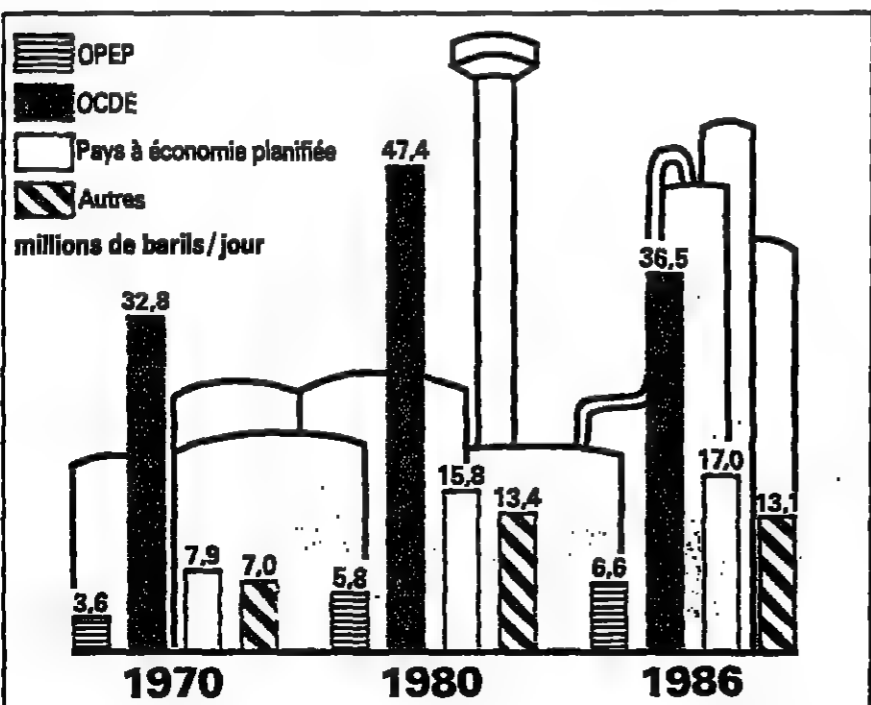
Comme si la guerre devait durer cent ans...

Et c'est le troisième paradoxe du Golfe. Pendant les dernières années des combats, Téhéran affirmait qu'il continuerait la guerre tant que le fallait, et Bagdad, assailli par ses échecs, appelait à un cessez-le-feu immédiat. Pourtant, sur le plan pétrolier, l'Irak agissait comme si le blocus de Fao devait s'éterniser, alors que l'Irak restait dépendant d'un seul port, vulnérable aux attaques ennemies : Kharg.
 Les raids aériens menés, à partir de 1984, par l'aviation irakienne contre ce terminal ont fini par convaincre la République islamique d'aménager à son tour de nouvelles voies d'évacuation. Téhéran construit actuellement un oléoduc de 500 000 b/j vers Bandar-

Tabéri, à mi-chemin entre Kharg et Sirri, qui pourrait être prolongé jusqu'au détroit d'Ormuz et dont la capacité pourrait être doublée. L'Irak discute aussi la création d'une autre voie vers le port d'Iskenderoun en Turquie.

Mais c'est l'Arabie saoudite qui a, la première dans le Golfe, emboîté le pas aux Irakiens. Elle a construit une canalisation est-ouest qui peut évacuer plus de 3 millions de b/j - 4,8 millions au début des années 90 - vers la mer Rouge, alors que la production reste entièrement concentrée sur la rive ouest du Golfe. C'est la fameuse Pétrolina inaugurée en 1982 et qui débouche à Yanbou (voir la carte ci-dessus).

LA REDISTRIBUTION DES CAPACITÉS DE RAFFINAGE



EN FRANCE AUSSI

Aventure inutile ou dernière chance ?

POUR une consommation d'un peu moins de 80 millions de tonnes chaque année, la production du brut en France a atteint en 1987 son plus haut niveau, 3,2 millions de tonnes, dépassant celui de 1965 et l'épogée de Parentis (avec 2,95 millions de tonnes). Cela représente déjà une économie d'environ 3 milliards de francs pour le poste « importations », et avec 4 % de la consommation plus qu'une espérance. Avec une couverture des besoins en hydrocarbures de 40 %, le déficit et le poids de cette « facture » seraient simplement un mauvais souvenir... Est-il possible de multiplier par dix les résultats actuels ?
 En 1988, les investissements pétroliers représentent un montant de 2,2 milliards de francs, soit 6 % de plus qu'en 1987. Une cinquantaine de sondages sont prévus, en majorité dans le Bassin parisien, aux abords de Paris et même intra-muros. Est-ce pour vérifier cette opinion de spécialistes, principalement américains, selon laquelle « un cube de roches du Bassin parisien d'un kilomètre de côté contient 7 millions de tonnes de pétrole ». (Revue Pétrole-Progress n° 139) ? Certes la profondeur de cet horizon n'est pas précisée, mais le succès du périmètre de Chaunoy par exemple nous donne une indication : 2.400 mètres environ en Seine-et-Marne.

PIERRE PADOVANI,
 ancien membre de section du Conseil économique et social.

UNION SOVIÉTIQUE

Un rôle subsidiaire pour le premier producteur

Par CATHERINE MERCIER

POUR la première fois depuis 1945, la production pétrolière de l'URSS a baissé en 1984 et 1985, stoppant ainsi une progression spectaculaire, de 180 millions de tonnes en 1960 à 616 millions en 1983. Malgré la remontée de 1987 - 624 millions de tonnes -, cette chute ne peut être considérée comme un accident de parcours. C'est en fait le résultat logique d'une politique engagée au début des années 70 : la priorité accordée aux formes d'exploitation au détriment de la prospection. Les réserves qui représentaient vingt-cinq ans de production en 1970 n'en représentaient plus que seize en 1977 et quinze en 1984.
 Premier producteur mondial de pétrole depuis 1974 - et de gaz naturel depuis 1983 - l'URSS connaît des difficultés inédites. Les nouveaux gisements sont situés de plus en plus loin à l'est de l'Oural, alors que l'énergie est consommée à l'ouest. Aux coûts de transport élevés, s'ajoutent les frais de production et d'investissement de plus en plus lourds, en raison de contraintes géologiques (profondeur des gisements), climatiques (complexité du forage en sol gelé), technologiques (perte de pression, infiltration d'eau). Ce secteur a aussi été particulièrement mal géré, et les autorités ont destitué le ministre responsable en 1985.
 Ces problèmes sont d'autant plus préoccupants que les hydrocarbures représentent, en 1987, 80 % des rentrées en devises de l'État (contre 43 % en 1975), dont environ 60 % pour les seules ventes d'or noir. L'URSS partage ses exportations entre deux marchés : les pays socialistes du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), principalement ceux d'Europe ; les pays à économie de marché, industrialisés ou en voie de développement.

• Chercheur au Centre d'économie internationale des pays socialistes, université Paris-L.

Entre 1975 et 1981, Moscou accroît fortement ses recettes pétrolières en devises fortes tout en garantissant l'approvisionnement de ses partenaires du CAEM. En 1982 toutefois, l'URSS choisit de faire porter sur l'Europe de l'Est les effets de la déflation de sa production en réduisant de 10 % ses livraisons - elles se réduiront, entre 1981 et 1986, de 79,5 millions de tonnes à 67 millions, mais repasseront en 1987 à 78 millions. Malgré ces restrictions, les exportations en direction de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) chutent, entre 1984 et 1985, de 81,2 millions de tonnes de pétrole à 67,5 millions. Si elles remontent à 83,9 millions de tonnes en 1987, les recettes en devises demeurent, en raison de la baisse du prix du baril, inférieures aux prévisions : 17,2 milliards de dollars en 1984, 8,8 milliards en 1985, 11,7 milliards en 1987. Résultats d'autant plus inquiétants que les prix sont calculés en dollars dévalués par rapport aux monnaies européennes qui servent à payer l'essentiel des importations soviétiques.

En 1987, les quantités de brut exportées n'ont pas retrouvé le niveau de 1984 malgré la stratégie de réexportation adoptée par Moscou. La baisse des cours a en effet incité ses partenaires dans le monde arabe (notamment l'Irak, la Syrie, la Libye et l'Algérie) à payer leurs achats d'équipements et d'armes en pétrole. Ces quantités représenteraient aujourd'hui 25 % des ventes d'or noir aux pays occidentaux.

Ce comportement paraît en contradiction avec les engagements de Moscou, fin 1986, de réduire ses exportations de 10 % pour soutenir les efforts de l'OPEP en vue de rééquilibrer le marché. Mais tant que l'URSS n'aura pas trouvé d'autres sources de devises, ses déclarations de principe seront démenties par les faits. Toutefois Moscou, qui est un fournisseur marginal des pays occidentaux (6 % de leurs achats), ne joue aucun rôle dans la définition des prix du marché et son comportement sur le marché spot demeure prudent, afin de ne pas faire baisser les cours.

Dans les années qui viennent, la stratégie de Moscou restera sans doute inchangée : orienter en priorité ses ventes vers les pays de l'OCDE afin d'obtenir, en échange, la technologie nécessaire à la modernisation de l'économie.

marginale

La guerre du Golfe a entraîné une augmentation des prix du pétrole. Cette hausse a eu des conséquences importantes sur les pays de l'OCDE, notamment sur l'économie européenne. Les pays de l'OCDE ont dû augmenter leurs dépenses en pétrole, ce qui a entraîné une dégradation de leur balance commerciale. Les pays de l'OCDE ont également dû augmenter leurs dépenses en devises fortes, ce qui a entraîné une dégradation de leur balance des paiements. Les pays de l'OCDE ont donc subi une double dégradation de leur situation économique.

De nouvelles initiatives

Les pays de l'OCDE ont pris de nouvelles initiatives pour réduire leurs dépenses en pétrole. Ils ont notamment encouragé le développement de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables. Ils ont également encouragé l'économie d'énergie et le développement de l'industrie pétrolière nationale. Ces initiatives ont permis de réduire les dépenses en pétrole et de améliorer la situation économique des pays de l'OCDE.

Le rôle subsidiaire

Le rôle subsidiaire de l'URSS dans le marché pétrolier est devenu de plus en plus évident. Les ventes de pétrole de l'URSS aux pays de l'OCDE sont devenues de plus en plus marginales. L'URSS a donc dû trouver de nouvelles sources de devises, ce qui a entraîné une dégradation de sa situation économique. L'URSS a également dû augmenter ses ventes de pétrole aux pays socialistes, ce qui a entraîné une dégradation de sa balance commerciale.

Le rôle subsidiaire

Le rôle subsidiaire de l'URSS dans le marché pétrolier est devenu de plus en plus évident. Les ventes de pétrole de l'URSS aux pays de l'OCDE sont devenues de plus en plus marginales. L'URSS a donc dû trouver de nouvelles sources de devises, ce qui a entraîné une dégradation de sa situation économique. L'URSS a également dû augmenter ses ventes de pétrole aux pays socialistes, ce qui a entraîné une dégradation de sa balance commerciale.

Le rôle subsidiaire

Le rôle subsidiaire de l'URSS dans le marché pétrolier est devenu de plus en plus évident. Les ventes de pétrole de l'URSS aux pays de l'OCDE sont devenues de plus en plus marginales. L'URSS a donc dû trouver de nouvelles sources de devises, ce qui a entraîné une dégradation de sa situation économique. L'URSS a également dû augmenter ses ventes de pétrole aux pays socialistes, ce qui a entraîné une dégradation de sa balance commerciale.

Le rôle subsidiaire

Le rôle subsidiaire de l'URSS dans le marché pétrolier est devenu de plus en plus évident. Les ventes de pétrole de l'URSS aux pays de l'OCDE sont devenues de plus en plus marginales. L'URSS a donc dû trouver de nouvelles sources de devises, ce qui a entraîné une dégradation de sa situation économique. L'URSS a également dû augmenter ses ventes de pétrole aux pays socialistes, ce qui a entraîné une dégradation de sa balance commerciale.

Le rôle subsidiaire

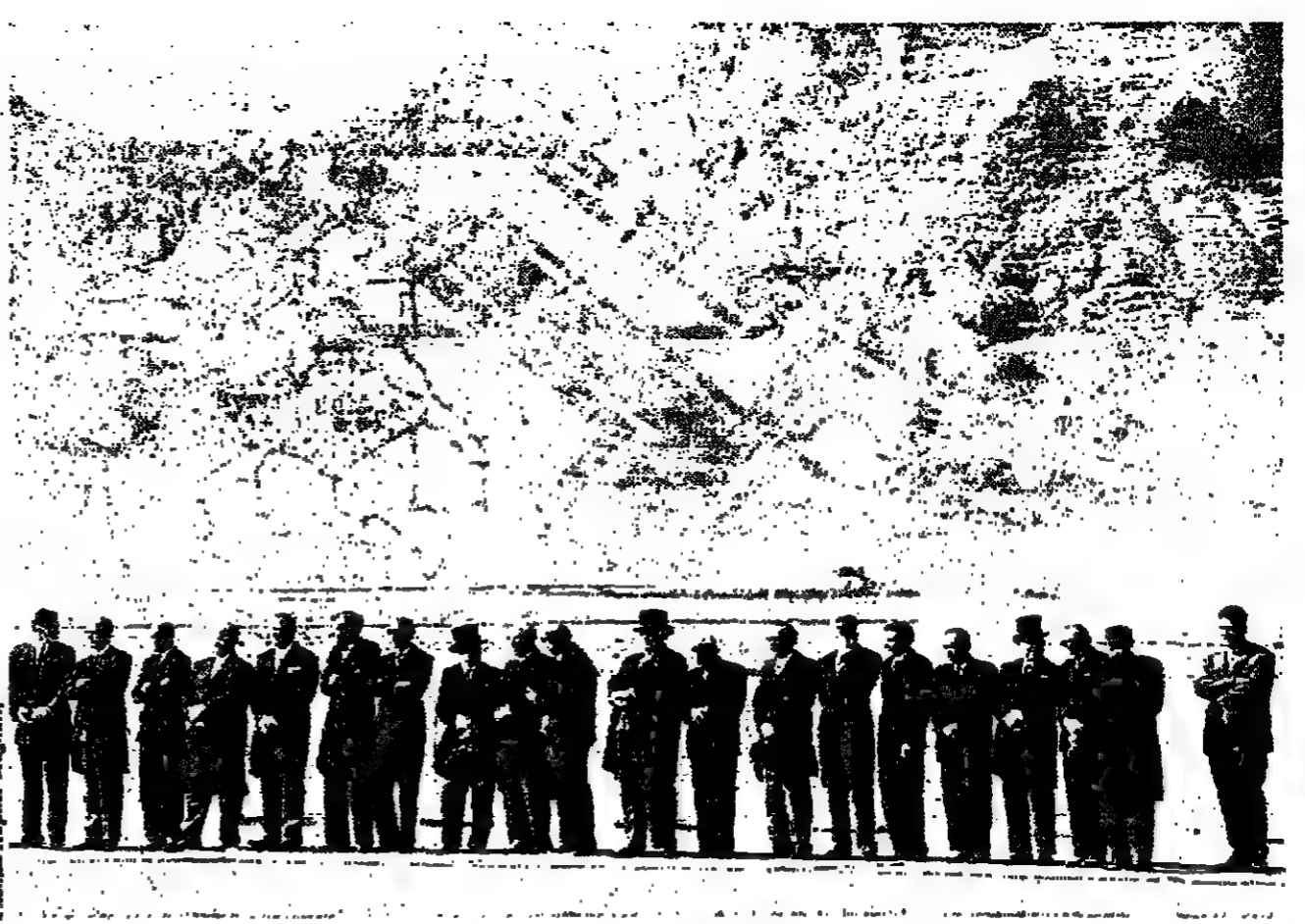
Le rôle subsidiaire de l'URSS dans le marché pétrolier est devenu de plus en plus évident. Les ventes de pétrole de l'URSS aux pays de l'OCDE sont devenues de plus en plus marginales. L'URSS a donc dû trouver de nouvelles sources de devises, ce qui a entraîné une dégradation de sa situation économique. L'URSS a également dû augmenter ses ventes de pétrole aux pays socialistes, ce qui a entraîné une dégradation de sa balance commerciale.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

marginalisation du détroit d'Ormuz

L'intensification de la « guerre des tankers » et la montée des pressions iraniennes durant l'année 1987 ont aussi convaincu les Koweïtiens de faire de même. Des études d'ingénierie sont actuellement menées pour un projet d'oléoduc Koweït-Yanbou, d'une capacité de 500 000 b/j à 1 million de b/j, dont les travaux, qui dureraient deux ans, pourraient commencer en 1989.

D'autres plans sont aussi discutés. Pour l'Irak, un gazoduc à travers la Turquie. Pour l'Irak, un oléoduc vers Akaba en Jordanie. Pour le Koweït, une option vers Akaba également, utilisant le parcours de la Tapline actuellement sous-exploité. Pour les pays du Conseil de coopération du Golfe, un oléoduc débouchant en mer d'Oman ou un embranchement sur la Pétroline saoudienne.



INAUGURATION D'UNE RAFFINERIE EN IRAN EN 1980. A l'époque où l'Occident paraît sur le clim...

De nouvelles interdépendances régionales

BAB-EL MANDEB, la « porte des pieux », est sans doute appelé, dans les années 90, à acquérir la même célébrité que le détroit d'Ormuz aujourd'hui. Deux fois plus étroit que ce dernier, Bab-El-Mandeb commandera, dès la prochaine décennie, le passage de 7 à 10 millions de b/j de pétrole brut et de produits raffinés, deux fois plus qu'actuellement. En 1988, 7 millions de b/j transitent par Ormuz.

oléoducs débouchant sur quatre terminaux répartis en Arabie saoudite, Liban, Syrie et Turquie sans compter le terminal de Faq. Sa capacité d'exportation installée atteindra 7,25 millions de b/j dès 1991 et dépassera 8 millions en 1995, soit largement plus que sa capacité de production actuelle - 3 millions de b/j - ou future - 6 millions de b/j en l'an 2000. Bagdad disposera ainsi d'une marge de négociation substantielle avec les pays par lesquels transite sa production, alors que la fermeture de l'oléoduc transsyrrien en avril 1982 l'avait contraint à un tête-à-tête avec Ankara.

L'Arabie saoudite et la Turquie deviennent d'importants points de passage, renforçant les interdépendances régionales. La capacité de transit de l'Arabie saoudite sera de 7 à 8 millions de b/j alors que sa production au premier semestre 1988 atteignait 4,3 millions de b/j. Le projet visant à porter à 4,8 millions de b/j la capacité de la Pétroline assure pas seulement la sécurité des exportations de Ryad mais pousse les autres pays du Conseil de coopération du Golfe - en particulier

Koweït, Qatar et les Emirats arabes unis - à choisir un embranchement avec la Pétroline plutôt qu'un oléoduc vers l'océan indien. La capacité de transit de la Turquie et l'argent ainsi gagné - respectivement 1,5 million de b/j, plus 200.000 b/j exportés par l'Irak par la route et 335 millions de dollars - pourraient doubler d'ici 1995.



PÉTROLE AU PROCHE-ORIENT. Les routes maritimes

La capacité de l'oléoduc de Ceyhan a été doublée, 700 000 barils par jour (b/j) - une année de sa mise en service - à 1,5 million de b/j à la fin de l'année. Bagdad a construit un oléoduc de 500 000 b/j reliant la zone de Basrah à l'océan (Pétroline) qui débouche sur le Rouge à Yanbou. Dans sa capitale de cette canalisation, l'IPSA, sera portée à 1,5 million. En 1995, si tous les projets sont réalisés, la capacité d'exportation de l'Irak dépassera les 5 millions de b/j, alors que la production ne s'atteint pas 3 millions de b/j.

La guerre devait durer cent ans...

Taher, à mi-chemin entre le Sud et le Nord, qui pourrait être le prochain détroit d'Ormuz à être découvert pour être utilisé. La route de la mer Rouge, alors que la production irakienne sera portée à 5 millions de b/j, alors que la production ne s'atteint pas 3 millions de b/j.

le premier producteur

Entre 1975 et 1981, le Gabon a connu une croissance économique remarquable. En 1982, les recettes des ventes de pétrole ont permis de financer le développement du pays. Le Gabon est devenu le premier producteur de pétrole en Afrique. Les recettes ont permis de financer le développement du pays. Le Gabon est devenu le premier producteur de pétrole en Afrique. Les recettes ont permis de financer le développement du pays.

GABON Les illusions perdues

Par FABRICE BEKALE

Le Gabon connaît sa plus grave crise depuis l'accession à l'indépendance : baisse de 50 % des recettes pétrolières de l'Etat ; dette de 2 milliards de dollars ; inflation à 15 %, chômage et compression du personnel dans de nombreux secteurs. Pour expliquer ces difficultés, les autorités invoquent l'effet conjugué des baisses du dollar et du baril de pétrole. Pourtant, quand on songe aux moyens dont dispose l'Etat pendant les années 60 et surtout 70, on ne peut qu'être frappé par les conséquences désastreuses du modèle de développement adopté depuis l'indépendance.

Certes, les performances économiques des deux premières décennies de l'indépendance ont pu paraître remarquables : avec un produit national brut par habitant d'environ 3 000 dollars et une population n'excédant pas - malgré des statistiques erronées - 850 000 âmes, le Gabon apparaissait comme un cas typique sur le continent.

La conjonction d'un capitalisme excessif et d'un nationalisme bien timide accrut la fascination pour le « miracle » gabonais, qui attirait un grand nombre d'expatriés, dont 25 000 Français. Amorcé par l'exploitation du bois au début du siècle, la mise en dépendance du pays s'est poursuivie à travers l'exploitation de l'ivoire. Si les revenus ainsi obtenus ont permis d'assurer une régulation sociale et politique, ils n'ont pas contribué à une réelle économie de production. Imbriqué de pétrole - la rente pétrolière, en 1984, 43 % du produit intérieur brut, 83 % des recettes d'exportation, 65 % des recettes du budget - l'Etat est devenu, pour le régime et sa clientèle, une machine à redistribuer cette manne. De vastes projets plus que constatables servent de moyen de légitimation interne et externe. Ainsi le chemin de fer transgabonais, qui doit couler vers le côté le fer de Bélinga, coûte 1 000 milliards de francs CFA (1), alors que sa

La revanche de l'Egypte

VIEUX pays de transit, l'Egypte est en passe de prendre une belle revanche sur l'histoire. L'importance nouvelle de la mer Rouge va propulser le pays au premier rang de l'actualité pétrolière et redonner au canal de Suez une importance quelque peu perdue depuis sa fermeture entre 1967 et 1975. En 1956, lors de sa nationalisation par Gamal Abdel Nasser, le canal assurait 60 % du transit du pétrole importé par l'Europe ; tombé aujourd'hui à 20 %, ce pourcentage devrait remonter à 50 % à la fin de la prochaine décennie. Sans compter l'oléoduc Samed (Suez-Méditerranée)...

Les transports pétroliers se préparent déjà à ces évolutions. Les supertankers, jaugeant plus de 250.000 tonnes de port en lourd et qui font actuellement le tour par Le Cap vers l'Europe ou les Amériques, seront atteints par la limite d'âge dans une dizaine d'années. Et les nouvelles com-

Quand les Etats-Unis revendiquaient leur part

Après la première guerre mondiale, de longues négociations s'engagèrent sur l'avenir des provinces arabes de l'Empire ottoman, dont on savait le sous-sol riche en pétrole. Le Royaume-Uni, puissance dominante, attribua la part du lion au grand dam de ses alliés, la France mais aussi les Etats-Unis. Le 12 mai 1920, dans une lettre à lord Curzon, secrétaire au Foreign Office, M. Davis, ambassadeur américain à Londres, écrivait :

(...) L'administration de Palestine et de Mésopotamie durant la période inférieure de l'occupation militaire a donné lieu à plusieurs communications entre le gouvernement des Etats-Unis et celui de Grande-Bretagne, relatives aux questions qui ont créé une impression malheureuse dans l'esprit de l'opinion publique américaine : les autorités du gouvernement de Sa Majesté dans la région occupée ont donné des avantages aux intérêts pétroliers britanniques qui n'ont pas été accordés aux compagnies américaines ; en outre, la Grande-Bretagne se prépare tranquillement au contrôle exclusif des ressources pétrolières dans cette région.

L'impression en question, croit-on, a été provoquée en grande partie par les nouvelles des déclarations autorisées concernant le politique générale pétrolière de la Grande-Bretagne, et des travaux actuels, tels que la construction de pipelines, chemins de fer et raffineries, l'exploitation de certains puits de pétrole (...).

Le gouvernement des Etats-Unis croit qu'il est autorisé à participer à toute discussion concernant le statut de telles concessions [pétrolières], non seulement à cause des droits existants assignés à des citoyens américains, mais aussi parce que le traitement équitable de telles concessions est essentiel dans l'application des principes généraux auxquels le gouvernement des Etats-Unis est intéressé.

(Sources : André Nouzeh, Les Etats pétroliers au Proche-Orient, Flammarion, Paris, 1970.)

AFRIQUE CONTEMPORAINE

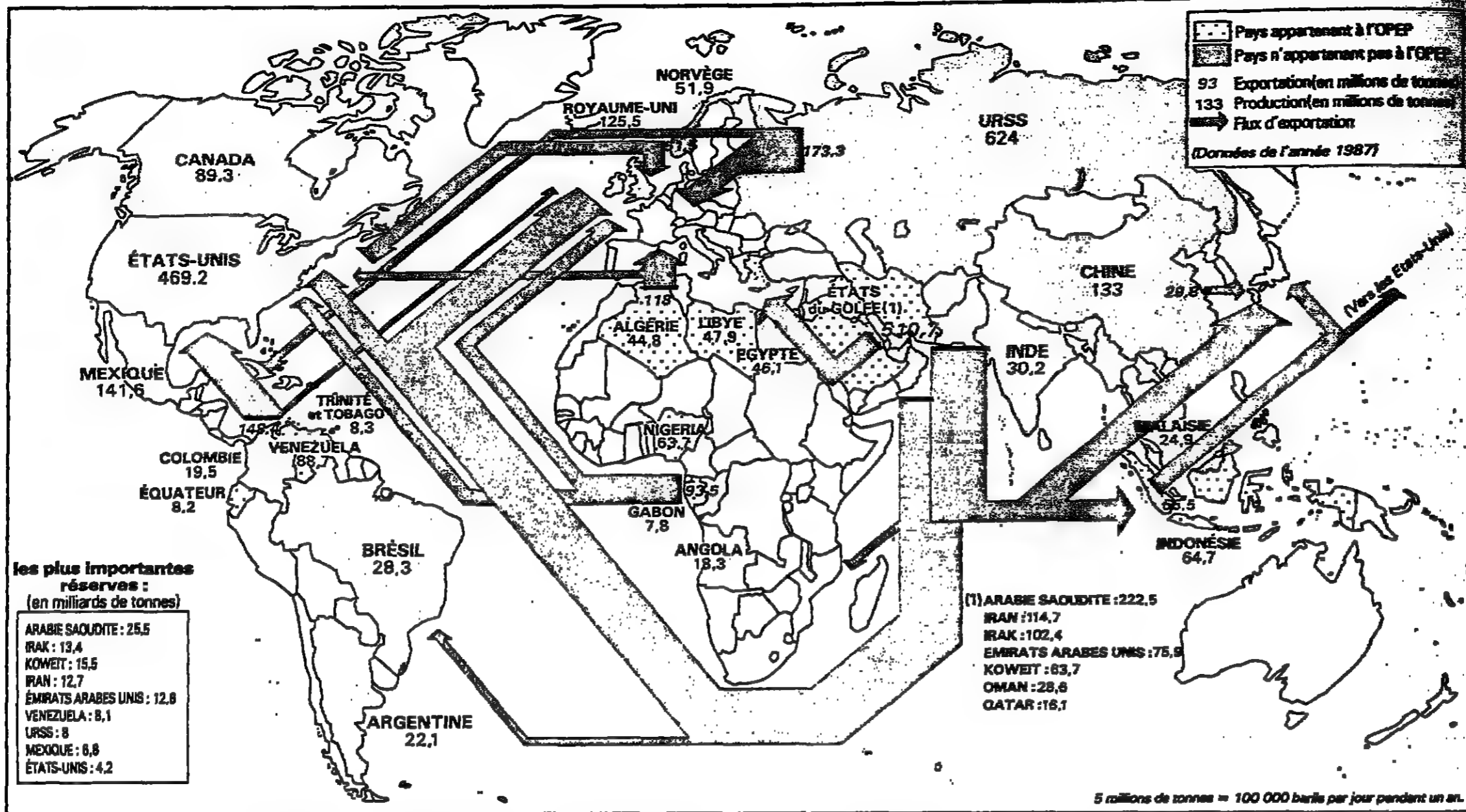
LA REVUE DE RÉFÉRENCE SUR L'AFRIQUE NOIRE ET LES ILES DE L'OCEAN INDIEN

TOUS LES MOIS

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire, Paris 7^e. Tél. 1-40.15.70.00

(1) 1 franc français = 50 francs CFA.
(2) Voir Roland Poirier, « Stratégie ferroviaire et politique de l'ivoire : le Transgabonais », Hérodote, Paris, n° 23.

L'IRRUPTION DES NOUVEAUX PRODUCTEURS ATTISE LA COMPÉTITION



Une longue guerre contre l'OPEP

ELEMENT moteur du développement économique et source de revenus substantiels, le pétrole représente un enjeu décisif. C'est sur lui que s'est bâtie la prospérité de l'Occident après-guerre, et le défit de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans les années 70 - pourtant bien plus limité que ne l'espèrent ses éléments les plus radicaux - a été vécu non comme un ajustement nécessaire, mais comme une persécution injuste du Sud. L'OPEP, comme symbole du nationalisme du tiers-monde, devait être détruite.

Des politiques visant à contrer les tentatives de pays en voie de développement de contrôler leurs ressources naturelles se sont progressivement mises en place dans les années 70, jouant habilement des divisions entre les gouvernements du Sud. L'industrie pétrolière mondiale a alors connu une profonde transformation. L'investissement massif de capitaux pour l'exploration a stabilisé la production américaine et aidé l'émergence de nouveaux producteurs. L'endettement a contraint de nombreux membres de l'OPEP à continuer d'exporter à tout prix. L'apparition d'autres sources d'énergie a diminué le rôle de l'or noir. Enfin, de nouvelles méthodes de commercialisation couplées avec des adaptations technologiques ont affecté la formation des prix. Toutes ces mutations ont accentué le caractère volatile du marché tout en donnant l'illusion aux Occidentaux de mieux le contrôler.

Pendant les années 50 et 60 les investissements pétroliers se concentraient dans le tiers-monde. Cette tendance commença à s'inverser dès le milieu

* Chercheur au Worldwatch Institute à Washington.

HOUARI BOUMEDIENE

Rêves fracassés

« Il est essentiel de ne pas perdre de vue que la consécration de l'entreprise de récupération des richesses naturelles restera lettre morte tant que les monopoles internationaux et les firmes multinationales qui excellent dans l'art de faire des concessions pour sauvegarder l'essentiel continueront à détenir les multiples mécanismes de transfert des richesses des pays pauvres et principalement le système de fixation du prix des matières de base. D'où la nouvelle bataille qui se profile sur le chemin difficile de la libération des peuples (...).

L'action des pays de l'OPEP se présente comme la première illustration, la plus concrète et la plus éclatante à la fois, de l'importance du prix des matières premières pour nos pays, de la nécessité vitale pour les pays producteurs de détenir les leviers de commande des prix et, enfin, des potentialités considérables que recèle l'union des pays producteurs de matières premières (...).

Après les décisions des pays producteurs de pétrole, l'action qui doit être inscrite à l'ordre du jour du tiers-monde est bien la généralisation à toutes les matières premières de base des acquis assurés par les pays producteurs de pétrole (...).

(Extraits du discours du président algérien Houari Boumediene en avril 1974 à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacré aux matières premières.)

des années 60, mais le véritable tournant suivit la crise de 1973. Entre 1975 et 1982, 78 % du capital d'exploration furent dépensés dans le monde développé - dont 54 % pour les seuls États-Unis et seulement 6 % dans les pays du Sud importateurs d'or noir (1). Si les gisements des États-Unis et de la mer du Nord ont drainé l'essentiel des crédits, ils ne le doivent pas à leur richesse : « Dans les années 80, le pétrole sera découvert là où les bénéfices pour le chercheur sont les plus substantiels, et pas là où la géologie est la plus favorable (2) », déclarait sans tarder un consultant pétrolier. Et les gouvernements des pays industrialisés ont su créer le climat nécessaire pour attirer les capitaux.

Paradoxalement, les régions les plus massivement explorées sont celles où les chances de découverte sont les plus faibles. Durant la décennie qui s'est achevée en 1981, pour chaque puits foré on a découvert 32,6 millions de barils dans les pays exportateurs du tiers-monde, 5,2 millions de barils dans les États importateurs du Sud et seulement 0,7 million de barils dans le monde industrialisé. Pour les mêmes zones le prix de revient du baril découvert a été respectivement de 0,24 dollar, 1,15 dollar et 4,80 dollars (3).

Cette stratégie a conduit à la montée en puissance des producteurs non membres de l'OPEP - Royaume-Uni, Norvège, Mexique, Égypte, Oman, Angola, Chine... - et à l'amoindrissement du rôle du « cartel ». Entre 1977 et 1982, sa production déclina de 31,7 millions de barils par jour à 20 millions. Mais si l'OPEP supportait pour l'essentiel les réductions de consommation dans les pays de l'OCDE, c'est sur elle que continuait à peser la responsabilité d'éviter un effondrement des cours.

L'Occident a aussi développé les énergies de substitution : charbon, nucléaire, hydroélectrique... Alors que

l'OPEP fournissait 37 % des besoins d'énergie primaire du monde non communiste en 1973, ce pourcentage est tombé au-dessous de 20 aujourd'hui.

Une modification fondamentale est intervenue dans les modes de commercialisation. Dans les années 70 quand les pays de l'OPEP nationalisaient les opérations pétrolières sur leur territoire, les compagnies concessionnaires durent s'engager sur le marché spot pour répondre à leurs besoins. Les membres de l'OPEP, qui manquaient des capacités de raffinage et d'accès au marché, tentèrent d'établir des liens directs avec les pays consommateurs. Attractifs tant que les cours étaient à la hausse et que les approvisionnements demeuraient incertains, ces contrats ne devaient pas survivre à un renversement de la conjoncture. Au début des années 80, la baisse des cours incita les gouvernements et les compagnies à s'approvisionner de plus en plus sur le marché libre. Certains gouvernements de l'OPEP contribuèrent eux-mêmes à

cette évolution : les prix spot servirent de référence à l'établissement de leurs propres contrats de vente. On estime aujourd'hui que la proportion de pétrole dont le prix est déterminé à partir des marchés spot varie entre la moitié et les deux tiers, pour seulement 5 % en 1979.

La multiplication des contrats *net-back* a aussi contribué à ôter aux producteurs leur pouvoir de décision. Dans ce type de transaction - la moitié des exportations de l'OPEP en 1985 - le prix est fixé en fonction de la valeur future, sur les marchés spot, des produits raffinés qui seront extraits du baril de brut : tous les risques sont ainsi à la charge de l'exportateur. Enfin, le marché à terme (voir l'article de Pierre Terzian, page 29) a accentué le caractère incontrôlable des fluctuations, qui échappent à toute logique : la chute de 60 % des prix en 1986 a suivi une augmentation de 5 % de la production (4).

Facteurs de division

LES nouvelles techniques de raffinage ont également favorisé l'instabilité du marché. Traditionnellement, les bruts légers étaient les plus recherchés car on pouvait en « extraire » une plus large proportion d'essence, de fuel pour avion, de naphtha... Aujourd'hui, des technologies sophistiquées permettent d'extraire à peu près la même quantité de tels produits d'un baril moins cher de brut lourd. Les raffineurs peuvent donc acquérir indifféremment l'une ou l'autre variété ; ils augmentent ainsi leur marge de manoeuvre et refusent les contrats à long terme.

Alors que, dans les années 70, les gouvernements de l'OPEP déterminaient en grande partie les prix internationaux, la tendance aujourd'hui s'est inversée. La majorité des producteurs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'OPEP, ont soit aboli soit ignoré leurs propres prix officiels. Ils ont multiplié les contrats révisables tous les mois ou tous les trimestres en fonction des fluctuations sur le marché spot.

En revanche, les pays industrialisés, qui contrôlent l'industrie du raffinage et les circuits de distribution, se trouvent en bien meilleure position. Si, entre 1977 et 1984, le commerce de brut a chuté de 45 %, celui de produits raffinés augmentait de 18 %. La part de l'OPEP dans le premier est tombé de 84 % à 55 % tandis que dans le second, elle ne dépasse pas 25 % (5).

D'autres facteurs ont accentué la tendance, chez certains membres de l'Organisation, à maintenir un volume élevé d'exportations, aiguissant ainsi la concurrence.

Après avoir « poussé » les prix en artisant la peur d'une pénurie immédiate, le conflit entre l'Irak et l'Iran contribua à prolonger l'engagement

d'une intégration accrue au marché international ; importation de main-d'œuvre et de personnel d'encadrement de l'étranger ; augmentation de la consommation des couches supérieures et moyennes... - ont fait de ces prix un succès de la stratégie occidentale de recyclage des pétrodollars ; mais elles n'ont pas préparé ces économies à affronter les changements de conjoncture.

A première vue, les transformations du marché pétrolier représentent une réussite pour les compagnies qui ont diversifié leurs fournisseurs, et pour les pays consommateurs qui ont réduit leurs factures énergétiques et consolidé leurs approvisionnements. Des capitaux énormes ont été gaspillés à cet effet, mais aussi pour réduire le pouvoir de l'OPEP. Pourtant, l'ensemble de l'édifice repose sur de bien fragiles fondations. Et les problèmes dus aux déséquilibres anciens n'ont fait que s'aggraver.

- (1) Blitzer, Cavonius, Lessard, Paddock, « Oil Exploration in the Developing Countries: Poor Geology or Poor Contracts? », *Natural Resources Forum*, Nations unies, New-York, vol. 9, n° 4, 1985.
- (2) *Petroleum Intelligence Weekly*, 27 septembre 1982.
- (3) Charles Ebinger, « Market Stability: Worth Paying the Price », *OPEC Bulletin*, septembre 1985.
- (4) Jahangir Amzegar, « Cheap Oil: Whose Trojan Horse? », *OPEC Bulletin*, juillet-août 1986.
- (5) Calculé d'après *OPEC Annual Statistical Bulletin 1984*, Vienne, 1985 et *BP Statistical Review of World Energy*, British Petroleum, Londres, 1986.

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André FONTAINE,
directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie
du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Commission paritaire des journaux
et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395

A la disposition des diffuseurs de presse
pour modifications de service, demandes de
réimpression ou autre, utiliser notre numéro de
téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute qualité
le prestige de la gravure

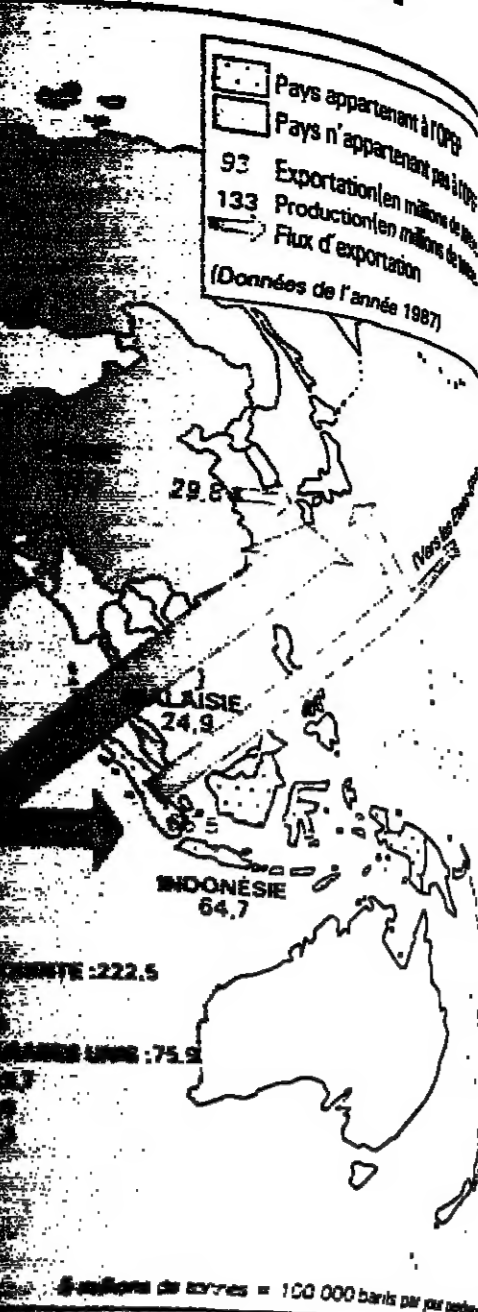
Atelier : 47, Passage des Panoramas
PARIS 2^e Tél. 42.36.94.08-45.08.86.45

LE DÉSORDRE ÉCO
la sociologie
PABET
ANDRÉ
PABET
C'est sur lui que s'est bâtie la prospérité de l'Occident après-guerre, et le défit de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans les années 70 - pourtant bien plus limité que ne l'espèrent ses éléments les plus radicaux - a été vécu non comme un ajustement nécessaire, mais comme une persécution injuste du Sud. L'OPEP, comme symbole du nationalisme du tiers-monde, devait être détruite.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

1500

LA COMPÉTITION



OPEP

Le marché pétrolier mondial... L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)...

« LE DÉSORDRE. ÉLOGE DU MOUVEMENT », de Georges Balandier

Un sociologue à l'écoute du monde scientifique

Par RENÉ PASSET. GEORGES BALANDIER poursuit l'entreprise qui, partant de l'anthropologie, de l'histoire, de l'ethnologie...

mais les évolutions, les crises et les instabilités... plus seulement ce qui demeure, mais aussi ce qui se transforme...

Face au désordre - qui ne se conçoit pas - Georges Balandier examine trois types de réponse sociale : celle du totalitarisme, débouchant à la limite sur « une machine-monde... »

La science mécaniste pour laquelle, dès le dix-neuvième siècle, « l'Univers décambré sans mystère »...

Aujourd'hui enfin, à la suite notamment des travaux de Prigogine, nous savons qu'un apport en énergie suffisant...

celle de la personne, pouvant se traduire soit par le rejet de toute norme, de toute valeur stable, et la recherche des jouissances immédiates...

Le rite et le mètre

De ces différentes conceptions l'auteur tire des grilles de lecture qu'il applique à l'interprétation des sociétés...

Les sociétés traditionnelles tirent leur structure symbolique et leurs mythes de la conception d'un ordre existant hors du temps...

Une recommandation qui semble avoir guidé la rédaction de ce livre, riche de faits, d'idées et d'analyses, dont le bouillonnement est celui-là même de la vie foisonnante et créatrice.

« LE PROTESTANTISME DOIT-IL MOURIR ? », de Jean Baubérot

L'œcuménisme et les risques de dilution

« LES protestants sont-ils, en France, une ancienne minorité menacée... »

Cette contradiction apparaît d'abord lorsque, au début de la III^e République, les protestants misent sur la laïcisation de l'État...

Le poids de la question s'aggrave lorsqu'on ouvre le dossier historique récent, comme le fait l'auteur avec une grande maîtrise...

Aussi Jean Baubérot prend-il parti pour une réaffirmation nette et sans vergogne de la spécificité protestante...

Une sorte d'identité immuable...

seul, l'Écriture seule, la grâce seule... le principe théologique du salut par la seule grâce de Dieu...

seul, l'Écriture seule, la grâce seule... le principe théologique du salut par la seule grâce de Dieu...

Dans les revues...

- LE DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN. Trop souvent réduit à la portion congrue...
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT. Une étude sur le régime des changes et la politique monétaire...
COMMUNISME. Un dossier argumenté sur la crise du communisme en Europe occidentale...
REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. Un numéro consacré à l'administration envisagée sous trois aspects...
LE MONDE EN DÉVELOPPEMENT. Un numéro consacré aux nouvelles formes d'économie collective et aux coopératives...
REVUE INTERNATIONALE. « Le droit et l'intégration régionale : les avatars de nombre d'expériences d'intégration régionale... »

Advertisement for STERN magazine, featuring 'GRAVEYARD' and 'le prestige de la presse'.

BIBLIOGRAPHIE section listing various international organizations and publications.

AVANT LA FOUDRE NUCLÉAIRE

Le rêve technicien et la décision politique

Par PHILIPPE FORGET et GILLES POLYCARPE*

L'HEURE est au désarmement. Il serait indécent de s'en plaindre. Ce processus exige cependant de la France une vigilance soutenue : elle ne saurait participer à une négociation internationale sur les armes nucléaires, tandis que les deux Grands resteraient surarmés, ni, à l'inverse, se laisser aller à des ambitions dépourvues de sagesse politique.

Cette position s'appuie sur les fondements mêmes du républicanisme français : la République, comme gouvernement de la volonté générale, n'a rien à négocier dès lors que la liberté de son peuple est mise mortellement en péril.

Au plan conceptuel, cette attitude méconnaît la logique de la dissuasion : l'agresseur potentiel peut clairement imaginer la sanction inévitable que la France lui infligerait après une éventuelle attaque et il ne peut jamais avoir la certitude que cette riposte n'interviendrait pas.

Toute forme de riposte graduée ou différenciée se situe déjà dans une perspective d'échec de la dissuasion. Elle postule une guerre nucléaire dans laquelle l'escalade serait résistible grâce à la sélectivité et à la souplesse des frappes.

* Respectivement : docteur en philosophie politique ; ancien élève de l'École polytechnique.

de la technique, jusqu'à l'apocalypse de notre histoire. Les deux dernières guerres en Europe sont-elles restées limitées dans leur ampleur et leur intensité ?

Mais, disent les partisans de la dissuasion différenciée, des frappes antiformes, en évitant le tout ou rien, sont plus crédibles, donc plus dissuasives. C'est là réduire la crédibilité de la menace nucléaire aux spécificités techniques des armements, et oublier le caractère éminemment politique et « destinal » de l'arme atomique.

Un saut qualitatif

IL n'existe pas de « zone grise » entre des enjeux mineurs et des enjeux vitaux, qui serait couverte par des frappes antiformes. Seul existe un saut qualitatif opérant la transformation d'un conflit limité en une guerre totale. Et c'est la possibilité de ce saut, dont le moment reste incertain pour l'adversaire, qui fonde la réalité de la dissuasion nucléaire.

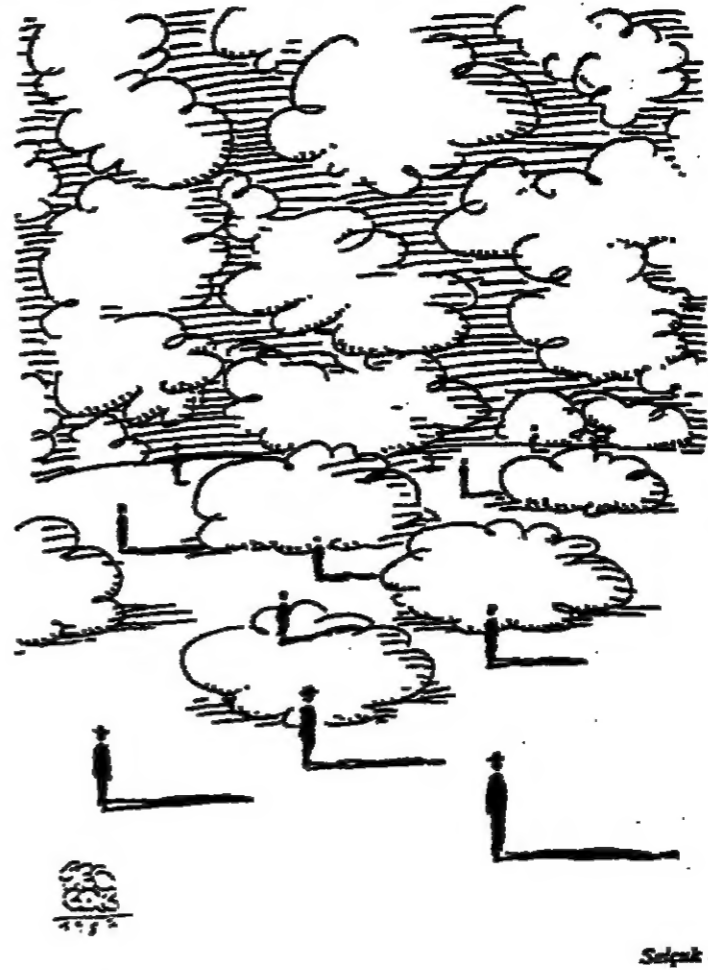
Les concepts de « riposte graduée » ou de « dissuasion différenciée » présupposent un temps linéaire et séquentiel comme durée d'une crise aiguë en Europe. Or cette crise doit plutôt être interprétée comme un mouvement d'accumulation des forces matérielles, sociales et spirituelles antagonistes.

selectives : la question fondamentale de la crise est de juger justement si oui ou non le feu nucléaire doit être allumé ! En définitive, l'option du tout ou rien est un faux problème. La dissuasion est intrinsèquement liée à l'estimation politique des enjeux et des volontés. Elle anticipe une situation qui, comme somme d'événements en continu, peut se transformer en choc agonique.

La doctrine stratégique française, peaufinée au fil des ans, procède d'une lecture attentive de la nature politique de la dissuasion. Dans cette perspective, toute stratégie qui vise à interdire la guerre doit veiller aussi à ce que la crise ne puisse survenir ou se développer hors de toute contrainte, les forces classiques jouant un rôle crucial pour en prendre la mesure.

Mais les seuls moyens militaires ne suffisent pas à asseoir la sécurité, c'est-à-dire les conditions politiques et stratégiques d'un ordre de paix stable. En amont de la menace nucléaire, il faut s'appuyer sur une dynamique de la sécurité. Des alliances vivantes et clairement définies, une conduite sage du désarmement conventionnel et chimique peuvent en être les rouages essentiels.

Par le désarmement, une puissance moyenne peut travailler à instaurer la



confiance et veiller à corriger les déséquilibres militaires compte tenu des asymétries géostratégiques. Défense et sécurité ne sont pas une alternative, mais les deux pôles complémentaires d'une même action pour la paix dans la liberté.

Gouvernant le choix d'un désarmement équilibré, la prudence doit régler aussi la stratégie des moyens de la dissuasion. Le destin d'un peuple étant en jeu, l'autorité politique ne doit pas admettre que la décision du feu nucléaire lui soit dictée par les besoins de la bataille, alors que le conflit général pourrait ne pas avoir atteint, à ses yeux, le seuil de l'intolérable.

(1) Rencontre avec la presse, le 12 juillet 1988, à l'issue de la visite de la base aérienne de Luxeuil. (2) Intervention au colloque de la revue Weltanschauung, Munich, 6 février 1988.

Dans ce numéro :

- PAGE 2 : Courier des lecteurs.
PAGE 3 : Elections américaines : l'attente de l'Amérique latine, par Françoise Barthélémy.
PAGES 4 et 5 : Les prémices d'une société de partenariat aux Etats-Unis, par Pierre Dommergues.
PAGES 6 et 7 : PLANÈTE, suite de l'article de Claude Julien.
PAGES 8 et 9 : Les multinationales omniprésentes et... impuissantes, par Jacques Decornoy. - Mortelle démission du syndicalisme, par Christian de Brie.

PAGES 10 et 11 : SUR LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ DES NATIONS ET DES HOMMES DANS LE MONDE CONTEMPORAIN, par Michel Beaud.

PAGES 12 et 13 : L'ALGÉRIE SOUS LE CHOC, par Ignacio Ramonet. - Ceux qui tirent la sonnette d'alarme, par Sadia Ayata. - Dans la presse française, par Alain Gresh.

PAGE 14 : L'ÉLAN RETROUVÉ DE LA DIPLOMATIE SUD-AFRICAINE, par Alain Gresh. - Petites manœuvres pour contourner les sanctions, par Steve Askin.

PAGES 15 à 18 : LA CHINE EN CRISE : à la campagne, montée des différenciations sociales, par Roland Lew. - En ville, la classe ouvrière et la résistance aux changements (R.L.). - Une jeunesse à la fois choyée et désorientée, par Patrice de Beer. - Le nécessaire combat contre les privilèges et pour la démocratie, par Liu Binyan.

PAGE 19 : La responsabilité des marchands d'armes dans la guerre du Golfe, par Olivier Rusebach.

PAGES 20 et 21 : CES INÉGALITÉS QUI SAPENT LA DÉMOCRATIE (V) : De l'école à l'Université, l'injustice toujours recommencée, suite de l'article de Gérard Courtols.

PAGES 22 et 23 : UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE : Le risque d'une formidable régression des politiques fiscales, par

Christian de Brie. - La justice au service des intérêts économiques ou des citoyens ? par Jean-Paul Jean.

PAGE 24 : A la recherche de la politique communautaire, par Bernard Cassen. Colloques et rencontres.

PAGES 25 à 28 : Remes : deux vocations pour l'Europe (supplément).

PAGES 29 à 32 : LE PÉTROLE SOUS L'EMPIRE DU MARCHÉ : coûteuses mutations, par Pierre Terzian. - URSS : un rôle subsidiaire pour le premier producteur, par Catherine Mercier. - La lente marginalisation du détroit d'Ormuz (P.T.). - Gabon : les illusions perdues, par Fabrice Bekale. - Une longue guerre contre l'OPEP, par Michael G. Remes.

PAGE 33 : Un sociologue à l'écoute du monde scientifique, par René Passet. - L'occultisme et les risques de dilution, par Paul Valadier. Dans les revues...

PAGES 34 et 35 : LES LIVRES DU MOIS : « L'Argent noir », de Pierre Péan, par Yves Florenne. - « Il Pendolo di Foucault », d'Umberto Eco, par François Vitran. - « L'Arc de Dieu », de Jaroslav Durych, par Marie-Françoise Allala.

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 1988 a été tiré à 170 000 exemplaires.

VIANDE FRAICHE ARGENTINE POUR LE CORPS DIPLOMATIQUE (POSSIBILITÉ HALAL-CACHER)

- Autres produits alimentaires ;
- arrivages de l'Argentine par avion garantis ;
- expéditions partout dans le monde.

carnar France CD

17, rue de la Comète - 75007 Paris
Télex : 20 50 88 F - Tél. : 47-05-96-61

Vertical sidebar containing various advertisements and notices, including 'LE N', 'SAI', and 'DANS CE NUMÉRO'.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.